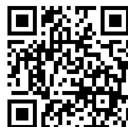
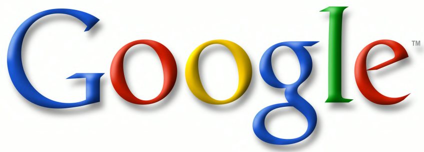
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

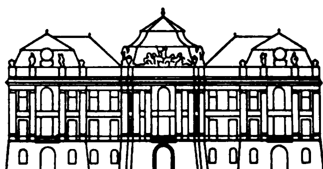
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



58. K. 32.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

58. K. 32.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DES ALBIGEOIS, ET GESTES DE NOBLE SIMON DE MONFORT

Descripte par F. Pierre des Valées Sernay Moine de l'Ordre de Cisteaux, randue de Latin en François Par M. ARNAVD SORBIN P. de Montech, Docteur en Theologie & Predicateur du Roy.



A Tolose, par Arnaud & Iaques Colomies Freres, Imprimeurs iurez de l'Vniuersité. 1568.

Auec Priuilege du Roy.

Digitized by Google

EXTRAIT DV

Priuilege du Roy.



AR Priuilege du Roy, est defendu à tous Libraires & Imprimeurs & autres qu'il appartiendra, en quelque sorte & maniere que ce soit, d'imprimer ou vendre aucunes œuures de M. Arnaud Sorbin R. de Saincte Foy, soient de son inuention ou traduction, sinon au Libraire & Imprimeur auquel ledict Sorbin en aura donné charge & puissance: & ce iusques à neufz ans entiers & consecutifz aprez la premiere Impreßion, qui sera faicte de chascune desdictes œuures, ou traductions, à peine de confiscation dez liures imprimez par autre au contraire & d'amende arbitraire, ainsi qu'il est plus amplement contenu esdictes Lettres de Priuilege sur ce donné à Paris le 15. iour de Decembre 1567.

Signé DE LAVBESPINE.


KAISERLICHE KOENIGLICHE HOFBIBLIOTHEK WIEN

Digitized by Google

A TRESHAVT ET TRES-PVISSANT SEIGNEVR HENRY DE VALOIS FILS ET FRERE de Roy, Duc d'Aniou & Bourbõnois, Lieutenant general de sa Maiesté, representant sa personne par tout son Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de son obeyssance

A. Sorbin Prestre de Montech son treshumble seruiteur desire tresheureux accroissement.



ON Seigneur, si l'experience nous fait voir ordinairement, qu'il n'y a esprit, tãt soit adextre, qui se puisse promettre la perfection & accomplissemẽt absolu de quelque science sans ioindre l'exercice pere de l'experiẽce aux preceptes d'icelle, il est aisé à voir, combien profitẽt aux espritz bien nez, & façonnez d'vne singuliere education les exemples des personnes

ÿ Heroiques

Heroiques & Illustres pour à leur imitatiõ remplir de fonds en comble ce, qu'vn Genereux Naturel decoré d'vne saincte nourriture peut auoir heureusement disposé. Nous lisons combien profita à Iules Cæsar le seul aspect de l'image d'Alexandre le Grand: Au moyen de quoy il feut occasionné de s'enhardir, & entreprendre les actes, dont il a esté depuis rendu illustre & estimé digne de louange pour s'estre si promptement rendu tãt prochain imitateur des actes d'vn Monarque si genereux. Et cest pourquoy Platon disoit, ne vous prenez vous pas garde, que les imitations, si elles cõmencent au tẽps des tẽdres années, se conuertissent en mœurs & nature, mesmes en ce qui appartient au corps, à la voix, & à la cogitation? L'Apostre mesme voulãt former le cueur des Hebrieux à la pieté ne leur propose il pas deuant les yeux les exemples de leurs predeceßeurs, voire de ceux, qui auoient presidé entre eux? Ou tendent tous les exemples contenuz tout

Sueton Tranquil en la vie de Iules Cæsar.

Platõ lib. 3. de la Repub.

le

le long du chapitre unziesme de la mesme Hebr. 11.
Epistre aux Hebrieux, sinon à leur proposer
l'imitatiõ & exemple des hommes illustres,
qui ont esté en l'ancienne Loy? Puis donc
qu'il a pleu à la Diuine Maiesté donner ex-
traction à vostre hautesse du tige le plus ra-
re & excellent, qui soit soubs la voute des
Cieux, & qu'outre la naïfue bonté, dont nõ
seullemẽt Dieu vous a doué, Monseigneur,
ains encores ont esté ornez tous voz deuã-
ciers, depuis les premiers Roys & Enfans
de France iusques au Roy vostre frere &
vous, il n'y a cellui, qui leur puisse
bailler, non plusqu'à vous, remarque d'im-
pieté: encores vous a Dieu volu or-
ner d'une education autant digne d'un
Prince, qu'autre sçauroit desirer, tellemẽt que
la pauure France en demeurera perpetuele-
ment redeuable à la Royne vostre tres-hõ-
norée mere, & à vous, qui usant du deuoir
d'un Prince Genereux auez sçeu tant bien
suiure & conseruer les traces d'une si sain-

ste Pedaguogue. Que si la longue experience & laborieux maniement des graues & arduz affaires rendent les hommes biẽ versez & accortz: Qui est celui, bon Dieu, qui ne se puisse à veue d'œil promettre vn repos le plus grand & le plus heureux en la France, qui ait esté depuis vnze cens ans, pourueu qu'il plaise à Dieu vous cõseruer longuemẽt à la charge, ou Dieu vous a constitué & du tout miraculeusement suscité auprez de sa Maiesté? Que si deux Colomnes entortillées ensemble remarquent en la France quelque indomptable prouesse, ie laisse à pẽser à chacun, cõbien voz trois cœurs entrelassez soubs mesme religion & vniz par vne mutuelle volonté se rendront auant peu de iours redoutables à ceux, qui ont voulu supprimer si precieuses plantes, auant qu'elles eussẽt attaint leurs propres fruictz & accroissemens. Il n'y a certes personne, qui en doubte, non mesmes d'entre les mutins & rebelles ceux qui sont les moins auisez: à moindre raison

ceux

ceux, qui sont les plus lurrés à remuer mesnage. Car pour se deliurer du danger, qui leur est eminent, ne sçauroient moins faire suiuant leurs charnels appetiz, que d'obuier à la necessité, qui les talonne de si prés. Ce qu'ils ne pourroient faire sans exterminer ceux, de la main desquels ils se craignẽt estre iustement payez de la monnoye, qui leur appartient pour auoir procuré par tous moyẽs l'entiere subuersion de ce pauure Royaume tant desolé. Puis donques que les exemples sont si proufitables à ceux, qui aspirẽt à quelque chose de bon, & qu'il n'y a celui des Catholiques, qui ne se promette par vostre moyen vne entiere restauratiõ, & qui plus est, qu'vn Prince tel, que vous, n'est iamais lassé de manier tout ce qui peut, tant soit peu, apartenir au debuoir de sa charge: m'estant ces iours passez tombé en main vn vieil liuret escript à la main contenant l'origine, progrez & la fin de l'Heresie Albigeoise, & l'aiant trassé pour la plusspart, y trouuant les

varietez dez opinions des Heretiques Albigeois & leurs actes, non de gueres dissemblables à ceux de noz modernes deformez, & l'ordre tenu pour l'extirpation de telles resueries plus amplemẽt, & auec meilleure methode, qu'autre Historiẽ, qu'on sçache, l'aye mis en lumiere (sãs mespris d'autre soit dit) iusques à presẽt, ie n'ay sçeu moins faire, que de le presenter à vostre grandeur : veu que là se peut veoir la saincteté dez Prelatz, la probité de la bonne Noblesse & le zele ardant dez Religieux honnorables & nommeement de sainct Dominique illustrãt par ses sainctes predications les Pays de Prouẽce, de Languedoc & de la Guienne. Ie lairai à part la simplicité de nostre autheur qu'on peut colliger de deux endroictz, partie de ce, qu'escriuãt, il a esté si peu soucieux de s'immortaliser entre les humains, qu'il n'a daigné mettre son surnom en son liure, se contentant de se nommer Frere Pierre Moine dez Valées Sernay prez de Paris, & partie

auss

aussi de la simplicité de son langaige si peu affecté, que ie suis bien souuent contrainct de begueier quant & lui, tant pour exprimer du plus prez qu'il m'est possible ses cõceptiõs, que pour n'estre veu ensepuelir pour quelque lãgaige vn peu mieux limé, la memoire de l'ãtique preudhõmie. Que si i'ai eu dez affaires à l'ẽtẽdre & exprimer, ie l'imputerai plutost à la misere de son tẽps aßez großier & à la negligẽce de l'escriuain qu'a celui, qui pour nous auoir enuoyé vne chose si rare, s'est monstré tant laborieux, qu'il s'est transporté en la plusspart des lieux, dõt il escript pour en pouuoir rendre loyal & aßeuré tesmoignage.

Et par ce que vostre Hauteße sçaura dextrement remarquer toutes les circonstances, des exemples dignes d'en estre tirez, pour s'en seruir en semblables, voire plus vrgentes neceßitez, & mesmes esperer moienant la grace de Dieu, que si vn petit compaignõ, qui estoit Simon de Montfort pour ses pieté

& dexterité d'esprit a sçeu rendre par force d'armes tout le Pays infecté de l'Heresie Albigeoise paisible, & obeißãt à Dieu, à son Eglise, & au feu Roy de bonne memoire Philippes Pere de sainct Louys, dont vous estez extraict, Monseigneur: Ie vous laiße à penser, combien chascun de nous peut esperer que Dieu vous donnera de moyens propres pour la restauration du repos & tranquillité de ce Royaume, n'estant moins amateur de la pieté, que lui, & aiant d'abondant vne naturelle generosité, & grãdeur d'esprit ioincte à l'experience qu'vne si miserable saison renforçe en vous du iour au lendemain, sans auoir esgard à la solidité de vostre conseil. Dõt on espere, que les simples politiques, & moins encores les Heretiques n'y aurõt facile accez (car ce seroit, comme lon dit communement mesler choux auec pourreaux, & entretenir en soi vne fieure lente, qui peu à peu conduiroit à la mort) outre vn nombre presque infini de braues guerriers, qui se sen-

tent

tent heureux d'offrir leur esthomac à la bouche d'vn Canon pour l'honneur de Dieu, seruice de leur Roy & obeissãce, qu'ils vous doiuent. A ceste cause n'ai ie peu choisir celui, à qui plus à propos appertint l'adresse de ce mien petit labeur, qu'à vostre grãdeur, soubs la cõduite de qui marche vne si saincte & glorieuse entreprinse: celui, di ie, qu'vn Laurier d'immortalité couronnera deuant Dieu, & toutes ses createures, pour s'estre dez son ieune aage, si diligẽment, & auec telle ardeur employé à l'extirpation de l'Heresie & chastiement dez reuoltez contre leur Roy & Prince naturel.

Permettez dõques, Prince genereux, permettez moy de prendre hardiesse de vous offrir ceste petite Histoire traduite d'vn Latin assez rude en langaige François non guere mieux poly, & qui ne pourra tesmoigner en moy, que d'vne bonne volonté, que Dieu m'a donnée, & lui prie me conseruer pour vous rendre toute ma vie quelque petite

tite partie du deuoir, auquel vous suis naturellement obligé, comme espere que ferai, d'außi bon cœur, qu'auec toute humilité baisant les mains de vostre grandeur, prie Dieu, Monseigneur, donner heureux succez à voz sainctes entreprinses, & à vous, accroißemẽt en toute felicité. En Tolose ce quinsiesme de Nouembre, Mil cinq cens Soixante huit.

Digitized by Google

P. AMADIS AVSCITAIN A MONSIEVR SORBIN R. DE S. FOY, ET PRESCHEVR ORDINAIRE DV Roy. Sonnet par Vers Acrostiches.

AV grand Pere emplumé docte & sçauant Mercure,
Royal Embaßadeur de la troupe des Dieux,
Nous conuient ma Musette vn Sorbin genereux,
Aueques mille voix paragonner ast'heure?
Veoit on en nostre temps, autre qui mieux procure,
Le salut des mortels vigilant, soucieux,
D'vn & d'autre costé la semence des Cieux
Saisonnant, pour donner à toute ame pasture
Or à il du bon Dieu telle perfection
Receu, qu'on le peut dire vn Astre sur la terre:
Bening, doux, fauorable, en sa vocation,
Iusqu'au Ciel esleué sur lequel iamais n'erre.
N'espargnons donc ma Lyre à tonner le bon bruit,
D'ARNAVLD SORBIN auquel, tousiours LA RAISON BRVID.

BONA SALVS INDVRAS.

Digitized by Google

I. A. D. L. F.

AV TRANSLATEVR DV PRESENT LIVRE.

APRES auoir bien veu le discours de ce Liure,
Qui doit apres ta mort te faire encore viure;
Ie fay comparaison de nostre saincte Foy
A la nef, qui sur mer iamais ne se tient coy:
Ains bien des flotz mutins lourdement tourmentée,
Sans auoir nul relasche est tousiours agitée.
Puis de ses flotz mutins, ie fay comparaison
Aux nouueaux insensez, qui sans nulle raison,
Enflez d'outrecuidence, & forcenez de rage
S'efforcent à la nef porter quelque domaige.
Aprez ce i'imagine en la nef vn Patron,
Qui par vn tel compas gouuerne l'auiron
Que d'autant plus la mer se rend impetueuse,
D'autant sur elle on voit la nef victorieuse.
Or ce Patron c'est Dieu, qui de la haut compasse
Tout ce qu'on sçauroit faire en ceste terre basse.
Et l'auiron c'est toy qui luy sers d'instrument
Contre ces flotz mutins t'opposant brauement,
Leur monstrant teste à teste, en quoy git leur erreur
Et les faisant trembler de crainte & de terreur.
Poursuy donc, Saincte Foy, & ne soit dict qu'en vain
Employes le talent, que Dieu t'a mis en main.
Ia la plus-part d'iceux recognoit son offence,
Se repend du passé & à s'amender pense,
Confessant clairement, qu'ils ont esté deceuz,
Et que Saincte Foy faict, qu'ils s'en sont apperceuz.

OV RIEN OV TOVT.



SONET DE IEAN DE CARDONNE DOCTEVR EZ DROICTS.

* *
*

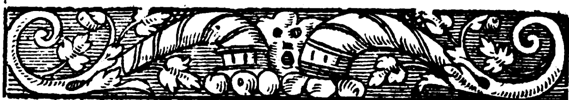
TOVT cella, que commet la secte Geneuoise,
L'Heretique Albigeois auoit plus tôt commis,
Soit murdre, soit larcin, soit trahison d'amis,
Dol, opiniatrise, impieté, & noise.

Le Comte de Montfort par l'armée Françoise
A été le domteur de l'Albigeois soubzmis:
Ton Henry de Valois moissonneur d'ennemis,
(O Sorbin) domtera l'Heresie Gauloise.

Ton liure lui apprend, que Montfort enuoié
Chatia par le feu l'Albigeois deuoié,
Et le rend vn Mont Fort de l'Eglise Romaine.

Par les mémes moiens, que l'Albigeois mutin
Finist, il punira le Caluiniste, à fin
Qu'vn méme vice soit puni de méme peine.

Digitized by Google



RESPONCE DE L'AVTHEVR AVX SVSDICTZ.




I i'auoi le moien de remuer ma plume,
Comme tu as Cardonne, & comme vous aussi
La Fargue & Amadis, ie répondroi ici,
Plus haut que le marteau n'entonne sur l'Enclume
A voz espritz gaillards: chantant à l'Vniuers
Le doux de voz escritz: mais ma Muse petite
Qui ne sçait voler haut, telle entreprinse quitte
Pour n'enlaidir vostre Or du laid Plomb de ses vers.

PLVS BIEN QVE RIEN.



Digitized by Google

HISTOIRE DES ALBIGEOIS, ET GESTES DE NOble Simon de Monfort: descripte par Frere Pierre des Valées Sernay, Moine de l'Ordre de Cysteaux: randue de Latin en François, par M. Arnauld Sorbin Prestre de Montech & Predicateur du Roy.



PROLOGVE, OV EPISTRE LIMINERE. A Tressainct & Tresheureux Pere, Innocent troisiesme, Euesque Souuerain de l'Eglise Vniuersele, Frere Pierre Moine des Valées Sernay son hũble (biẽ que indigne) seruiteur: baise, non seulement les pieds, mais bien encores, les traces d'iceux.



DIEV soit benist, le Seigneur des forces ou batailles, qui en nos derniers iours (Pere Tressaint) cooperante vostre solicitude, non paresseuse, a ostée l'Eglise ia desia entre les ondes des Heretiques (qui la poursuiuoient aux parties Prouuençalles comme prochaine du naufrage) par la main de ses Ministres, de la bouche des Lyons, misericordieusement & de la main des bestes. Mais afin qu'vn acte si glorieux & memorable, ne puisse venir en oubli par les succeßiues euolutions des temps: ains que les merueilles de nostre Dieu soient cogneues: I'ay voulu offrir à vostre sanctißime Paternité, l'ordre du faict, en telle quelle forme descript: la sup-

pliant tres-humblement ne voloir imputer à presomption, si vn enfant rustique, a osé mettre la main à chose si forte, & porter faiz excedant ses vertus: Car mon intention a esté & ma seule occasion d'escrire, à fin que les gens connoissent les œuures merueilleuses de Dieu, veu mesmes que ne me suis estudié, ainsi qu'appert par ma maniere de dire, à orner mon Liure de superfluz ornemens de parolles: mais seullement me suis estudié d'exprimer simplement, la simple verité. Que vostre digne Saincteté tienne pour certain donc, que bien que n'aye eu le moyen d'escrire par ordre toutes choses aduenues en ce faict, qu'aumoins les choses qu'ai escriptes, ne'n ayãt rien escript que ne aye veu de mes yeux, ou apprins des personnes de grande authorité & dignes de tresplaine foy, sont fidelement & veritablement escriptes. En la premiere partie, donc, de ceste œuure, ie touche briefuement des sectes des Heretiques: Et comme nos Prouençaux ont esté infectez des les temps passez de ladrerie d'infidelité: &, apres cé, comme les susdicts Heretiques ont esté admonestez par les predicateurs de la parolle de Dieu & ministres de vostre Saincteté: afin qu'ils retournassent (preuaricateurs) au cœur de l'Eglise. En apres, de l'aduenement des croisez, prinses des chasteaux & autres choses appartenantes au progrez du negoce de la Foy, que ie represente par ordre le moins mal qu'il m'est possible. D'ou faut que sçache le Lecteur, qu'en plusieurs lieux de ceste œuure les Tolosains & autres Heretiques des autres Citez & Chasteaux, & protecteurs d'iceux, s'appellent generallement Albigeois: pourautant que les autres nations se sont accoustumées à nommer les Heretiques Prouuẽçaux de tel nom, & afin que le Lecteur puisse plus aiseemẽt trouuer le cõtenu en ce Liures, sçache que selõ les diuerses successiõs du negoce de la foy & progrez d'iceux, toute ceste œuure est dressée ꝑ diuerses distinctiõs ou chapitres.

CY COMMENCE L'HISTOIRE DES ALBIGEOIS.

De la Legation de Frere Pierre de Chasteauneuf & de Frere Rodolphe de l'ordre de Cisteaux, en la prouince de Narbonne.

CHAP. I.



N la Prouince Narbonnoise, ou quelque fois la Foy auoit fleuri, l'ennemi de la Foy commença à sursemer l'iuraye. Le Philosophe y a folié, prophanant les Sacremens, vraie saueur & sagesse de Dieu, & celui qui au parauãt trompoit est rendu nouice à la Pieté, vague & diuagant par l'erreur sans voye, faict sans chemin & non au chemin. Deux Moines de Cisteaux alumez du zele de la Foi, Frere Pierre de Chasteauneuf & Frere Rodolphe, par authorité du Pape constituez Legatz, contre la peste d'Infidelité banissans toute negligence & vsans officieusement de la Legation à eux cõmise, sont entrez en la Ville de Tolose & ont agressee celle d'ou principalement est issu le venin empoisonnant les peuples, & par ce moien, les faisant defaillir de la cognoissance de Iesuchrist, de la vraye splendeur, de la deifique charité, la racine d'amertume germãt en haut, auoit

Digitized by Google

plus profondement conualeu aux cœurs des hommes: qui ne se peut sans grãde difficulté desraciner. Souuant & beaucoup a esté suadé aux Tolosains, d'abiurer les Heresies & bãnir les Heretiques: Suadé leur a esté souuent, mais iamais persuadé: tant estoient amorçez à la mort, ceux qui s'estoient separez de la vie, affectez & infectez d'vne autre sagesse terrienne & diabolique & vuide de celle sagesse qu'est d'en-haut, suasible, consentant aux bons.

Finalement, ces deux Oliues & ces deux Chandeliers reluisans deuant Dieu, imprimans aux serfs vne craincte seruile, les menassant d'vne desperatiõ des choses, du desdain des Princes & des Loix, leur persuaderent l'abiuration des Heretiques & chassement d'iceux: Et ainsin ils craignirent plus d'offencer pour crainte de la peine que, cõme dit le Poete, pour l'amour de la vertu: Ce qu'ils ont monstré par indices notoires & manifestes: car soubdain faicts periures, endurãs les rechoir de leur misere, à belle mi nuit cacherent leurs Heretiques preschans en leurs Conuenticules, Helas! combien est difficile d'estre distraict de la coustume. Ceste Tolose, mais toute Dolose des sa premiere fondatiõ, ainsin qu'on afferme, peu souuent, ou iamais n'a esté nette d'este peste ou detestable pestilence, d'este Heretique prauité, espandue successiuement par le venin d'infidelité superstitieuse des peres aux enfans.

Ainsin ont faict les Luteriẽs, Caluinistes & Anabaptistes.

A ceste cause, en vltion d'vn si grand crime elle tesmoigne auoir iustement endurées les mains de l'vlteur (qu'est Dieu) mesmes la ruine de la depopulation, iusques à voir le milieu de la cité descouuert,

par le

par le laborage que les socz y auoient faict, par successon de temps, iustement punie de ses iniquitez : voire vn de ses heroiques Rois, qui, quelque temps, regnoit en icelle, nommé Alaric, infecté d'este antique peruicacité, feut redigé en extreme hõte, pendu en vn gibet aux portes de ladicte Cité de Tolose.

C'est le grain & naturel germe de Viperes de ladicte Cité de Tolose, non encor en ma saison distraicte d'icelle impieté : ains qui ayant en soy endurée vne heretique nature & vne Heresie naturelle, chassé par la fourche digne vltiõ de tels crimes, encor a soif de simboliser à ses peres, ou, comme lon dit vulgairement, patriser, cupide de degenerer, vagabonde: la vicinité de qui, comme l'vlcere d'vn, rend les autres exulcerez, & la gratele d'vn porc cõtamine le troupeau : les Villes, Chasteaux & Bourgades des enuirons, par les antes, croissantes de telle infidelité, ont esté merueilleusement infectez: voire les Barons & la pluspart de la Noblesse, de toute presque la Prouuence, ont esté renduz protecteurs des Heretiques, recelateurs d'iceux, les aimoient & defendoient plus ardemment, que du deuoir, contre l'Eglise Catholique (A la mienne volonté qu'en ce miserable temps vne grande partie de la Noblesse ne feut retõbée en ce desastré mal heur, cõme à nostre grand regret nous sommes contraints de confesser que plusieurs sont tombez, ou estans Heretiques les aucuns & les autres simples politiques, non moins dangereux que les premiers)

Note Noblesse de frãce.

Des opinions Heretiques des Albigeois.

CHAP. II.


T pour autant que l'oportunité s'offre, ie me suis deliberé de reduire en brief stile & clairement, les Heresies Albigeoises & sectes d'iceux Heretiques.

Premieremẽt est asçauoir que, les heretiques cõstituoiẽt deux Createurs, des choses inuisibles l'vn, qu'ils appelloient Dieu benin, & l'autre des visibles qu'ils nommoient Dieu malin: ils attribuoient le Nouueau Testament au Dieu benin: & l'Ancien, qu'ils repudioiẽt du tout au malin, excepté certaines authoritez inserées au Nouueau Testament, qu'ils estimoient, pour la reuerẽce du Nouueau Testament, deuoir estre receues. Ils affermoient l'Autheur de l'Ancien Testament menteur, pourautant qu'aiant dict au premier homme, en quelque heure que tu mãgeras du bois de science de bien & de mal tu mourras, en ayant mangé ils ne moureurent pas pourtant, bien toutesfois qu'apres le goust de la pomme prohibée ils ayent estez subiectz à la misere de la mort. Ils appelloient le Dieu de l'Ancien Testament meurtrier, pour auoir bruslé les Sodomites & Gomorrhées: & effacé le monde par les eaux du Deluge, & d'abondant pour auoir submergé Pharaon & les Egiptiens en la mer. Ils affermoient que tous les Peres de l'Ancien Testament estoient damnez; & que sainct Iean Baptiste estoit vn des plus grands Demons. Ils disoient aussi que ce Christ la qui estoit né en Bethleem terestre & visible, & crucifié en Hierusalẽ, feut mauuais, & que Marie Magdaleine estoit sa concubine, & quelle feut la femme attrapée en adultere, de laquelle se dit en l'Euãgile.

Le

Le bon Christ, comme ils disoient, ne mengea ni beut iamais, ni print vrai chair, ni feut iamais en ce monde sinon spirituellement au corps de Paul. A ceste cause, nous auons dict en Bethleem terrestre & inuisible, pourautant que les Heretiques faignoient estre vne autre nouuelle & inuisible Bethleem, & en icelle terre, selon aucũs des Heretiques, le bon Christ auoir esté né & crucifié. D'abondant les Heretiques disoient le bon Dieu auoir eu deux femmes, Colla & Collıba, & d'icelles auoir procréé enfans & filles.

Voici la spirituelle presence des Caluinistes.

D'autres Heretiques estoient qui disoient estre vn Createur, mais icelluy auoir eu deux enfans l'vn Christ & le diable l'autre. Ceux ci disoiẽt aussi toutes createures auoir esté bonnes, mais toutes auoir esté corrõpues par les filles dõt est faict mention en l'Apocalipse. Tous ceux-ci membres d'Anthechrist premiers naiz de Satan, semence meschante, enfans vicieux parlans mensonges, en hipochrisie & seduisans les cœurs des simples, & qui auoient desia infectée presque toute la Prouince Narbonnoise du venin de leur infidelité, disoient toute l'Eglise Romaine estre vne spelonque de larrons: & qu'elle estoit la paillarde dõt se lit en l'Apocalipse. Ils arrachoient tellement les Sacremens de l'Eglise Catholique, qu'ils affermoient l'eau du sacré Baptesme ne differer en rien de l'eau Fluuialle, l'Hostie du sacré & sainct Corps de Iesuchrist, publiquemẽt ils dogmatisoient ne differer en rien du pain lay & commun: instillans ces blasphemes aux oreiles des simples: que si le corps de Iesuchrist contenoit en

En ceci simbolisent les Caluinistes les albigeois Mesme Bulinger sur l'apocalipse.

Et Caluin tient le Baptesme n'estre qu'vn signe de la remissiõ des pechez.

Doctrine des Caluinistes touchãt la Cene.

Digitized by Google

Similitude digne d'vn Caluiniste.

soi la grãdeur des monts Alpes, il eust esté desia cõsommé & anichilé par ceux qui l'eussent mangé. Ils estimoient aussi la Confirmation & Cõfession friuoles & du tout vaines, le sacré Mariage lubrique: tenoient aussi, nul ne pouuoir estre sauué en Iesuchrist engendrãt enfans & filles, se defiãs aussi de la Ressurrection de la Chair, ils faignoient certaines & non ouyes inuentions, disans, nos ames estre ces sprits qui par l'apostasie de superbe precipitez du Ciel, ont laissez leurs corps glorifiez en l'air.

Et icelles ames apres, quelle quelle feut la successiue, septenaire inhabitatiõ des corps terrestres, cõme alors de nouueau paracheuée la penitence, retnoiẽt s'en retourner aux corps premiers & delaissez.

Et est à sçauoir, qu'aucũs d'entre les Heretiques estoient appellez parfaicts ou bons hõmes, & d'autres estoient appelez croians, qui estoiẽt aussi dicts parfaicts portans habit noir: ils se disoient faucement chastes, detestoient le manger de chair, œufs & fromaige. Ils vouloient estre veus non mensongers, bien qu'ils mentissent ordinairement, parlans de Dieu: Ils disoient aussi qu'il n'y auoit raison aucune par laquelle on deust iurer. D'entre les Heretiques ceux estoient appellez fidelles (ou croyans) qui viuãs malheureusemẽt, biẽ qu'ils n'eussent moyẽ d'atteindre la perfectiõ des bõs hommes susdits, toutesfois esperoiẽt qu'ils seroient sauuez en leur foi. Ils estoient pour vrai diuisez en leur maniere de viure, mais pourtant vniz en foy & infidelité. Ceux qui estoient appellez fidelles (ou croyans) estoient adonnez à vsures, rapines, homicides & tous actes

Voici les fidelles à la moderne & leur belle cõscience.

illicites

illicites de la chair, periures & toutes peruersitez. Et ceux ci pour certain offensoient plus seurement, & effreneement que les autres, pourautant qu'ils croient qu'ils seroient sauuez sans restitution des biens rauiz & sans confesion, pourueu qu'ils peussent auant la mort, recepuoir l'impositió des mains de leurs maistres. De leurs parfaicts Heretiques auoient-ils leurs Magistrats, qu'ils appellẽt Diacres & Euesques, sans l'imposition des mains desquels, aucun, des croians d'entr'eux mortel, n'espere pouuoir estre sauué: mais s'ils imposoient les mains a aucun mourant, tant meschant feut-il, pourueu qu'il peut dire Nostre Pere &c. Ils l'estimoient tellement & cõsolé & sauué, selon leur commune opinion, que sans aucune satisfaction, ou autre remede, ils le pensoient voler au Ciel: d'ou est sorti le ridicule qu'auons ouy sur ce propos: & nous a semblé bon le refercher, c'est que certain croiant, d'entre les Heretiques, au souuerain article de la mort aiant receue la consolation de son maistre (ou Ministre à parler selon la saison nostre) ne peut dire le Pater, suiuant la reigle de leur religion, & ainsin mourut: Son consolateur n'en sçauoit que dire de luy: car il sembloit sauué par l'imposition des mains, & damné, pour n'auoir dicte l'Oraison Dominicale. Quoi d'abondant? quelques Heretiques, demanderent sur ceci l'aduis d'vn certain Gendarme, nommé Bertrand de Saissac, pour sentir de lui, quelle opinion ils deuoient auoir dudict trespasé: Mais le Gendarme leur donna vn tel conseil & vne telle responce. De ce trespasé icy nous soustiendrons, & dirons, *De fol Iuge briene sentence.*

C qu'il

Compte. qu'il est sauué: & tous les autres s'ils ne disent le Pater, nous iugeons deuoir estre damnez.

Autre compte ridicule Autre Compte ridicule. Certain fidelle à la mort legua aux Heretiques quinze liures, & commanda à son fils leur bailler ladicte somme: laquelle recherchans de l'enfant apres la mort du pere, le fils leur respondit: ie veux que me disiez plustost en quel estat est mon pere. Quoi? dirent ils, faut que tu sçaches certainement qu'il est ia sauué, & ia constitué és Cieux. Ausquels il respõdit, soubsriant, i'en rens graces à Dieu & à vous, mais despuis, donques, que

Heresie plus que ridicule mon pere est en gloire, son ame n'a plus besoin d'ausmosnes: & d'abondant ie vous sçai si benins que ne reuoquerez mon pere de la gloire: sçachez, donques, que vous ne raporterez point de pecune de moi. Ie n'ai pas creu estre deu taiser, qu'aussi certains Heretiques disoient nul ne pouuoir commettre peché, du nombril en bas. Ils estimoiẽt les Images qu'on fait pour les Eglises, estre Idoles, & disoient les Cloches des Eglises, estre les Trompetes

Opiniõ Caluinesque. du Diable (& les Caluinistes au-iourd'hui les nomment Tabourins du Pape, & le Pape Ante-Christ fils du Diable, d'ou s'ensuit, selon leur dire, le mesme auec les Albigeois) Ils disoient, d'abondant, que l'homme n'offense pas plus de dormir auec sa mere, ou auec sa seur, qu'auec quelconques autre femme. Ils disoiẽt aussi, entre leurs souueraines fadeses, que si aucun des parfaictz, qu'ils appelloient, pechoit mortellement, pour auoir mangé le moins du monde de chair, œufs, ou fromaige, que ceux qui, à l'article de la mort estoient cõsolez par eux, en perdoiẽt

leur

Digitized by Google

leur esprit, voire desia sauuez, pour le peché de leur consolateur, tomboient du Ciel & les falloit derechef tous reconcilier.

Resuerie grãde & nõ ouye.

De la Secte des Vuauldois.

CHAP. III.



IL y auoit, d'abondant, d'autres Heretiques qui estoient nommez Vuauldois d'vn certain Lyonnois, nommé Vualdois, de ceux-ci, aucuns estoient mauuais, mais à comparaison des autres, de beaucoup moins peruers: Car ils estoiẽt d'acord quãt & nous, en beaucoup de choses: mais ils estoient discordans (afin que i'obmete plusieurs choses de leur infidelité) en quatre choses principalemẽt, esquelles cõsistoit leur erreur. Au porter des sandales aux pieds, à la mode des Apostres: & en ce qu'ils disoient n'estre aucunement permis de iurer, ou tuer, en ce d'abondant qu'ils affermoient vn chacun d'eux à la necessité, pourueu qu'il portat ses sandales, sans estre prouueu d'aucun Euesque aux sacrez Ordres, pouuoir consacrer le Cors de Iesu-Christ. Vous suffise, donc, que i'aye colligé ces choses briefuement des Sectes des Heretiques.

L'authorité du Magistrat n'est prisee.

De la façon de receuoir les Heretiques sortans de la foi & entrans à la Secte des Albigeois, non differente de la maniere que tiennent les Caluinistes, d'abiurer la foi Catholique, & iurer leur impieté.

CHAP. IIII.

Digitized by Google



VANT quelqu'vn se rend aux Heretiques, celui qui le reçoit lui dit: mō ami, si tu veux estre des nostres il te faut renoncer à toute la foi que tient l'Eglise Romaine. Et l'interrogé respond. I'y renonce. Reçoi dōques (dit le Ministre) le sainct Esprit, des bōs hommes. Et alors il lui souffle sept fois en la bouche. Et derechef lui dit, renonces tu à la Croix que le Prestre t'a faicte à tō Baptesme, à l'estomac, sur les espaules & sur la teste auec du Chresme & huile? & l'autre respond, oui ie y renonce. Crois tu qu'est' eau Baptismale t'euure à salut? Nō, respond-il. Renonces tu au Voile que le Prestre t'a posé sur la teste au Baptesme? Oui i'y renonce. Ainsin il reçoit le Baptesme des Heretiques, & denie le Baptesme de l'Eglise. Alors tous lui posent les mains sur la teste, le baisent & vestent d'vne robe noire, & dés l'heure est comme vn d'eux.

Ce que les Albigeois disoient bons hōmes, ceux ci disēt enfās de Dieu

Comme & quand, les premiers Predicateurs Catholiques veindrent en la Prouince Narbonnoise cōtre les Heretiques.

CHAP. V.



'ANNEE du Verbe incarné 1206 l'Euesque appellé Dieone ou Didaque, hōme de grād nō & digne d'estre grādemēt loué: s'en alla en Court de Romme, desirant d'vn souuerain desir, de resigner son Eueschć pour mieux auoir le moyen de se transporter aux Payens, pour leur

leur prescher l'Euangile: mais le Seigneur Pape Innocent ne voleut aquiescer au desir du sainct homme: ains lui commanda de s'en retorner à son Siege. Il aduint, donques, comme il s'en retournoit de la Court estant à Montpellier, il trouua la honnorables hommes, Arnaud Abbé de Cisteaux, & Frere Pierre de Chasteauneuf, & Frere Rodolphe Moines de Cisteaux, Legats du Siege Apostolique; lui voulans par force resigner la Legatió: pour l'ennui qu'ils auoient, pour autát qu'ils auoiét peu, ou rien profité, en preschát les Heretiques Albigeois. Toutes les fois & quantes qu'ils vouloient prescher les Heretiques, iceux Heretiques leur obiectoient la tresmauuaise conuersation des Clercs: de maniere que, voulans corriger les abuz du Clergé comme Legats, il leur failloit cesser de la predication. Le susdict donques, Euesque, donna vn salutaire conseil contre telle perplexité: les admonestant & conseillant de toutes choses obmises, trauailler plus ardemment à la predication: à fin que procedans auec toute humilité, ils peussét fermer la bouche des malins: qu'à lexemple du maistre, ils feissent & preschassent: allassent à pié, sans Or, sans Argét: en toutes choses imitans la forme Apostolique.

Voi le mal des abus,

Et comme les Legats ne voulás receuoir tel cóseil, comme quelque nouueauté, respondirent que s'il y auoit quelqu'homme de marque, qu'ils le suiuroient volontiers. Quoi d'abondant? le bon homme plain de Dieu, s'offrit à cela, & soudain renuoia toute sa famille à l'Euesché Oxonien, ne se reseruát qu'vn seul cópaignon, c'est sainct Dominique, auec

les deux souuét nõmez moines P. c'est à dire, & Rodolphe, enfans de Mõpelier: mais l'Abé de Cisteaux, partie pourautãt q̃ peu de iours apres on deuoit tenir le Chapitre general dudit Ordre: & partie aussi pour la volõte qu'il auoit d'amener quelques Religieux ses coadiuteurs à l'execution de la charge à lui enioincte, s'achemina audict Chapitre.

Sortans, donques, ledict Euesque & les ci dessus nommez Moines, vindrent à vn certain Chasteau nommé Carmain ou ils trouuerẽt vn certain Hæresiarche nõmé Baldouin & Theodique fils de perdition & chaume d'eternel bruslement. Cestui ci natif François, estoit aucunement noble de race, & si auoit quelque fois esté Chanoine de Neuers, duquel, vn certain oncle Gendarme tres-mauuais, Heretique, aiant esté condamné d'Heresie deuant Octouian Cardinal & Legat du Siege Apostolique, au Concile de Pise: voiant qu'il ne pouuoit plus estre caché, se transporta aux parties Narbonnoises, ou il a esté fort aimé & reueré des Heretiques, partie pour ce qu'il sembloit estre plus aigu que les autres: & partie, aussi, pourautant qu'ils se glorifioient d'auoir vn de la France (ou se monstre la fontaine de Science & Religion) pour compaignon en incredulité & defenseur de leur impieté. Et n'est à obmettre que ledict Heretique, qui de parauant se soloit appeller Guillaume, se feit nommer Theodoric. Noz Predicateurs aiant disputé auec lesdits Baldouin, & Theodoric par huit iours, les mirent en la disgrace du peuple de Carmain par leurs salutaires admonitions: & eust volontiers

N'est pire cheuille que du bois mesme.

O pouure France, que tu degeneres ainsi n'vn Iacopin Caluiniste, nommé Chrestiẽ print le nom de sa Nonnain nõmée la Grande.

le peuple chassez lesdicts Heretiques d'entr'eux, sans la familiarité qu'ils auoient au Seigneur dudict Chasteau de Carmain, infecté du venin d'infidelité. Il me seroit prolixe de reciter au lõg, les parolles de ceste disputatiõ: toutesfois m'a semblé bon de ioindre, seulement, à ce propos cecy: c'est que l'Euesque aiant conduict Theodoric à plus bas de la conclusion, ledict Theodoric lui respondit, ie sçai bien, dit il, ie sçai bien souz quel esprit tu es, car tu es venu en l'esprit d'Helie: à qui respondit l'Euesque, & si ie suis venu en l'esprit d'Helie, tu es venu en l'esprit d'Ante-Christ. La finiz huit iours, ces hõmes venerables sortirent de Carmain & suiuiz du peuple enuiron d'vne lieue. Et eux à droict chemin poursuiuans, agresserent la Cité de Besiers, où par l'espace de quinse iours ils confondirent peu de gens qu'ils y trouuerent de Catholiques & d'Heretiques. Mais l'Euesque & Frere Rodolphe conseillerent à Frere Pierre de Chasteauneuf, de se retirer d'entr'eux pour quelque temps: car ils craignoiẽt qu'il ne feust tué pour l'inimitié que sur tous les Heretiques lui aportoient. Frere Pierre, donques, se separa de l'Euesque & de Rodolphe, pour quelque temps, & eux sortiz de Besiers, au pas heureux entrerent à Carcassonne: ou demeurans l'espace de huit iours, insistoient par predications. Aduint en ce temps la pres de Carcassonne, vn miracle indigne d'estre obmiz.

Le Seigneur de Carmain Heretique.

Les Heretiques moissonnoient le iour saint Iean Baptiste, qu'ils ne tenoient pour Prophete: ains le disoiẽt estre tres-malin. Comme, donques, ils moissonnoiẽt, vn d'eux, regardant sa main, veit la gerbe

Miracle grand ad-

venu le iour de la S. Iean pres de Carcassonne.

sanglante : il pensoit s'estre blessé la main, mais la voiât saine, s'escria à ses cõpaignons. Et quoi plus? chascun regardant ses gerbes les trouuoit toutes sanglantes, les mains conseruées sans offence. Le venerable Guidon, Abbé de l'Abbaye Sarnay, estoit en ce Pays, qui veit vne gerbe sanglante, comme lui mesmes m'a racompté.

Et par ce qu'il me seroit long à raconter par ordre, comme les hommes Apostoliques, c'est à dire nos Predicateurs, enuirõnoint par les Chasteaux, euangelisans par tout & disputans: à ceste cause, obmetãt ces choses la, venons aux choses principales. Vn certain iour veindrẽt les principaux Hæresiarches en vn certain Chasteau, du Diocese de Carcassonne, nõmé Montreal, pour, par-ensemble disputer auec les susdits: à ceste dispute reuint F. Pierre de Chasteauneuf, qui, ainsin qu'auons ci dessus dict, s'estoit, à Besiers, absenté de ses cõpaignons. A ceux qui disputoient furent baillez Iuges, d'entre ceux que les Heretiques appellent Croians, & feut estendue la dispute iusques à quinze iours, & le tout redigé en escript, & baillé aux Iuges, pour en donner sentence diffinitiue : mais voiãs lesdicts Iuges leurs Heretiques tres-manifestement surmontez, ils n'en voleurent point donner sentence: ni mesmes ne voleurẽt rendre les escritz que les nostres auoiẽt produitz, à fin que ne veinsent en public : & rendirent bien aux Heretiques les leurs. Ces choses ainsin passees, Frere Pierre de Chasteauneuf, laissant ses compainons, s'en alla en Prouuence auec intention, de extirper l'Heresie du Pays de Narbõne, par l'aide

de

de ceux qui auoient iurée la paix: Mais le Cõte Tolosain nommé Raimond ennemi de la paix, ne voleut aquiescer à icelle, iusques à ce que, tant par les guerres q̃ les Nobles de la Prouuẽce, lui feirẽt par l'industrie d'est homme de Dieu, F. Pierre de Chasteauneuf que par l'excõmuniemẽt qui auoit esté lasché contre ledict Conte, l'a force l'a contrainct de iurer ladicte paix : mais icelui qui auoit niée la foy, & estoit pire qu'vn infidele, ne deferant iamais au iurement, souuent iura & souuent feut periure: lequel l'homme de Dieu susdict F. Pierre auec grande vertu d'esprit, reprint, agressãt, sans peur, le tyrã, lui resistant à la face (comme sainct Pol dit de soy aiant reprins sainct Pierre) pour autant qu'il estoit reprehensible, voire grandement damnable, & l'hõme de grande constance & cõscience sincere, le cõfondoit iusques à lui reprocher qu'il estoit periure, comme de vrai il l'estoit.

Ici sont descrites les vie & meurs corrompues du Conte de Tolose.

CHAP. VI.


POVR CE, donques que la commodité s'est offerte, expliquons brieuement ici, quelque chose de l'incredulité dudit Conte. Premieremẽt faut dire que des son ieune aage il a esté amateur des Heretiques & les aiãt entretenuz en sa terre les a honnorez par tous moiens, d'ont s'est peu apperceuoir, voire iusques à

Digitized by Google

ce iour q̃, cõme lon afferme, qu'il les ameine, quãt & soi, en habit commun & vulgaire, pour n'estre conneuz, à fin que s'il lui conuient mourir, qu'au-moins il meure entre leurs mains: car il croioit que, tant feut il pecheur, pourueu qu'il moureut entre leurs mains, il seroit sauué, pouuant à l'article de la mort, obtenir leur impositiõ des mains. Il fasoit aussi porter quant & soi, le Nouueau Testament, à fin de pouuoir receuoir & l'vn & l'autre des mains desdicts Heretiques, & l'impsition des mains & le Nouueau Testament, car ils detestent l'Ancien Testament. Disent celui Seigneur qui a institué l'ancienne Loi estre mauuais: l'appellans traistre, pour l'espoliation d'Egipte, homicide, pour le Deluge & submersion des Egiptiens. Ils disent aussi, Moyse, Iosué, Daniel, auoir esté les Routiers de ce mauuais Dieu, & ses Ministres. Quelque iour, aussi, ledit Côte souuent nommé, dit aux Heretiques, à ce que nous auons sceu pour certain, qu'il vouloit faire nourrir son fils à Tolose entre les Heretiques, pour le faire instituer en leur foy, mais plustost infidelité. Il dit aussi quelque autre iour, qu'il voudroit donner cẽt marcs d'argẽt, qu'vn soldat qu'il auoit souuẽt inuité à sa religion, & qu'il faisoit souuent prescher, peut estre instruict en icelle.

Cõfiãce vaine au seul nouueau testament.

Outre ce, quant les Heretiques lui faisoient des dons, principalement des choses commestibles, il les faisoit diligemment garder, & ne permetoit qu'autre q̃ lui, & bien peu de ses plus familiers en vsassẽt. Souuent aussi, comme nous auons tres certainemẽt cogneu, il adoroit les Heretiques les genoux

flechiz

flechiz en terre, & demandoiẽt la benedictiõ d'eux & les baisoient. Quelque iour ledict Conte estoit en attãte de certains hommes qui deuoient venir à lui, n'estans point venuz, dit, il y appert biẽ que le Diable a faict ce monde, car rien ne nous succede à souhait.

D'abondant, le mesme Conte dit au venerable Euesque Tolosain, ainsi que i'ay ouy du mesme Euesque, que les Moines de Cisteaux ne pouuoient estre sauuez; pourautant qu'ils tenoient des ouailles qui commetoient luxure. O Heresie inouye! le Cõte dit aussi au mesme Euesque Tolosain, qu'il veint de nuit en son Palais pour ouyr la presche des Heretiques: d'ou est aisé à colliger que, souuent il les ouyoit de nuit. Le surnommé Conte estoit vn iour en vne certaine Eglise ou la Messe se celebroit, & auoit quant & soi vn badin, qui, suiuãt la coustume de tels plaisanteurs, se moquoit & des hommes & des bestes: & comme le Prestre celebroit la Messe & se tournoit au peuple, disant Dieu soit auec vous, le tresmechant Conte dit à son badin qu'il feit le semblabe, & se moquast du Prestre.

Outre ce, le Conte dit quelque fois, qu'il aimeroit plus estre semblable à vn certain Heretique qui estoit à Castres diocese d'Albigeois, hõme sans piez & sans mains, & habillé miserablement, que d'estre ou Roi, ou Empereur. Et qu'il ait tousiours entretenuz les Heretiques, on le peut peculierement colliger, en ce que il n'a iamais peu, par aucun Legat du Siege Apostolique, estre induit à chasser les Heretiques de sa terre, bien qu'il ait esté souuẽt par lesdits

Digitized by Google

Legatz cōtraint d'abiurer, l'heresie: & qui plus est, il mesprisoit tellement le sacremēt de Mariage que, toutesfois & quantes sa femme lui des-agreoit, la delaissant en prenoit vn'autre: à ceste cause auoit-il quatre femmes, desquelles les trois sont encores viuātes. Il eut la premiere, qu'estoit seur du Viconte de Besiers, qu'estoit, à nom, Beatrix: laquelle delaissee, il espousa la seur du Duc de Capre: & ceste-ci reiettée, espousa la seur du Roi d'Angleterre, Richard, qui lui estoit parente au troisiesme degré de Consanguinité: laquelle morte, il print aussi la seur du Roi d'Aragon, aussi sa Cousine au quatriesme degré. Et n'est à taiser qu'aiant sa premiere femme, souuent l'admonestoit de prendre l'habit de Religion: elle cognoissant son but, lui demanda si elle se deuoit faire de l'ordre de Cisteaux, lequel lui respōdit, que non, elle de rechef lui demanda si elle se deuoit faire de l'ordre de Fronteuraud, le Cōte respōdit, qu'il ne le vouloit pas. Et alorrs lui demanda sa volonté, & il lui manda que si elle voloit se rendre Heremite, il pouruoiroit à tout ce qui lui seroit necessaire, & a esté faict ainsin.

Diuorses de plusieurs pratiques entre les Caluinistes.

Il n'estoit pas du tout Caluiniste.

Il estoit vn certain & tres-que mauuais Heretique à Tolose, nommé Hugues Fabri, qui tomba quelque fois en telle rage, qu'il purgea son ventre pres d'vn Autel de certaine Eglise, & en mespris de Dieu torcha ses parties posterieures au poële de l'Autel. O crime non ouy! Le susdict Heretique dit quelqueiour, que quant le Prestre en la Messe receuoit le sacrement du Corps de Iesu-Christ, il en aualloit vn Diable en son corps: lesquelles choses aiant

Cestui ci deuoit estre Caluiniste.

Digitized by Google

ses aiant esté raportées au Conte par le venerable Abbé de Cisteaux, pour lors Abbé de Grandselue au terroir de Tolose, l'admonestant de punir celui qui auoit perpetré vn tel mechief, le Cōte lui respōdit qu'il ne puniroit pour cela son Citoyen. Les susdites abominations recita l'Abbé de Cisteaux, pour lors Archeuesque de Narbōne, à vingt Euesques ou enuirō, moi present, au Cōcile de Lauaur. Et a esté si lubrique ledict Conte, que nous sommes certiorez qu'il abusoit de sa seur en mespris de la religion Catholique. Des son enfance il cherchoit diligemment les Concubines de son pere, & couchoit volontiers quant & elles : à peine y auoit celle qui lui pleut, si premier n'auoit eu acointance auec son pere. D'ou souuët son pere, tant pour l'heresie, que pour ceste enormité, predisoit son exheredation. A ceste cause, il a touiour merueilleusement embrassez les Routiers, au moien desquels il despolloit les Eglises, destruisoit les Monasteres, & exheredoit tous les voisins qu'il pouuoit: & s'est toufiour ainsin porté membre du diable, enfant de perdition, premier nai de Satan, ennemi de la Croix & de l'Eglise, & ami des persecuteurs, deffenseurs des Heretiques, & depresion des Catholiques, celui ministre de prodition, abiurateur de la foy, plein de vices & vrai magazin de tous pechez. *Impunité mere des vices.*

Ledict Cōte iouoit vn certain iour aux Eschez auec quelque Chapelain, auquel dit en iouant, le Dieu de Moyse que tu crois ne te pourra pas aider à ce ieu, & y adiousta iamais ce Dieu la ne me soit en aide.

En vn autre temps, comme le Conte deuoit aller de Tolose cõtre certains ennemis siens, aux parties de Prouuence, la minuit se leuãt veint à la maison ou estoiẽt cõgregez les Heretiques Tolosains, & leur dit. Mes seigneurs & freres, vous sçauez cõbien diuers sont les euenemens des guerres, ie recõmande mon corps & mon ame entre voz mains, quoy, dit il emmena quant & soi deux Heretiques en habit vulgaire: à fin que si d'aduenture il lui cõuenoit mourir, qu'aumoins ce fut entre leurs mains. Quelque fois ce maudit Conte veint malade en Aragon, & comme il se porta beaucoup bien, il se feit faire vne Coche à Cheuaux, auec laquelle il se feit apporter à Tolose, & interrogé quelque iour, pourquoi detenu en sa griefue maladie il se feit si promptement apporter à Tolose. A quoi il respõdit, que c'estoit pour-autant qu'en la Terre, ou il estoit malade, n'auoit point de bons hommes, entre les mains desquels, dit il, i'eusse peu mourir: car les Heretiques estoient appelez de leurs fauteurs bons hõmes. Or nõ en ceci seulemẽt, ains en força autres signes & propos, ledit Conte se montroit Heretique, & si soloit souuent dire, ie sçai que ie serai exheredé pour l'amour de ces bons hommes, parlant des Heretiques, mais ie suis prest, non seulement à estre exheredé, ains endurer de bailler ma teste pour eux. Me suffize d'auoir dictes ces choses de l'incredulité & malice dudit miserable.

De l'aduenement

De l'aduenement des douze Abbez de l'Ordre de Cisteaux, de leur predication, retour, & trespas de Maistre Didaque Euesque Oxonitense, & des disputations d'iceux.

CHAP. VII.



RETOVRNONS à present, au propos, celebrée à Mõreal, la prenotée disputation, noz predicateurs estans encores à Montreal, semans de tous costez la parolle de Dieu & de salut, & cõme ils medioient leur pain de porte à porte, suruint venerable hõme l'Abé de Cisteaux Arnauld, des parties de France, aiant quant & soi douze Abez qui estoient hommes d'étiere Religion, de parfaicte sciẽce & sainte vie, hõmes d'incomparable sainteté, selon le tressacré nõbre des Apostres, car douze d'eux veindrent & treze auec l'Abé: preparez pour rẽdre raison à tout disputant d'icelle foy & esperance qui estoit en eux: & ceux-ci, auec plusieurs Moines qu'ils auoient amennez quant & soi, imitans toute humilité, selon le patrõ qui leur auoit esté monstré à la Montaigne: c'est à dire selon ce qu'ils auoient ouy de l'Euesque Oxoniense, marchoient tous à pié. Soudain dispersez au long, par l'Abé de Cisteaux, à chascun d'eux les propres bornes asignées: par lesquelles discourant, chascun trauaillant, insisteroit aux disputes & predications: l'Euesque Oxonien voleut retourner à son Euesché, partie pour pouruoir à sa maison, &

partie aufsi, pour eslargir de ses reuenuz les choses necessaires aux predicateurs de la Prouince Narbonoise. Comme donques il s'en alloit tendant vers Hespaigne, il veint à Pamies, au terroir Tolosain, Fulco Tolosain & Nauarre Euesque de Cozerans, auec plusieurs Abez, le veindrent trouuer: aiant la disputé auec les Vuauldois, iceux Vuauldois ont esté vaincuz tout à plat & confuz: & le peuple du Chasteau, principalement les pouures, partie plus grande fauoriserent les nostres.

La Foy se conserue ou retreuue entre les petiz.

Et celui aussi qui auoit esté constitué Iuge en la disputation, bien que fauorisast les Vuauldois, & qu'il feut grand audit Chasteau de Pamies, toutesfois renonça à l'Heretique prauité, & en la main de l'Euesque Oxonien s'offrit & soi & tout le sien: & desslors a impugnez realement tous les sectateurs de l'Heretique prauité.

A ceste disputation feut present le tres-mauuais traditor le Conte de Foix, ce cruel persecuteur & ennemi de l'Eglise de Iesu-Christ. Cestui ci auoit vne femme qui faisoit patente profession de la secte des Vuauldois, & deux seurs, desquelles l'vne faisoit profession de la secte des Vuauldois, & l'autre des sectes desloialles (c'est à dire) Albigeoises.

Voici variété de sectes en vne maison.

Celebreé donques la disputation susdite, au Palais dudit Conte: icelui Conte pratiqua & les vns & les autres predicateurs, & ceux des Vuauldois & les nostres. O saincte humilité! En apres l'Euesque Oxonien s'achemina vers son Eueschè, deliberé de reuenir pour acheuer le negoce de la Foi, en la Prouince Narbonnoise le plustost qu'il pourroit.

Les

Consommez donques, peu de iours en sadicte Eueschê, se disposant pour venir en, ses vieils iours, il est preuenu de mort, & dort fidelement: mais ce fut apres le decez du ci dessus nommé, & memorable Rodolphe, qui moureut en certaine Abaye de l'ordre de Cisteaux, qui se nomme Franche Vallée, pres sainct Egide. Ces deux luminaires donques soustraitz, c'est à dire l'Euesque d'Oxonie & F. Rodolphe, Guido Abé venerable des Vallées, Sarnay, diocese de Paris (qui quant & les autres Abbez, estoit venu en la Prouince de Narbonne, à cause de la predication, homme de famille noble, mais plus noble de science & de vertu, qui apres a esté faict Euesque de Carcassonne) a esté constitué premier entre les predicateurs: car le maistre Abé de Cisteaux, se transporta à certains autres endroicts, occupé en ce temps la à quelques grands affaires.

Discourans donques, les predicateurs saincts & conuaincăz apertement par disputations les Heretiques, & ne pouuant vaincre leur obstination & les conuertir: apres long temps, ne profitans rien ni par disputes, ni par predicatiōs (de mal-heur) s'en sont retournez aux parties d'Italie. Et n'est à obmettre, qu'aiant ledict Abé des Vallées, Sarnay, disputé auec le susdict Heresiarche Theodoric, & auec vn autre tresgrand nommé Bernard de Cimorre estimé le premier du diocese de Carcassonne, vn certain iour Theodoric conuaincu, & ne sçachant plus que dire dit à l'Abé, la paillarde (parlăt de l'Eglise Romaine) m'a longuement detenu, mais elle ne me detiendra plus.

Bien respondu aux obiections & en Heretique.

E Et

Vrai Caluiniste touchant le signe de la Croix.

Et d'abondant, est à noter qu'entrant ledict Abé en vn village, nommé Lauran au diocese de Carcassonne, pour la prescher la parole de Dieu: entrant audict village faisant le signe de la Croix, vn soldat du lieu Heretique, dit deuant tous, iamais ce signe la ne me soit en aide.

Du miracle de l'escrit de saint Dominique proposé aux Heretiques, & par eux mis, par trois fois, au feu sans estre bruslé.

CHAP. VIII.



ADVINT au mesme tés, qu'vn miracle a esté faict, qu'il nous a semblé digne d'estre inseré ici. Vn certain iour nos Predicateurs auoient disputé contre les Heretiques, mais vn des nostres nommé Dominique, qui auoit esté compaignon de l'Euesque d'Oxonie, redigea en escrit les authoritez qu'il auoit alleguées: & bailla le billet à vn certain Heretique, afin qu'il deliberat sur les obiections à lui faictes.

Celle nuit mesmes, dõques, auint qu'ẽtre les heretiques, asiz au pres du feu, celui à qui le billet auoit esté baillé, le produisit deuant tous: à qui ses compaignons persuaderent de le ietter au feu: à la charge que s'il brusloit, la foy, mais infidelité des Heretiques, seroit vraie, si non, fauce, & celle que les nostres

ſtres preſchoient, vraie & la confeſſeroient telle. Quoi plus ? à cela conſentent tous, le billet eſt mis au feu, ou aiant demeuré quelque eſpace, ſoudain ſauta du feu ſans eſtre bruſlé. Chaſcun d'entr'eux s'eſtōnāt du fait, le plus obſtiné de tous dit à ſes cōpaignōs, qu'on le remette au feu, & nous experimēterōs plus à plain, la verité: on l'y remet de rechef, & de rechef il reſſauta du feu ſans leſion, ce que voiant ce dur & tardif à croire, qu'il ſoit pour la troiſieme fois, dit il, reietté au feu, & alors ſans doubte nous cognoiſtrons l'yſſeue de la cauſe : le billet y eſt de rechef ietté, & pour la troiſieſme fois, mais ny alors le feu ne le peut endommager: ains ſortit entier reſſautant du feu: mais les Heretiques, bien qu'ils euſſent veuz tant de ſignes, ne vouleurent ſe conuertir à la foy: mais perſeuerans en leur malice prohiberēt treſ-eſtroitement qu'il n'i eut celui d'entr'eux, au recit duquel, tels miracles veinſſent à la notice des noſtres. Mais vn certain gendarme d'entr'eux, & qui conſentoit aucunemēt, quāt & nous, ne le voulut celer: ains le recita à pluſieurs. I'ai ouy dire au Religieux qui a baillée la ſuſdicte cedule eſcrite à l'Heretique, ceci auoir eſté faict à Montreal.

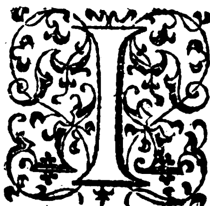
Du martyre de frere Pierre de Chaſteauneuf Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, & Legat du Pape.

CHAP. IX.

Digitized by Google

ES susdicts Predicateurs & leurs actes briefuement premis, venons, moienãt la grace de Dieu, au martyre du fort venerable Luiteur, F. Pierre de Chasteauneuf, ce que nous ne pensons pouuoir faire si authẽtiquement que du deuoir, sans coucher à nostre narration les lettres adressées par nostre S. Pere le Pape Innocent, à tous fideles de Iesu-Christ, qui contiennent plus à plain ledict martyre.

FORME DES LETTRES DE NOSTRE. S. PERE LE PAPE INNOCENT. III.

*NNOCENT Euesque, seruiteur des seruiteurs, à nos Aimez fils, Nobles hommes, Contes, Barons, & tous Gens-d'armes constituez par les Prouinces, Narbonnoise, d'Arelat, d'Ambrun, d'Aix & de Vienne, Salut & Apostolique benediction.*

NOVS auons ouye vne chose credule & digne de foy, & digne d'estre deduitte auec dueil & aux pleurs commũs de toute l'Eglise Catholique: C'est qu'estant enuoyé F. Pierre de Chasteauneuf Religieux & Prestre, homme de saincte memoire, homme, entre les deputez pour aller euangeliser la Paix & confirmer la foy au pays de Prouuence, certes vertueux en sa vie, en bruit & sciẽce excellẽt, aiãt louablemẽt profité au ministere à lui cõmis, & ne cessant encor de profiter

fiter, comme celui qui auoit plainement apris, en l'escole, ce qu'il deuoit enseigner, & auoit moien d'exhorter selon la doctrine, aiant fidele propos, auec pouuoir de repousser les cõtredisans, tousiours preparé pour rendre raison à celui qui l'en semondroit: homme, en la Foy, Catholique, docte en la Loy, & facõd en langaige. Le Diable a excité contre lui son ministre, le Conte de Tolose, Raimond, qui, pour beaucoup & grans excez commis contre Dieu & son Eglise, aiant encouru souuent la censure ecclesiastique, & souuent comme homme, tourne-peau, cault, lubrique & inconstant, absoulz pour vne simulée repentence, finalement ne pouuant contenir la malice qu'il auoit contre lui, pour-autant qu'en sa bouche n'estoit q̃ parolle de verité, pour faire vengeance aux nations, increpations aux peuples: & d'autant plus contre le Conte, qu'estoit digne d'increpation pour les plus grands crimes perpetrez, qui le rendoient reprehensible. Icelui Cõte apella à la Ville de Sainct Egide, tãt ledict frere Pierre que son Collegue deputez Legatz du sainct Siege Apostolique, leur promettant exhiber entiere satisfaction, sur tous les chefs dont il estoit poursuiuy: mais eux s'assemblans en la susdicte Ville, ores ledict Cõte, preferée la salutaire admonition, promettoit, comme facile & veritable, faire le contenu d'icelle, & ores comme trompeur & dur, recusant du tout de ce faire. Eux se voulans retirer de la Ville, il les menassa publiquemẽt de mort, leur disant que, ou qu'ils passassent, ou par terre, ou par eau, qu'il se prendroit garde en veillant à leur yssue. Et soudain compensant les dicts par l'effaict, destina ces complices aux embusches qui furent aduisees.

Comme, donques ni aux prieres de nostre fils aimé l'Abé de S. Egide: ni pour l'instance des Bourgeois & Consuls de

Digitized by Google

la Ville la fureur de sa raige ne peut estre appaisee : lesdicts Bourgeois & Consuls malgré le Conte, de ce beaucoup dolent, à l'aide de main armée les conduisirent pres le riuage du Rosne, ou ils reposerẽt, la nuit estãt prochaine. Certains satellites dudict Conte, à eux du tout incogneuz, cherchans comme l'effect monstra, à espandre leur sang, logeans quant & eux au l'endemain, de grand matin, la Messe, suiant la coustume, celebrée: comme les innocens gendarmes de Iesus-Christ se preparoient au passaige du fleuue, vn desdicts, esguisant sa lance, blessa ledict Pierre fondé sur l'inuiolable pierre, & peu en cest endroict aduisé, entre les costes par embas, lequel Pierre deuot, regardant l'indiscret blesseur, suiuant & l'exemple de Iesus-Christ, quant & S. Estienne, lui dit: Dieu te le perdoint (parole de pieté & patience) car ie te le pardonne: en apres ainsi transpersé du coup de lance, par l'esperance des choses celestes, a oublié l'acerbité de la playe à lui inferée, & mesmes prochain de sa mort, ne cessa nonobstãt d'ordonner quãt & ses compaignõs, celui qui promouuroit la foy & la paix, & apres plusieurs oraisons s'ẽdormit heureusement en Iesu-Christ. Lequel donc aiant espandu son sang pour la paix & la foy, si iustes causes qu'il n'y en a de plus iustes, il eut esté esclairant, comme nous croiõs, par miracles euidens, ou l'incredulité de ceux des semblables ausquels se lit en l'Euangile, que Iesus ne faisoit pas la beaucoup de miracles, pour leur incredulité, ne seroit en obstacle: le don de langue n'estant signe aux fideles, mais bien aux infideles: pourtant le Sauueur presenté à Herode, qui, tesmoing S. Luc, s'est grandement resiouy, l'aiant veu, pour autant qu'il esperoit quelque miracle deuoir estre faict par lui, il a desdaigné & de faire miracle & de rendre responce à celui qui l'interrogeoit, sçachant que l'incredulité des signes

S. Luc 23.

n'est

n'est pas induction à credulité, mais plustost à vanité, l'admiration le delectoit. Bien donc, que ceste meschãte & peruerse generation de Prouvençaux, ne soit digne que, si promptement, possible, qu'elle cherche, miracle de son martyre, lui soit donné: toutesfois nous croions auoir esté expedient que lui seul moureut pour elle, à fin qu'elle toute ne moureut, & qu'elle infectée de l'heretique prauité, par le sang de l'occiz interpellant, feut plus aiseement & mieux reuoquée de son erreur. C'est le vieil sacrifice de Iesus-Christ, c'est son sacrifice merueilleux, du Sauueur, que oresqu'il est estimé vaincu entre les siens, il soit plus fort victorieux en eux, de la mesme vertu dont mourant il a vaincu la mort, à fin que par ses seruiteurs surmontés, il face surmonter leurs vaincurs: car si le grain du forment n'est mort, il demeure seul: mais estant mort porte beaucoup de fruict, esperant donques, que de la mort de ce tresque fertile grain, est à prouenir ce grãd fruict en l'Eglise de Iesu-Christ, bien que pour certain, celui soit durement coupable & coupablement dur, de qui le couteau n'a point transpersee l'ame, ne nous d'esperãt iamais du tout, veu que si grande vtilité doit estre en son sang, que dez les commencemens aux enuirons de la susdicte Prouuence, pour laquelle il est monté en incorruption, & en faueur de laquelle il peut distribuer tant d'acroissement. A ceste cause, il nous a semblé bon d'admonester plus atentiuemẽt noz venerables freres Archeuesques & leurs Suffragans, les exhorter par le S. Esprit, leur estroictement commander en vertu de saincte obedience, que faisans conualoir plus abõdament la parolle de paix & de foy semée par lui: & pour expugner l'eretique impieté & confirmer la foy Caholique, extirper les vices & planter les vertuz, de la part de Dieu le Pere, Fils & sainct Esprit, incessamment, & in par vne estude de solidité S. Iean 12.

lidité s'opposans, aiant par authorité, aussi, dez benoists Apostres S. Pierre, S. Paul, à denoncer à tous, par leurs Dioceses pour excommuniez & anathematisez ledict meurtrier de ce seruiteur de Dieu, ensemble tous ceux à l'aide, conseil, ou faueur desquels, tel crime auroit esté perpetré, receptateurs ou defenseurs d'icelui: faisans obeyr entierement à cest interdict tous lieux, ausquels lui, ou aucuns d'iceux, paruiennent, voire eux presens: à son de cloches tous les Dimanches & festes, & extinction de chandelle, iusques à ce que, venans au Siege Apostolique, par satisfaction condigne, ils meritent d'estre absouz, innouans solemnellement ceste sentence & promettent à ceux qui seront allumez d'un zele la foy orthodoxe (ou droicte opinion) de venger le sang iuste qui de la terre ne cesset de crier au ciel, iusques à ce que pour confondre les subuertis & subuerseurs, descende, du ciel en terre, le Seigneur des vltions: Et à ceux, aussi, qui virilemment se sont ceinctz & armez contre ces pestilens, qui expugnent, par ensemble, la paix & verité, promettent de la part de Dieu & de son Vicaire, remission de leurs pechez, & tellement remise, qu'vn tel labeur leur serue pour satisfaction, sur les offences, pour lesquelles ils auoient offert à Dieu contrition de cueur & vraie confession de bouche: attendu que ces pestilans Prouuençaux ne brassent pas de rauir les nostres tant seullement: mais, bien, encor, de nous meurtrir, & n'ont tant seullemẽt (esguisé leur langue) pour perdre les ames, voire aussi estẽdent leurs mains à perdre les corps renduz, renuerseurs des ames & meurtriers des corps.

Et bien que cedict Conte, pour beaucoups & grands vices, qui seroiẽt longs à raconter par le menu, soit long temps a, desia, blessé du coteau d'Anathame: attandu que par certains indices on le presume coupable de la mort de ce sainct

homme

Digitized by Google

homme: non seulement pour l'auoir menacé publiquement de mort, & luy auoir preparées embusches: mais bien encor pourautant, qu'il a receu le meurtrier, & admis en sa grande familiarité, voire & recompansé de grans dons, à fin que nous taisions des presomptions qui restent, qui sont plus à plain notoires à plusieurs. A ceste cause voulons que lesdicts Archeuesques l'annoncent publiquement Anathematizé. Et veu que selon les sanctions des saincts, canoniques, la foy n'est à garder à celui qui ne la garde à Dieu, lui segregé de la communion des fidelles, & qui par ce moyen est plus à fouyr qu'à entretenir: entendons qu'ils annoncent que tout homme astrainct audict Conte, par iuremens de fidelité, societé, alliance, ou autres semblables, par authorité Apostolique est absouz de telles astrictiōs: & declarent estre permiz à tout homme Catholique, sauué le droict du seigneur principal, non seulement poursuiure la personne dudict Conte, mais aussi d'occuper & detenir sa terre: à fin que, par ce moien, celle qui a esté par son moyen vilainement blessée & maculée, soit par sa prudence durement repurgée: car c'est bien raison que, les mains de tous se bandēt contre celui de qui la main a esté contre tous. Que si telle vexation ne lui donne, encores, entendement, nous donnerōs ordre d'agrauer noz mains sur lui. Et si par aucun moyen il promet exhiber satisfaction, ores faudra il qu'il promette pour signe de repentence, de chasser par tous moyens à lui possibles, les sectateurs de l'heretique impieté, donnant ordre de se reconcilier à la souueraine Paix, veu que principalement pour la coulpe comise, & en l'vne & en l'autre, la censure ecclesiastique a esté proferée contre lui: bien que, si Dieu vouloit prandre garde à ses iniquitez, à peine pourroit il faire conuenable satisfaction, non seulement pour soi, mais

moins encor, pour la multitude qu'il a conduite aux lacz de damnation. Et pour-autant que selon la sentence de verité ceux ne sont à craindre qui tuent le corps, mais bien celui qui peut mettre le corps & l'ame en la gehenne. Nous nous confions & esperõs en celui, qui, pour tirer la crainte de mort d'entre ses fideles, estant mort, est resuscité le troisieme iour, que la mort du susdit homme de Dieu ne dõnera crainte à nostre venerable frere .N. Euesque de Cozerans, ni à nostre bien aimé fils A. Abé de Cisteaux Legats du S. Siege Apostolique, ni autres sectateurs de la vraiement persuasible foy: ains alumera leur amour, à fin que à l'exẽple d'icelui qui a achaptée la vie eternelle pour vne temporelle, ils n'aient point de crainte d'employer leurs ames pour Iesu-Christ en si glorieux combat.

Dont nous a semblé bon, de conseiller aux Archeuesques & Euesques, que, en admonestant le peuple, ils inculquẽt les prieres par preceptes, & les preceptes par prieres, à ce que, entendans, efficacement, aux salutaires admonitions, & commandemens d'iceux Legats, ils leurs assistent comme, par commun, gendarmes, en toutes choses: à cause dequoi, ils ont desiré telles iniunctions leur estre faictes: sçachans que la sentence qu'ils auront, non seulement promulgée contre les rebelles, mais, encor, contre les paresseux, nous commandions estre tenue pour ferme & inuiolablement obseruée. Sus donc gendarmes de Iesu-Christ, sus adextres nouices de la gendarmerie Chrestienne, que les generaux gemissemens de l'Eglise vous esmeuuent, & le deuot zele vous alume à reuencher vne si grande iniure faicte contre vostre Dieu. Souuenez vous que nostre Createur n'auoit pas besoin de nous, ores qu'il nous feit, bien que, n'aiant defaut de nostre seruice, comme si par iceli il estoit moins fasché en ses actions, & sa

Exortatiõ saincte.

sa toute puissance rendue moindre, destituée de nostre service. Toutesfois, en ceste derniere fin il nous eslargit occasion de lui seruir agreablemēt. Ainsin dōques, estant qu'apres la mort du iuste susdict, l'Eglise qui est en ces parties, ait esté dit, la foy estre euanouye, la paix perie, & la peste heretique & rage hostile, soient dictes auoir plus fort preualeu: de maniere que, si puissamment n'est secoureu, à la nouueauté de ceste tempeste, il semblera aduis, du tout, que la nef de l'Eglise doiue endurer naufrage.

Nous, donques, admonestons, plus attentiuement, & exhortons plus promptement, comme en l'article d'vne si grāde necessité, leur enioignons, auec confiance, en vertu de Iesu-Christ, leur pardonnons, en remission de tous pechez: à fin que, ne tardiez à preuenir & pacifier ces gens-la, en celui qui est Dieu de paix & de dilection, & qu'assez procuriez à entendre, & que, par tous moiens que Dieu vous reuellera, vous estudiez d'abolir l'heretique prauité & ses sectateurs: & ce plus seuerement que les Sarrazins, les impugnans à forte main, & bras estādus, d'autāt qu'ils sont pires qu'eux. Mesme le Conte surnommé, qui, comme aiant faict alliance auec la mort, ne repanse à rien: pour voir si la vexation lui baillera entendement, ou sa face remplie d'ignominie s'il cōmensera de rechercher le nō de Dieu, pour nous satisfaire & à l'Eglise, voire à Dieu: & ne vous desistiez d'induire sur lui le peix d'oppression, le presser, & à tous ses fauteurs, les chassans du Camp du Seigneur, & leur ostant les terres ausquelles, bannis les Heretiques, soient subrogez habitateurs les Catholiques, que, selon la discipline de nostre vraiment persuasible foy, seruent deuant Dieu en saincteté & iustice. Donné à Latran ce 10. de Mars, & de nostre Pontificat l'An xj.

Ces choses dictes de la mort du tressaint homme susdict, retournons à l'ordre de nostre narration.

Du voyage des venerables Peres Euesques, Tolosains & N. de Cozerans, en court de Rome, pour le negoce de l'Eglise, en la Prouince Narbonnoise, & de l'enuoy en icelle de maistre Milon Legat.

CHAP. X.



OYANT, donc, les Prelatz de la Prouince Narbonnoise, & aultres à qui le negoce de la foy, & de la paix touchoit, ces bons hommes, l'Euesque Oxonien, frere Pierre de Chasteauneuf, ensemble maistre Rodolphe, qui en ladicte terre auoient estez principaux predicateurs, & maistres, decedez: aduisant, d'abondant que leur predication auoit faict la plus-part de son cours, sans auoir beaucoup profité, voire du tout frustrez du fruict desiré: ils se deliberent d'en enuoyer la nouuelle aux pieds du Souuerain Pontife. Et à ceste cause, venerables hommes, Fulco Euesque Tolosain, & Nauarre Euesque de Cozerans, s'aprestent, s'en vont à Rome, supplier le Pape pour la paix de L'EGLISE, d'estandre sa main adiutrice, à la foy perissante, & comme du tout preste à naufrage, en la prouince Narbonnoise, de Beziez, & Bourdaloise. Adonc le Pape Innocent, qui pour deffendre la foy Catholique de toutes ses forces, preuenoit les necessitez, appliqua la main medicinale à vn si grand mal, enuoyant lettres

Diligence de bons Pasteurs.

tres sur c'est affaire generalles, & efficasses en France, comme plus aplain nous exprimerons cy dessoubz. Ce que oyant le Conte Tolosain, ouy, pour mieux dire, Dolosain: c'est à dire, les susdictz Euesques s'estre acheminez en Court de Rome, craignant, l'ayant iustement merité, d'estre puni, & voyāt ces faictz ne pouuoir passer sans punition, se prenant garde à soy, pour le futur, apres auoir enuoyez plusieurs à Rome, il y enuoya certains hommes execrables, & malings, l'Archeuesque D'aux, & Remond de Rabastens, (qui quelque fois auoit esté Euesque de Tolose, mais apres deposé pour l'exigence de ses merites) se conquerant à nostre S. Pere par ces ambassadeurs, de l'Abé de Cisteaux, vsant de legation, sur les negoces de la Foy: assurant que par ces menaces, il l'aigrissoit, asprement & plus que du deuoir: promettant aussi le Cōte, que si le Pape luy adressoit quelcun de son costé, qu'il s'acōmoderoit, en tout & par tout, à sa volōté: mais il disoit cela, non pour volonté qu'il eust de s'amander, aucunemeut: mais, seulement, pensant comme subtil & cault, que si nostre S. Pere luy enuoyoit quelque Cardinal de sa part, il auroit moyē de le tromper. Mais le tout puissant, qui est scrutateur des cœurs, & cognoissant les secretz d'iceux, n'a pas voulu la purité apostolique estre circōuenue, n'y la mauuaistié du Comte temeraire plus cachée, iuste & misericordieux, y a pourueu, iustement. Et à fin que nostre sainct Pere le Pape, satisfeit, au Conte, comme demandant iustement, & que la malice dudit Conte ne demeurast plus cachée,

Archeuesque d'Aux Hereretique & Ramond de Rabastēs deposé de l'Eueschē de Tolose.

enuoya aux parties de Prouence, vng de ses Clercz colateraux nommé Milon, homme de vie honeste, en science excellent, facund & discret, & qui, à-fin que briefuement nous reduisions ses vertus, na peu estre espouuanté par peur, ne moins rompu. Ce Conte oyant que maistre Milon venoit s'en est grandement resiouy, pensant souuent que ledict maistre Milõ s'accommoderoit en tout & par tout à sa volonté, & discourant par sa terre, commença à se glorifier & dire, à present ie suis bien: car iay vn Legat selon mon cœur, voire ie seray moymesme Legat, mais les choses lui succederẽt, à contrepoil, & tout contre sa voix, comme sera exprimé cy dessoubz.

Comme au susdict legat à esté adioint maistre Theodose, Chanoine Iaunense.

CHAP. XI.



VANT & ledict maistre Milon, a esté enuoyé, maistre Theodose chanoine Iaunense, pour luy assister souuent, & le secourir, à alexpedition du negoce de la foy. Ce Theodose homme de grande science, de constance admirable, dexcellente bonté, se porta tresque bien au negoce de Iesuchrist, mesme l'issue a monstré, comme nous donnerons ordre peu apres le notifier plus amplement, & fin dudict affaire, combien de perils & labeurs il a enduré, pour lequel auoit donné nostre sainct PERE commandement

mandement à Milon, d'ordonner de toutes choses, appartenantes, & principalement sur le faict du Côte Tolosain, selõ le cõseil de l'Abé de Cisteaux, qui sçauoit à plain, & l'estat du negoce, & les cauteles dudit Côte, à cause dequoy, le Pape auoit dit expressemẽt a maistre Milõ, l'Abé de Cisteaux, fera tout, & tu seras son organe: car le Conte de Tolose la pour suspect, & tu ne le seras pas. Descẽdant dõc maistre Theodose & lui en Frãce, trouuerent l'Abé de Cisteaux à Auxerre, maistre Milon, donc print cõseil de lui, sur certains & plusieurs articles, apartenans au negoce de la Foy, & Labé l'instruisant diligemment, luy bailla son conseil escript & seelé, & l'admonesta, d'abondant, auant aborder le Conte Tolosain, d'apeller les Arceuesques, Euesques, & aultres Prelatz, selon qu'il luy sembleroit estre expedient, pour en auoir leur aduis & conseil, & nomma audict Milon expressement certains Prelatz, au cõseil, desquelz, il debuoit adherer. Ces choses faictes, l'Abé de Cisteaux, & maistre Milon, s'acheminerẽt vers le Roy de France, Philippe, à villeneufue, au terroir de Sens, ou, suiui de plusieurs Barõs, ilz celebroiet vn solemnel colloque. La estoit le Duc de Bourgongne Odon, les Conte de Neuers, & de sainct Paul, & beaucoup daultres Nobles & puissans. Nostre sainct Pere enuoioit des lettres Spirituelles au Roy, l'admonestant & priant d'emploier secours oportun, ou par soimesme, ou par son enfant Loys, à l'Eglise periclitante en la prouince Narbõnoise, a quoy respondit le Roy, qu'il auoit en ses flancz deux grands & graues

Voi comme le diable au tẽps des heresies nourrit les querelles entre les Princes.

lyons, Othon, qui estoit nommé Empereur, & Iean, Roy d'Angleterre, qui trauailloient, de toute leur force, d'vn costé & dautre, au tronblemẽt de ce Royaume. A cause dequoi il ne vouloit sortir de France, n'y enuoier son enfant: mais luy sembloiẽt assez, pour le present, de permettre à ses Barons, d'aller troubler, en la prouuince Narbonnoise, les perturbateurs de la Paix, & de la Foy. Le souuerain Euesque, pour rẽdre le peuple plus prompt, à extirper l'heretique peste, auoit enuoyées lettres generalles, à tous Prelatz, Contes, & Barons, & à l'vniuersel peuple, constitué an Royaume de France: les admonestant efficassement, & exhortant à se haster, pour aller en la Prouince Narbonnoise, reuenger liniure du Crucifix, estans certains de la remission des pechez, eslargis de Dieu, par son vicaire, à tous ceux qui, alumez du zele de la vraiment persuasible foy, s'emploiroient à ceste œuure de pieté, pour ueu que fussent confez & repentans. Quoy plus? Ceste indulgence se publie en France, & vne grande multitude de fidelles s'arment du signe de la Croix.

Concile se celebre par le Legat, à Monteil, & est cité le Conte de Tolose, à Valence.

CHAP. XII.



ELEBRE à Villeneufue le colloque susdit, maistre Milõ Euesque & son collegue, M. Theodose, s'acheminerẽt en Brouẽce, & arriuans en vng certain Chasteau.

steau, nómé Móteil, appellarét beaucoup d'Archeuesques, d'esquelz venuz vers luy, s'informa diligément, de la maniere de proceder necessaire au negoce de la Foy, & de la paix, & principallement au fait du Cóte Tolosain, & voulut d'abódant, que chasque prelat lui donnat cóseil, sur chascun des points d'ont il auoit esté instruict, par l'Abbé de Cisteaux: Lesquels conseilz il vouloit estre escripts, & seelés, & à esté fait suiuát son cómandemét. Chose inouye & admirable, que tous les Conseilz, tant de l'Abbé de Cisteaux que des Prelatz, s'accorderent sans dissention aulcune. Ceci à esté faict du Seigneur, apres ce, maistre Milon enuoya au Conte de Tolose, mandement de venir à luy, au iour prescript, en la Cité de Valence: ce qu'il fist, & vint comme trompeur & cruel, lubrique & periure, & promist au Legat (bien qu'auec fraude) de faire en toutes choses sa volonté: mais le Legat, qui estoit hóme prudét, & subtil, vsant du conseil des Prelatz, voulut & commanda, audit Conte de luy bailler pour assurance de ses promesses, sept Chasteaux de la terre, quil tenoit en Prouence. Voulut, d'abondant, que les Consulz des Citez d'Auignon, Nimes, & ville sainct Egide iurassent, que si le Conte de Tolose presumoit de cótreuenir au commandement du Legat, qu'ilz ne seroient astrainctz à luy par lien de fidelité, ou d'allience, & que d'abondant la Conté de Venise tumberoit soubz le Commis de l'Eglise Romaine. Le Conte de Tolose, bien que dolant, contraint par la necessité, promist accomplir tous les commandemens du Legat: A cause de quoy il la eu en plus

mauuaise opiniõ q̃ de l'Abbé de Cisteaux, appellãt cestui-cy plus dur que l'autre, & tient on, auoir esté faict par la disposition de Dieu, que ou le Tyran esperoit trouuer remede, il y a trouué vltion, & fleau. Soubdain maistre Theodose homme plain de toute bonté, par le commandement du Legat, vint aux parties de Prouençe, pour receuoir les Chasteaux d'ou est parlé cy dessus, & iceulx occuper & munir, de la part de la saincte Eglise Romaine.

De la reconciliation du Conte de Tolose faicte en la ville Sainct Egide.

CHAP. XIII.



LES choses deuement acheuées, le Legat descendit à la ville saint Egide, pour la reconcilier le Conte Tolosain, & fut le moyẽ de la reconciliation tel. Le Cõte a esté amené au deuant les portes de l'Eglise sainct Egide, la presens plus de vingt Archeuesques, ou Euesques, à ces fins assemblés: & iurà sur le corps de IESVCHRIST, & Reliques des sainctz, exposees auec grande veneration deuant les portes de l'Eglise, & tenues en grande abõdance par les Prelats, qu'il obeiroit aux commandemens de la saincte Eglise Romaine. Quãt & quãt le Legat feit mettre vne Estole au col du Conte, & l'hapant par la, l'introduisit absoubz, en l'Eglise auec fouettades.

Maniere de reconciliatiõ notable.

Coustume qui estoit en vogue du tẽs de S. Augustin gardée encores.

Et n'est à taiser que comme ledit Conte s'introduisoit

duisoit, en l'Eglise sainct Egide, auec fouetades, il y eust telle presse qu'il ne luy fut possible de retourner par ou il estoit entré, ains luy fallut passer, tout nud, par la porte inferieure de l'Eglise, & par mesme moyen, deuant le Sepulchre du bien heureux martyr, Pierre de Chasteauneuf, qu'il auoit fait tuer. O iuste iugement de Dieu, qu'il a esté constraint d'exhiber reuerence à celuy trespasse, qu'il auoit mesprisé viuant! Et pense, estre aussi, à noter, qu'ores que le corps dudict martyr, qui estoit au Cloistre des moynes sainct Egide, ou auoit esté premier enseuely, se transportoit en l'Eglise, il a esté trouué si sain, & sans lesion comme s'il eust esté enseuely le mesme iour, & sortoit du corps du sainct & des accoustrements, vne vehemence d'odeur admirable.

Comme fainctement le Conte de Tolose se croisa: & la Croix estoit portée par les Catholiques sur l'estomac, contre les Heretiques.

CHAP. XIIII.



PRES toutes ces choses, le tres-cauteleux Conte de Tolose, demanda au Legat, craignant la face des croisez, qui deuoient venir de la France aux parties Narbõnoises, qu'il luy pleust, luy donner la Croix: à fin que par ce moyen, il preseruast sa terre de l'infestation des croisez: ce qu'il obtint, le Legat luy acquiesça, & dõna la Croix à deux de ses soldatz seulement. O

faulx, & infidele, ie dy, Conte Tolosain Croisé, qui print la Croix, non pour reuencher l'iniure faicte au Crucifix, mais pour pouuoir par temps, cacher son impieté. Ces choses ainsin passées, le Legat & maistre Theodose, s'en retournerent vers Lyon, pour estre au deuãt des Croisez, qui deuoient promptement arriuer, pour aller contre les heretiques Prouuençaux: Car par toute la France estoit diuulguée l'indulgence, que le Pape auoit donnée à ceux qui iroient contre les susdictz Heretiques: & à ceste cause plusieurs Nobles & ignobles s'armerent du signe de la Croix à la poitrine contre lesdictz Heretiques.

Ne faict on pas ainsi aujourd'huy.

Marquez donc en France, & prestz à marcher, tant de milliers de fidelles en France, ne restoit rien plus, sinon que le Dieu des armées, selon son accoustumée bonté, enuoiat plusieurs de ses Predicateurs qu'il leur auoit souuent destinez: Mais eux, perseuerans en leur peruesité & impieté, obstinez, à iniurier les vns, tuer les autres, à ceste cause, Dieu à enuoiez ses cruelz exercites, pour perdre les homicides.

9. Math. 22.

De l'armée & venue des Croisez, tant Nobles que Prelatz, de France, au pais d'Albigeois.

CHAP. XV.



'AN de l'incarnatiõ de nostre Seigneur, mil deux cens neuf, & du Pontificat d'Innocent troisiesme, l'an vnziesme, regnant en France Philippe: Roy des Francois: aux enuirõs

Digitized by Google

de la feste sainct Iean Baptiste, tous les Croisez partirent de diuers endroicts de la France, de mutuel aduis, & prouidente disposition s'assemblerent en la ville de Lyon, & entre ceulx qui furent la presens l'Archeuesque de Sens, l'Euesque de Clairmont, l'Euesque de Neuers, le Duc de Bourgongne, Oder Conte de Neuers, le Côte de sainct Paul, le Conte de Monfort, le Conte de Bar sur Seine, Giscar de Beaujeu, Gautier de Iuinac, Guido de Leuis, Lãbert de Thurero, & d'abondant, beaucoup de Nobles & puissans qui seroit long à racompter par le menu.

Comme le Conte de Tolose alla au deuant des Croisez.

CHAP. XVI.



VOIANT Remond Conte de Tolose, venir la multitude des Croisez, & craignant que ne lui enuahissent sa terre, côme celuy qui la côscience remordoit, pour les impietez commises: leur alla au deuant, & paruint iusques au pres de la Cité de Valance: mais ilz estoiét sortiz en main haulte. Les trouuant donc ledict Conte pres ladicte Cité, faignant la paix, leur promit fermement vn faux seruice, auec promesse de s'accomoder à la volonté de la saincte Eglise Romaine, & à la leur aussi, en assurãce de quoi, il dôna certains Chasteaux, pour garder sa promesse. Toutesfois ne voulut bailler n'i soy n'i son enfant, en hostaige. Quoy plus? L'ennemy de Iesu Christ s'associe auec les gendarmes siens, & passent oultre

Digitized by Google

par ensemble & à droict pas paruiennent en la Cité de Besiers.

De la mauuaise vie & des meurs corrompues des Citoiens de Besiers, contraires à Dieu, & à son Eglise, leurs gouuerneurs, tant spirituelz que Temporelz.

CHAP. XVII.



A Cité de Beziers estoit tresquenoble: mais toute infectée de l'Heretique impieté. Et n'estoient lesdictz Citoiens Heretiques tant seulement, mais encores rauisseurs, iniustes, adulteres, larrons tresmauuais, plains de tous genres de vices: & ne faut que soit ennuieux au Lecteur, si peculierement nous parlons de la malice desdictz Citoiens. Quelque nuit vn certain Prestre d'icelle Cité, s'en alloit entre Chien & Loup à l'Eglise, voulant celebrer les diuins misteres, & portant vng Calice en ses mains: certains habitans de Besiers, qui s'estoient embuschez, happans iceluy Prestre le batant grandement & lui aiant coupé vng bras, le blesserent tresgriefuement. Et prenans le Calice, en mespris du Corps & Sang de Iesu Christ, pisserent dedans. En vng autre temps les susdictz Citoiens, tresmauuais Traitres tuerent leur Vicôte de Besiers, Trincauel, dans l'Eglise de saincte Marie Magdaleine, située en ladicte Cité, & rompirent aussi les dents à leur Euesque, pourautāt qu'il s'essaioit à deffendre ledict Viconte de leurs mains.

Et que feroit plus vn Caluiniste?

Ainsi traictent les Heretiques leurs Seigneurs trop patiens.

Vn

VN certain Chanoine de Besiers, sortoit de la grande Eglise apres la messe, & oyant le bruit de ceux qui trauailloient aux fossez, s'informa que c'estoit, & luy fut respondu, par ceux qui estoient presens, que c'estoit le bruit des manouuriers: Car dirent ilz, nous munissons la Cité contre les François, qui viennent: desia apparoissoit la venue des Pelerins. Et cōme ilz parloient de la façon, vn certain viellard d'aage s'apparut, qui leur dit: vous munissez ceste Cité contre les Pelerins, mais qui d'en haut vous pourra munir? signifiant par cela, que Dieu les debuoit debeller. Ce qu'aiant ouy, ilz furent grandement esmeus, & comme ilz se vouloient ietter sur le viellart, soubdain s'euanouist, & ne fut iamais possible de le trouuer.

Comme la Cité de Besiers fut Campée.

CHAP. XVIII.



AVANT que les Croisez paruinsent à la Cité de Besiers, Noble Remond Roger, Vicomte d'icelle (Noble de race, neueu du Comte Tolosain, imitateur de l'impieté de son oncle (n'opprimoit en rien les heretiques) ains auoit promis fermement aux Citoiens de la Cité de Besiers, qu'il ne les laissoit en façon quelconque: ains que perseuerant iusques à la mort, il attendroit la venue des Soldats de Iesu-Christ. Mais cōme il entendit approcher les nostres, aiant oublié le pacte, ignorant l'alliance, s'enfouit à Carcassonne

amenant, quant & soi, plusieurs des Heretiques de Besiers. Paruenans, donques, les nostres à ladicte Cité, ils enuoierent deuant leur Euesque, nômé M. Regnaut de Montpelier, homme pour son aage, vie & science venerable, qui estoit allé au deuant des nostres: car les nostres disoient, qu'ils estoiét venus pour auoir les Heretiques: à ceste cause, manderent aux Catholiques de la Cité, s'il y en auoit quelques vns, de leur rendre entre les mains les Heretiques, que ledict Euesque auoit souuent admonestez, ouy mesme redigez en escript & qu'il leur pourroit nômer: que s'ils n'auoient moyen de ce faire, qu'aumoins ils sortissent de la Cité, laisans les Heretiques pour ne perir quant & eux. Ce qu'aiát souuent esté repeté ausdicts Citoyens, par leur Euesque, ne voulurent acquiescer: ains s'esleuans contre Dieu & l'Eglise, & aians faict alliáce & pacte auec la mort, esleurent plustost de mourir heretiquement, que viure Catholiquement. Premier donques, qu'aucun des nostres les expugnast en façon quelconque, aucuns d'eux sortirent de la Cité, & commencerent aigrement à fascher les nostres. Ce que voyát nostre exercite seruant, qui sont vulgairement appellez Ribaux (& croi que ce sont les aduenturiers) auec grande indignatió abordét les murailles de la Cité, pendant que les Gentils-hommes, à peine aduertiz du faict, s'armoient: & donans l'assaut, des l'heure (qu'est memorable à ouyr dire) prennent la Cité. Quoy plus? entrás la dedans tuerét tout, du plus petit iusqu'au plus grand, & meirét le feu à la Cité. Et feut la Cité de Besiers prinse le iour de la feste de S.

Heretique temerité.

Prinse de Besiers.

Marie

Marie Magdaleine. O iuste mesure pour la disposition du iour! attendu que, comme au commẽcemẽt de ce liure auons dict, ces Heretiques tenoient la Marie Magdaleine auoir esté la Concubine de Iesu-Christ: & d'abondant ils auoient tué leur Vicõte, & casse les dens à leur Euesque en vne sienne Eglise, qui estoit en la Cité de Besiers: à bon droict donques ils ont esté prins à la festiuité de celle, de qui ils auoient si contumelieusemẽt parlé, & de qui le temple auoit esté pollu par le sang de leur maistre, & iustement aussi ont esté tuez en ladicte Eglise le iour de la prinse de la Cité, iusques à sept mil des habitãs d'icelle. & est notablement à remarquer, que, comme la Cité de Hierusalem feut prinse & destruite l'An quarante deuxiesme apres la Passion de Iesu-Christ par Tite & Vespasian, ainsi la Cité de Besiers a esté prinse & destruite par les Frãçois l'An quarante-deuxiesme apres la mort de leur superieur Viconte. Et n'est aussi a obmettre, que ladicte Cité a esté souuent, & le mesme iour, & pour mesmes cause destruite. Elle a donques receu iuste retribution de son peché au iour de celle, en l'Eglise de qui si grand crime a esté perpetré.

Comme la Cité de Carcassonne fut campée, & expugnée par les Croisez.

CHAP. XIX.



LA Cité de besiers prinse & destruite, les nostres se proposerent d'aller le droit pas vers Carcassonne. car les Citoiens d'icele

estoient de mauuais Heretiques, & grandement pecheurs deuant Dieu. Or ceux qui habitoient ez Chasteaux d'entre Besiers & Carcassonne de peur du Camp s'en estoient fouis, laissant les Chasteaux vuides, & aucuns qui n'estoient nommés Heretiques se rendirent aux nostres Le Viconte, oiant que les nostres s'acheminoient vers Carcassonne pour la camper, amassa tout ce qu'il peut de Soldats; & s'y retirant quant & eux, s'apréta, pour la deffendre contre les nostres. Et n'est à taiser, que les habitans de Carcassonne, qui estoient infidelles, prindrent le Refectoir des Religieux, qui estoient Chanoines reguliers, ensemble le Cellier & les Estables, voire l'Eglise (qui est chose plus execrable) & les demolirent pour remparer leurs murailles. O conseil prophane! ô munition desmunie, digne d'estre destruite, pour autant qu'elle est faicte de la sacre & inuiolée munitiõ de la maison de Dieu! Les Maisons des rustiques demeurent en leur entier, & sans qu'on y touche, & les Maisons des seruiteurs de Dieu sont ruées bas?

Maçonnerie des Caluinistes.

LES nostres donques paruenus à la Cité, ficherent leurs Tentes aux enuirons, asseurans le Camp. Toutes choses disposées aux gendarmes, & troupes, pour ce iour & pour le suiuãt, s'abstindrent de batailler. La Cité de Carcassonne estoit posee au sommet d'vne montaigne, enuironnée de double Fauxbourg, & chascun d'eux entourné de muraille, & de fossez. A ceste cause ilz commencerent à guerroier le troisiesme iour esperans pouuoir prandre le premier Fauxbourg vn peu moins fort

que

que lautre, par assaut, & sans machines : ou ilz se ruerent impetueusement ce, pendant, les Euesques Abbez & tout le Clergé estoient congregez en vn lieu, auec grande deuotion inuocans l'asistance du sainct Esprit, & chantans l'Antienne *Veni sancte Spiritus*, & d'eslors, demandans le secours prochain, les nostres prindrent le premier Fauxbourg abandonné des ennemys. Et n'est à obmettre, que Simon, Noble Conte de Monfort, descendit premier d'entre les Soldats, dans le fossé, expugnant plus audacieusement que tous, ledit Fauxbourg : lequel prins, les nostres remplirent les fossés, & les mirent à niueau de terre. Les nostres donc, aiant veu combien facilemeut ilz auoient obtenu le premier Fauxbourg, penserent obtenir par assaut le second beaucoup plus fort & plus muni: si opposant ledit Vicõte & les siens se deffendoient si virilement, que les nostres furent contrains, pour les asiduz coups de pierres qu'ilz ietoient de la muraille, d'abandonner le fossé, dont s'estoient emparez : auquel conflit aduint, qu'vn de noz Soldatz, s'estant rompu la cuisse, demeura audit fossé, pour lequel retirer, n'i auoit celuy qui osast y entrer: à cause des asiduz coups de pierre, qu'on ietoit: mais le Conte de Mont fort, homme de toute bonté, se iettant dedans le fossé, secourut seulement d'vn sien porteur d'armes, deliura le Soldat: nõ sans poser sa vie en grand dãger. Ces choses faictes, les nostres, soudain, dresserent les machines qui se nomment Pierrieres, pour ruiner la muraille : laquelle, pour les getz de pierre de la machine quelque peu debilitée, en haut

Deuoir digne de bons Prelatz.

Hardiesse de Simon de Montfort, & bõté grãde.

Nõ de machine à demolir les murailles.

hault: Les nostres approcherent, non sans grande difficulté, vne charrette à quatre roues couuerte de peau de bœuf, & mirent des Pionniers la dessoutz, pour saper la muraille: mais les aduersaires iettans tresinstāment & bois, & pierres, à peu d'heure briserent iceluy chariot, sans pourtant nuire aux pionniers, qui se retiroient à la concauité ia faicte, ny iamais les retarder de saper. Quoy d'abondant? au lendemain de grand matin les murailles tumberent: les nostres entrans auec bruit, les ennemis se transporterent au plus haut de la Cité: mais aprés, ayant veu les nostres laisser ledit Fauxbourg, & se retirer au bas, soudain sortans de la Cité, chassans plusieurs des nostres, en aiāt tuez plusieurs pour la difficulté de l'issue, mirent le feu par tout le fauxbourg, & s'en fouirent derechef au haut de la Cité. Aduint en ceste campée vne chose, qui n'est digne d'estre obmise, ains d'estre tenue pour admirable. on disoit, qu'au Camp il y auoit enuiron cinquante mil hommes: mais les ennemis d'estruisirent tous les moulins des enuirons, de maniere que, les nostres ne pouuoient auoir du pain, que de bien peu de Villaiges, qui estoient aux enuirons: & toutesfois le pain y estoit si abondant, que chascun le voioit à vil pris. Les Heretiques disoiēt, que c'estoit l'Abbé de Cisteaux, qui auoit amené des Diables en figures d'hommes, pour autant qu'il sembloit aduis, que les nostres ne mangeoient pas.

Prouidence de Dieu grāde enuers ses loyaux Soldatz.

Cōme les Carcassonois se rendirent par composition aux Croisez.
CHAP. XX.

CES

ES Choses ainsin passées, les nostres eurent conseil, comme ilz debuoient prendre la Cité, se prenans garde, que d'i faire, cōme auoit esté fait à Besiers, ce seroit destruire la Cité, & cōsumer tous les biens d'icelle, & par ce moien, destituer celuy, à qui la garde du pais seroit baillée, du moien de pouuoir viure, & pouuoir tenir Soldats pour la garder. Adonq' au conseil des Barons à esté faicte la paix en ceste façon: il a esté ordonné, qu'ilz sortiroient tous nuds, & que le Viconte seroit baillé en seure garde: tous les biens duquel demeureroient à celuy Seigneur futur de ladicte terre pour la necessité susdicte, & à esté fait ainsin. Ilz sont donques sortis tous nuds n'apportans rien hors mis les pechez. Et à lors a esté accompli ce, qui auoit esté predit par le venerable homme Berenguier Euesque de Carcassonne. Cestui-ci, preschāt vng certain iour à ses Citoiens, qui ne le vouloient ouir, pour autant qu'il leur improperoit leur heresie, leur dit, vous ne me voulez pas ouir? croiez m'en, ie ietteray contre vous si grand mugissement, qu'il y en aura, qui viendrōt, des lointaines parties de la terre, pour ruiner ceste Cité: & vous fault sçauoir qu'ils y entreront, & feussent voz murailles, & tres-haultes, & de fer: car n'auriez moien de la deffendre pour vostre incredulité, affin que receuiez la condigne vltion, qui vous est deue.

Constance d'vn bon Euesque & Pasteur.

Pour ces propos & semblables, que le saint homme leur entonnoit, vn certain temps lesdictz Citoiens le chasserent de la Cité, prohibans par vn

Herault, qu'il n'y eust celuy, qui par vendition ou achapt, communiquast auec luy, sur peine de graue punition. Poursuiuons donc ce, que nous auons commencé. La Cité rendue, & tous les habitans sortiz d'icelle, on eslit du Camp certains Soldatz qui garderoient facilement les biens de la Cité,

Comme le Conte de Monfort, fut esleu par deux Euesques, vn Abbé & quatre gendarmes, Prince de la terre, d'ont est question.

CHAP. XXI.

TOVTES ces choses acheuées, les Barons assemblerent conseil, entr'eux, pour aduiser de celuy, qu'ilz deuoient preferer, à la susdite terre: & fut presentée premierement la domination d'icelle au Conte de Neuers, & apres au Duc de Bourgongne, mais ne la voulurent accepter. Deux Euesques l'Abbé de Cisteaux, Legat du siege Apostolique, & quatre gendarmes furent choisis de tout le Camp, pour eslire celuy, qui deuoit estre preferé à telle charge: lesquelz promirent d'eslire, selon Dieu, & conscience celuy, qu'ilz cognoistroient le plus vtile. Ces sept-cy cooperans les sept dons du S. Eprit, regardant misericordieusement la terre, esleurent l'homme fidelle & Catholique, honneste de meurs, adroit aux armes, Simon Conte de Montfort. Soudain l'Abbé de Cisteaux Legat du Siege Apostolique, & chef de ce negoce, ensemble le Duc de Bourgongne

gne,& Conte de Neuers, s'en vindrent le trouuer, luy donnant aduis & le priant, de prendre la charge & l'honneur. Ce qu'aiant tres-instâment refusé l'homme discret, se confessant incapable à telle charge & indigne de si grand honneur, soudain l'Abbé de Cisteaux, & le Duc de Bourgongne, se mirent à ses pieds, luy faisans leur petition & demande par prieres, & oraisons: mais le Conte tousiours recusant, l'Abbé occasionné d'vser de l'authorité de sa legation, luy commanda tres-estroitement en vertu d'obedience faire ce, d'ont estoit requis.

La Noblesse n'estoit pas enuieuse sur l'heur d'autrui en ce temps.

Comme le Conte de Montfort, print le gouuernement de la terre.

CHAP. XXII.



ADONC le susdit Simon print le gouuernement de la terre à la louange de Dieu, honneur de son Eglise, & depression de l'Heretique impieté. Et faut ioindre icy, quelque chose digne d'estre referée, qui aduint en France quelque peu auant, au Conte de Montfort. Quelque iour Guido Abbé des Valées Sernay, dôt est cy dessus parlé, & qui entant qu'il pouuoit, auançoit l'affaire de la foy contre les Heretiques, reuenoit du Duc de Bourgongne, de qui il auoit lettres adressantes au Conte de Montfort, pour le semondre & prier de s'aprester, quant, & luy à la guerre de Iesu Christ contre les Heretiques, luy prometant y offrir beaucoup de dons, s'il se vou

loit ioindre auec luy, & luy aquiescer, & aduint qu'arriuant ledit Abbé trouua le Cõte en l'Eglise d'vn certain chasteau sien, nommé Rochefort, occupé à certains affaires. Comme l'Abbé l'eut appellé, pour luy communiquer les lettres de la part du Duc, passant le Conte par le cœur de l'Eglise print le psautier, qu'il trouua sur le Poulpitre, & par diuine inspiratiõ l'ouurit expressemẽt, & posant le doit sur la premiere ligne, qu'il rencontra, dit à l'Abbé, interpretez moy, ceste escripture. le lieu de l'escripture estoit cestui-cy: Dieu à donné commandement de toy à ses Anges, à fin qu'ilz te gardent en toutes tes voies: ilz te porteront aux mains, à fin que d'auenture n'offences ton pied à la pierre. ce que par diuine dispensation preueut l'issue de l'affaire aprouuée manifestement.

Cestui-ci s'aimoit à estre à l'Eglise.

Cas assez notable.

Description des dons de l'esprit & du corps dont le noble Conte de Montfort estoit doué.

CHAP. XXIII.



ET pourautant que l'occasion s'offre, & l'ordre raisonnable le requiert, ioignõs ici ce, qu'auons cogneu du noble Conte de Mõfort. Premieremẽt il estoit d'excellente extraction, robuste & beaucoup excercé aux armes. Et pour nous approcher à parler de sa forme, il estoit grand, auoit belle perruque & elegãte façe, beau regard, eminent des espaules, les bras dilatez: en general elegant en tout son corps, agile,

&

& adextre de tous ses membres, & de nulle partie de son corps mesprisable, voire ni entre ses enuieux. Allons d'abondant à ses plus grandes qualitez: il estoit facond & affable, familier & aimable en cohabitatiõ, & en chasteté tresnet, & le premier en humilité, orné de sagesse, ferme en son propos, en conseil prouident, iuste en iugement, aux exercices de la guerre prompt, en tous ses affaires bien aduisé, graue à commencer les actes, & non iamais lassé à les poursuiure, adõné du tout au seruice Diuin. O prudente election! o sage cri des pelerins! qui se sont pourueuz par election d'vn homme si fidele pour la defence de la foy Catholique, qui a vouleu preferer vn homme si propre, & vtile à toute la Republique Chrestienne, & negoce de Iesus-Christ contre les pestilens Heretiques. Tel estoit besoing que fust l'exercite de Dieu, regi par hõme exercité, & orné, comme dessus est dict, & par noble extraction, sincerité de mœurs, & probité militaire: Tel, tel (di ie) a esté besoin d'esleuer pour la tuition & defense de l'Eglise en ses perils, & soubs la tuition de qui l'innocence Chrestiẽne demeurast asseurée, & à fin que l'heretique impieté presumptueuse & la temerité de l'erreur detestable n'esperast impunité de son meffaict. Assez proprement a il esté enuoyé natif de Montfort (l'Eglise prochaine du naufrage) par Iesu-Christ vrai Mont fort, & suscité pour la defendre des persecuteurs Heretiques. Et est à noter, que bien qu'on peut trouuer aucuns comparables à lui en certaines graces, si oserai ie pourtant dire hardimẽt, qu'a grande difficulté pourroit on trouuer hõ-

me tant accompli en dons naturels, & gratuitz : Et que la largesse des dons abondamment exhibez esleuast si peu. A cause de quoy, & à fin que sa grandeur ne l'esleuast par trop, Dieu lui a donné vn esguillon d'vne instante sollicitude, & vrgente pauureté. Car cõme Dieu le magnifioit par ses prouesses militaires, comme sont prinses des Chasteaux, desfaictes d'ẽnemiz, de mesme il le vexoit par presque infiniz soucys, & le deprimoit par pauureté si necessiteuse, qu'a peine auoit il loisir de se reposer, moins d'estre orgueilleux. Et comme ainsi soit que la vertu d'vn homme si tresexcellent, doibue estre à plein cogneue, plaira au Lecteur ne m'estimer facheux, si d'aduenture ie restrain par escript certains actes, que i'ai veu de lui le temps passé.

De la benignité, dont vsa le Conte Simon de Montfort, enuers les ladrois, & reuerence, qu'il auoit à l'Eglise Romaine.

CHAP. XXIIII.



N temps estoit, que le Conte Simon de Montfort, & Guido Abbé des Valées Sernay, qui fut apres Euesque de Carcassonne, & d'ont nous auons souuent parlé cy dessus, auec certains Barons de France s'en alloient outre mer, & comme les Nobles de France virent la tresopulente Cité de Venise, ou il failloit necessairement par mutuelz & cõmuns frais entrer dans mer, ilz louerent leurs Nauires à grand pris. La estoient les

les plus Nobles de toute la France, & entre autres le Conte de Flandres Baldouin, & Andry son frere, Le Conte de Blais Louis, le Noble Conte de Montfort, & plusieurs autres, qu'il ne seroit facile à compter. Et les Citoiens de Venise, hommes fins & petiters, voians noz Pelerins pour le pris desmoderé des Nauires epuisés, & presque du tout taris de pecune, voire n'aiãs de quoy paier (car s'en failloit vne grande partie) le louage des Nefz, prinse occasion, de ce que les nostres leur sembloiẽt estre astrainctz & subiectz à eux, les conduisirent à destruire vne certaine Cité Chrestienne, qui estoit au Roy d'Hongrie nommée Iadres, ou estans paruenuz noz Pelerins, cõme est de coustume à vn Camp, ficherẽt leurs tentes au pres des murailles de la Cité. Mais le Conte de Montfort, & l'Abbé des Valées, ne suiuans pas les trouppes à mal faire, n'allerent se camper auec les autres, ains se logerent bien loing de la. Ce pendant nostre sainct Pere le Pape enuoia lettres à tous Pelerins, & par icelles mandement sur peine de perte de l'absolution à eux faicte, & de griefue excommunication, de n'endõmager en façon quelconque la Cité de Iadres. Lesquelles lettres comme vn certain iour l'Abbé des Valées communiquoit à la Noblesse, les Venitiens à ceste cause le voulant tuer, le noble Conte Simon de Montfort, se leua du milieu d'eux, & s'opposant aux Venitiens leur resista, à fin qu'ilz ne tuassent l'Abbé susdict, & aux Citoiens Iadrois, qui estoient la pour demander la paix, en la presence de tous les Barõs parla en telle sorte. Ie ne suis pas venu icy

(dit il) pour destruire les Chrestiens, & si ne vous feray aucun dommage, & quoy que les autres façent ie vous asseurerai de moy, & des miens. Cest le propos de cest homme tres-adroit, lequel acheué, soudain luy, & les siens sortirent du conseil. Que tardons nous plus? les Barons du Camp ne deferās en rien au mandement Apostolique prennent & destruisent la Cité. A cause de quoy ilz ont esté miserablement excommuniez de Dieu, comme ie puis tesmoigner aiant veu & leu les lettres contenans l'Apostolique excommunication. mais le Cōte de Monrfort ne voulut aquiescer à l'opinion de plusieurs pour deuoier du vray: ains sortant de la compaignie des pecheurs: auec grād ennuy, & despens cheminant par terre deserte, & sans chemin, apres beaucoup d'ennuis & labeurs, paruint à vne tres-noble ville d'Apulie nommée Brundusium, & là louant des Nefz s'achemina, montant d'vne vite course oultre mer, ou il demoura vn an ou plus, s'exerçant contre les Payens par beaucoup de prouësses militaires, la plusspart des Barons, qui contre le deuoir, & prohibition à eux faicte, sacagerent la Cité de Iadres, morts: lui sain & sauue retourna auec honneur en son païs, & deslors il commença les triomphes, qu'il à depuis heureusement consommez. Telz triomphes deuançoient alors l'honneur, qu'il à despuis obtenu à la depresion des Heretiques. Et n'est à taiser, qu'estant tel & si grand, Dieu la pourueu d'vne aide semblable à luy, c'est à dire, d'vne femme, qui est pour dire brief, sage & soucieuse d'vne solicitude & sagesse ornée de Religion

gion, & la Religion instruicte, & informée par vne sage sollicitude, tous les deux ensemble excitans la Religion. En somme Dieu auoit beni ladite Cõtesse en procreation de lignée: car le Conte auoit d'elle plusieurs & fort beaux enfans. Ces choses deduites à la louange dudict Conte, aprestons nous à poursuiure l'ordre de nostre discours.

Comme le Duc de Bourgõgne demeura en la terre acquise, & le Conte de Neuers s'en retourna.

CHAP. XXV.



APRES que le Conte de Montfort à esté esleu à la mode & suiuant l'ordre cy dessus exprimé, soudain l'Abbé de Cisteaux & luy aborderent le Duc de Bourgongne, & le Cõte de Neuers, les suppliant demeurer encor' quelque peu au seruice de Iesu-Christ. Car ores restoit à prendre & acquerir beaucoup de tresfortz Chasteaux, que les Heretiques tenoient, & pour obmetre autres innumerables, nommément trois aux enuirons de Carcassonne fortz Chasteaux & tresmunis, ausquelz habitoiẽt les plus capitaux ennemis de nostre foi, qui fussẽt pour la saison. D'vne part estoit Nimerbe, de l'autre le Chasteau de Termes & d'autre Cabaret. Le Duc de Bourgõgne hõme benin, acquiesça à ceux, qui le prioient, & leur promist demeurer quant & eux encores pour quelque temps. Mais le Conte de Neuers ne voulut en façon quelcõque acquiescer à ceux, qui le prioiẽt,

ains soudain s'en retourna vers ses quartiers. Aussi ne s'accorderent pas bien le Duc de Bourgoigne & ce Conte la. Mais l'ennemy de paix le Diable aiguisoit tellement entr'eux les mutuelles inimitiez, que les nostres estoiēt tous les iours en crainte, qu'ilz se tuassent l'vn l'autre. Et presumoient d'abondant les nostres, que le mesme Conte de Neuers n'aimoit gueres le Conte de Montfort, pour autant qu'il estoit familier du Duc de Bourgoigne, & qu'il estoit venu quant & luy des parties Gauloises. O combien grande est la malice de l'ancien ennemy contre l'auancemēt de l'affaire de Iesu-Christ! car voiāt & enuiant iceluy à voulu empescher ce, qu'il à veu à son grand regret auancer. Car ores estoit si grand le Camp des Croisez, que s'ilz eussent voulu, fussent en peu de temps demeurez victorieux sur les ennemis de la Foy Catholique, & à peu d'heure marchans d'accord mutuel eussent peu acquerir toute la terre. Mais est à penser (en tant que l'humaine raison peut baster) que la souueraine misericorde de Dieu ordonnoit autrement, comme prouiseur du salut de l'humain lignage, qui n'a voulu reseruer icelle terre aux pecheurs.

Semblable maladie regne au iourd'hui entre la Noblesse, promoteur du negoce, vostre maistre le Diable.

Et certes le bon Dieu piteux n'a voulu, & iustement, ceste guerre auoir prompte fin, pouruoiant par cela de pardon les pecheurs, & de grace plus grāde les iustes. Pource peu à peu & successiuemēt à voulu ses ennemis estre assuietis, à fin q̄ peu à peu le pecheur s'emploiast à reuencher l'iniure de Iesu-Christ, & que par ce moien, la guerre prolongée, se prolongeast aussi le temps de leur remission.

Comme

Comme le Conte de Montfort print le Chasteau de Faniaux.

CHAP. XXVII.



IANT passé quelques iours à Carcassonne le noble Conte accompaigné d'vne grande partie du Camp, sortit de ladicte Cité, aueq volōté, moiēnant l'aide de Dieu, de passer plus outre: bien que la plusspart de la Gendarmerie se feut retirée chez soi auec le Conte de Neuers. Mouuans donc le Camp de Carcassonne le mesme iour planterent leurs tentes au deuant d'vne ville, qui s'appelloit Alzone. Au lendemain le Duc donna par conseil au Conte d'aller en vn Chasteau nommé Faniaux, que l'autheur appelle en Latin Fanum Iouis. Certains Gensdarmes Aragōnois estoiēt entrez en ce Chasteau la abandonné de ceux qui le tenoient, pour la crainte qu'ils auoient dez Croisez. Car mesme plusieurs des plus nobles & pl⁹ forts Chasteaux auoient esté abandonnez & vuidez pour mesme cause. Le Conte aiant prins peu de Soldatz quant & soi (le Duc demeurant auec le reste de la Gendarmerie) s'empara dudict Chasteau, qu'il munit de ses gēs. Et n'est à taiser, que le Conte de Tolose, qui auoit esté au siege de Carcassonne, & qui enuioit le bon succez de noz affaires, donna aduis à nostre Conte de ruiner certain Chasteau voisin de sa terre: lui mesme commençant soubs espece de biē de ruiner suiuant la volonte de nostre Conte cer-

tains Chasteaux, qu'il brusla sous pretexte, qu'il ne feroit plus la guerre aux nostres. Ce que faisoit ce desloial & infidele: pourautant qu'il vouloit, que ceste terre la feut destruite, & qu'il n'y eut celui, qui lui peut resister.

Comme le noble Conte de Montfort print la Ville de Castres en Albigeois soubs sa Iurisdiction.

CHAP. XXVII.



COMME ces choses se passoient ainsin, les Bourgeois d'vne Ville nommée Castres au terroir Albigeois vindrent à nostre Conte prestz à le reçeuoir pour seigneur, & faire sa volonté. Le Duc donques donna aduis au Conte d'aller prendre ladicte Ville; qui estoit comme chef de tout l'Albigeois. Ce qu'il feit accõpaigné de peu de Soldatz, laissant le Duc auec le reste du Camp. Et est aduenu, que cõme, s'il estoit audit lieu, aiant receu le Chasteau, & recevant l'hõmage des habitans, les Gens-darmes d'vn certain & tres-noble Chasteau prochain d'Albi, nommé Lõbers vindrent à lui prestz à faire enuers ledit Conte ce, qu'auoient desia faict les habitans de Castres. Mais le noble Conte ne voulut aller quant & eux pour le desir, qu'il auoit d'aller au Camp, recepuant toutesfois ledict Chasteau de Lõbers soubs sa protection, iusques à ce qu'il eut l'oportunité d'y aller.

Comme

Côme de deux Heretiques de Castres l'vn fut conuerti & deliuré, & l'autre demeurant opiniatre, bruslé.

CHAP. XXVIII.

IE n'ai pas voulu obmettre d'escrire le miracle auenu en la ville de Castres, en la presence du Conte. Deux Heretiques luy furent presentez, l'vn desquelz estoit parfait en la secte Heretique, & l'autre estoit comme nouice & disciple du premier. Le Conte apres meure deliberation voulut, que tous deux fussent entenduz. Mais celuy, qui estoit comme disciple de l'autre touché interieurement de douleur de cœur, commença à auoir contrition, & promist d'abiurer librement l'Heresie, & obeir en tout & par tout, à la saincte Eglise Catholique & Romaine: laquelle confession ouye, grande altercation à esté faite entre les nostres Car les aucuns disoient, que d'autant qu'il estoit prest à exhiber ce, qu'il auoit promis, il ne deuoit estre condamné à mort. D'autres au cõtraire le iugeoient digne de mort, partie pour autant, qu'il estoit manifeste, qu'il auoit esté Heretique, & partie aussi pour autant qu'on pensoit, qu'il promist cela, plus pour la crainte de la mort prochaine, que pour volonté, qu'il eust d'estre obseruateur de la Religion Chrestienne. Que dirai ie plus? le Conte aquiesça, que tous deux fussent bruslez auec intention, qu'a cestui-ci, estant bien contrit le feu seruiroit d'expiation pour les pechez, ou s'il

Iugemẽt practicable en ce temps.

Digitized by Google

s'il parloit faintement, receuroit la pareille de son infidelité. Tous deux liez de durs & forts liens par les cuisses, par le ventre & par le col, & les mains renuersées sur le dos: & la on s'informe auec celuy, qui sembloit estre contrit, en qu'elle foy il vouloit mourir: lequel dit: i'abiure l'Heretique impieté, & veux mourir en la foy de la saincte Eglise Romaine, priant à Dieu, que ce feu me soit pour Purgatoire Le feu soudain fut allumé aux enuirős du pal, ou ilz estoient attachez, & celuy, qui auoit esté parfaitement Heretique, bruslé, & l'autre, les liens tresfortz soudain rompus, sortist sain du feu: tellement qu'en luy n'aparoissoit aucune marque de bruslure, excepté (qui est à noter) qu'au bout des doits il feust quelque peu bruslé.

Comme en vain le Chasteau de Cabaret fut Campé.

CHAP. XXIX.



ETOVRNANT le Conte de Mőtfort du Chasteau de Castres reuint en nostre Camp, qu'il auoit laisśé vers Carcassonne, lequel arriué, le Duc de Bourgongne fut d'aduis, ensemble tous les gendarmes du Camp de tendre droit au Chasteau Cabaret, pour aduiser, si on auroit moien de les vexer, ou forcer par assaut. Faisant dőc marcher le Camp, aborderét ledit Chasteau de demie lieue, & la planterét leurs tentes. Au lẽdemain chascun s'arma, & la plus part des Soldatz assaillirent le Chasteau, mais peu

proufitanz

Digitized by Google

prouffitans furent occasionnez de se retirer à leurs tentes.

Comme le Duc ayant faict prisonniers les Contes de Castres & Mirepoix print gratuitement les villes de Pamies & Sauerdun.

CHAP. XXX.



E iour suiuant le Duc de Bourgongne se despartit du Camp, & le troisiesme iour apres grand nombre d'autres gensdarmes Soldatz s'en departirent aussi pour s'en retourner chascun chez soy, laissans le Conte presque seul, & comme desolé. car il n'auoit que trente Soldatz, qui estoient venuz de France auec certains Pelerins amateurs du seruice de Dieu, & du Conte de Montfort. Le Camp doncques retiré, le Noble Conte vint à Faniaux, ou estant arriué, soudain vint à luy le venerable Abbé saint Anthonin de la ville de Pamies au terroir de Tolose, le priant se vouloir transporter iusques en son Abbaye, lui promettant liurer le Chasteau de Pamies. Et cóme le Cóte s'y acheminoit passa à Mirepoix, qu'il print soudain: & estoit ce Chasteau la la teniere des Heretiques & Routiers, duquel le Conte de Foix estoit Seigneur.

Voi semblables Tragedies en ce temps.

Ce Chasteau prins, le Conte marcha vers Pamies & fut reçeu honorablemẽt par l'Abbé, qui suiuant sa promesse luy liura le Chasteau; qu'il reçeut faisant pour le deuoir hommage à l'Abbé. Car la pro-

prieté d'icelui luy apartenoit, & à son Chapitre. Et estoient les Chanoines du dict Chapitre reguliers, & par ce moien priuez d'auoir rien de peculier, & qui ne prouint de l'Abbé. Mais le tresmechant Conte de Foix, qui deuoit tenir ledit Chasteau de l'Abbé, vouloit l'approprier tout à soi, cõme nous montrerons cy aprés. Cela fait, nostre Cõte vint à Sauerdun, d'ou les Bourgeois se rendirent sans aucune contradiction. Et estoit le Chasteau de Sauerdun aussi au Conte de Foix.

Cõmme le Conte de Montfort print Alby & Lombers.

CHAP. XXXI.



OSTRE Conte retournant à Faniaux se proposa d'aller receuoir le Chasteau de Lombers, dont à esté parlé cy deuant. Et n'i auoit en ce Chasteau la plus, que de cinquante Soldatz. Il y paruint & y fut honorablement reçeu, & luy promirent tous les Soldatz d'obeir à sa volonté, differans ce pendant iusques au lendemain. Et au grand matin cõmencerent à conspirer contre le Conte Simon, tant qu'aiant trainé leur conseil iusques à neuf heures, leur prodition fut descouuerte au Conte, qui soudain faignant certaine occasion, sortist du Chasteau. Ce que cognoissans les prodicteurs le suiuirẽt, & emeus de crainte lui rendirent le Chasteau, firent hommage, & iurerent fidelité. De la le Conte Simõ vint à Alby Cité, que le Viconte de Besiers auoit

tenue

tenue: & l'Euesque d'Alby Guillaume principal Seigneur de la Cité le reçeust gratieusement pour Seigneur, & luy liura la Cité. Quoy plus? le Conte Simon reçeut alors tout le Diocese d'Alby, excepté bien peu de Chasteaux, que le Côte de Tolose tenoit au Viconte de Besiers. Ces choses deuement acheuées, le Conte Simon s'en retourna à Carcassonne.

Comme le Conte Simon renforça le Chasteau de Limōs, & cāpa le Chasteau de Prissam.

CHAP. XXXI.

PEV de iours apres le Conte alla en vng certain Chasteau, qui se nomme Limons au terroir Reddois, pour y mettre des munitions. Ce Chasteau se rendit à luy soudain aprés la prinse de Carcassonne. S'acheminant là, il print plusieurs Chasteaux, que les ennemis de l'Eglise Catholique tenoient, & pendit plusieurs malfaicteurs iustement & selon leurs demerites. Retournāt donc du Chasteau de Limōs vint en vn certain chasteau prochain de Carcassonne apartenant au Conte de Foix, nommé Prissant, lequel il assiegea, & estant audit siege suruint le Conte de Foix, qui luy promist obeir en tout & partout aux commandemens de l'Eglise Catholique, exhibant sur telle promesse son propre enfant en ostaige. Somme toute le Conte leua le siege, & s'en retourna à Carcassonne.

De la premiere cautelle dont Pierre Roy d'Aragon vsa contre le Conte de Montfort.

 CHAP.

CHAP. XXXIIII.



E Roy d'Aragon Pierre, à qui appartenoit la Cité de Carcassonne, ne voulut receuoir pour Seigneur le Conte de Montfort, ains vouloit auoir Carcassõne. Mais vng certain iour voulant aller à Mõtpellier & n'osant, mãda au Conte de Montfort se trouuer au deuant de Narbonne.

Cela fait, le Roy & le Conte vindrent à Montpellier, ou aiant demeuré quinze iours, ne fut possible persuader au Roy, de receuoir le Conte en Seigneur, & luy rendre hommage. Et d'abondant manda secretement aux Gentilz-hommes de toute la Viconté de Besiers & Cacassonne, leur persuadant de resister à l'Eglise Catholique, & au Conte, auec lequel ne vouloit, qu'ilz fissent aucun accord, leur promettant mourir quant & eux, pour expugner nostre Conte. Aduint, comme le Conte s'en retournoit de Montpellier, qu'on luy apporta nouuelles, que plusieurs des gendarmes de Besiers, Carcassonne & du Diocese d'Alby s'estoient reuoltez & sortis de la fidelité promise, comme estoit vray. De maniere que les traistres auoient assiegé certains Soldatz du Conte en vne tour d'vne Bourgade prés de Carcassonne, dans laquelle entre autres, estoient Emeric & Guillaume de Passiac Soldatz. Ce qu'aiant ouy le Conte se hasta, desirant estre plustot en ladite bourgade que ses soldatz ne fussét prins. Mais ne luy estant possible pour le desbord

 du

du ruisseau nommé Sarasse, les eaux estans grosses presque par tout, fut cōtraint aller à Carcassonne ne pouuant autrement passer ce ruisseau. Et ce pendant il fut aduerty de la prinse de ses Soldatz.

Comment ceux du Chasteau Cabaret prindrent deux Soldatz du Conte, & de la mort de Raimond Roger Viconte de Besiers.

CHAP. XXXIIII.


IL aduint lors que le Conte estoit à Mōtpellier, que Burcard de Marsillac, Gobert de Finac, & aultres certains gendarmes, que le Conte auoit posé auec ledit Burgard en vn fort Chasteau au Diocese de Carcassonne, poursuiuirent leurs ennemis iusques au Chasteau Cabaret. Il y auoit vn Chasteau prés de Carcassonne tresfort & presque inexpugnable & muny de beaucoup de Soldatz. Ce Chasteau la resistoit, à la Chrestienté sur tous les autres. Car la estoit la fontaine d'Heresie: veu mesme que le Seigneur du Chasteau Pierre Roger enuielli des iours mauuais estoit descouuert ennemy de l'Eglise Catholique. Aduint aussi, que comme Burcard & Gobert s'approcherent de Cabaret, les Soldatz dudit Chasteau posez aux embusches les enuelopperent. Tellement que Burcard fut prins, & Gobert ne se voulant rendre aucunement, tué: amenans Burcard à Cabaret ilz le poserent en vne tour du Chasteau, ou ilz le tindrent aux liens lespace de seize mois ou enuirō.

En mesme temps & auant que le Conte retournast de Montpellier mourut Roger Viconte de Besiers à Carcassonne au Palais, ou il estoit prisonnier, apres auoir esté long temps malade. Retournós à present à l'ordre de nostre narration.

De la trahison & cruauté de Gerault Pepios contre le Conte & les siens.

CHAP. XXXV.



E Cõte retourné de Montpellier à Carcassonne, Gerault de Pepios Soldat Minerbois, qui estoit grandement familier & aimé du Conte, à cause de quoy luy auoit baillé la charge des Chasteaux prochains de Minerbe, proditeur & trescruel ennemy de la Foy, niant son maistre, & la loiauté, qu'il luy auoit promise, mettant en oubly les benefices & amitiez, que le Conte luy auoit impartiz, se separa de la loiauté, qu'il luy deuoit inuiolablement garder: que s'il ne vouloit auoir respect à la foy promise pour le moins se deuoit il souuenir de la promptitude d'amour, & benignité, dont le Conte auoit vsé en son endroit, & par ce moien banni de soy vne telle cruauté. Venant donques Gerault auec certains aultres Soldats ennemis de la foy en vn certain Chasteau du Conte nommé Pui-soriguier au terroir de Besiers, prindrent deux Soldatz du Conte, qui gardoient le Casteau auec plusieurs seruiteurs, leurs promettans auec iuremens la vie sauue, & d'abondant

dant les cõduire iusques à Narbonne auec tout leur bagaige. Ce qu'aiant ouy le Conte vint auec la plus grãde vitesse, dont se peut apparceuoir audict Chasteau mais non si tost que Gerault & ses complices ne s'en fussent emparez. Et venant le Conte audict Chasteau le vouleut assieger. Mais Emeric seigneur de Narbonne, qui estoit la quãt & lui auec les siens soubdain s'en retournerent: De maniere que le Cõte se voiant presque seul se retira celle nuict en vn Chasteau nõmé Capestan, auec deliberation de s'en retourner le lendemain de grand matin. Et suruint au susdit Chasteau vn cas admirable, qui n'est à obmettre. Gerault estant arriué audict Chasteau Buisonguier, & l'aiant prins, mesprisant le pacte, qu'il auoit faict de conduire sans dõmage iusques à Narbonne eeux, qu'il auoit prins, mettãt cinquante seruiteurs du Cõte en prison en vne tour du Chasteau, feut contraint sur la minuit s'en fouyr, de peur d'estre le iour suiuant campé par le Conte. Et pour autant qu'il n'eut moien d'amener auec lui les prisonniers enfermez dans la tour pour la haste, qu'il auoit, les mettãt en la fosse d'icelle Tour commanda, qu'õ leur ietrast dessus feu, pierres, & tout ce dõt on se peut apperceuoir, iusques à ce, qu'ils feussent morts. Et soubdain delaissant le Chasteau amena auec lui deux soldaz du Conte, qu'il auoit prins, & paruint à Minerbe. O trescruelle trahison! Au grãd matin le Conte retourné audict Chasteau le trouuãt vuide renuersa tout sen dessus dessoubs le fort & trouuant ceux que Geraut auoit mis en la fosse, ou ils auoient demeuré trois iours sans manger

Tour des vrais politiques qui reculent aux bons coups.

au peril d'estre bruslez ou blessez, les feit tirer de la. O grand miracle! o chose nouuelle! Le Conte passant outre feit raser plusieurs Chasteux appartenãs à Gerault. Et peu de iours aprez reuît à Carcassõne, le susdict proditeur Gerault amenãt prisõniers les soldatz du Conte à Minerbe, peu socieux de la promesse confirmée à eux par serement. Et bien qu'il ne les meit à mort, si leur creua il les yeux, & d'abondant leur aiant coupé les oreilles, le nez & les leures d'enhaut, leur commanda s'en retourner tous nudz au Conte. Et comme il les eut chasśé tous nudz, le vent & la gelée les tençans (car faisoit vn yuer tresapre) l'vn des deux (chose, qui ne se doit ouyr sans larmes) moureut en quelque fumier, & l'autre (comme i'ai ouy de sa bouche) feut cõduit par quelque paure à Carcassonne. O crime meschant, & cruauté non ouye! mais ces choses ne sont que cõmencemẽt de douleurs.

Comme le venerable Abbé des Valées vint de France pour la cõsolation des fidelles desolez à Carcassonne.

CHAP. XXXVI.



EN ce mesme temps le venerable Abbé des Valees Sernay nõmé Guido homme prudent, & bon, & qui embrassoit l'affaire de Iesu-Christ d'vne admirable affection, & qui sur tous apres l'Abbé de Cisteaux l'aduançoit, vint de France à Carcassonne pour conforter les nostres, qui estoient pour lors

en

en grande destresse & aimoient de telle ardeur les affaires de Iesu-Christ, que des le commencement du negoce ilz auoient discouru par toute la Frãce. Ce pendant ceux, qui estoient en la Cité de Carcassonne estoient posez en telz troubles & en telle crainte, que presque n'esperoint se pouuoit garãtir, que par fuite. Car ils se voient de toutes parts enuirõnez d'infiniz & tresforts ennemiz: mais l'hõme de vertu au moié de celui, qui donne victoire des tentations apaisoit tous les iours par salutaire admonition leur crainte & descouragement.

Comme Robert de Mauuoisin arriua, venant de la Court de Romme.

CHAP. XXXVII.



V mesme temps suruint aussi Robert de Mauuoisin, que le Conte auoit enuoié à Rõme, tres noble Soldat de Iesu-Christ homme d'admirable loiauté, parfaite science & d'incomparable bonté & qui des long temps auoit exposé sa vie & biẽs pour le seruice de Iesu Christ & qui principalement auançoit & auec grand fruit ce negoce. C'est celuy, par qui apres Dieu deuant tout autre fut renforçie la gendarmerie de Iesu-Christ, comme nous montrerons cy apres.

De la mort cruelle de l'Abbé de Cisteaux tué par Guillaume de Rochefort pres Carcassonne.

CHAP. XXXVIII.

Digitized by Google

N mesme temps le Conté de Foix auoit enuoié vn Abbé de l'ordre de Cisteaux, de quelque maison d'entre Tolose & Foix, qui s'appelle Elna pour ses affaires, aux Legatz en la ville saint Egide. lequel Abbé retournant vint par Carcassonne aiant quant & soy deux moines & vn Conuers. Sortant l'Abbé de Carcassonne & ses compaignons loin enuiron vn mille, ce trescruel ennemi de Iesu-Christ, c'est inhumain persecuteur de l'Eglise Guillaume de Rochefort Euesque de Carcassonne, pour lors leur ennemi, soudain s'esleua contre eux armé contre les desarmez, cruel cōtre les benins, felon contre les innocens, non admené d'autre raison, sinon pour autant qu'ilz estoient de l'ordre de Cisteaux, & les batit tellemēt, que l'Abbé auoit trente six plaies & le conuers vint-quatre, & les tua sur le lieu & laissa aller vn des deux moines demi mort blessé de seize plaies, & l'autre, pour leur auoir esté quelque peu familier & cogneu Euada sauue & sain auec les Tirans, qu'il suiuit. O villaine guerre! o confuse victoire! Nostre Conte, qui estoit à Carcassonne oyant tel massacre commanda les corps des occis estre enleuez pour estre honorablemēt enseuelis à Carcassonne. O hōme Catholique! o loial Prince! Commāda dabondant, qu'on donat ordre diligemment à guerir par medecins le poure religieux, à demi mort, lequel fut gueri & reuint en sa propre maison. Mais le Conte de Foix, qui auoit enuoié l'Abbé & ses compaignons pour ses affaires, reçeut soudain les meurtriers en grande familiarité, mesmes le bourreau, qui

auoit

auoit tué l'Abbé, qu'il retint chez soy, & qui plus est, les mõtures de l'Abbé, que le susdit traitre auoit rauies, furent peu apres trouuées à la suitte du Conte de Foix. O le meschant hõme! du Conte de Foix di ie. O le tresmauuais prodireur! N'est pas à taiser, que souuent le susdit meurtrier par vengeance, de Dieu, iuste iuge, batu du sang des meurtris criant de la terre, au Seigneur, à obtenu retributiõ de sa cruauté. Car celui, qui auoit fait tant & si diuerses plaies aux hommes Religieux, peu de temps apres receuant infinies plaies des gendarmes de Iesu Christ, fut meurtri pour ses demerites à la mesme porte de l'Eglise. O Iugement iuste! o egale mesure de remuneration! Car la loy, par laquelle les inuenteurs de mort perissent par leur art, n'est pas plus iuste, que ceste retribution.

Du reuoltement de la ville de Castres contre le Conte, duquel les Soldatz s'en vont.

CHAP. XXXIX.

Par telz reuoltemẽts en nostre tẽs ont esté saisies en Frãce force villes entre autres la Rochelle.

ES Bourgeois de Castres en ce temps la se separerent de lamitié du Conte, & prindrent vn Soldat, qu'il auoit commis à la garde du Chasteau, ensemble plusieurs seruiteurs, & ne les tuerent point, à cause que le Conte tenoit certain nombre de Bourgeois de ladite ville pour ostaige à Carcassonne.

Digitized by Google

Du reuoltement de la ville de Castres, & du Chasteau de Lombers contre le Conte.

CHAP. XL.



E semblable firent le mesme iour les Soldatz du Chasteau de Lombers, qui se separans du Conte prindrent ses seruiteurs, qui estoient au Chasteau, qu'ilz menerent prisonniers à Castres, & les assuietirent aux liens: mais les bourgeois de Castres mirent lesditz Soldatz & seruiteurs en vne certaine Tour du Chasteau: & eux vne nuit apres auoir fait vne corde de leurs accoustrements (ouurant le secours de Dieu) sortans par vne fenestre euaderent.

Comme le Conte de Foix se separa de l'amitié du Côte de Montfort, & comme nostre Conte perdit Montreal par la prodition d'vn Prestre.

CHAP. XLI

A la mesme feste S. Michel l'an mil cinq cẽs soixãte sept & au mois de Septembre les Caluinistes agrederent leur Roi Charles neufuiesme.



N la mesme saison le Conte de Foix, que nous auons dit cy dessus auoir fait amitié auec les nostres, s'épara du Chasteau de Precsant proditoirement, & par ce moien se departant de lamitié du Côte de Montfort cõmença à lexpugner plus aigrement, que deuant. Car le iour de la saint Michel ledit proditeur vint au Chasteau nommé Fañiaus, & iettans les échelles à la muraille entrerent les ennemis, & commencerent à discou-

rir

Digitized by Google

rir par le Chasteau. Ce qui estant sçeu par les nostres, qui estoient la dedans, en bien petit nombre, les agresseurs furent contrains s'en retourner auec confusion, mesme iusques à se precipiter dans les fossez, certiansdeulx meurtris sur la place. Il y auoit dabondant pres de Carcassonne vn noble Chasteau nommé Montreal, d'ou estoit vn nommé Aimeric surpassant ceux de toute ceste terre la, apres le Cõte, en puissance & noblesse. Cest homme du temps de l'assiegemẽt de Carcassonne abandonna de peur des nostres son Chasteau de Mont-real vuidé: & apres s'en vint nostre Conte, à qui il fut quelque temps familier: mais peu de ious apres se separa de Dieu & du Conte, comme vng tresmauuais traistre. Nostre Conte auoit baillé le Chasteau de Mont-real en garde à vn certain prestre François, lequel corrompu par vne Diabolique suggestion, & rendu pire, qu'vn infidelle, & peu de temps aprés aiãt brassé vne tres-cruelle prodition bailla le Chasteau à Aimeric, & habita quelque temps quant & noz ennemis. Mais par la diuine Ordonnance du tresiuste Iuge le Noble Conte print ledit traistre en vng Chasteau, qu'il expugnoit pres de Montreal auec les ennemis de la foy, lequel apres degradé par l'Euesque de Carcassonne, & trainé à la queue d'vn Cheual print retribution digne, & esgallant ces demerites. Que nous amusons nous d'auantage? Tous presque se separent tellement & d'vne si maligne affection de nostre Conte, qu'aiant en peu de temps perdu enuiron quarante amples Chasteaux ou villes, ne luy en restoit plus, que Carcassonne,

Voici la reuolte presque semblable à cellede la S. Michel

Fan-iaus, Saisac, & les Chasteaux de Limous (d'oñ cy deuant en desperoit) de Pamies, & de Sauerdun; ensemble la Cité d'Alby, auec les Chasteau & vilage nommé ambillet. Et n'est à obmettre que plusieurs de ceux, que le Noble Conte auoit commis aux gardes des Chasteaux furent ou bien meurtris par les proditeurs, ou renduz percluz & priuez daucuns de leurs membres. Qu'eut sceu faire le paure Conte? mais qui, constitué en tel danger, ne defaudroit & en si grande aduersité ne perdoit presque espérãce? toutesfois tres noble Conte se ietant tout en Dieu, & n'aiant sceu s'eriger en la prosperité, ne peult aussi estre deprimé aux aduersitez. Ces choses ici ont esté faites aux enuirons de Noé.

Comme le Pape conceda au Conte de Tolose, qu'il se purgeast de deux crimes, mais il ne peut.

CHAP. XLII.



OMME ces choses se passoient, le Cõte de Tolose alla vers le Roy de France pour veoir, s'il pouroit recouurer les peages, qu'il auoit quittez par le commandement des Legatz, desirant par la confirmation & secours du Roy le pouuoir obtenir: car ledit Conte les auoit grandement augmẽtez en sa terre, à cause de quoy il auoit esté souuent excommunié. Mais ne proufita en rien auec le Roy sur la detention desditz peages, & s'en alla de la Court du Roy en Court de Romme, esprouuant, si par aucun moien il pourroit auoir restitution de la terre, que les Legatz

gatz auoient occupée & tenoient pour leur seureté, comme dessus est dit, & mesme pour veoir s'il pourroit obtenir la grace du Pape. Il faisoit parade de toute humilité, & subiection (& estant homme tresfallacieux) prometoit obseruer curieusemẽt tout ce, qu'il plairoit à sa saincteté lui cõmander. Mais nostre S. Pere l'iniuria tellemẽt & confondit auec telles contumelies, qu'il ne sçauoit presque du tout quoy faire quasi demi desesperé. Car il l'appelloit incredule, persecuteur de la Croix & ennemi de la foy, comme il estoit vrai. Toutesfois craignant sa saincteté que posé en desperation il ne se bandast, & impugnast plus cruellement & plus manifestement l'Eglise, qui estoit pupille en la prouince de Narbõne, luy enioignist purgatiõ sur deux crimes, dont il estoit peculierement agité: premierement sur la mort du Legat frere Pierre de Chasteauneuf & sur le crime d'heresie, sur laquelle purgation sa saincteté enuoia lettres à l'Euesque Rogence en Prouence & à maistre N. mandant que si le Cõte se pouuoit suffisãmẽt purger des deux crimes susdit, ilz le receussẽt en sa purgatiõ. ce pẽdant maistre Milo qui vsoit sainctement cõme dessus est dit, par toute la Prouence de la legation à luy cõmise pour le negoce de la foi & de la paix, assẽbla vn Concile en Auignon, ou vindrent beaucoup de Prelatz, & la furent excommuniez & deposez les Citoiens de Tolose, pour autant qu'ilz auoient mesprisé d'accomplir la promesse faicte aux Legatz de chasser les Heretiques & mesmes le Conte de Tolose, si dauẽture il attemptoit de recouurer les pleiges.

ges qu'il auoit quittez.

Comme le Conte de Tolose se veit frustré de l'espoir qu'il auoit à l'Empereur & au Roy de France.

CHAP. XLIII.

RETOVRNANT le Conte de Tolose de la Court de Romme s'en vint trouuer l'Empereur Othon pour acquerir ses forces & par ce moien, complectant son aide, faire la guerre au Conte de Montfort: & de la vint au Roy de France, pour, le corrompant par parolles desguisées courber à soy son affection: mais le Roy qui estoit prudent & prouident le mesprisa: Car aussi estoit il grandement contemptible. Le Conte de Montfort voyant que le Conte de Tolose s'acheminoit en France enuoia mandement expres à ses subiectz d'exposer sa terre & tout ce qu'il auoit au vouloir du Conte de Tolose: car encor n'estoit il ouuertement ennemy, ioint aussi que le Cõte de Tolose auoit promis & iuré que son fils prendroit en mariage la fille du Conte Simon de Montfort, ce qu'apres au mespris du iurement, trompeur & inconstant il refusa faire. Voiant donc le Conte de Tolose qu'il n'auoit rien sceu auancer enuers le Roy, s'en retourna en ses quartiers, à sa grande confusion. Retournons à present au propos delaissé. Le noble Conte de Montfort enuironné de toutes pars de ses ennemis se tint tout l'hiuer gardant diligemment le peu de ce que qu'il luy restoit: infestât

quelquefois

quelques fois ses ennemis. Et n'est à taiser que bien qu'il eust infinis ennemis, & bien peu d'aide si n'oserent ils pourtant l'agresser en plain Camp. Aux enuirons du karesme le Conte entendit la venue de sa femme qu'il auoit mandée venir de France accompagnée de plusieurs gendarmes: ce qu'aiant ouy, se delibera de luy aller au deuant ce qu'il feit, & s'achemina iusques en vn fort au terroir Agathois (vulgairement dit le pais d'autour Montpellier) nommé Pesenas, ou la rencontrant s'en retourna diligemment à Carcassonne; & estant paruenu en vn certain Chasteau nommé Chien-pendu, luy fut dit que les hommes d'vn certain Chasteau nommé Montlerci, pres le Monastere de Grace, aiant brasé quelque trahison luy expugnoient ses seruiteurs, qui s'estoiẽt retirez en vne Tour du Chasteau. Soudain le Conte laissant la Contesse au Chasteau plus prochain y accourut auec ses soldatz & trouuãt le rapport veritable, en feit beaucoup de prisonniers de ceux, qui auoient brasé la trahison, qui furent apres pendus. Plusieurs d'entreux s'estans aperçeus de la venue des nostres, iouerent des talons. Apres ce le Conte & les siens s'acheminerẽt vers Carcassonne & passans à Alsonne, la treuuerent vuide.

Comment le Chasteau Brom fut Campé, & les hommes de la dedans desmembrez & priuez des ieux.

CHAP. XLIIII.

Digitized by Google

PASSANT oultre, paruindrent à vng Chasteau nommé Brom, lequel trouuans muni contre eux, y poserent le Camp, & le prindrent dedans trois iours sans machines & d'assaut, ou ilz trouuerent plus de cent hommes, ausquelz creuerent les yeulx, leurs couperent le nez excepté vn, à qui ilz laisserent vn œil, à fin qu'il cōduisist ses complices l'vn apres l'autre au Chasteau Cabaret. Cela fit faire le Conte, non que la cruauté luy pleust d'vne telle fractiō de membres, mais c'estoit par ce que, ilz en faisoient autant à tous ceux des nostres qu'ilz pouuoient recouurer. C'estoit bien raison, que tombans en la fosse, qu'ilz auoient fouie, ilz beussent quelque fois le Calice, qu'ilz auoient apresté à autrui. Car le noble Conte ne se plaisoit iamais à cruauté, ou aux passions d'autruy, attendu qu'il estoit le plus paisible, qu'autre sçauroit estre, & luy conuenoit manifestement le dire du Poete,

Prompt à retribuer,
Et tardif à peiner.

Et estoit marri, quād il estoit contraint d'estre cruel. Et deslors nostre Seigneur, qui sembloit auoir dormi aucunement en nostre endroit, publia en nous plus manifestement, qu'il auoit volonté de nous cōmuniquer sa rosée. Car à peu de temps nous aquismes tout le terroir Minerbois, excepté Minerbe & vn certain Chasteau nommé Vent-aiou. Aduint vn iour vn miracle aupres de Cabaret indigne d'estre oblié. Noz Pelerins estoient venuz de France au mandement du Conte, & ruinoient les

vignes de Cabaret. Adonc vn des aduersaires geta vn trait d'Arbaleste à vn des nostres, qu'il frapa horriblement sur la poitrine, & sur le signe de la Croix, qu'il portoit. Chascun de nous pensoit, qu'il fut mort, pour autant qu'il estoit du tout desarmé. Si demeura il pourtant tellement sain, que le trait n'eut iamais moien de penetrer ses accoustremens, tant fut il peu, ains resaulta, comme s'il eust frappé vne tresdure pierre. O admirable puissãce & vertu incomprehensible de Dieu! *Miracle de la Croix.*

Assiegement & prinse du fort Alaric, qui est entre Narbonne & Carcassonne.

CHAP. XLV.



ENVIRON les feste de Pasques le Conte & les siens s'acheminerent, & camperent vn certain Chasteau entre Narbonne & Carcassonne nommé Alaric: & estoit cõstitué sur vn mont, & de toutes parts enuironné de rochers: de maniere qu'a grand' difficulté & auec dure inatrempẽce d'air les nostres y posans le Camp, ceux qui estoient dedans iouans des talos, y entrerent de nuit, ou ilz prindrent plusieurs des ennemis, qui furent mis à mort, pour n'auoir peu euader noz mains. De là les nostres s'en retournerent à Carcassonne, & ne tarderent pas beaucoup à aller à Pamies. Car aussi estoit assemblé pres de là le Roy d'Aragon, le Conte de Tolose

 & le

& le Conte de Foix pour faire la paix entre le Conte de Foix & nostre Conte: ce que n'aiant peu faire le Roy d'Aragon & le Conte de Tolose s'en allerent à Tolose. Mais le Conte de Montfort dressant son Camp vers Foix, monstra la son admirable prosité, par ce que venant pres du Chasteau voiant les ennemis debout à la porte les aggressa auec vn seul gendarme & mesmes s'enferma dedans, & fust entré quant & eux, s'il ne luy eussent fermé la porte sur le visaige. Mais retournât du Chasteau les Soldats de la dedans luy lapiderent le gendarme, qui estoit allé quant & luy, attendu que le chemin, par ou il falloit passer, estoit estroit & enuironné de murailles. Nostre Conte aiant ruiné les Tours vignes & arbres des enuirons de Foix, s'en retourna à Carcassonne.

Miracle de la Cr...

Comme les Gentilz-hommes Heretiques prierent le Roy d'Aragon de vouloir estre leur Souuerain & prendre le Regime du pais: ce qu'il recusa faire.

CHAP. XLVI.

EN mesmes temps Pierre de Roger Seigneur de Cabaret, Raimond de Termes, & Aimeric Seigneur de Montreal, ensemble d'autres ennemis de l'Eglise & du Conte, manderent au Roy d'Aragon, qui estoit pour lors en ces quartiers, s'il luy plairoit s'en venir auec eux à la charge qu'ils le constitueroient

Iamais Heretiques ne sçauroint endurer vn Roi Catholique.

soient leur Roy, & souuerain Seigneur, & luy bail-
leroient tout le pais en main. Ce qu'aiant ouy no-
stre Conte, il tint conseil auec ses gendarmes, &
apres diuers propos de diuerses personnes, le Conte
& les siens furent d'accord & d'vn mutuel consen-
tement fut auisé, qu'ilz assiegeroient vn certain
fort, qui estoit pres de Mont-real, ou estoient con-
gregez ceux, qui attendoient la venue du Roy d'A-
ragon: & faisoit cela nostre Conte pour monstrer
aux ennemis, combien peu il les craignoit, bien que
le nombre de ses Soldats fut petit. Quoi d'abon-
dant? Les nostres passent oultre à l'assiegement de
ladite forteresse, qui se nomme Bellegarde. Le len-
demain vint le Roi d'Aragon pres de Mont-real:
cependant ceux, qui l'auoient appellé emploierent
plusieurs iours à faire prouision de force viures. Ils
sortirent de Mont-real à l'armée du Roy, & le
prierent d'entrer à la Ville: à fin qu'ils luy fissent ho-
mage, comme ilz luy auoient mandé. Cela vouloient
ils faire pour chasser le Conte de Montfort du pais:
mais le Roy, soudain qu'ils arriuerent vers luy, leur
demanda, qu'ils luy baillassent les munitions, &
Chasteau de Cabaret: & leur dit d'abondant, que s'ils
ne vouloient saisir des munitions, qu'ils auoient, à
toute heure qu'il voudroit, qu'il les receuroit à Ho-
mage. Et aiant tenu leur conseil, entr'eux prierent
de rechef le Roy de vouloir entrer à Mōt-real pour
receuoir l'acomplissement de leur promesse. Mais le
Roy n'y voulut iamais entrer, s'ils ne luy prome-
toient faire ce qu'il vouloit. A quoi ne voulans cō-
sentir chacun d'eux s'en retourna au lieu du conge-

Le Signeur de belle garde Heretique.

que auec confusion. Mais le Roy enuoia au Conte de Montfort, & luy manda pour sçauoir, si le Conte de Foix estoit audit assiegement, le priant de luy vouloir donner tresues durant la feste de Pasques, pendant lequel temps la Forteresse fut abandonnée des ennemis, & saisie des nostres.

Comme Minerbe fut assiegée & rendue, & cinquante Heretiques bruslez.

CHAP. XLVII.

LAN mil deux cens & dix enuiron la feste sainct Iean Baptiste les Citoiens de Narbonne manderent à nostre Conte, que s'il luy plaisoit d'assieger Minerbe, ilz l'aideroient de toute leur puissance. Cela faisoient ilz, pour autant que ceux de Minerbe les importunoient fort. Et plus les emouuoit l'amour militaire, que le zele de la Religion Chrestienne. Mais le Cõte manda à Aimeric Seigneur de Narbonne ensemble aux Citoiens, qu'il entendroit volontiers à l'assiegemẽt de Minerbe pourueu qu'il fust mieux secouru d'eux, qu'il n'auoit esté au passé: mesmes qu'ilz perseuerassent quãt & luy iusques à la prinse dudit fort. Ce que luy aiant esté promis, soudain se hasta pour & quant & ses soldatz aller camper Minerbe. Ou estans paruenuz, le Conte de Monfort mit ses tentes vers Orient, & vn certain gendarme dudit Cõte nommé Guido de Losbers auec les estrãgeres nations se campa vers Occident, & Aquilon

La Croisade de la plus-part munie de gens de basse cõdition.

Aimeric

Aimeric de Narbõne auec ses Citoiens, & vers Midy certains autres estrangers: & n'y auoit en tout le camp, qui surpassat en grandeur & puissance le Cõte & Aimeric de Narbonne. Ce Chasteau la estoit de force incroiable enuironné de tresprofondes & naturelles valées, de façon que les Camps à quelque vrgẽte necessité ne se pouuoient secourir sans grãd danger. Aprez ce a esté à propos dresser vne certaine machine dez Gascons, qui se nomme Mangonel, à laquelle ils trauailloient tresinstammẽt. Deux machines donc ont esté dressées, l'vne vers Midy, & l'autre vers Aquilon: l'vne deça & l'autre de la. Du costé du Conte, c'est à dire vers Orient, y auoit vne grande Pierriere, de laquelle costoit de cõduire tous les iours trẽte Franz. Mais comme les nostres eurẽt trauaillé quelque temps à l'expugnation, vne certaine nuit de Dimanche ceux du Chasteau sortans vindrent au lieu ou estoit la machine Pierriere apportans pleins paniers d'estoupes, dez bois fenduz menu & oinct de graisse. Ce qu'aiant appliqué au doz de nostre machine, & illec quant & quant mis le feu, soubdain la flãme s'esleua iusques au plus haut, aussi estoit il temps d'Esté, aux enuirõs de la feste de la saint Iean. Et aduint par la volõté de Dieu, que de ceux, qui trainoiẽt aux Pierrieres, vn certain estoit allé à ses affaires (soubz correction) qui aiant veu le feu s'escria extrememẽt. Et soubdain vn dez boutefeux lui iettant vne Lance le blessa griefuement: & feut si grand le bruit par tout nostre Cãp, que plusieurs y accoureurent, & feut tellement & si promptement defendue ladicte Pierriere, qu'elle ne

N cessa

cessa pas à batre deux coups. Aprez quelques iours que noz machines eurent grandement debilité le fort, le defaut dez viures desroba le cueur à ceux qui estoient la dedans, & le sens pour resister. Que dirai ie d'auantaige ? Noz ennemiz demandent paix, & mesmes le Seigneur du Chasteau nómé Guillaume de Minerbe vint parlamenter auec le Côte, & comme ils parloient ensemble, soubdain & sans y prendre garde arriuerẽt l'Abbé de Cisteaux, & M. Theodose, de qui nous auons parlé ci dessus. Ce pendant nostre Conte comme discret & faisant toutes choses auec conseil, sur le propos de la reddition & reception du Chasteau resoleut, qu'il ne feroit rien, sinon ce que l'Abbé de Cisteaux côducteur de tout l'affaire ordóneroit estre faict. Ce qu'aiãt ouy l'Abbé en feut grandement dolent, pour le desir qu'il auoit que les ennemiz de Iesu-Christ moureussent, n'osant (estant Prestre & Moine) les iuger à mort. Pensant donques, comme il pourroit destourner le Côte, ou ledict Guillaume (qui s'offroiẽt aussi touchant la reddition du Chasteau à la volôté de l'Abbé) de la promesse qu'ils auoiẽt ensemble, ordonne, que chascun d'eux, & le Côte & Guillaume, redigeroient par escript les côditions de la reddition du Chasteau. Cela faisoit il froidemẽt, à fin que les côditions de l'vn n'estant point agreables à l'autre, il trouuast moien de se separer de la cómune promesse. Les conditions de Guillaume redigées en escript & recitées au Côte, ne lui pleurent point, & n'y voleut point acquiescer: ains dit à Guillaume, qu'il rétrast au Chasteau pour se metre en defence seló son

pouuoir

Digitized by Google

pouuoir. Ce que ne voleut faire, & se submit en tout & par tout à la volonté du Conte: & sur tout accorda, que le Conte aussi feroit tout ainsin que l'Abbé de Cisteaux ordonneroit deuoir estre faict. L'Abbé donques ordonna, que le Seigneur du Chasteau, & tous ceux qui estoient dedans fidelles, voire les Heretiques, si se vouloient reconcilier & obeir au cõmandement de l'Eglise, euaderoiẽt vifz, le Chasteau demeurant au Conte: neantmoins que les Heretiques parfaictz, desquels y auoit vne grãde multitude, euaderoient aussi: pourueu qu'ils eussent volonté de se conuertir à la Foy Catholique. Ce qu'oyant vn noble homme & entierement Catholique Robert de Mauuoisin, qui estoit present, voiant que les Heretiques, pour la ruine desquels les estrangers estoient venuz, estoient deliurez par ceste conditiõ là, & craignant que lesdictz Heretiques ne iurassent pour la craincte de la mort tout ce, que les nostres voudroiẽt, & leur promissent obeyr à leur volõté: resista en la presence de l'Abbé, & lui dit, que les nostres n'endureroient pas cela. A qui l'Abbé respondit, n'ayez peur: Car ie croi, que bien peu se conuertirõt. Ces choses dictes, les nostres s'en allerẽt droit à la Ville, la Croix premiere, & l'Estendart du Conte suiuant aprez, & chantoit on, *Te Deum laudamus* en allant droit à l'Eglise, au sommet de la tour de laquelle on meit la Croix, & l'Estendart du Cõte ailleurs. Aussi estoit il raison, que de celui qui auoit prins la ville, l'Estendart precedast & feut dresfé en lieu plus eminent pour porter tesmoignage d'vne Chrestienne victoire. Toutesfois le Conte n'entra

 point

point à la Ville. Ces choses ainsi passées, le venerable Abbé des Valées Sernay, qui estoit quant & le Conte à l'assiegement de la Ville, & qui embrassoit l'affaire d'vne affection admirable, oyant vne multitude d'Heretiques cõgregez en certaine maison, les aborda leur annonçant les admonitiõs de paix & de salut, desirant beaucoup mieux leur conuersiõ, que leur ruine. Mais ils interrompirent ces propos, & tous ensemble dirët, qu'est ce, que vous nous preschez, dez parolles? Nous ne voulons point vostre Foy, & banissõs l'Eglise Romaine, & si vous peinez en vain: ni la mort, ni la vie ne nous pourroient reuoquer de la secte, que tenons. Ce qu'aiant ouy le venerable Abbé sortit soubdain de la maison, & alla trouuer les femmes, qui estoient ailleurs, & leur offrir la parolle de Dieu. Mais s'il trouua les hommes obstinez & durs, encores trouua il plus dures & obstinées les femmes heretiques. Soubdain nostre Cõte entra au Chasteau, & venãt à la maison, ou estoiët tous les Heretiques congregez ensemble, cõme hõme Catholique, desirant que chascun feut sauué, & paruint à la cognoissance de verité, commëça les semondre à se conuertir à la Foy de Iesuchrist. Mais voiant qu'il ne proufitoit rien, en feit tirer du Chasteau cent quarante, ou dauantage, & prepara vn grand feu: soubdain furent tous iettez dedans. Et n'estoit pas besoing, que les nostres les y iettassent: d'autãt qu'obstinez en leur impieté eux mesmes s'y precipitoient. Toutesfois trois femmes euaderët retirées du feu par noble Dame mere de Richard de Marsiac, qui les feit reconcilier à l'Eglise. Les Heretiques

Ainsi respondent les Caluinistes obstinez.

Voici noz Theologiennes du iourd'hui.

Constance des Martyrs Caluinistes.

retiques donc bruslez, le reste de tous les autres, qui estoient la abiurerent l'Heresie, & furent recōciliez à l'Eglise Catholique. Et d'abondant, le Conte dōna à Guillaume Seigneur de Minerbe autres reuenuz aux enuirons de Besiers: mais luy, peu aprez mesprisee la fidelité, qu'il auoit promise à Dieu & au Conte, s'associant auec les Heretiques delaissa & l'vn & lautre, & Dieu & le Conte. Ie croi qu'il ne sera impertinent de coucher en escript deux miracles, qui aduindrent à l'asiegement de Minerbe: Car ores, que la gendarmerie arriua pour se camper, certaine eau decouloit prez le Chasteau mais en trespetite quantité: auint toutesfois à l'arriuée des nostres qu'elle accreust par la misericorde de Dieu en telle abondāce, qu'elle souffist aux hōmes & mōteures de nostre Cāp durāt le tēps du siege, qui feut d'enuirō sept sepmaines. Et nostre cāp s'en retournāt soudain l'eau se retira, reduite en sa premiere petitesse. O grādes merueilles de Dieu! O bōté du Redempteur! A ce miracle succeda vn autre. Comme nostre Cōte s'en alloit de Minerbe, noz soldatz mirent le feu à dez petites loges, qu'ils auoient basties de branches d'arbres, lesquelles estans seiches le feu en feut si grād, qu'il sembloit, que toute la ville bruslooit, ou quelque grande Cité. Et y en auoit vne au milieu dez autres, ou vn certain Prestre auoit celebré la Messe durant le siege, qui, toutesfois, demeura sans estre gastée du feu, bien qu'elle feut de mesme matiere, que les autres: & demeura en telle integrité, qu'il n'y auoit apparēce, tant feut petite, de bruslement, comme i'ay ouy racōmter à dez personnes

Miracles.

Ne feit pas ainsin la mesquitte, ou en Tolose les Caluinistes mangeoient leur Ceine.

dignes d'honneur, & qui le pouuoient dire pour y auoir esté presens. De maniere que les nostres courans au miracle, trouuerẽt que la loge qui demeuroit sans estre bruslée s'esloignoit à demy pied dez enuirons. O vertu incomprehensible de Dieu!

Les Croix apparoissantes en forme d'Esclair aux murailles de l'Eglise de Nostre Dame de la Dalbade, en Tolose.

CHAP. XLVIII.



L nous a semblé bon de rediger en escrit, vn certain miracle, qui aduint à Tolose du tẽps, que Minerbe feut supplãtée. Il y a en ladicte Cité, & prez du Palais du Conte Tolosain, vne certaine Eglise fondée à l'honneur de Dieu, & reuerence de la benoiste Vierge Marie, de laquelle la muraille auoit esté nouuellement blanchie. Vn iour sur le vespre, on commença à veoir contre lesdictes murailles, & par tous les enuirons du dedans de ladicte Eglise, dez Croix, comme argentées, & surpassantes en blãcheur ladicte muraille, & estoiẽt en perpetuel mouuement: de maniere que plusieurs les voioient, sans portant les pouuoir mõstrer à autruy. Et estoient plustot euanouyes, qu'aucun eut leué le doigt pour les monstrer, attendu qu'en forme d'esclair elles apparoissoient, tantost grandes, tantost medigcres, & tantost infinies. Et dura icelle vision enuiron quinze iours apparoissant tous les iours sur le vespre: en sorte que tout le peuple de la

Cité de Tolose le veit. Et à fin qu'on aiouste foy à mon rapport, faut que le Lecteur sçache, que Fulco Euesque Tolosain, & Raimond Euesque de Vizance & l'Abbé de Cisteaux Legatz du S. Siege Apostolique, ensemble Maistre Theodose (car tous estoient pour lors à Tolose) l'ont veu, & me l'ont racôté, par ordre en la maniere susdicte. Aduint par la prudence de Dieu, qu'vn certain Prestre de ladicte Eglise, n'aiât moyen de veoir lesdictes Croix, entra de nuit en icelle, &, se mettant en oraison, pria Dieu lui daigner monstrer ce que presque tous les autres auoient veu: & soubdain il veit innumerables Croix, nô aux murailles, mais esparses en l'air. Entre lesquelles y en auoit vne grande & plus eminête que les autres, laquelle, sortant de l'Eglise, feut suiuie de toutes les autres; & commencerent à droit fil, s'acheminer vers la porte de la Cité. Mais le Prestre grandement étonné les suiuoit, & estant à l'yssue de la Cité lui feut aduiz, qu'il voioit vn certain hôme venerable & beau au regard, tendant vers la Cité, tenant vn cousteau desgaigné, à qui les Croix exhiboiêt secours, & lui sembla d'abondant qu'vn grâd hôme sortoit de la Cité que le premier tua à la mesme yssue. Le susdict Prestre, donc, éuanouit presque, pour la craincte, s'acoureut au Seigneur Vticêse Euesque. Et se prosternant à ses piedz lui recita par ordre tout ce discours.

Comme le Conte de Tolose est repoussé par le Legat, de la purgation sur deux crimes, & est cependant excommunié.

CHAP. XLIX.

NVIRON mesme temps le Conte Tolosain qui, cõme cy dessus à esté dict, estoit de retour de Rome & auoit reçeu commandement du Pape, addressant à l'Euesque d'Arras, & à maistre Theodose pour luy estre assignée purgation sur deux crimes principalement, & sur la mort de frere Pierre de Chasteauneuf & sur le crime d'Heresie. Mais maistre Theodose entra en Tolose comme les nostres estoient au siege de Minerbe, ainsin qua esté dit au susdit miracle pour auoir cõseil de l'Abbé de Cisteaux qui estoit pour lors aux parties Tolosaines sur la purgation qui estoit à signifier au Cõnte de Tolose, & poursuiuant le mandement du Pape absouldre les Tolosains apres auoir iuré d'obeir aux commandements de l'Eglise. Mais l'Euesque Tolosain les auoit desia absoubz selon la susdite forme, aiant prins d'abondant pour caution & pour seureté dix des principaux Bourgeois de la Cité. Et comme le susdit maistre Theodose feut entré en ladicte Cité, il cõfera secretement auec l'Abbé de Cisteaux sur la questiõ d'admettre le Cõte Tolosain à sa purgation, & preuoiant cõme hõme bien aduisé & grandement soucieux de l'affaire, ne tendoit ailleurs qu'a exclorre ledit Cõte du moyen de sa purgation, voyãt que s'il y estoit admis, & il auoit moyen de se purger par fauseté & tromperie l'Eglise en seroit destruite, & la Foy & deuotion Chrestienne perriroient en ce quartier la. Cõme donques il estoit soucieux sur tous ces affaires, desquels il y traictoit à par soy, Dieu lui ouurit vne voix, lui signifiant comme il pourroit nier la purgation

tion

tion au Conte susdict, & eut recours aux lettres du Pape, ausquelles entre autres choses estoit dict: Nous voulons que le Conte de Tolose accomplisse noz commandemens. Or est il, que plusieurs commandemens auoient esté faictz audict Conte, comme de chasser les heretiques de sa terre, & quitter les nouueaux Peages d'icelle, ensemble plusieurs autres cõmandemens qu'il n'a daigné garder. Maistre Theodose donc & l'Euesque Regence, pour ne sembler iniurier ou par trop molester le Conte Tolosain, lui assignerent iour, auquel il seroit tenu d'enuoyer ses purgations en la Ville S. Egide. Appellez donc en icelle par l'Euesque susdit, & Maistre Theodose, les Archeuesques, Euesques, & autres Prelatz, le Conte Tolosain y assista pour s'efforcer en quelque façon que ce feut, de se purger du crime d'Heresie & autres: Mais Maistre Theodose par l'aduiz dez Prelatz lui dit, qu'il ne seroit admiz, pour autãt qu'aiãt souuent iuré d'obeyr aux cõmandemens à lui faictz, n'auoit pourtant daigné iamais y obeyr. Et disoit d'abondant Maistre Theodose, que puis que le Cõte n'auoit gardé la Foy en choses legeres & faciles à exhiber, qu'il estoit vrai semblable, voire manifeste, qu'il ne feroit dificulté de l'enfraindre en choses si ardues, qu'estoit la purgation sur la mort de F. Pierre de Chasteauneuf, & sur le crime d'Heresie, sur quoi ni lui ni ses complices ne feroient difficulté de se periurer: à cause de quoi ledict Theodose tenoit le Conte pour indigne d'estre admiz à sa purgation, si premier il n'accomplissoit les legers commãdemens à lui faictz. Ce qu'oyant le Conte, d'vne natiue ma-

lice se meit à pleurer: mais le Legat cognoissant telles larmes ne prouuenir de compunction, ou de deuotion, mais plustost d'impieté & de deceptions, dit au Conte (prenant les parolles du Psalme) au deluge de plusieurs eaux, n'aprocheront point de Dieu. Psal. 31. Soudain par cõmun aduis & cõsentement dez Prelatz, pour beaucoup d'occasiõs raisonnables, feut excommunnié au mesmes lieu le tresmauuais Conte Tolosain, & tous ses adherans. Et n'est à obmettre, qu'auant ces entrefaites, & en l'hiuer Maistre Milo Legat du S. Siege Apostolique estoit mort à Mõtpellier. Retournons à present à l'ordre de nostre Histoire.

Comme le Seigneur du Chasteau de Ventil se rẽdist au Conte auec son Chasteau, & du recouurement de Montreal.

CHAP. L.



LE Chasteau de Minerbe prins & muni aux enuirons de la feste de la Maldalaine, vn certain gendarme du Chasteau nommé Ventil vint à nostre Conte se rendant à luy, & son Chasteau. Mais nostre conte ne se contenta de le receuoir, ains pour les grands maux que les Heretiques auoient faictz au moien de ce Chasteau la, il demolit la maistresse Tour d'iceluy. Ce qu'oiant le Seigneur de Mont-real & les siens, estans aussi aduertis de la prinse de Minerbe pour la crainte qu'ilz auoient d'eux mesmes, enuoierent prier le Conte de

paix

paix en la forme que s'ensuit. Aimeric promettoit luy rendre le Chasteau à la charge, qu'il luy bailleroit ailleurs aultre possesion competante, & qui ne seroit de deffence: à quoy s'accorda le Conte & leur bailla ce qu'ilz auoient demandé: Mais Aimeric peu de iours apres comme meschant & traistre aiant rõpu le Pacte se separa de Dieu & du Cõte, se ioignãt aux ennemis de la Croix.

De la preparation du Camp cõtre le Chasteau de Termes, & des empeschements donnez par les aduersaires, de Cabaret.

CHAP. LI.



V mesme temps suruint de Fãnce vn certain Croisé nommé Guillaume de Case, & quelques aultres estrãgers, qui dirẽt au Conte qu'vne grande troupe de Bretons venoit. Sur quoy aiant tenu conseil auec les siens esperant en la grace de Dieu dresser son Camp pour l'asiegement du Chasteau de Termes. Mais comme il s'i acheminoit les Soldats de Carcassonne aians tiré les machines hors la ville, & mesmes chargées pour les apporter apres le Conte, qui se hastoit d'aller camper Termes, noz ennemis, qui estoient à Cabaret, aduertis du tout sortirent à minuit en grãde multitude s'efforçans à coups Coignées de ruiner les machines. Mais eux arriuez, les nostres, qui estoient en petit nombre, sortirent de la Cité, & les aggressants virilement les mirent en route, & poursuiuirent à la

Digitized by Google

fuitte vng long chemin. Mais leur fureur ne s'amortit pour cela. Car à la pointe du iour mesme, furent de retour pour esprouuer, s'ilz pourroient debiliter noz machines. Ce que cognoissant les nostres les deuancerent, & poursuiuirent plus virilement que deuant, & auec telle dexterité & roideur, que si Pierre Roger Seigneur de Cabaret n'eust crié Montfort, Montfort, faisant semblant d'estre des nostres, il eust esté prins par deux ou trois fois. Mais euadant en ceste façon fouit tellement à trauers des montaignes, que ne fut de retour au Chasteau Cabaret de deux iours. Cependant les Bretōs, d'ont à esté parlé cy dessus, tendans vers le Conte, vindrent à Chasteau neuf d'Arry au terroir de Tolose, qui pour lors estoit au Conte Tolosain. Mais les Bourgeois de la ville ne les voulurent reçeuoir dedans, ains les firēt loger aux Iardins & aux chāps, & c'estoit pour autant, qu'ocultement le Conte de Tolose empeschoit de toutes ses forces le negoce de Iesu-christ. Les Bretons venans à Carcassonne à la suite du Conte, qui s'en alloit camper Termes, conduisirent les machines, dont a esté parlé cy dessuz.

De la force, disposition, & assitte du Chasteau de Termes.

CHAP. LII.


LE Chasteau de Termes estoit au terroir de Narbonne distant enuiron cinq lieues de Carcassonne, & estoit d'une admirable & presque incroiable force, mesmes selon le iugement humain

humain du tout inexpugnable, attendu qu'on le voioit assiz au sommet d'vne montaigne haute, dãs vne grãde & naturelle roche & entourné d'abismes si profondz, qu'il en estoit inaccessible, & estoit enuironné d'eau courãte. Et d'abondant cez valées la si grãdes, & par maniere de dire inaccessibles, estoiẽt entourées de rochers, de maniere qu'il falloit, que ceux qui vouloient auoir accez au Chasteau, descẽdissent comme dedans vn abisme, & autrefois remontassent, comme droit le Ciel, & y auoit en outre à vn iect de pierre du Chasteau vne roche, sur ou estoit posée la deffence d'vne petite Tour, mais tres que forte, qu'on nommoit vulgairement Terminet. Le Chasteau de Termes assiz à la mode susdicte n'estoit accessible, que d'vne part, pourautant que vers ce quartier les montaignes estoient moins hautes, & les roches moins inaccessibles: & y auoit en ce Chasteau la vn vieil Soldat nommé Raimond, homme reprouué & notammẽt heretique, qui (à fin qu'ẽ sõme ie descriue ses vertuz) ne craignoit Dieu, ni respectoit les hommes, & se glorifioit tant en la force de son Chasteau, que tantost il faisoit la guerre au Roy d'Aragon, tantost au Cõte de Tolose, & tantost au Vicomte de Besiers son Seigneur. Oyant ce Tyrã la venue, & deliberation du Cote de Mõtfort, resoleu de le camper, ramassant le plus de soldatz, & viures qu'il peut se delibera d'y resister.

Comme le Chasteau de Termes feut campé & les nostres persecutez par ceux du Chasteau Cabaret.

CHAP. LIII.



OSTRE Cōte arriué à Termes, l'assiegea auec peu de gēs, de maniere qu'il n'en peut occuper, qu'vne petite partie. Ce que cognoissant ceux de dedās le Chasteau, ne faisoient difficulté de sortir dehors prēdre de l'eau & s'en rentrer dedās, sans rien craindre, tant estoit petite nostre gendarmerie & eux biē muniz: & ne les pouuoit on empescher d'auoir de dehors tout ce, dont auoient besoin. Durāt cez entrefaictes, les Pelerins François s'acheminoient en nostre Cāp: mais cōme noz aduersaires les voioent arriuer à petites troupes & mal aconchez, ils montoient sur la muraille, & de la en hors par moquerie crioeint: Fuyez de la fage du furieux Exercite. Peu de iours aprez commencerent à venir en grandes troupes & multitude, les Pelerins de France & d'Alemaigne. Ce que voiant noz aduersaires se deporterent de telles manieres de moqueries, & furent renduz moins presompteux & audacieux. Ce pendant ceux de Cabaret premiers & trescruelz ennemiz de la Religion Chrestienne, battoient les chemins publiques iour & nuit, iusques biē prez de Termes, attrapans quelcun dez nostres ou en mespriz de Dieu & de nous ilz le condamnerēt à la mort la plus vilaine, dont se pouuoient apparceuoir, ou, pour le moins, les renuoioint à nostre Cāp les yeux creuez, le nez & autres membres coupez.

Autant en faisoient les Caluinistes à Montaubā l'An 1561. cōtre le Cāp du roi mieux muny.

Comme les Euesques de Chartres & Beauuois ensemble les Contes de Droce & Pontin arriuerent en nostre Camp.

CHAP. LIIII.



LES affaires disposez en l'estat, suruindrent de la Frãce nobles & puissans Seigneurs, asçauoir l'Euesque de Chartres, l'Euesque de Beauuois, ensẽble Philippe cõte, Robert de Droce, & aussi le Cõte Põtin suiuiz de grande multitude de Pelerins: l'arriuée desquelz reiouist grãdement le Cõte & tout son Cãp: Car n'y auoit celui, qui n'esperast, qu'on ouureroit à main puissante & braz estanduz, pour Chrestiennement briser les ennemiz. Mais celui, qui depose les puissãs & donne grace aux humbles, ne vouleut suiuant son secret iugement à lui seul cogneu rien d'hõnorable ou de grand estre faict par telles & si grandes puissances. Que si le iugement humain y peut baster on croit, que Dieu vrai Iuge feit cela, ou pour autant qu'ilz n'estoient pas dignes, que Dieu seul grand & louable se seruist d'eux en actes grãds & heroiques, ou bien que si quelque chose grande eut esté faicte par les grandz, tout eust esté attribué à la puissance humaine & non diuine. Iustement, donc le Celeste dispensateur reserua ceste victoire aux petiz, à fin que lui glorieux, triõphãt par eux, on dõnast la gloire deue à son nom.

De l'admirable industrie & sagacité grande, d'ont vsa venerable homme Guillaume Archidiacre Parisien à l'apprest des choses requises au Camp.

CHAP. LV.

PENDANT ces choses, nostre Conte auoit faict eriger des machines Pierrieres, desquelles il trauailloit tous les iours, iettãt dez pierres pour expugner le Chasteau, & estoit au Camp le venerable Guillaume Archidiacre Parisien, qui alumé du zele de la Foy Chrestienne, s'emploioit entieremẽt pour le seruice de Dieu, mesmes en laborieuses solicitudes. Car il preschoit tous les iours, & instituoit à la disposition dez machines & autres semblables actes de diligence, qu'il s'exerçoit à offrir prouidemmẽt. Souuent s'en alloit aux bois, amenant quant & soi grande multitude de Pelerins, ausquels faisoit porter grande quantité de busches, pour l'vsage dez Pierrieres, mesmes vn iour que les nostres vouloient eriger quelque machine prez du Chasteau, & comme ils estoient empeschez pour la profondité d'vne valée, l'homme de grande constãce & ardeur incomparable contre tel empeschemẽt, conduit de l'esprit de conseil & de força, en faueur de nostre affaire se pença vn remede. Car menant des Pelerins au boys leur commanda apporter grande quantité de busches, de maniere qu'il feit combler la valée de boys & de pierres. Au moyen de quoy les nostres asseirent la machine sur la plaine. Et pour autant que nous ne sçaurions discourir à plain toutes les prouidẽtes dexteritez, & labeurs que ledict Archidiacre a foustenuz durãt ce Camp, nous affermons seulement, que c'est lui, aprez Dieu, à qui appartient

appartient le loz de la promptitude, dont on à vsé en ce temps, & de la victoire, qui s'en est ensuiuie. Aussi estoit il homme excellent en sainteté, en Conseil prouident, d'entendemét vertueux, & en qui la diuine vertu auoit donné si grâde grace pour l'exercite de ce negoce, qu'il n'y auoit celui, qui ne le congneut tres bien versé en tous les affaires, qui se pouuoient offrir. Il aprenoit les Charpétiers, Febures, & tous autres artisans aux choses, qui estoient necessaires à l'expedition du negoce, & prenoit charge de tout, iusques à faire remplir les valées comme dessus est dit, & mesmes bien souuent esgalloit les montaignes à icelles.

De la tresforte expugnation du Chasteau de Termes expugné par les Catholiques & prinse de la Tour nommée Terminet.

CHAP. LVI.



ISPOSEES les machines contre le Chasteau, apres auoir ietté contre la muraille certains iours & l'auoir par asiduz coups de pierres affoiblie, les nostres s'armerent pour prendre le premier Bourg d'assaut. Ce que voiant noz aduersaires, comme les nostres approcherent la muraille, mirent le feu à ce Bourg là & se retirerent au plus haut, & comme les nostres entrerét audit Bourg, les ennemiz les aborderét, & chasserent promptement de là. Durant ces entrefaites les nostres voyás, que la Tour qui estoit

auprez du Chasteau nommé Terminet, dont a esté faict mention cy dessuz, empeschoit beaucoup la prinse du Chasteau, penserẽt, cõme ils la pourroient prẽdre. Ils mirent donc au pied de la Tour assise sur vne roche, comme dit est, certaines gardes pour priuer ceux du Chasteau de leur secours, & la Tour du secours du Chasteau à la necessité. Peu de iours aprez les nostres dresserent vne machine, qui se nõme Mangonelle, en lieu assez inaccessible, auec grãde difficulté & danger: & les ennemiz au contraire, en dresserent vne autre, auec laquelle ils iettoiẽt dez pierres sur la nostre bien grandes, mais en vain: car ils ne la peurent iamais endommager. Nostre Mangonel donc iettant asiduement contre la Tour, & ceux qui estoient dedans se voyans cãpez & priuez du secours de ceux du Chasteau, qui n'auoient aucun moyẽ de les aider, vne certaine nuit s'aiderẽt de la fuitte, & laisserẽt la Tour vuide. Ce que voyãt les suiectz de l'Euesque de Chartres, qui faisoient leur corps de garde au pied de la Tour, entrerẽt dedans & mirẽt l'enseigne dudict Euesque au sommet de la Tour. Durant cez entrefaites, noz Pierrieres iettoient d'autre costé contre les murailles du Chasteau. Mais noz aduersaires, qui estoiẽt tresfortz & subtilz, ores qu'ils voioient que noz machines leur debilitoient quelque endroit de leurs murailles, edifioient soudain au pied de la ruine vn autre rempart cõstruit de boys & de pierres; de maniere qu'ores que les nostres vouloient agreder la bresche, ils se trouuoient par mesgarde empeschez par le rempart opposé, & n'auoient moien de passer outre. Et

pour autant

pour autant que n'aurions moien de ramenteuoir tous les euenemens de ce siege, nous suffira de dire briefuemẽt, que iamais ceux du Chasteau n'ont perdu aucune muraille, sans au prealable la remparer à la maniere susdicte. Pẽdant ce tẽps les nostres dresserent vne Mangonelle soubz certaine roche prez la muraille du Chasteau, & en lieu accessible. Et cõme nostre Mangonelle battoit, & endommageoit aucunemẽt noz aduersaires, adonc le Conte deputa trois cens seruãs & cinq gendarmes à la garde du Mangonelle, de la perte duquel on se craignoit; pour autant qu'on sçauoit bien, que les ennemiz tẽdroient au possible à le ruiner: pour ce qu'il les endõmageoit beaucoup. Ioinct aussi, que ceux du Cãp n'auoient moien de les secourir pour l'inaccessibilité du lieu, aduenant quelque vrgẽte necessité. Vn iour noz ennemiz sortirẽt du Chasteau auec dez rõdaches, estans en nombre de quatre vingtz, ou enuiron, qui se hastoient à la ruine du Mangonelle, suiuiz d'vne infinité presque d'autres chargez de boys, de feu & autres matieres propres à allumer. Cõme trois cens seruiteurs nostres, qui gardoiẽt le Mangonelle, veirent venir les ennemiz, furent estonnez & fouyrent tellement, que ne demeurerent que les cinq soldatz seuls à la garde du Mangonelle. Quoy d'abondant? Comme les ennemiz s'aprochoient, les mesmes soldatz iouerent dez talons, excepté vn, qui s'appelloit Guillaume Descuret. Cestuici voiant venir les ennemiz, monta, nõ sans grãde difficulté, au haut du rocher contre eux. Mais eux tous ensemble se ruerent sur lui, & lui au contraire

se deffendoit dextremẽt. Comme noz ennemiz veiſ-
ſent, qu'ils n'auoient moien de le prandre, auec les
Lances le iettoient ſur le Mangounelle, & aprez lui
du bois & du feu. Mais le tresbõ hõme ſe leuãt ſou-
dain eſpẽdit tellemẽt le feu, que le Mãgonel demeu
ra ſans dõmage, De rechef noſtre gendarme monta
contre noz ennemiz mais ils le ietterent autre fois
comme deſſuz, & le feu ſur lui. Que dirai ie plus? Il
ſe leue de rechef, & de rechef aborde les ennemiz,
qui le ietterent par quatre fois en la maniere ſuſdite
ſur le Mangonel. Comme les noſtres veirent, que
noſtre gendarmerie ne pouuoit euader, priuez du
moiẽ de le ſecourir, aborderent la muraille du Cha-
ſteau d'vn autre coſté, feignãs la vouloir expugner.
Ce qu'eſtant ſçeu par les aduerſaires, qui infeſtoient
le gendarme, ſe retirerẽt au Chaſteau, & noſtre ſol-
dat bien qu'il feut grandement debilité, euada vif,
& par ſon incomparable loiauté noſtre Mango-
nel demeura en ſon entier. Ce pendant le noble Cõ-
te de Montfort eſtoit trauaillé d'vne ſi grande, &
vrgente pouureté, que bien ſouuent il eſtoit, voire
ſans pain, n'aiant que mãger, comme i'ai au vrai ap-
prins, & approchant l'heure du repas il s'abſentoit
expreſſement de peur de honte, & n'oſoit retourner
en ſon pauillon à l'heure de manger, priué du moiẽ
d'auoir du pain. Mais le venerable Archidiacre
Guillaume, inſtituant dez Cõfrairies, faiſoit, com-
me dict eſt, dez Collectes, & tout ce que l'excellent
exacteur & piteux rauiſſeur pouuoit extorquer, il
le deſpendoit ſoucieuſemẽt aux machines & autres
choſes appertenantes au Camp. Et comme les cho-

ſes

ses se passoiẽt ainsi, l'eau faillit à noz ennemiz. Pour autant que les nostres leur auoient fermé les passages, & n'auoient moien de sortir pour en puiser. Auec le deffaut de l'eau le courage leur faillit aussi. Que dirai ie plus? Ils parlamentent auec les nostres, & traictent de paix en ceste façon. Ramõd Seigneur du Chasteau promet randre le fort à nostre Conte, pourueu qu'il le laissat iouyr du reste de la terre, & lui deuoit randre le Chasteau de Termes soudain aprez la Pasque. Et comme on traictoit de ceste composition, les Euesques de Chartres & de Beauuois suruindrent ensemble le Conte Robert, & le Conte Pontin, qui deliberoient se retirer du Camp. Le Cõte les supplia, & tous les prierent humblemẽt vouloir demeurer pour quelque peu de temps en ce siege la. Mais comme il estoit impossible de les fleschir par aucun moien, la noble Contesse de Montfort se prosterna à leurs piedz, les suppliant tresaffectueusement ne vouloir tourner le doz à l'affaire miz en l'article d'vne si grande necessité, ains vouloir secourir le Conte de Iesu-Christ constitué en estroit peril & qui s'exposoit to⁹ les iours à la mort pour l'Eglise venerable. Mais l'Euesque de Beauuais ni les Contes Robert & Pontin ne voulurent acquiescer aux prieres de la Contesse, ains dirent qu'ils s'en iroient le lendemain sans attendre vn seul iour, & toutesfois l'Euesque de Chartres promit de demeurer encor quelque peu de temps auec le Conte.

Comme les aduersaires ne voulurent rendre le Chasteau de Termes, mais Dieu leur enuoia à leur detriment de l'Eau en abondance.

Digitized by Google

CHAP. LVII.



OIANT nostre Conte le retour des hommes susdicts, & que par ce moien il demeuroit comme seul, contraint par vne si euidente necessité à reçeuoir le moien de ladicte compositiom, que les ennemis luy offroiét, y acquiesça cótre sa volonté. Que diray ie plus oultre? Les nostres parlamenterent de reches auec les ennemis, & se confirme la susdicte composition, & mande le Conte Simon au Seigneur du Chasteau, que sortant luy rendist son Chasteau. Mais il ne voulut sortir ce iour la, ains promit fermement de le leur rendre le lendemain au matin. La diuine prouidéce pourueut à ceste dilatió, qu'elle souffrist, comme appert par trois euidens argumés. Car Dieu tres iuste iuge ne voulut, que celuy, qui auoit apporté tant de maux à sa saincte Eglise non sans volonté d'en faire dauantaige s'il pouuoit, s'en allast immune & impuni apres si grás exercices de cruauté, à fin que ie taise à parler de ses malices. Desia trente ans estoiét passez & plus, comme i'ay entendu par personnes dignes de foy, qu'en l'Eglise du Chasteau de Termes, ne s'estoit celebré aucun seruice diuin. La nuit ensuiuant a esté faicte comme vne diruption ou ouuerture de cataractes, dont s'en est ensuiuie soudainement vne grande abondance d'eau pluuialle, & si tres-grande, que noz ennemis, qui auoient long temps esté peinez par faute d'eau, & qui par ce moien s'estoient deliberez

Ce n'est aujourd'hui seulement q̃ les Heretiques occupẽt les Tẽples.

berez

berez de quitter le fort, ont esté refaictz par ceste grande abondance. Et depuis nostre Lyre s'est cõuertie en pleur, & le pleur de l'ennemi en ioye: de maniere que deslors, la fureur reprinse, delibe-rent se remettre en deffence renduz plus cruelz & plus prompts à poursuiure que iamais, & presumoient si peu de faueur leur auoir esté exhibée diuinement, renduz dautant plus ingratz, qu'ils deuoient estre humbles & obsequieux. O folle & inique presumption, que de se iacter du secours de celuy, de qui ilz auoient en horreur le cultiuement & bannissoient sa foy! Ilz disoient que Dieu ne vouloit pas, qu'ilz se rendissent, & tenoient pour resolu la diuine iustice, qui leur estoit opposée, les auoir en cest acte fauoris.

De semblable humeur sont les Caluinistes, abusãs de la faueur de dieu

Comme les Euesques de Beauuais & de Chartres, ensemble de Droce & Põtinac s'en retournerẽt, & de la prinse admirable de Termes.

CHAP. LVIII.

LES choses reduites en tel estat, l'Euesque de Beauuais & le Cõte Robert & le Cõte de Põtinac, le negoce de Iesu christ constitué non seullemẽt en imperfection, mais encor en grãd danger, voire tresestroite iacture, l'abandonnerent pour s'en retourner vers leurs quartiers. Certes s'il nous est permis dire ce qu'il leur à pleu executer, s'en sont retournez plustost que d'auoir acheué leur quarantaine. Car il estoit ordonné par les Le-

gatz du siege Apostolique, pour autant que plusieurs Pelerins s'en retournoient chez eux, qu'il n'y auroit celuy, qui fut capable de gaigner les pardõs donnez par sa saincteté, s'il n'auoit serui au Camp Catholique quarante iours pour le moins. Au grãd matin nostre Conte manda à Raimond Seigneur du Chasteau, de luy vouloir tenir la promesse faicte le iour precedant, & luy rendre son Chasteau: mais luy refrechi de labondance de l'eau, dont la necessité l'auoit occasionné de faire telle promesse, voiãt d'abondant la plus part de nostre Camp se retirer, comme inconstant & lache, se, despartist de la promesse. Toutesfois deux gendarmes, qui estoient au Chasteau pour la ferme promesse, qu'ilz auoiẽt faite au Mareschal de nostre Conte le iour precedent, de se rendre, sortirent du Chasteau, & se rendirent au Conte. Comme doncques le Mareschal retourna vers le Conte aiant esté enuoié vers Raimond pour le semondre à tenir promesse & luy faire raport de la responce, l'Euesque de Chartres, qui deuoit partir le iour suiuant pour s'en aller, fut dauis, que nostre Conte y deuoit renuoier ledit Mareschal en la compagnie de l'Euesque de Carcassonne homme congneu du Bourreau & assez souffreteux estãt estranger, pour offrir audit Raimond moien de composition, à la charge qu'il rendist à nostre Conte son Chasteau. Et fut il d'auis, que l'Euesque de Carcassonne y allast pour plus aiseement luy persuader ce qu'il y alloit chercher. Ioint ausi que sa tresmauaise mere ensemble son frere Guillaume de Rochefort, de qui à esté parlé cy dessus, Heretiques

estoient

estoient au Chasteau. Ce Guillaume cy estoit hõme trescruel & des plus ahurtés ennemis de l'Eglise de Dieu de tout son pouuoir. Comme l'Euesque & le Mareschal arriuerent au Chasteau vers Raimond, ilz ioignent les prieres, aux parolles & les menaces aux prieres, trauaillans instamment à faire condescendre le Tyrant à leurs conseilz & le faire rendre à nostre Conte ou plus tost à Dieu en la forme cy deuant exprimée. Mais ce que le Mareschal sçeut auoir trouué dur & obstiné en sa malice, l'Euesque de Carcassonne & le Mareschal ensemble trouuerent infiniement plus dur, iusques à ne vouloir Raimond permettre, que l'Euesque parlast en secret à son frere Guillaume. l'Euesque donc & le Mareschal ne proufitãs rien s'en retournent vers le Conte, ne sçachans encores les nostres, que la diuine pitié ordõnoit ceci, pouruoiant pour le mieux à son Eglise. Au grand matin l'Euesque de Chartres s'en retourne. Le Conte sortant du Camp pour l'acõpaigner quelque piece de chemin, estant quelque peu loing, plusieurs des aduersaires sortirent en armes en deliberation de rompre vn de noz Mangonelles. Le Conte oyant le bruit du Camp reuint tout esmeu droit à ceux, qui vouloient rompre les Mãgonelles, & d'vne telle furie, qu'il les renferra tout seul dans leur Chasteau maugré eux, les poursuiuant virilemẽt non sans constituer sa vie en grãd danger. O audace digne d'vn Prince! O force virille! Apres le depart des Nobles susdictz Euesques & Contes, le Conte Simon voiant qu'il estoit demeuré presque seul & desolé, constitué en grand ennuy

Digitized by Google

nez. Toutesfois voiant que nostre Conte s'en vouloit saisir, le supplia que non, & ne voulut permettre, qu'ilz fussent prins. Et deslors le Conte Tolosain commença à exercer aucunement les inimitiez, qu'il auoit & contre l'Eglise & contre nostre Côte.

Du solempnel Colloque faict à Narbonne sur l'affaire des Contes de Tolose, & de Foix, ou assisterent le Roy d'Aragon, aprez les Legatz du Siege Apostolique, ensamble Simon de Montfort, mais de rien ne conclurent.

CHAP. LXI.

PEU de iours aprez le Roy d'Aragon & les Contes de Môtfort & de Tolose s'assemblerent pour parlamenter ensemble. Audict Colloque assisteront l'Euesque d'Vcez, & l'Abbé de Cisteaux, qui principalement aprez Dieu auançoit l'affaire de Iesu Christ. Cest Euesque d'Vcez, Ramond, de long temps aimoit ardamment le negoce de la Foy, & l'auançoit par tous moyés à lui possibles, mesmes en ce temps là, exerçoit la charge de Legat auec l'Abbé de Cisteaux. Audict Colloque aussi assista Maistre Theodose, dôt a esté cy deuant parlé, & beaucoup d'autres hommes sages & bons. Et feut traicté là de l'affaire du Côte de Tolose, auquel eut esté faicte grande grace & misericorde abôdante, s'il eust voulu acquiescer aux sainctz côseilz, qui lui estoient faitz: Car l'Abbé

de Cisteaux Legat du sainct siege Apostolique, consentoit, qu'il iouist de toutes ses Seigneuries & entieres proprietez pourueu qu'il chassast lez Heretiques de son pays. Consentoit aussi que les droictz qu'il auoit sur les Chasteaux dependans de lui, comme estans de son domaine, qu'il disoit n'estre gueres moins que de cinquante en nõbre, la quatriesme partie, voire troisiesme en escheut à la proprieté dudit Conte Tolosain. Mais il mesprisa vne si grande grace & (Dieu pouruoiant pour l'aduenir à son Eglise) se rendit totalement indigne de toutes graces & de tous benefices. Audit Colloque fut aussi traicté de la reformation de la paix d'entre l'Eglise Catholique & son grand ennemi & cruel persecuteur le Cõte de Foix & feut ordõné, aux prieres du Roy d'Aragon, que ce Conte luy iuroit d'accomplir le commandement de l'Eglise, ensemble de ne faire iamais guerre aux Croisez, mesmement au Conte de Mõtfort, qu'il par ce moyé, seroit tenu lui restituer toutes ses terres, excepté le Chasteau de Pamies, qu'il ne deuoit recouurer pour beaucoup de raisons, qui seront cy apres deduites. Mais le Dieu Eternel qui seul cognoit les choses cachées, & qui cognoit toutes choses, auant qu'elles soient faictes, ne voulant tant de cruautez & si grandes d'vn si inhumain ennemi demeurer impunies, sçachant, quelz, & combien grandz maux pouuoient sortir d'vne telle cõposition à l'aduenir, par son haut & incomprehensible iugement, endurcit le cueur du Conte de Foix: de façõ qu'il ne voulut receuoir cette paix, & visita Dieu son Eglise misericordieusement. Afin que l'en-

Digitized by Google

d'estre taisée. Vn certain iour nostre Conte faisoit coduire vne petite machine, qui se nomme vulgairement Cathe pour fouter la muraille du Chasteau, d'ou estant prochain nostre Conte parlant à vn gendarme, sur l'espaule duquel par grande familiarité il tenoit son bras, vne grande pierre fut iettée par le Mangonel des ennemis d'vne grande roideur, qui tomba sur la teste du gendarme susdict, & le Conte Par vne admirable vertu de Dieu, preserué du danger, le pauure Soldat reçeuant le coup de la mort mourust. Vn aultre iour aussi, que le Conte estoit en son Pauillon oyant la messe aduint par la prouidente clemence de Dieu, qu'estant debout ayant vn seruiteur derriere, voici vn traict d'Arbaleste laché par les ennemis, qui frapant le seruiteur le mist à mort. Et n'i a celuy qui doiue douter, que ce n'ait esté la prouidente main de Dieu, qui piteux à voulu permettre, que le seruiteur ayt reçeu ce coup de fleche, à fin que ce braue guerrier fut conserué à l'Eglise sienne.

Comme le Conte de Montfort recouura & occupa les Fortz Constantiam, de Vert-puy, Lombers & Castres au diocese d'Albigeois.

CHAP. LIX.



E Chasteau de Termes prins & muni par les nostres, nostre Conte dressa ses forces droit certain Chasteau nommé Constantiam, lequel trouuant vuide vint

vint au Chasteau de Vert-puy, qu'il receut, se rendant à composition dans trois iours. Ces choses ainsin passees nostre Conte se delibera d'aller au Diocese d'Albigeois, ce qu'il feit & aborda la Ville de Castres, les habitãs de laquelle se submirẽt à sa volõté. De là vint au Chasteau de Lombers, d'ont a esté faicte mention cy deuant, & le trouua vuide d'hõmes, & plein de viures. Car les soldatz & Bourgeois de la Ville s'en fouyrent de peur du Conte, pour la trahison qu'ils auoient brassee contre lui. Il print le Chasteau & le munit soudain, & l'a iusques à present en sa puissance. Qu'est il plus besoin de s'arrester? Le noble Conte de Iesu-Christ recouura en mesme temps tous les Chasteaux d'Albigeois deça la riuiere de Tarn.

Du Colloque qu'eust le Conte Tolosain accompaigné dez prodireurs & ennemiz de nostre Conte, auec icellui.

CHAP. IX.



EN mesme temps le Conte Tolosain vint en vn certain Chasteau prez d'Alby, pour parlementer auec nostre Conte: Auquel Colloque ses ennemiz estoiẽt deliberez de le rauir, le Conte de Tolose aiant amené quant & soy certains proditeurs, & ses manifestes ennemiz. à qui nostre Conte dit: que m'auez vous faict, & m'appelez vous à parlamenter, amenãt quant & vous mes proditeurs? A qui il respõdit, q'uil ne les auoit pas amenez

& perturbation. Car ne voulant leuer le Camp, & ne pouuant plus s'arrester il ne sçauoit que faire, mesmes ayant beaucoup d'ennemis armez & peu d'adiuteurs, & encor d'iceux la pluspart mal equippez, toutesfois grand du Camp s'estant retiré auec les Euesques & Contes susdictz. Oultre ce le Chasteau de Termes estoit si fort, qu'il n'i auoit celuy, qui l'estimast prenable sans grãde multitude d'hõmes robustes & bien acertes. Et d'aultre plus est l'hiuer, grandement aspre en ce pais pour les mõtaignes, ou le Chasteau estoit assis, estoit prochain, & a ceste cause partie pour l'innondation des eaux, & partie aussi pour les tourbillons des vents, le lieu estoit extremement froid & presque inhabitable. Et comme le Cõnte estoit en ceste angoisse & tribulation, ne sachant qu'elle partie choisir, voici vn certain iour arriuer des parties de Lorraine vne quantité de Pelerins à pied, desquelz l'armée luy donna vne grande alegresse, & au moien desquelz il renforça le Camp deuant Termes, secouru de l'industrie de l'Archidiacre Guillaume. Adonc les nostres reprindrent leurs forces & commancerent à diligemment trauailler aux choses appartenantes à l'assiegement. Car transportantz soudain les machines, qui iusques a l'ors peu auoient profité, vn peu plus pres de la muraille pour la batterie assez destituée du semblable & se menoit cecy miraculeusement, & par le moien incomprehensible du iugement de Dieu: car tant que les susdictz Nobles furent au Camp, les machines ne profitoient rien ou bien peu, d'ou separez, elles, ietoient si droictement, comme s'il eust dirigé

les

les pierres l'vne aprés l'autre, aussi estoit-il vray que Dieu faisoit cela, qui estoit vn vray miracle aux yeux de toute nostre trope. Comme les nostres eurent grandement trauaillé aux machines, & debilitée la Tour, & la plus part des murailles du Chasteau, vn certain iour, feste saincte Cicille, nostre Conte feit vne tranchée couuerte de claies, par ou les Pionniers pouuoient auoir accés à la muraille pour la sapper. Aiant dõc trauaillé tout le iour à faire le chemin, & ieusné iusques à la nuit sur le soir, qui estoit la veille S. Clement, s'en retourna à son pauillon. Cependant ceux qui estoient au Chasteau par la diuine disposition, prenans l'occasion de saint Clement furent touchez d'vne extreme crainte, & se desperans du tout, sortans du Chasteau s'efforcerent de prendre la fuite. Ce que cognoissans deux de noz Capitaines [illegible] [illegible] ardz. [illegible] Plusieurs [illegible] aucuns furent pris & d'autres tuez à force. Vn certain Pelerin [illegible] homme pauure & de basse [illegible] auec les autres à la suite [illegible] [illegible] Raimond [illegible] du Chasteau qui s'estoit [illegible] [illegible] Raimond nostre Conte reçeust comme vn present tres [illegible] & ne le tua pas pourtant, ains le feit clorre au fonds d'vne [illegible] plusieurs ans es [illegible] desmerites. Et aduint vne chose au Ca[illegible] tres indigne

n'emy recusant reçeuoir l'accord, il donnast en soy d'abódant sentéce cófirmatiue sur le trouble futur.

Promesse du Roy d'Aragon faicte pour le Conte de Foix non obseruée.

CHAP. LXII.

N'EST à taiser, que le Roy d'Aragon, de qui le Conte de Foix tenoit la plus-part de ses terres, posa au Chasteau de Foix les Soldatz de sa garde, promettant deuant l'Euesque Vricence, & l'Abbé de Cisteaux qu'en toute ceste terre la ne seroit faict oultrage, tant fust petit, à la Chrestienté, & iura dabondant le mesme Roy d'Aragon aux Legatz susdictz, qu'aduenant, que ledict Conte de Foix se separast de la communion de l'Eglise, familiarité, amour & seruice du Conte de Montfort, qu'à la premiere requisition des Legatz ou du Conte, il rendroit le Chasteau de Foix en leurs mains: sur quoy il dóna lettres patentes au Conte contenant plus à plain telles conuentions. Et de ce puis ie porter au vray tesmoignage pour auoir veu & diligemment cósideré les lettres. Mais il aperra, combien mal le Roy garda ce, qu'il auoit promis, & combien entre les nostres il se rendit infame.

De la malice & Tyrannie du Conte de Foix contre l'Eglise & ses dispensateurs.

CHAP. LXIII.

ET


T pour autant que le lieu requiert, & l'opportunité se presente de parler de la cruelle malignité & peruerse cruauté du Conte de Foix, bien qu'il soit impossible d'en exprimer la centiesme partie, nous en restraindrõs briefuement quelque chose. Premierement est à sçauoir, qu'il à tousiours tenu en sa terre les Heretiques & fauteurs d'iceux, nourri & auançé iceux au possible & les tenoit d'abondãt au Chasteau de Pamies, apertenant, comme nous auons dit à l'abbé & chanoines de ladicte ville: Mais le Cõte retenoit cela pour sa vie aiant iuré à l'Abbé sur la saincte Eucharistie de ne le molester en façon quelconque. Le Monastere des chanoines est situé hors le fort enuiron cinq cens pas. Quelque temps deux gendarmes parens & familiers dudit Conte, qui estoient tresmauuais & notoires Heretiques, sans l'auis & conseil desquelz le Conte ne faisoit rien, amenerent leurs meres tresgrandes heretiques & aimez dudit Conte en la ville de Pamies: à fin qu'elles faisant la leur residence, espandissent le venin de l'Heretique superstition. Ce que voiant l'Abbé & chanoines susdictz n'aians moien de suporter vne si grande iniure faicte contre Iesu-christ & son Eglise, chasserent hors du fort les heresiarques. Ce qu'oiant le proditeur susdict Conte de Foix, se tourna en fureur contre les nostres, & l'vn des deux gendarmes Heretiques filz desditz heresiarques venant à Pamies print vn des chanoines dudict Chapitre celebrant la Messe, qu'il despeça mẽbre à mẽbre en haine de ses cõpaignõs (Bourreau trescruel) sur l'autel

Chef d'œuure digne d'vn Caluiniste.

Digitized by Google

d'vne certaine eEglise prochaine de Pamies: de maniere que iusques au iour present l'Autel demeure rougi du sãg du pauure meurtri. Et ne s'appaisa ainsi la fureur de ce bourreau: ains hapãt vn des cõfraires du Monastere de Pamies luy creua les yeulx en vengeance de la religiõ Chrestienne & mespris des Chanoines. Et d'abondant le Conte de Foix entra, peu de iours apres, audict Monastere ayant quant & soy des routiers badins, & putains: & appellãt l'Abbé du Monastere (à qui il auoit iuré sur le corps de Iesus-christ comme auons cy dessus exprimé de ne les molester aucunemẽt) luy dist, qu'il luy baillast sans delay toutes les clefz du Monastere: à quoy l'Abbé ne volut obeir. Toutesfois craignãt, que le Tyran ne les eust par violence, entra en l'Eglise, & les mist sur le corps saint Anthonin martyre, auec les autres Reliques des saints, en l'hõneur duquel saint (apres Dieu) l'Eglise auoit esté fondée. Mais le Conte susdict aiant suiui l'Abbé sans auoir esgard à l'Eglise moins defferant aux Relrques des sainctz, rauit les clefz susdictes, cõme violateur impudent des choses sacrées, de dessus le corps du tressacré martyr, & (qui plus est) & enferma l'Abbé & les chanoines en vne mesme Eglise, & aiant fermé les portes les tint la l'espace de trois iours, durant lequel temps ilz ne mangerent n'i beurent, & mesmes priuez de subuenir aux necessitez naturelles, ne pouuans sortir. Ce pendant le Tyrant, rauissant de rechef toute la substance du Monastere dormoit en mespris des chanoines & de la religion, auec ses putains au dortoer d'iceux. Trois iours apres il chassa de l'Eglise

Ainsin cõmẽcerẽt les Caluinistes à reformer la France.

&

Digitized by Google

& du Monastere les chanoines presque tous nudz, & feit d'abondant crier par toute la ville, qu'il n'y eust celluy des habitans, qui eust à receuoir à logis ni l'Abbé, n'y aucuns des chanoines, bien que la ville leur apartint proprement: & à esté faicte ceste proclamation sur peine d'vne tresgriefue punition O nouueau genre de cruauté! Veu qu'en l'Eglise ou coutumierement est le refuge des prisonniers, ou condemnez c'est autheur à emprisonné les innocens. Soudain le susdit Tyrant demolit la plus part de l'Eglise saint Anthonin, & ruina le dortoer & refectoer des chanoines, comme ie sçai pour l'auoir veu, dou il fit remparer le fort de Pamies. Et nous à semblé digne d'inserer en ceste euure certaines choses dignes d'estre referées, & ne soit que pour aggrauer les maux de ce proditeur.

Ce roolle a esté souuent ioué en Frãce depuis l'ã 1562.

De l'irreuerence dudit Conte en la procession, en laquelle le corps du martir saint Anthonin estoit porté.

CHAP. LXIIII.



IL y a vne certaine Eglise au sommet d'vne montaigne pres dudit Monastere, en laquelle estans allez en procesion suiuãt la coustume, qui les obligeoit d'y aller tous les ans vne fois apportans l'honorable corps de leur patron saint Anthonin, rencontrerent par cas fortuit le Conte de Foix, qui passa à cheual sans deferer honneur à Dieu, ni à sa mere, ni à la venerable pro-

cession, voire n'i par signes seulement exterieurs, n'i ne se peut humilier moins descendit du Cheual: ains esleuant le col de superbe & auec vne proteruité grande, qui luy estoit naturelle & domestique, passa pompeusement. Ce que voiant vn certain venerable Abbé de lordre de Cisteaux du mont sainte Marie, vn des douze predicateurs long temps à nommez, qui estoient venuz pour prescher, & qui estoit present à la Procession, s'escria aprez lui: Conte, Conte, tu ne portes point de reuerence à ton maistre le sainct Martyr: Scaches, que tu te sentiras exheredé, & comme par l'œuure du mesme sainct seras priué du droict Seigneurial en la Ville, dont tu es par son moyen Seigneur. Desquelles parolles du sainct homme s'en ensuiuist la fidelité, l'yssue dez actes, les appreuuát manifestemét. I'ai ouy ses cruautez & autres, qui s'ensuiuent de la bouche du mesme Abbé de Pamies, homme digne de foy, beaucoup religieux & de grande vertu.

Dez violences & sacrileges du Conte de Foix.

CHAP. LXV.



VELQVE temps le mesme Conte accompaigné d'vne trope de Routiers, alla en vn certain Monastere, qui se nómoit saincte Marie, en la terre du Conte Vrgelois, & la estoit le siege Episcopal. Les Chanoines de ceste Eglise la, craintifz de la face du Conte, se retirerét dedans l'Eglise, ou ils furent si long temps ou campez

ou opprimez par lui, qu'ils furent cõtraincts pour la soif qu'ils enduroient, boire leur vrine, & iceux, par succession de temps se rendans à lui, les ennemiz trescruelz entrans en l'Eglise rauirent tous les meubles, & les Croix, & les vaisseaux sacrez rõpuz, voire les cloches mesmes, despouillerent tellement l'Eglise qu'il n'y demeura rien que les murailles, & encor les cõtraigneit rachapter icelles cinquãte mil soulz. Cela faict, vn certain tresmeschãt gendarme qu'il auoit, lui dit, voici nous auons destruict sainct Antonin, & apres S. Marie, ne reste plus sinõ que destruire Dieu. En vn autre temps aiant ledict Cõte ses Routiers despouillé la susdicte Eglise, ils vindrent en vne telle cruauté & folie, que coupãt le col & les braz d'vn Crucifix en mespriz de la mort & Passion de nostre Seigneur, batoient auec les braz la pouldre & autres saulses. O trescruelz bourreaux! O mauuais mocqueurs! O plus cruelz que ceux qui crucifierent Iesus-Christ, & plus felons que ceux qui le crachoient! Veu que lez ministres de Pilate, ores qu'ilz virent Iesus Christ trespassé, dit l'Euangeliste, ne lui couperent pas ses cuisses. O nouuel industrie de cruauté! O indice de cruauté non ouye! O quel homme est le Cõte de Foix! mais di l'hõme le plus miserable de tous les miserables! O la beste la plus felonne de toutes! Cez Routiers aussi introduisans leurs cheuaux dedans l'Eglise, leur bailloient lez autelz pour creche, où ils lez faisoient ordinairement manger, mesme estant vn certain iour ledict Conte en vne Eglise estant debout deuãt lui, son Coustelier mettoit son heaume sur la teste du Cru-

Ce sont dez reformatiõs & propos Caluinistes, tesmoins la plusspart dez villes de la France.

S. Iean. 19. De ceux cy ensẽble dez Euesques ephesiens & de Iulian l'apostat ont apprins lez Caluinistes à rõpre les Images.

cifix, & lui bailla lez esperons l'arme de son bouclier, & soudain prenant vne lance le frapa par diuerses fois lui disant qu'il se defendist. O cruauté inexperimentée.

Ainsin à Millau en Rouergue di soit-on à l'image saint Antoine mis au feu, qu'il se sauuast.

De la trahison dudit Conte contre les bourgeois de Pamiers.

CHAP. LXVI.



VELQVE autre fois le Conte de Foix appella les Euesques de Tolose & de Cozerans pour parlementer, leur assignant & le iour & le lieu: mais le iour auquel ils s'estoient acheminez pour parlementer, il s'amusa à prendre vn Chasteau apartenant à l'Abbé & chanoines de saint Anthonin en la ville de Pamies. O meschante & preruerse trahison! & feit d'abondant le mesme Tyrant vn acte indigne d'estre receu, il auoit fait alliance auec le Conte de Montfort ainsin qu'auons long temps à recité: & à ces fins auoit baillé vn de ses propres enfans pour pleige, à cause dequoy l'Abbé de Pamies auoit desia baillé son Chasteau au Conte de Mont-fort. Vn certain iour le Conte de Foix vint à Pamies auec ses routiers, d'ou estant prochain, manda aux Bourgeois de la ville de le vouloir venir trouuer, leur promettant toute asseurance, mesmes auec iuremens faicts sur la croix, ayant ce pẽdant disposé des embusches, de maniere que les bourgeois sortiz de la ville, il appella secrettement ses routiers cachez aux embusches qui effectuerent tellement sa volonté contre

les bourgeois qu'auant quilz eussent moien de se retirer en la ville plusieurs en furent prins & amenez au Conte, & disoit le Conte d'abondant, que s'il auoit moien de mettre à mort tous ceux qui desia estoient croisez contre les Heretiques, ou qui le pourroient estre à laduenir, ensemble & en general tous ceux qui s'enploient pour le negoce de la foy, l'aiant executé de sa propre, main il penseroit auoir fait seruice fort agreable à Dieu. Est d'abondant à sçauoir qu'el à souuent iuré deuant les Legatz du Pape de chasser les Heretiques de sa terre, ce qu'il n'a iamais voulu faire: à fin que ie taise beaucoup d'autres maux, que ce chien treseruel à commis cōtre Dieu & son Eglise, & telz que si ie les voulois racompter par ordre, il me seroit impossible, & qui plus est, n'i a celuy qui voulust adiouter foy à ma parolle, attendu que sa malice excede toute mediocrite, il à voulé les Monasteres, dissipé les Eglises, & plus cruel que tout autre, la gueulle ouuerte, demeuroit tousiours alteré du sang des Chrestiēs, se defiāt de chascun & rendu beste brute & non homme imitoit la ferocité des bestes. Ces choses briefuement reduites de sa malice, reuenōs à ce qu'auōs delaissé.

Ce n'est dez auiourd'hui que la Foy bānie d'entre plusieurs Nobles se trouue entre les bourgeois

Comme le Conte de Mont-fort feit hommaige au Roy d'Aragon pour la Cité de Carcassonne.

CHAP. LXVII.



V susdit colloque Narbonnois l'Euesque Vticense, ioint à luy l'Abbé de Cisteaux, supplia le Roy d'Aragon de vouloir recepuoir à hommaige le Conte Simon de Mont-fort, attandu que la Cité de Carcassonne

estoit de son fief, ce que recusant faire les mesmes Seigneurs retournerent de rechef le iour suiuant & le Conte quant & eux. Venant doncques deuant le Roy d'Aragon se prosternerent à ses piedz, comme feit aussi le Conte, luy offrant volontiers l'hommage tout à genoulx pour lequel receuoir il estoit tāt humble. Finalement le Roy vaincu par prieres acquiesça, reçeuant le Conte en vassal pour la Cité de Carcassonne, le Cōte confessant la tenir de luy, lesquelles choses faictes, le Roy, nostre Conte & l'Euesque Vticense sortans de Narbonne, s'acheminerent iusques à Montpellier, ou estans fut traicté de Mariage d'entre le premier nay du Roy d'Aragon & la fille du Conte de Montfort. Quoy plus? le marige se confirmoit de toutes parts & fut iuré d'vne part & d'autre: &, qui plus est, le Roy bailla son filz aisné en garde au Cōte. Toutesfois peu de iours apres il donna sa soeur à femme au filz du Conte Tolosain, au moien de quoy il se rēdit fort infame & supect contre les nostres, attandu qu'ores que tel mariage à esté faict, le Conte Tolosain estoit manifesté persecuteur de l'Eglise de Dieu: & n'est à obmettre qu'estans lesdictz Seigneurs à Montpellier, ensemble beaucoup de Prelatz, fut traicté de rechef de laffaire du Conte Tolosain & voulurent les Legatz, Luy exhiber grace & misericorde comme à esté cy dessus exprimé mais ayant promis le Cōte Tolosain d'acomplir tous les commandements à luy faictz, s'ē alla le iour suiuant de matin sans dire à Dieu à messieurs les Legatz, aiant veu certains oiseaux voler à senestre non sans grand efray que

le vulgaire apelle fausement loiseau saint Martin: car il s'amusoit & auoit esperance, à la mode des Sarazins, au vol & au chant des oiseaux & autres telles & semblables superstitions & augures.

Comme le Conte de Mont-fort reçeut par composition le Chasteau de Cabaret & recouuré aussi Bucar

CHAP. LXVIII.


AN de l'incarnation du Verbe Diuin 1210. enuirons la my Caresme, arriuerẽt de la France certains Gentils-hommes croisez & puissans, entre lesquels estoit l'Euesque de Paris, de la maison de Cociat, Robert de Cornaard, Yuel de Meduane & plusieurs autres Gentils hommes qui se monstrerent à Carcassonne braues, à l'affaire de la Religion. Eux arriuez capitulerent ensemble, & feut aduisé par vn mutuel cõsentement qu'on iroit assieger Cabaret. Et pour autant que lez soldatz Heretiques dez enuirons de Carcassonne, de peur dez nostres, auoient abandonnez leurs forçes, & s'estoient retirez à Cabaret: nommément deux freres selon la chair, desquelz l'vn s'appelloit Pierre Mire & lautre Pierre de saint Michel, qui auoient prins Bucard & Pierre Marriac, comme auõs touché ci dessuz. Cez deux soldatz sortirent de Cabaret auec plusieurs autres & se rendirent à nostre Conte, pourautant qu'il leur auoit dõné lez terres. Voiant donc le Seigneur de Cabaret

Digitized by Google

Pierre Roger que les noſtres, la deliberatiõ faicte, l'alloiẽt camper, & d'autrepart ce cognoiſſant flac & deſtitué dez ſoldatz ſuſdictz cõduict de crainćte, compoſa auec noſtre Conte & ſes Barons en la manierere que s'enſuit. Feut ordonné qu'il rendroit le Chaſteau Cabaret, enſemble le ſuſdict Bucard, à la charge que le Conte lui donneroit vne autre terre competente. Cabaret rẽdu, ſoudain ſe deliberent d'aller camper la Vaur, & s'i acheminerẽt les Barons auec tout le Camp.

Du ſiege de la Vaur, & dez empeſchemens du Conte Toloſain, touchant lez viures.

CHAP. LXIX.


A Ville de la Vaur noble & treſample, eſt aſsiſe ſur le fleuue de la Gout, cinq lieues loing de Toloſe. La dedans eſtoit Aimeric ce traiſtre qui auoit eſté Seigneur de Mont real, & pluſieurs autres ennemiz de la Croix, iuſques au nõbre de quatre vintz, qui eſtoient entrez la dedans pour munir le fort contre nous: la Seigneureſſe duquel eſtoit vefue, ſœur d'Aimeric grandement Heretique, & ſe nommoit Geraude. Lez noſtres donques arriuez à la Vaur, le camperent ſeulement d'vn coſté, n'aiant noſtre Camp dequoi l'enuironner de toutes partz. Peu de iours aprez les noſtres, ſuiuant la couſtume, commençerent à dreſſer les machines & agreſſer le fort, & les autres au contraire à ſe defendre

fendre

Digitized by Google

fendre de tout leur pouuoir, & non sans cause, estans la dedans vne grande multitude d'hommes armez, de façon qu'il y auoit plus de deffendeurs que d'agesseurs. Et n'est à taiser, que les nostres venant recognoistre le fort, les ennemiz feirent vne saillie & nous chargerent tellement, qu'il y eust vn soldat des nostres prisonnier qu'ilz tuerent soudain qu'ilz l'eurent dedans le fort, & bien que les nostres eussent cāpé la Ville seullement d'vne part, si estoiēt ils pourtant tellement separez, qu'il leur estoit impossible se secourir les vns les autres sans dāger aduenant quelque grande necessité: mais peu de iours aprez suruindrent de la Françe plusieurs nobles, entre autres l'Euesque de Lisieux, ensemble l'Euesque de Saieux & le Conte d'Auxerre & plusieurs autres Pelerins. Alors les nostres camperent la Ville d'vn autre costé & si feirent vn pont de bois sur la Gout, & par ce moyen enuironnerent toute la Ville. Cependant le Cōte Tolosain persecutoit de toutes ses forçes l'Eglise & nostre Conte, bien que secrettemēt. Ores arriuoient les viures à nostre Camp deuers Tolose. Et comme les affaires estoiēt en l'estat, le Conte de Tolose arriua à nostre Camp, que le Conte d'Auxerre & Robert de Cornac ses cousins germains cōmençerent à admonester: à fin que reuenant à lui mesme il obeit aux commandemens de l'Eglise Catholique. Mais ne profitans rien le Conte s'en retourna auec rancune & indignation, se separant du Conte de Mont-fort, suiui de tous les habitans de Tolose: ausquels il deffendit d'apporter viures à la Vaur pour nostre Camp. Et fau

icy reciter le tres-inique crime de proditiō, dez Cō-
tes de Tolose & de Foix, ie dy prodition inouye.

De la mort proditoire des Pelerins tuez à Mont-iaus par le Conte de Foix, & Gerault de Pepios de la part du Conte de Tolose.

CHAP. LXX.



ENDANT le temps, qu'on parlemētoit aupres de Lauaur pour pacifier le Contes auecques l'Eglise Catholique, grande multitude de Pelerins arriuoient du quartier de Carcassonne à nostre Camp. Mais ces ministres de tromperies & ouuriers de prodition, le Cōte de Foix Roger filz de Bernard, & Gerault de Pepios ioints à plusieurs aultres hommes du Conte de Tolose, mirent des embusches auec infinis routiers en vn certain fort nommé Mont-iaus pres de Puy-laurens. Et comme les poures Pelerins arriuerent la, se ietterent sur eux desarmez, ignorants la trahison, de maniere qu'ilz en tuerent vne infinité, & apporterent la despouille à Tolose pour la despartir ensemble. O heureuse trope de meurtris! O precieuse mort des saints deuant la face de Dieu! Et n'est à taiser, que lors que les bourreaux susdictz meurtrissoient les pauures innocents, vn prestre d'entre eux se retira dans vne prochaine Eglise, à fin que mourant pour la cause de l'Eglise, il mourut aussi dans vne Eglise. Mais le tresmechant proditeur Roger filz du Conte de Foix, imitateur de l'impieté

l'impieté paternelle, le poursuiuant & entrant audacieusemét à l'Eglise l'aiant prins s'informa, qu'il estoit, & luy estant par le mesme prisonnier declairé, qu'il estoit prestre, luy demanda, monstre moy (dist il) que tu sois prestre: & ostant le capuchon de sa teste (car il estoit vestu d'vne chappe) luy mõstra la Couronne. Ce cruel Tyrant ne deferant en rien n'i au lieu, n'i à la personne sacrée, le frappa d'vne hache esguisée, qu'il tenoit, par le milieu de la couronne, & le meit à mort. Retournons à present à la poursuite de ce qu'auons delaissé.

De la deception du Conte Tolosain au siege de la Vaur.

CHAP. LXXI.



E ne croy pas digne d'estre obmis, que le Conte de Tolose, inhumain ennemy & cruel persecuteur de Iesu-christ, enuoia secrettement au Chasteau de Lauaur, ou estoit la fontaine & origine de toute heresie, bien que ne luy appartint point, ains des long temps eust esté persecuteur des Tolosains pour le seul respect de la Religion, vn sien Seneschal accompagné de plusieurs Soldatz pour le deffẽdre des nostres, lesquels apres la prinse du Chasteau, nostre Conte tint long temps prisonniers. (nouueau genre de trahison!) mettãt dedans des Soldatz pour la deffence du Chasteau, & de dehors il faisoit porter des viures soubz pretexte de secourir les nostres. Car comme nous auons dit cy dessus, des le commencement du siege

Voici les ruses dez modernes politiques.

Digitized by Google

de la Vaur on apportoit des viures de Tolose au Camp, bien que peu: toutesfois le Conte deffendoit tresestroitement d'apporter des machines. Vrai est, que les Citoiens de Tolose à l'admonition du venerable Fulco leur Euesque, vindrent pour secours à nostre Camp enuiron cinq mil, auec lesquelz vint au Camp, leur dit Pasteur bãni de son Eueschć. Et ne sera superflu de reciter quelque chose du moien, dont il s'aida pour sortir de Tolose.

De la Constance & exil de venerable homme Fulco Euesque Tolosain.

CHAP. LXXII.



N certain iour de samedy apres la mikaresme, l'Euesque Fulco estoit à Tolose en deliberation, suiuant la coustume obseruée en telles Eglises, de celebrer les sacrez ordres. Toutesfois le Conte de Tolose estoit pour lors en la Cité, qui pour diuers excez estoit nommement excommunié par les Legatz du siege Apostolique: de maniere qu'il n'i auoit celluy, qui osast celebrer le diuin seruice en quelque ville, qu'il fust. L'Euesque donc enuoia hũblement prier le Conte Tolosain de vouloir sortir de la Cité, & par maniere de passetemps s'aller esbatre iusques à ce que il eust conferé les ordres: Mais le Tyrant tourné en grande fureur luy feit faire commandement par vn de ses Soldatz de vuider promptement la Cité & toute sa terre. Ce qu'oiant ce venerable homme

luy

luy feit(à ce qu'on dit) auec vne ardeur d'eſprit,vn entendement immuable & viſaige gaillard,telle reſponce. Le Conte Toloſain ne m'a point fait Eueſque,ny n'ay eſté ordõnné par ſon moien,moins encor y a il eſleu de ſa part l'humilité Eccleſiaſtiqué,la violence d'vn Prince ne m'i a pas introduit: ie ne men iray doncques pas pour luy. Qu'il vienne s'il oſe,ie ſuis tout preſt de receuoir le couſteau pour paruenir en gloire par le Calice de paſsion: vienne le Tyrant tout entouré de Soldatz,& armé: il me trouuera ſeul ſans armes: i'attens le pris, & ne crains point ce que l'hõme me pourra faire. O conſtance dentendemẽt! O merueilleuſe force d'eſprit! donc ſans peur ce ſeruiteur de Dieu de iour en iour attendoit le couſteau du Tyrant. Mais cõme il ne l'oſoit mettre à mort: pour autant qu'aiant tant & tant endomagé l'Egliſe Catholique il craignoit, comme lon dit, ſa peau. Aiant l'Eueſque paſſé quarante iours auec l'atente de la mort, ſe propoſa de ſortir de la Cité de Toloſe. Vn iour doncques des octaues de la reſurrection noſtre Seigneur,l'Eueſque ſortãt de la Cité alla vers noſtre Cõte,qui eſtoit au ſiege de Lauaur,ou les noſtres trauailloient ſans ceſſe à l'expugnation:Et au contraire les aduerſaires , treſ-arrogans,ſe defendoient, voire iuſques à marcher ſur la muraille,montez ſus leurs Cheuaux bardez,pour mõſtrer cõbien leurs rempars eſtoiẽt larges & tresfortz.

En cez derniers iours & meſmes les Princes ne ſe meſloient point d'ennoier des Paſteurs

De l'adextre expugnation & glorieuſe prinſe de Lauaur par les Catholiques,& des nobles penduz, & Heretiques bruſlez en icelle ville.

CHAP. LXXIIII.



ERTAIN iour noz Soldatz erigerent vn Chasteau de bois pres la muraille de la Vaur, au hault duquel meirent le signe de la Croix, duquel les aduersaires iettans sans cesse auec leurs machines en rompirent vn bras, esleuans soudain, comme impudans, vn si grand ris & heurlement, que si pour le brisement de la Croix ils eussent acquise quelque grande victoire: Mais le conseruateur de la Croix reuencha miraculeusement & manifestemét telle iacture. Car il aduint, peu apres, vne chose admirable & grandement à louer : c'est que dautant que les ennemis de la Croix s'estoient resiouyz au brisement d'icelle, aussi furét ilz prins le iour sainte Croix, & fut aiusi l'iniure reuenchée auec telle analogie. Comme les choses se passoient ainsi, les nostres feirent faire vne machine, qui s'appelloit Catha, laquelle dresée menerent aux fossez de la ville, & apres apporterent grande abondance de bois & ramaige, pour du tout, enfagoté, remplir le fosé. Mais les ennemis tresrenforcez feirent vne mine soubz terre, par ou ilz prenoient nostre bois, & l'introduisoient dans le fort la nuit. Certains Soldats de noz ennemis venants par la iusques bien pres de la machine, tascherent surprendre ceux des nostres, qui veilloient à la garde de la machine, & les attirer dedans la mine occultement, & auec grande cautelle. Mesmes vn soir en sortirent en trope par la mesme, qui iectoient sur nostre machine

chine dez tisons tresardans & estoupes, graisse & autres choses nourricieres du feu, voulans brusler nostre dicte machine. Deux Cõtes Alemans estoiẽt de garde ceste nuit. Soudain le cri s'esleue, & chascũ du Camp accoureut aux armes. Cependant les Cõtes susdictz & certains Teutoniques, qui estoient quant & eux, se voians priuez de pouuoir attaindre les ennemiz, qui estoient dans le fossé, auec grande bonté & non sans grand danger se ietterent dans le fossé, agredans virilement les ennemiz, qu'ils refermerent dedans le fort, aprez en auoir tuez quelques vns, & blessé beaucoup. Cepẽdãt les nostres se cõmençerent à troubler beaucoup, & a grandement d'esperer de la prinse du fort: pour autãt que l'ennemy retiroit de nuit dãs le fort tout ce qu'ils iettoiẽt de iour dedans leurs fossez. Mais comme les nostres estoient en telle peine, aucuns d'entr'eux songerent plus subtilement certain remede contre les astuces de l'ennemy. Car ils feirent au deuant de l'issue de la mine, par ou les ennemiz estoiẽt coustumiers de sortir sur les nostres, ietter du boys vert à forçe, & dez ramaiges du boys menu, des estoupes, graisse & feu & de rechef forçe bois, & du bled vert & herbe beaucoup, d'ou à peu d'heure sortit si grãde fumée, qu'elle rẽplissoit tout le passaige dez ennemiz, priuez par ce moyen de reuenir par la, la fumée ne pouuãt s'en aller, contraincte d'entrer dans la cauerne. Ce qu'estant auisé par les nostres, soudain remplirent plus librement, que deuant les fossez, lesquels rempliz de fons en cõble, noz soldatz & seruiteurs armez cõduisirẽt nostre machine iusques bien prez de la mu-

raille, non sans grands trauaux auec vn bon nombre de Pionniers pour saper la muraille. Cepēdant ceux du fort iettoiēt sans cesse boiz, feu, graisse & paulx, voire bien pointuz & tresgrands sur nostre machine: mais en vain, car pour la grāde deffençe dez nostres ne leur feut possible, ni de ruiner la machine, ni de distraire les Pionniers de la sape. Et comme noz soldatz trauailloient tresinstamment, les Euesques qui pour lors estoient au Camp & certain venerable Abbé de la Case-dieu, de l'ordre de Cisteaux (qui de la part dez Legatz estoit Vice-Legat au Camp) ensemble tout le Clergé, congregez en vn lieu en grāde deuotion, chantoient *Veni Creator Spiritus. &c.* Ce qu'estant veu & ouy par noz aduersaires, furent tellement par la Diuine dispensation, estonnez, qu'ils en perdirent presque les forçes, & moyen de pouuoir resister, & nous dirent aprez, que cela les auoit plus estounez, que toutes les agresions qu'on leur auoit faictes, & craignoiēt plus le Clerge, priāt & chantant, que le soldat assaillant la bresche faicte. Les nostres entrans à la fille d'ans la Vaur, les ennemiz destituez du moyen de se pouuoir defendre, se rendirent par la volonté de Dieu aux nostres visitez de la grace Diuine, & feut prins le fort de l' Vaur le iour de la saincte Croix. Soudain Aimeric Seigneur de Mon-real, ensemble quatre vintz soldatz ou enuiron, furent tirez du Chasteau, & feut ordōné par le Conte Simon, qu'ils seroient penduz: Mais Aimeric estant pendu, les fourches tomberent pour auoir esté plantées à la haste. A ceste cause & pour la grande dilatiō, dont on vsoit à les replāter, le

Bon Abbé de la Case-Dieu.

Aduisez dequoi seruēt les oraisons en guerre.

le Cõte Simon ordonna, que les autres fussent murtriz: Ce qui ne feut gueres plustost commandé, qu'executé par les Pelerins, qui les tuerent promptement au mesme lieu. La maistresse du fort qui estoit sœur d'Aimeric, Heretique tresmauuaise, par le commandement du Cõte feut ietté dans vn puys & couuerte de pierres, & noz Pelerins brusleren̄t innumerables Heretiques auec fort grande alegresse.

Comme Roger de Commenge feit hommage au Conte de Mont-fort, mais puis apres se separa de la fidelité.

CHAP. LXXIIII.



T est à sçauoir qu'estant nostre Conte au siege de la Vaur, vn certain Gentilhomme Gascon nommé Roger de commenge, parent du Conte de Foix, le vint rrouuer pour se rendre à luy. Et estant deuant le Conte, le iour du grand Vendredy, aduint que le Cõte esternua, & oyãt Roger, qu'il n'auoit esternué, qu'vne fois appella ses compaignons & familiers, leur cõmuniquant ce qu'il auoit affaire auec luy, & obseruoient tellement les augures de ce pais la, qu'ilz tenoient pour resolu, qu'vn hõme esternuant vne fois ne pouuoit de ce iour la, faire chose, qui luy tournast à bien. Mais voiant Roger, que les nostres se mocquoient de luy pour ceste cause, & craignãt que le Conte ne le remarquast, de superstition feit (bien qu'a regré) hommmaige audit Conte, & re-

çeut sa terre de luy demeurant long temps en son seruice, toutesfois apres il se separa, comme miserable, de la loiauté promise. Il ne nous à semblé digne d'obmettre certain miracle, que aduint à Lauaur, que nous auons cogneu estre aduenu par rapport veritable. Vn iour la chappe d'vn certain Gendarme croisé fut par ie ne sçay quel malheur prinse des ennemis & mise au feu pour estre bruslée. Comme aduint la seulle partie, ou la Croix estoit cousue, feust reseruée & demeura entiere & sans brusler.

Miracle du Signe de la Croix.

Comme le Conte de Mont-fort donna le Chasteau de Puy-laurẽs, que l'ennemy effraié auoit abãdonné.

CHAP. LXXV.



VANT le Seigneur de Puy-laurens nõmé Sichard (qui quelque fois auoit esté auec nostre Cõte, mais apres s'en estoit allé) la prinse de Lauaur, espris de crainte abandonnant Puy-laurens s'en alla prõptement auec ses Soldatz à Tolose. Ores estoit Puy laurens vn noble Fort au diocese de Tolose distant trois lieues de Lauaur, lequel nostre Conte l'aiant recouuré, le donna au noble, Guy de Luteam, qui soudain y entra, & le munit. Ce pẽdant l'Euesque de Paris & Magran de Coet, & Robert de Cornac, & Yuelles de Padouaues s'en retournerẽt vers leurs quartiers.

Du Reuoltement du Chasteau de Mont-iaus & comme le Chasteau de Casser fut rendu & les Heretiques trouuez dedans bruslez.

CHAP. LXXVI.

LE Fort de Lauaur saisi & les nostres entrez dedans les hommes du Conte de Tolose se prindrēt garde, que leur Seigneur s'estoit separé de nostre Conte auec contrecueur, & qu'il auoit inhibé d'apporter machines & viures à nostre Camp, & principalement se prindrét garde, qu'il auoit esté excommunié par les Legatz du Pape, pour plusieurs exces, fut deliberé, toutes choses diligemment considerées, de le poursuiure plus manifestement, comme apertement condempné. Nostre Conte donc faisant marcher le Camp, tendit vers vn fort nommé Mont-jaus, ou les Pelerins auoient esté meurtris par le Conte de Foix. Et aduint que le Camp approchant dudit fort, apparut sur le lieu ou auoient esté tuez les Pelerins, vne coulonne de feu reluisante, & qui, à la veue des nostres, descendoit sur le corps des meurtriz, les nostres paruenuz au lieu les trouuerent couchez à la renuerse, les braz croisez, chose admirable, que iay ouie mesmes de la bouche de Fulco Euesque de Tolose, qui y estoit des premiers. Nostre Conte donc s'achemina au Fort, qu'il renuersa, ce dessus dessoubs, les Soldatz d'iceluy saisis de fraieur s'en fouirent. De la vint à vn autre Chasteau nommé Casse, appartenant au Conte de Tolose, qui vint de rechef à Chasteau-neuf, place noble, ou il meit le feu, apres l'auoir vuidé, se craignant, que les nostres ne s'en emparassent. Nostre Conte arriué à

Casser l'assiegea. Ce que voiant les Soldats du Cōte Tolosain, desperans du moien de pouuoir longuement endurer le siege, bien que le Chasteau fust fort, se deliberent, pourtant, de le quitter, comme ilz firent, & se rendirent à nostre Conte, à la charge toutesfois de luy bailler en main tous les Heretiques de la dedans, ce qu'ilz firent. En ce Chasteau la y auoit beaucoup d'Heretiques parfaictz. Les nostres doncques entrerent dedans le Chasteau, & les saisirent, s'estudians à les dissuader de leurs opinions: Mais n'aians moien d'en reduire vn seul, furent prins par les Pelerins, qui les tirerent hors de la ville, ou auec grande alegresse en bruslerent enuiron soixante. Dou est aisé a veoir combien le Cōte Tolosain fauorisoit les Heretiques, veu mesmes qu'a vn de ses plus petitz Chasteaux en furent trouuez plus de cinquante des parfaictz.

Voici dez politiques, qui n'estoient ni Catholiques ni Heretiques du tout.

Comme le Clergé sortit de Tolose en procession, ou estoit porté le sainct Sacrement, & comme Mont-ferrant se rendit, ensemble de la reconciliation du Conte Balduin.

CHAP. LXXVII.



CES choses faictes, l'Euesque Tolosain qui estoit en nostre Camp, manda au preuost de son Eglise, ensemble à tout son Clergé, qu'ilz sortissent de la Cité. Ce qu'ilz firent, obtemperans à son commandement, portans en procession le sainct Sacrement, & tous piedz

Encores estoiēt les Albigeois plus modestes q̃ les Caluinistes.

Digitized by Google

piedz nudz. Le fort de Casser saisi, nostre Côte s'achemina vers Mont-ferrant, ou estoit le frere du Conte Tolosain nommé Balduin, qu'il auoit mis la pour deffendre le Fort, ou estant arriué nostre Camp, peu de iours apres les nostres luy liurerent l'assaut. Ce que voiant Balduin ne se sentant assez fort pour resister, delibera de se rendre, à la charge que sortiroit librement auec sa suitte, iurant ce pédant de ne faire plus la guerre à l'Eglise, n'i à nostre Conte qu'il promettoit deffendre enuers tous & contre tous. Le Conte Balduin sortit, & alla trouuer son frere, mais il fut dans peu de iours de retour vers nostre Conte, le priant de le vouloir reçeuoir à hommage: à la charge qu'il luy rendroit en tout & par tout humble & loial seruice. Que dirai-ie plus? le Conte Simon acquiesça, & fut desslors Balduin reconcilié à l'Eglise, & de ministre du diable, faict seruiteur de Iesuchrist, & se montrât loial à veue d'œil, desslors feit la guerre hardiment aux Heretiques ennemis de la foy. O respect de la misericorde de Dieu! Voici deux freres vterins & gemeaux, toutesfois de bien loing dissemblables. Celuy qui à dit par le Prophete, iay aimé Iacob & ay eu en haine Esau, à laissé l'vn de ces deux plongé dedans la boue d'incredulité, deliurant misericordieusement, l'autre, & suiuant son secret conseil. Et n'est à obmettre qu'oiant le Conte Balduin, sortant de Mont-ferrât, les brigandages que certains Voleurs auoiét faitz en haine de nous, sur certains Pelerins venans de sainct Iaques, s'imformant diligemment du fait, & de ce qu'on les auoit volez

Digitized by Google

pour le commencement de sa conuersion & presaige de sa future vertu leur en fit faire raison, & restituer ce qu'ils auoient volé.

Comme le Conte de Mont-fort acquit six Chasteaux de la riuiere de Tarn, appartenants pour quelque temps au Viconte de Besiers.

CHAP. LXXVIII.



ONT-FERRANT prins, ensemble certains aultres Chasteaux des enuirons, & munis par les nostres mesmes Chasteau-neuf, ou le Conte Tolosain auoit mis le feu, passant nostre Conte la riuiere de Tarn, vint en vn Fort nommé Rabasternx au terroir Albigeois, qui lui estant randu par les Bourgeois, par tant de la: au matin print par mesme moien & acquist sans aucune contradiction six nobles Places, dont les noms sensuiuent. Adon-acut, Gaillac, Cauzac, S. Marcel, la Gueppie, S. Anthonin, lieux tous prochains les vns des autres, dont iustement le Viconte de Besiers auoit esté priué.

Du premier siege de Tolose, & expugnation d'icelle, par les Contes de Bar, & de Montfort.

CHAP. LXXIX.



ES choses reduites en lestat, le Noble Côte de Bar estoit arriué à Carcassonne, auec propos de se rendre promptement à nostre Camp, de quoy on fut grandement resiouy, comme

comme furent bien tous les nostres pour la bonne reputation qu'il auoit entre nous, & n'i auoit celuy, qui n'esperast beaucoup de luy. Toutesfois l'issue monstra le contraire & aduint contre l'esperance de tous, voulant nostre Seigneur, pour donner gloire à son nom, qu'on se confiast en luy, non en lhomme. Nostre Cõte à lors luy enuoia des Soldatz pour le conduire à Tolose sur quelque riuiere, ou nostre Cõte & son Camp se deuoient trouuer, comme aduint. Mais le conte Tolosain, & le Conte de Foix, iointe à eux grande multitude d'ennemis aduertis de la venue de nostre Camp vers Tolose, s'acheminerent vers la riuiere susdicte, non plus distante de la ville de Tolose, que de demie lieue, & la se trouuerent les nostres d'vne part, & les ennemis d'vne aultre, lesquelz se craignant, que les nostres ne passassent le Pont, le firent promptement ruiner: & cependant que les nostres cherchoient vne barque pour passer, rencontrerent vn autre Pont, que desia les ennemis començoient à ruiner: mais les nostres auec grãde prouesse les assaillirent, les vns par le Pont, & les autres en nageant, si brusquement, qu'ilz les chassent iusques dedans Tolose, virilement. Cela faict se camperent à vn riuage prochain de la ville, & delibererent de l'asieger, comme ilz firent le lendemain, posans leur tentes deuant les portes & fut en ce siege la le Conte de Bar, accompagné de plusieurs Gentilz hommes Alemãs. Tolose donc à esté asiegée d'vne part, nostre Camp n'estant capable pour l'asieger de tous costez. Le Conte Tolosain & son parent le Conte

de Commenge, estoient la dedans auec multitude innumerable d'habitans, & si tres-grande multitude qu'eu esgard à eux, les nostres estoient en fort petit nombre. Le Conte de Foix aussi estoit ioint quant & eux. Et pour autant qu'il me seroit long de reciter tous les assautz donnez durant ce siege, me contenteray de dire, que iamais les aduersaires ne sortirent pour molester les nostres sans estre honteusement repoussez, & à leur grande confusion: mesmes vn certain iour, qu'ilz estoient venuz nous aggresser, que chassez rudement, furent meurdris en la presse, vn parent du Conte de Commenge, ensemble Guillaume de Rochefort, freres de Bernard Euesque de Carcassonne, dont à esté faicte mention cy dessus. Vn aultre iour à l'apres disnee cõme les nostres reposoient, les ennemis firent vne sortie par quelque chemin secret, se ruans sur les nostres qui se leuerent & leur firent telle resistance, qu'ilz furent renserrez dans la ville. Durant lesquelles entrefaictes approcherent du camp, Eustache de Iuin, & Simon Castellain de Malfe, Gẽtilshommes cõduisans les viuandiers de nostre Camp, à l'entrée duquel furent aggressez des ennemis faisans effort de les prendre: Mais cõme ilz se deffendoient virilement, vn des aduersaires iettant vn cousteau à Eustache le blessa au flãc, dõt il mourut. Et Castellan de Malfe apres plusieurs promesses & trauaux eschappa sain & sauue, dou aduint vne grande cherté à nostre Camp, pour le deffault des viures. D'abondant on parloit assez mal du Conte de Bar, de qui la pluspart du Camp auoit fort mau-
uaise

Digitized by Google

uaise opinion. O iuste iugement de Dieu! bien que chascun eust esperé, qu'il d'eust faire merueilles. Mais celui qui à dit par son Prophete, ie ne dônerai point ma gloire à aultruy, sçachant, que si les nostres eussent profité à ce siege la, chascun leust attribué à lhomme & non à luy, ne volut pour ce coup ouurer merueilles.

Comme le Conte de Montfort print Haulte-riue & Varilles, & gasta la terre du Conte de Foix.

CHAP. LXXX.


OSTRE Côte voiant le peu de profit qu'il faisoit, & la perte qui sacroissoit: ioint aussi que l'auancement du negoce enduroit perte, leua le Camp de deuant Tolose, & s'achemina vers le pais du Conte de Foix à vn Fort nommé Haulte-riue, lequel aiant muni de Soldatz s'achemina vers Pamies. Et soudain arriuerent à Haulte-riue certains Bandolliers, ausquelz les habitans de la ville volurent deliurer les Soldatz de nostre Côte, qui, aduertis du faict, se retirerent dedans le Chasteau qui estoit assez fort, & se mirent en deffence. O furieuse trahison! O crime tresmechât! Les pauures Soldatz ne se sentans assez fortz delibererent de se rendre aux ennemis, & leur bailler le Fort leur vie saune: ce qui fut fait. Mais peu de temps apres nostre Conte passa par la, & y meit le feu. Sacheminant doncques de Pamies, vint à Varelles pres de Foix, qu'il trouua vuide & bruslé.

 Toutes-

Digitized by Google

Toutesfois le munit de certain nombre de ses gés.
Ce pendat penetrant par les Chasteaux du Conte de Foix en saccagea plusieurs, mesmes le Bourg de Foix, qu'il brusla entierement & durant l'espaçe de huit iours, qu'il tint la son Camp, desraçina presque toutes les vignes & les arbres des enuirons, & cela fait, s'en retourna vers Pamies. Ores estoit arriué vers luy l'Euesque de Cahors, deputé pour la noblesse du pais de Quercy, pour le prier de leur voloir estre Seigneur, & s'en voloir venir vers eux, luy offrant de le reçeuoir & recognoistre pour tel, & recognoistre tenir les terres de luy, aussi auoit il certaine authorité en ce pais la. Adonc nostre Conte pria le Conte de Bar, & les Gentilz-hommes Alemans, de le vouloir accompaigner jusques la: ce qu'ilz firent, & deslors si acheminerent quant & luy. Mais arriuez pres de Chasteau-neuf, le Conte de Bar se despartist de sa promesse, & peu soucieux de son honneur & reputation, dit qu'il ne passeroit plus oultre, dequoy chascun de nous fut grandement esmerueillé. Nostre Conte grandemét troublé, le pria instamment de luy tenir promesse, & auec luy chascun, mais en vain, car on n'auança rien. Deslors fut occasionné de demander aux Allemans s'ilz le voudroient accompagner: ce qu'ilz promirent tres-volontiers. Partant doncques nostre Conte rendit vers Cahors, & le Conte de Bar vers Carcassonne: & seroit impossible d'exprimer la hôte, qu'il reçeut à se depart. Car ceux, qui estoient au Camp, le lardoient si appertement, & auec telles iniures, que ie n'oserois les escripre ou reci-

Digitized by Google

ter. Ainsin à esté fait par le iuste iugement de Dieu, que celuy, qui venant au pais d'Albigeois estoit honoré aux Citez & Chapelles d'icelles, craint & reueré de tous, s'en retournant à esté veu cõtemptible aux yeux de chascun.

Comme le Conte de Mont-fort arriua à Caors, & brusla Cayluz, & lui furent prins deux soldatz dez siens par le Conte de Foix.

CHAP. LXXXI.



NOSTRE Conte tẽdant à Caors passa à certain fort, qui estoit au Cõte Tolosain nõmé Cayluz du terroir de Caors, ou de premier assaut il s'épara du bourg ou il meit le feu, & de la s'achemina vers Caors, & y feut honnorablement reçeu, & peu de iours aprez accõpaigna la noblesse d'Alemaigne iusques à Rocamadou, dou ils s'acheminerent à leur Pays, & le Conte accompaigné de peu de gens s'en retourna vers Caors, ou estant arriué lui feut recité, que deux de ses soldatz, l'vn nommé Lambert de Thurey, & l'autre nommé Gautier de Lauyaton, frere de l'Archeuesque Cantuarien auoiẽt esté prins par les soldatz du Conte de Foix m'en vais. Ie reciter quelque chose de leur prinse. Vn certain iour lesdictz soldatz alloient à cheual prez du terroir du Conte de Foix auec plusieurs necessiteux, dequoy estant aduerti ledict Cõte, les poursuiuit auec grande trope. Ce que voiant les necssiteux qui (à ce q'on ra-

Digitized by Google

comte) auoient faite la trahison, se mirent à fouir: de maniere qu'il n'y eut que six des nostres, qui feissent resistēce, ausquelz, enuirōnez de toutes pars de plusieurs dez aduersaires, pendent que le Cōte poursuiuoit les autres, les aucūs tuerent les cheuaux, cela faict, les nostres se deffendoient vaillamment. Alors vn certain soldat du Conte de Foix dit à Lambert, qu'il cognoissoit, que se rendist: Ce qu'oyant l'hōme plain de grande bonté, respondit n'estre encores temps: toutesfois voiant qu'il n'y auoit moyen d'euader, lui dit: Nous nous rendrons, à la charge que nous prometraz cinq choses: Premierement que ne nous tueraz point, ni ne mutileras noz membres: nous tiendras en honeste garde, ne nous separeras d'ensemble, nous ordonneras congrue rançon, & ne nous bailleras en main d'autrui: que si tu nous veux promettre toutes ces choses nous nous rendrons à toy, autrement nous sommes resoluz de mourir, esperans, Dieu aidāt, que ne mourrons pas seuls: ains serons venduz chers, &, à l'aide de Iesus-Christ en tuerons des vostres plusieurs auāt mourir, aussi n'auons nous encores les mains liées, & ne nous lairrōs prendre sans nous deffendre. Ce qu'oyant le susdict soldat, promit volontiers leur garder toutes les susdictes conditions. Vien donques, dit Lambert, & me preste la foy à la main sur ceste cōdition, ce qu'il n'osa faire qu'au prealable les nostres ne l'eussent asseuré, comme Lambert & ses cinq compaignōs feirent, & alors s'approcha d'eux & les emmena quāt & soi, & leur tenant mal la promesse, les deliura entre les mains du Conte de Foix, qui enchainez, les

meit en vne trescruelle & si estroicte prison, qu'ils n'y pouoient bõnement demeurer ni debout ni couchez. Et n'auoient aucune lumiere, que d'vne petite chãdelle au temps, qu'ils mangeoient seulement, n'aiant le Crotõ, ou ils estoient, qu'vn petit pertuiz, par ou le manger leur estoit baillé. Ils feurent longuement detenuz en l'estat par le Conte de Foix, iusques à ce qu'ils feurẽt rachatez à grand priz. Retournons à present donques à nostre diuision. Les affaires, pour lesquelles le Cõte estoit allé à Caors acheuées, se delibera de retourner en Albigeois, & en passant visiter ses Chasteaux & marcher vers Pamies: ou estant arriué, trouua la Ville munie contre soi, & y auoit six chefz soldatz, & beaucoup d'autres hommes. Et n'aiant le moyen de prendre le fort de tout ce iour, le lendemain du matin donnant l'assaut mettant le feu aux portes, & aiant sapé la muraille la print par violence, mettant à mort trois soldatz durant telles entrefaictes, & trois autres hommes, reseruant au conseil autres trois soltatz, qui promirent lui faire rendre Lambert de Thurey & Gautier de Longatho Anglois, que (comme dit est) le Conte de Foix tenoit à Foix. Estant donques le Cõte à Pamies feut aduerti, que les habitãs de Puy-Laurens auoient trahy la Ville, & que Sichard qui estoit maistre du Chasteau, auec les gendarmes de Guy de Lucée faisoient la guerre à ceux, qui gardoient le Chasteau: Car Guy l'auoit receu du Conte Simon. Ce qu'aiant ouy le Conte, en feut troublé, & commença à se preparer pour leur dõner secours: & estant arriué à Chasteauneuf feut aduerti que les

soldatz de Guy auoient baillé vne Tour & tous les remparz de Pui-Laurens aux aduersaires, comme estoit vrai, ainsi que dict est, vn certain dez gendarmes que Guy auoit commiz à la garde de la forteresse aiant deliuré la Tour, dont est question, entre les mains dez aduersaires à beaux deniers contans. Mais peu de iours aprez accusé en iugement de trahison, & ne se voulant deffendre feut condampné par Guy à estre pendu.

Trahison pratiquée en ce temps.

Comme le Conte Simon s'en alla à Chasteau-neuf contre le Conte Tolosain.

CHAP. LXXXII.



LE Conte aiant enuoiez certains Soldatz pour la munition de Chasteau-neuf, s'achemina vers Carcassonne: toutesfois auant partir de Chasteau-neuf, deputa certains Barons & gendarmes à Mont-ferrant, pour garder le Fort: Car desia le Conte de Tolose, & le reste des ennemiz de la Foy auoient reprins leurs forces pour resister, voiant nostre Conte presque delaissé: de maniere qu'ilz auoient desia deputé hommes de toutes parts, pour sonder s'ilz pourroient recouurer, par trahison, les forts, qu'ilz auoient iustement perduz. Le Conte estant à Carcassonne eut aduertissement, q'vne grande troppe d'ennemis aloient assieger Chasteau-neuf, & que mesmes ceux, qu'il auoit deputez pour la tuition & deffence de Mont-ferrant, auoient abandonné le Fort, & s'estoient

retirez

retirez à Chasteau-neuf. Ce qu'aiant ouy fut grandement troublé, & manda promptement à ceux de Chasteau-neuf, qu'ilz n'eussent point peur des ennemis, & qu'ilz s'assurassent, qu'il s'en venoit promptement pour les secourir.

Comme le Conte Tolosain s'achemina auec toutes ses forces vers Chasteau-neuf d'Arry, pour assieger le Conte de Mont-fort.

CHAP. LXXXIII.



N certain iour nostre Conte estant à Carcassonne aiant oui la messe, & communiqué aux diuins mysteres voulãt aller vers Chasteau-neuf, respõdit à vn certain conuers de l'Ordre de Cisteaux, qui le vouloit consoler & encourager: Pensez vous (dit il) que ie craigne que laffaire de Iesu-christ ne se face? & toute l'Eglise prie pour moy? ie sçay que no⁹ ne sçauriõs estre vaincus. Ia desia estoient des Chasteaux tirez de son obeissãce, & des hõmes qu'il y auoit mis pour les deffendre, plusieurs en auoient esté proditoirement meurtris. Estant doncques nostre Conte arriué à Chasteau-neuf, voicy les Contes de Tolose, & de Foix, ioint à eux Gaston de Bearn Gentil-homme de Gascongne, ensemble plusieurs autres qui, sortans de Tolose, se hastoient pour camper Chasteau-neuf. Et venoit quant & les aduersaires, le meschant apostat, ce preuaricateur de la loy, iniuste filz du Diable, ministre d'Antechrist, Saua-

ric de Mau-leon surpassant tout Heretique, & pire qu'aucun infidelle, expugnateur de l'Eglise & ennemi de Iesuchrist. O homme, mais plustost tres mauuais venin, Sauaric! Ie le dis meschant & perdu, prudent & imprudent courant contre Dieu le col droit, & qui a aussi osé faire la guerre à la saincte Eglise de Dieu! O l'homme Prince d'Apostasie artisant de Cruauté, & autheur de peruersité! O l'homme Prince des malings, compaignon des peruers, ignorant toute vertu, homme diabolique, voire tout Diable (s'il faut ainsi parler) luy mesme! Les nostres aduertis de la venue d'vne telle multitude, donnerent aduis à nostre Conte de laisser quelques Soldatz pour la deffence du Chasteau, & s'en aller luy mesme à Fan-jaus ou à Carcassóne. Mais apres meilleur aduis & par la prouidence de Dieu, le Cóte voulut attendre à Chasteau-neuf, la venue des ennemis. Et n'est à taiser, que luy estant sur le lieu, & ses ennemis presque à la porte, Guy de Lucian accompaigné de cinquante soldatz ou enuirõ, suruint aiant esté enuoyé de nostre Conte au Roy d'Aragó contre le Turc, de la venue de qui, chascũ de nous feut grandement consolé. Mais ce Roy tresmauuais, & qui n'auoit iamais aimé le negoce de la foi ni nostre Cóte, se monstra grandemẽt inciuil à l'endroit dez soldatz, qui y auoient esté enuoiez, leur faisant preparer dez embusches à leur retour, que nostre Conte leur auoit par lettres expresses commandé: & feut la trahison descouuerte aux soldatz, qui par ce moyen gauchirent du chemin publique & euaderẽt. O cruel retributeur d'vne œuure saincte

Digitized by Google

O cruelle recópece pour vn si grand seruice! Poursuiuons donques à present nostre propos.

De l'Auancement du Conte Tolosain & dez siens, pour assieger le Conte de Mon-fort à Chasteau-neuf.

CHAP. LXXXIIII.



E Conte de Mont-fort attendant à Chasteauneuf la venue de ses ennemiz, les voici arriuer, discourans comme Sautarelles d'vn costé & d'autre par toute la terre, & feirent tant qu'ils aborderent le bourg de dehors. Dequoy estonnez ceux, qui estoient dedans le bourg, quitterent de peur le lieu, & par ce moyen le meirent en la main de l'ennemi, qui próptement y entra & s'en saisit, commençant soudain à discourir d'vn costé & d'autre. Pédant lequel temps nostre Cóte estoit à table, qui faisant promptement armer ses gés feirent vne saillie sur ceux qui s'estoient emparez du bourg, & si tres-roide qu'ils furent contrainctz le quitter non sans grande fraieur. Cela faict le Conte Tolosain posa son Cap sur vne Coline, viz à viz du Chasteau, & aprez cela se remparerét tellement de barrieres de boyz, qu'ils n'auoient moins la mine de campez, que d'agresseurs, & sembloit le lieu dez agresseurs plus deffensable & moins accessible, que le fort dez campez. Le soir arriué, les ennemiz se remeirent dedans le bourg abandonné, qui pour la rarité dez hommes ne se pouuoit garder, ni aians

Cēt mil heretiques cōtre cinq cēs Catholiques au conte de cent contre vn.

dedans le Chasteau plus que de cinq cens hommes, que maistres, que seruiteurs. Les ennemiz estans en nombre de cent mil, à ce qu'on disoit. Eux r'entrez la dedans, se meirent en deuoir de remparer le bourg de boiz & autres matieres, mesmes la part ou les nostres pouuoient entrer sur eux, de peur qu'ils auoiét d'estre chassez des nostres, comme au parauant, & pertuiserent la muraille, qui estoit entre eux & leur Camp en diuers endroitz, pour pouuoir plus aiseement fouir, aduenant la necessité. Le lendemain de grand matin les nostres rechargerent sur eux, & ruinans tout ce qu'ils auoient remparé au bourg, les contraignirent fouir & poursuiuirét iusques à leurs pauillons. Et n'est à obmettre le danger, ou estoit pour lors nostre Conte, mesmes aiant sa femme à Lauaur, son filz aisné Aimeric à Fan-iaux malade, & la fille qui lui estoit née en ce Pays ici, qu'on nourrissoit à Mont-real, tellement separez que l'vn ne pouuoit en rié secourir au besoin l'autre. Et ne faut supprimer, que bien que les nostres feussent en petit nombre, si faisoient ils, pourtant, tous les iours de z. sorties sur les ennemiz, qu'ilz agredoient bien souuent & rudement, & ne sembloit aduiz, qu'ils feussent campez : Toutesfois les ennemiz estans remparez, comme dessuz est dit, les nostres n'auoient facile accez sur eux, bien qu'ils en eussent grand desir. Et est digne d'estre ioinct au discours, que les seruiteurs de noz soldatz, quelque multitude d'ennemiz y eust, ne faisoient difficulté d'aller abreuer les cheuaux deuant leurs nez à vne demie lieue de la, & mesme les soldatz sortoiét ordinairemét vendanger les

les vignes en leur presence, & à leur grand regret: car c'estoit au temps de vendanges. Vn certain iour ce tresmeschât proditeur le Conte de Foix & son enfant Roger Bernard, non dissemblable à lui en malice, ensemble vne grâde partie de leur Camp abordant le fort, vouleurent aggreder les nostres, qui les attendoient en armes à la porte, & qui les voiant approcher & aggresser fort audacieusement, renuerserent le fils du Conte de Foix & plusieurs autres de leurs cheuaux, & les contraignirét se retirer à leurs Tentes, non sans grande honte & cófusion. Et pour autant qu'il nous seroit impossible de raconter par le menu tous les assautz & aduenemens de ce siege, me contenteray de dire, que iamais les ennemiz n'aborderent les nostres, qui les attendoient tousiours aux portes de la Ville, sans estre contrainctz de s'en retourner auec grande honte & confusion, pour le desir que les nostres auoient de les combatre.

Ainsin feut des nostres auiourd'huy

De l'agreßion de Chasteau-neuf faite par le Conte Tolosain, & virile deffence du Conte de Mont-fort, ensemble de la retraction du subside des Citoiens de Narbonne, Carcassonne, & Besiers.

CHAP. LXXXV.

Le mesmes ont faict les villes de Blaye, en Bourdelois, & Cordes en Albigeois l'an 1568.



OMME ces choses se passoient tous les Forts des enuirons se separerent de l'obeissance de nostre Conte, & se rendirent au Conte Tolosain: mesme vn certain iour

ceux de Cabaret le manderent prier de s'en venir, ou leur enuoier des gens pour le desir, qu'ilz auoiẽt de se rendre à luy, n'estant Cabaret distant de Chasteau-neuf que de cinq lieues. Certaine nuit vne grande troupe d'ennemis partis pour s'y acheminer faillirent le chemin, de maniere que par la clemence de Dieu, qui disposoit tout, leur fut impossible de paruenir au Fort qu'ilz auoient enuie de surprendre: Ains apres lõgues diuagations, retournerent au Camp, dont ilz estoient sortis. Ce pendant le Conte Tolosain feit faire vn Mangonnel, qui offença bien peu ou point: & peu de iours apres feit faire vne machine d'admirable grandeur, pour ruiner noz murailles, au moien de laquelle on iettoit de bien grosses pierres, qui ruinoient tout ce qu'elles rencõtroiẽt, & s'en estãt aidé par plusieurs iours, rudement, vn certain sien iaseur l'aborda, qui luy dit. Pour quoy est-ce, que vous depandez tant à ceste machine, mais qu'auez vous affaire de tant batre les murailles des ennemiz? ne voiez vous, qu'ilz ne cessent tous les iours de vous venir agreder, mesmes dedans voz tantes sans que vous osiez sortir d'ici? Certes vous deburiez, desirer, que leurs murailles fussent de fer, à fin qu'ilz ne peussent sortir sur vous. A ce siege aduint vne chose notable, c'est que les assiegean s'estoient plus souuent assaillis, que les asiegez, bien qu'ordinairemẽt & pour le deuoir, aduienne le cõtraire. Les nostres mesmes les iasoiẽt par propos sẽblables. Pour quoi prenez vous telle peine auec vostre machine? Mais pour quoy vous penez vous tant à rui-

Propos gaillard.

ner

ner noz murailles: veu que si nous voulez donner cent marcs, nous vous en ruinerons cent coudées de longueur iusques aux fondements. Croiez nous en donc,& nous vous tirerons de despens, & par ce moien n'estans empeschez par la muraille pourrez auoir facile accez à nous. O tresgrande force d'entendement! O ames vertueuses! Vn certain iour nostre Conte sortist du Chasteau en deliberation de ruiner la machine: mais les ennemis auoient faict tant de retraictes & de fossez aux enuirons d'icelles, qu'il leur fut impossible d'en aborder. Le vaillāt Conte de Mont-fort, pour l'enuie, qu'il auoit d'aborder les aduersaires, s'estoit deliberé de bondir vn large fossé sans quelques vns des nostres, qui luy prenants son Cheual par la bride, ne luy voulurent permettre de tōber en si grand danger, que de s'exposer à la mort nuisante. Cela faict tous les nostres, sās en omettre vn seul, se retirerēt au Chasteau aprez auoir meurtri plusieurs des ennemis. Et cōme les choses estoient en l'estat, nostre Conte deputa Guy de Leuis son Mareschal, homme loial & bien aguerri pour aller à Fan-jaus, & à Carcassonne, donner ordre à faire venir des viures, & mesme semondre les habitans de Carcassonne & de Besiers, ou les constraindre à luy enuoier promptement secours. Mais n'aiant moien de rien auançer, tout le pais presque s'estant reuolté & aiant corrompue sa voie s'en reuint au Conte, qui l'i enuoia derechef, ioint à luy noble Mathieu de Mariac frere de Buchard, pour les reprier de venir donner secours au Conte & mesmes ioindre au besoin les menaces aux

Digitized by Google

prieres. Mais eux hômes vaçillans, comme peruers qu'ilz estoient, n'aians volonté de les ouir, aborderent Aimeric Seigneur de Narbône & ses Citoiens, l'admonestant de vouloir entendre au secours du Conte. Mais les Citoiens leur respondirent & au Mareschal aussi, que si leur seigneur Aimeric y alloit, ilz le suiuroient aussi. Mais il fut impossible de l'induire à cela, tant il estoit cault & fin. Noz soldatz sortans hors de Narbonne Cité tant peuplée, n'estoient à peine trois cens hommes en nombre, & arriuez ceux de Carcassonne ne peurent auoir plus hault de cinq cens hômes: mesmes qu'aiant volonté de les côduire au camp de nostre Conte, ne leur fut iamais possible, car chascun s'en retournoit chez soy. Ce pendant le tresperdu Conte de Foix occupa vn fort, qui estoit à Buchard de Martiac pres de Chasteau-neuf, vers Orient, du costé de Carcassonne, qui se nomme S. Martin: & si occupa d'abondant certains autres Forts, qu'il munist contre les nostres. Le Conte auoit mandé à Buchard de Martiac, & à Martin d'Algues, qui estoient à la Vaur auec la Contesse, de s'en venir à Chasteau-neuf. Ce Martin estoit gendarme Espaignol: Mais nous mõstrerons cy apres combien mal il s'est porté.

De la loiauté de Guillaume Cathi enuers le loial Cõte, & de la braue guerre & glorieuse victoire des François contre le Conte de Foix, au Fort de sainct Martin.

CHAP. LXXXVI.


L y auoit quant & nostre Conte vn Soldat de Mōt-real vers Carcassonne nommé Guillaume Cathus, tellement aimé & fauori du Conte, que non seulement l'auoit fait gendarme & gratifié de beaucoup de biens, ains en cor' l'auoit fait son Compere, luy baillant sa fille á offrir au Baptesme. En somme le Conte & la Cōtesse ensemble tous les nostres se fioient de luy sur tous autres, voire iusques à luy bailler leur filz, aisné en garde Quelque fois le Cōte l'ēuoia de Chasteau neuf à Fan-iaux pour luy faire conduire les hommes d'alentour à son secours vers Chasteauneuf. Mais luy plus meschant que tout autre, ennemi & traistre, ingrat sur tant de benefices reçeus, aiant oublié touts bien-faitz, s'associa d'aucuns estrangers de semblable humeur & cruauté, auec lesquels s'acorda qu'ilz prendroient le Mareschal du Conte & ses compaignons reuenans de Carcassonnne, qu'ilz bailleroient entre les mains du Conte de Foix. O genre inique de trahison! O dure peste! O artifice de cruauté! Mais ô inuention diabolique! Ceste trahison fut descouuerte au Mareschal, qui se desuoia du grand chemin, euitant les embusches. Et n'est à obmettre, qu'alors plusieurs Gentilz-hommes se separerent de l'obeissance du Conte, & mesmes certains Abbez, qui auoient beaucoup de Forts, & s'en allerent secrettement prester serment de fidelité au Conte Tolosain. O execrable iurememen! O desloiale loyauté! Ce pendant Buchard de Marillac & Martin Algays, ensemble certains autres soldatz du Conte arriuants

Prelatz politiques.

Digitized by Google

au Fort de la Vaur, auançants le secours au Conte, vindrent à Saissac Chasteau de Burchard, n'osans venir le droit chemin de la Vaur à Chasteau-neuf. Le iour deuant son arriuée, le Conte de Foix estoit allé à saint Martin, par ou les Soldats deuoient passer, pour les combatre. Mais nostre noble Conte en estant auerti enuoia pour secours aux siens Guy de Lucey, Chastellain de Malphe & Viconte d'Angres, accompagné de quarante Soldats, mandant à ceux qui venoient, qu'ils combatissent hardiment le Conte de Foix. Ceux la enuoiez au secours, ne resterent au Conte de Mont-fort qui gendarmes ou escuiers plus hault de Soixante hommes. Voiant le Conte de Foix, que les nostres estoient secouruz, se retira de saint Martin, & reuint à son Cãp, pour, ayant prins les hommes d'armes, retourner combatre le Mareschal & les siens. Ce pendant nostre Cõte aborda Guillaume Cathi, & le reste des Soldatz, qui estoient quant & luy, leur disant voici mes treschers freres les Contes de Tolose & de Foix, auec grande puissance & multitude d'hommes cherchãs le moien de pouuoir espandre mon sang: ie suis au milieu d'eux presque seul: ie vous supplie pour l'hõneur de Dieu, que s'il y a aucun d'entre vous, qui par crainte ou autrement, veuille estre des leurs, qu'on le dise à presẽt sans me le tenir secret, luy promettant, que ie le feray rendre sain & sauue iusques au Camp de mes ennemis. O noblesse d'hõme, voire excellence digne d'vn Prince! A quoy respondit Guillaume Cathi, mais plustost Iudas, ia n'aduienne (dist il) que nous nous separions de vous: de ma part

part ie vous puis asseurer, que quant biẽ tout le mõde vous laisseroit, ie ne vous abandõnerai iamais : & aprez luy tous les autres dirent le semblabe. Mais peu de iours aprez ledict proditeur, suiuy de certains autres ses complices, se separa du Conte randu d'ami tresfamilier, vn trescruel persecuteur. Ces choses ainsi passées, le Mareschal & Bucard de Martiac leuez le grand matin, faicte leur confession, aprez auoir communiqué au Corps de Iesu-Christ montent à cheual, & dresserẽt leur chemin vers leur Cõte. Le Conte de Foix aduerti de leur venue, prenant quãt & soi vne multitude presque innumerable dez hommes mieux aconchez de son Camp, se delibera d'aller combatre les nostres, les ayant distribués en trois troupes. Ce que voiant nostre Conte, qui estoit à la porte de la ville de Chasteauneuf attendãt soucieusement l'armée dez siens, meit soudain en deliberatiõ entre le peu de gens qu'il auoit, ce qu'il deuoit faire. Mais aprez diuers aduiz (car les vns tenoient, qu'il ne debuoit bouger pour la garde du Chasteau, & les autres disoient que si) finalemẽt cõme hõme de vertu & d'inuincible prouësse s'escria: nous sommes demeurez ici en bien petit nombre: Mais ia n'aduiene, que l'affaire de Iesu-Christ depẽdant de ce coup ici, ie laisse mourir mes soldatz sans secours bon, & que ie demeure vainqueu viuant ignominieusemẽt : i'aime plus viure ou mourir quant & eux. Allons donques, &, si besoin est, mourons ensemble. Mais qui oyant tel propos eust peu se cõtenir de pleurer, lui parlant auec larmes & gemissemens? Soudain se meit en deuoir d'aller au

Telle deuotiõ est fort refroidie entre noz gendarmes.

Exortation digne d'vn bon chef.

Digitized by Google

ſecours dez ſiens. Le Cõte de Foix eſtant prochain dez noſtres, recogneut ſes trois troupes en vne. Et faut ioindre ici que l'Eueſque de Caors enſemble vn certain moine de Ciſteaux, qui par le commandement de ſon Abbé auoit charge de l'affaire de Dieu, venoient auec le Mareſchal, qui, aiant aperçeu les ennemiz & voiant vn conflict prochain, donnerẽt couraige aux noſtres & les exorterent à ſe porter vaillans, leur propoſant deuant les yeux les immortelles corõnes de gloire, que Dieu donne à ceux qui mettent ſi glorieuſe borne à leurs iours, leur ramẽteuãt auſsi, q̃ c'eſtoit acquerir remiſsiõ de pechez, q̃ de mourir pour la foy de Dieu. Noz ſoldatz treſ-accortz, certains de la retribution & eſperans encor raporter la victoire de leurs ennemiz, leur venoient au deuant ioyeux & ſans craincte. D'autre coſté les ennemiz venoient amoncelez aprez auoir ordonné leur Camp, & en icelui miz les hommes à cheual & armez de pied en cap au milieu, & le reſte dez gens à cheual d'vn coſté, & ceux de pied d'vn autre, les tous bien muniz de lances. Les noſtres, aprez auoir tenu conſeil, deliberent de combatre les hommes à cheual tous armez les premiers: Et cepẽdant ſe prindrent garde de noſtre Conte qui leur venoit au ſecours. Au moyen dequoi le cueur leur redoubla, & renduz plus courageux, aprez auoir inuoqué le nom de Ieſu-Chriſt, ſe ruerent peſle meſle ſur la troupe dez ennemiz, qu'ils auoiẽt aduiſée, tellement qu'ils les penetrerent à vn inſtant. Dou les ennemiz furẽt effrayez d'vne telle façon, que miz en deſroute, cõmençerent à iouer dez talons & recourir à la fuitte.

Ce

Ce que voiant les nostres, se tournerent aux Pietõs, qui estoient de l'autre costé, & en tuerent sans nõbre. & ne faut taiser qu'a ce que i'ay entendu par le raport recueilli des parolles du Mareschal, que mesmes en ce cõflit y auoit trẽte ennemiz pour chascũ dez nostres. Qu'on cognoisse dõc en ceci l'ouuraige de Dieu. Nostre Conte ne peut estre assez d'heure, bien qu'il se hastat au possible. Desia Iesu-Christ victorieux auoit donné la victoire: & les nostres à la poursuitte dez ennemiz fuiardz feirẽt vn grãd carnage sans pourtant qu'il y eut dez nostres plus que de trente meurtriz. Le nombre dez ennemiz meurtriz estant presque innombrable: & n'est à obmettre que Martin Alguetz, dont a esté parlé ci dessuz, au beau premier assaut tourna visage pour prendre la fuite. Mais rencontra l'Euesque de Caors, qui lui dit: Qu'est ce? nous sommes, dit il, tous mortz, ce que ne croiant le bon Euesque & le reprenãt aigrement, le contraigneit se remettre en deffence. Et ne faut passer d'abondãt, soubz silence, que les ennemiz aiant prins la fuitte crioient: Mont-fort, Mõtfort, pour faisans semblant d'estre dez nostres, euader les mains dez poursuiuans. Mais quelqu'vn dez nostres prenant garde de leur cautelle, trompa leur art par vn autre, les aiãt ouys crier: Car soudain que s'offroit quelqu'vn qui crioit de la façõ, on s'en prenoit à lui, & lui faisoit on poursuiure ses compaignõs, qui fuioient, & ainsi chascun d'entr'eux tuoit son compaignon, & lui mesme estoit finalemẽt tué. Eux reçeuans retribution de leur tromperie, qu'ils auoiẽt brassée, feut & aux leurs & aux nostres chose

Ieu d'Heretique, trẽte contre vn

admirable & non ouye, que ceux qui estoiēt venuz pour tuer les nostres, feurent contrainctz, par vn iuste iugement de Dieu s'entretuer, eux mesmes, & nous seruoiēt maugré eux, de seruiteurs. Aprez la lõgue poursuite dez ennemiz fuiardz ioincte à la desfaicte d'vn grand nombre d'iceux, le Conte s'arresta au milieu du Camp pour r'amasser ses gendarmes, qui estoient à la poursuite dez ennemiz.

De la virille deffence de ceux de Chasteau neuf contre les ennemis.

CHAP. LXXXVII.



T COMME le Conte de Mont-fort & tous les siens randroiēt graces à Dieu, en l'Eglise pour la victoire, qu'ilz auoiēt obtenue, au temps mesmes le Prince des Apostatz Sauaric de Mau-leon & grande multitude d'hommes armez sortis de leur camp, vindrēt iusques aux portes de Chasteau-neuf, & la s'arrestans, auec grā de superbe, les estandarts dressez attandoient l'issue de la guerre, mesmes plusieurs d'entre eux prindrēt le bourg inferieur, ou entrez, poursuiuoient plus aigrement que deuant, ceux, qui estoient demeurez au Chasteau, qui n'estoient plus hault de cinq gendarmes & quelques seruiteurs: & bien qu'ils fussēt en petit nombre, si tuerent ilz pourtāt infinis ennemis à toutes leurs armes, singulieremēt Arbalestres, nonobstant lesquelles armes ilz furent d'extrement chassez du Faux-bourg. Voyant Sauaric prodi-

diteur

diteur les nostres auoir obtenu la victoire en plain camp de bataille, voiant d'abõdant, que les siens n'auoient le moien de prandre le Chasteau, ramassant ses gens s'en retourna cõfus à ses tantes. Nostre Cõte & ceux qui estoient au camp, d'ou ilz raportoiẽt la victoire, volurent se ruer sur les Tantes des aduersaires O gens-darmes de Iesuchrist non vaincus! O Nouices de Iesuchrist! Les ennemis s'estoiẽt campez, comme dessus est dict, auec des Barrieres & tranchées, que les nostres sans descendre des cheuaux n'eussent aisemẽt prinses Ce que voulant faire nostre Cõte en ayãt prins aduis, d'aulcuns fachés de la guerre lui cõseilerẽt de differer pour vn iour, ausquels le Conte aquiesça, comme faisant toutes choses auec meure deliberation, & à la quelle il estoit costumier d'aquiesçer. Retournant, donc, au camp, cognoissãt que c'estoit la vertu de Dieu & sa victoire, desçẽdant du cheual à l'entrée de Chasteau neuf entra à l'Eglise nu pieds pour rendre graces à Dieu tout puissant, pour les graces qu'il leur auoit conferées, & en le remerciant, tous les nostres chãterent à l'Eglise deuotement & auec grande alaigresse. *Te deum laudamus &c.* Louans Dieu en hymnes, & louanges grandes d'auoir faict ses merueilles en son peuple, & donné victoire de ses ennemis. Et me semble, qu'vn certain miracle, qui aduint à vne Abbaie de Cisteaux, ne merite d'estre caché: & est l'Abbaie au terroir de Tolose nommée Grand-selue. Les Moines de ladicte Abbaie estoient cõstituez en grande necessité & affliction: d'autant que si le noble Conte de Mont-fort eust esté prins à Cha- *Miracle aduenu à Grãselue.*

 steau-

Digitized by Google

steau-neuf, ou meurtri au conflict, rien plus ne les attendoit, que le cousteau & la mort: le Cõte de Tolose & ses complices aiant en haine l'ordre de Cisteaux & nommeément ceste maison la: Par ce que Arnauld Abbé de l'ordre & Legat du sainct Siege Apostolique, à qui sur tous autres estoit imputée l'exheredation du Conte de Tolose, auoit esté Abbé de Grand-selue. Vn iour qu'vn certain Religieux d'icelle maison, homme sainct, prioit à la consecration du corps de Iesuchrist à la messe pour le Conte Simon, pour lors estant assiegé à Chasteauneuf, luy fut diuinement respõdu que pries tu pour luy? Il y a tant de gens, qui s'y emploient, que ton Oraison n'y est pas necessaire.

Miracle aduenu en l'Abaye de Grãselue pres de Tolose.

Comme le Conte Tolosain leua honteusement le cãp de deuant Chasteau-neuf, & de la fantasie du Cõte de Foix, contre le Conte de Mont-fort ensemble de la perte de plusieurs Chasteaux.

CHAP. LXXXVIII.



PENDANT ce temps le Conte de Foix inuenta vn nouueau artifice de prodition, imitant de pres son Pere le Diable, qui ayant esté frustré d'vn costé se tourne de l'autre pour accomplir par nouuelles ruses ce, dont il à esté frustré. Il enuoia dez messagiers d'vn costé & d'autre, pour faire entendre à tout le monde, que le Cõte Simon auoit esté vaincu à la guerre, voire escorché & pendu: à cause de quoy beaucoup de Cha-

Diuinez si les Caluinistes ont oublié ceste ruze.

steaux

steaux se rendirent cõtre les nostres. Le lendemain de la glorieuse victoire, fut donné aduis au Conte Simon, qu'aucũs des siens sortissent, & que luy mesmes allant vers sa terre secourut ceux, qu'il auroit moien de secourir. Le Côte donc, sortant de Chasteau-neuf s'achemina vers Narbonne. Alors venoient de la France Alesme de Rosiian homme de grande bõté & quelque peu d'autres pelerins. Mais le Conte de Tolose & ceux, qui estoient quant & luy voiantz le peu de proffit, qu'ilz auoiẽt faict au siege, quelques iours aprés aians brusle leurs machines s'en retournerent vers leurs quartiers non sans grãde confusion. Et nest à obmettre, qu'ilz ne furent si osards de partir de leur fort sans auoir esté aduertiz du depart de nostre Conte. Nostre Conte donc estant à Narbonne auec les susdictz Pelerins & plusieurs autres du peuple, qu'il auoit cõgregez, aduerti, que le Conte Tolosain auoit leué le siege de Chasteau-neuf cõuertit le peuple ramassé pour de rechef l'aller combatre, & retourna ramenant seulemẽt quãt & soy les pelerins à Chasteau-neuf: se deliberant de renuerser iusques aux fondements toutes les forteresses reuoltées. Et luy estãt anõcé, que le fort de Constantiac, prés de Termes, s'estoit distraict de sa iurisdiction randu à la foy des heretiques, se hasta promptement pour l'aller asieger, lequel aiant aggredé par plusieurs iours ceux de dedans, priuez du moien de se pouuoir deffendre, se randirẽt à la volonté du Conte. Et cela faict receut soubdain aduertissement, que ceux du Chasteau de Mõt-agu au Diocese d'Alby s'estoient randuz au

Digitized by Google

Conte Tolosain, & tenoient desia campees les munitions, qu'ilz auoient mises la dedans pour la conseruation du fort, il se hasta vistement pour les empescher: mais auant y estre les munitions estoient randues à la main des aduersaires, par ceux qu'il auoit posez à la garde du fort. Quoy plus ? tous les plus nobles Chasteaux des enuirons, excepté deux bien petitz, se rendirent presque en vn mesme iour au Conte Tolosain. Les noms des Chasteaux, qui pour lors furẽt perdus, sont au Diocese d'Alby: Alby mesmes, Rabastenx, Mont-agut, Gaillac, le Chasteau de Grane, Cahusac, Sainct Marcel, la Gueppie, Sainct Anthonin. Et au Diocese de Tolose: s'estoiẽt desia randuz auant le siege de Chasteau neuf, ou durant le siege de Puy-laurens, Caseres, Sainct Felix, Mont-ferrant, Auignon, Sainct Michel, Cug, Sauerdun, & oultre ceux la plusieurs autres fortz en nõbre de plus de cinquante, qu'il nous seroit impossible de compter par le menu.

Note ici vne grande reuolte en vn iour.

Ceci deuroit donner à pãser aux Caluinistes, qui se fient tant aux prinses dez Villes.

De la trahison, dont vsa vn Charpentier de Graues contre vn gendarme François, se prenant garde si vn muy estoit bien acoustré: & des tromperies du Conte de Foix contre les soldatz du Conte de Mõt-Fort.

CHAP. LXXXIX.



IL NE m'a pas semblé bon d'obmettre vne trahison, qui fut faicte au Diocese d'Alby au fort de Graues. Nostre noble Conte auoit baillé ce fort à vn gendarme qui

se

se fioit par trop aux ennemis habitãs du lieu. Et eux d'autre costé pansoient à le faire mourir. Vn certain iour il faisoit rabiller ses muys à vn charpentier du lieu, qui en ayant rabillé vn, le sollicita d'auiser s'il estoit bien reparé, & luy, mettant la teste la dedans pour en faire espreuue, le Charpentier leuant sa coignée luy couppa la teste. O cruauté nõ ouye! Soudain les hommes du lieu s'esleuerent & meutrirent le peu des François qu'ilz trouuerẽt dedans le fort. Ce qu'ayant oui le noble Conte Balduin, dont a esté touché cy dessus au propos du Cõte Tolosain, vint vn grand matin deuant le fort, d'ou les habitãs pensans qu'il fust le Conte de Tolose, à cause qu'il portoit semblables armes, l'introduisirẽt auec grande alaigresse la dedans, & en ce resiouissant luy reciterent la cruauté, qu'ilz auoient exercée. Mais luy aiãt introduicte son armee la dedans, se rua tellemẽt sur eux, qu'il meit tout presque au fil de l'espée depuis le plus grand iusques au plus petit. Nostre Cõte voiant la perte, qu'il auoit faicte de tant de forts vint à Pamies pour le renforcer, ou estant, le Conte de Foix luy manda que si le voloit attandre quatre iours, il ne faudroit à le venir combatre. Mais nostre Conte luy remanda, que non seulement il l'attendroit quatre iours, mais dix encores sans bouger de Pamies. Mais le Conte de Foix ne fut si hardy, que de le venir trouuer, bien que d'abõdant noz soldatz, en l'absence du Conte Simon, entrassent au Pais du Conte de Foix, & luy eussent ruiné vn Chasteau. Apres cela nostre Cõte retourna à Fan-ieaux, & enuoia le Chastelain de Malphe & Godefroy son

Ainsi font souuent les nostres.

frere en vn certain Chasteau pour faire conduyre du blé à Fan-Iaux Pour la munition du Chasteau. Dou reuenans le filz du Conte de Foix, ne degenerant de l'impieté Paternelle, se meit en embuches pres du chemin, par ou les soldatz de Dieu deuroiët passer ayant quant & soy grande multitude d'hommes armez. Qui comme les nostres passoient les aggrederent, & enuironnerent Godoffroy le poursuiuãt asprement: Mais lui, bien que secouru de peu d'hommes, se defendit en bon gendarme & vaillamment. Ayãt perdu son cheual & les ennemis le voiãt reduict en extreme necessité, luy criant, qu'il se rendist, respondit comme homme rempli d'ifinie bõté: Ie me suis randu, dist il à Iesuchrist & ne me sçaurois rendre à ses ennemis : & ainsi entre les coups randit l'esprit, glorieusemẽt à Dieu, & quant & luy mourut aussy vn ieusne & tres-facort sien parent, & peu d'autres, Vn certain soldat nommé de Roc, se rendit, & fut longuement tenu prisonnier par le Conte de Foix: & le Chastellain de Malse euada, auec perte de ses Frere & Cousin, & s'en retourna au Chasteau dou estoit venu. Et apres ce, les nostres retournerent au lieu du conflict, pour enleuer les corps des meurtris, qui furent enseuelis à Bolbone. En ce temps la, Guillaume venerable Archidiacre Parisien, & vn certain autre maistre Iacques de Vitriac aux prieres & cõmandemens de l'Euesque Vticence constitué legat par sa saincteté pour le negoce de la foy, cõtre les heretiques, & grandement affecté à l'affaire, qui prindrent l'office de la predication, allumez du zele de la Foy, enuirõnãts

toute

toute l'Allemaigne & la France, tout cest yuer la munirẽt du signe de la croix sur l'estomac, infinie multitude d'hommes, qui se rangeroiẽt à la gendarmerie de Iesuchrist. Ces deux cy, principalement, auançerent grandemẽt l'affaire aux parties Gauloises & Theutoniques.

Comme Robert de Mau-voisin vint de France, auec cent soldats, au secours du Conte de Mont-fort, & comme le Conte secourut Guillaume d'Aure soldat natif du païs: contre le Conte de Foix.

CHAP. LXXXI.



COMME les choses estoient en l'Estat, le tresnoble d'entre les Soldats de Iesuchrist, principal amateur & promoteur de l'affaire, Robert de Mau-voisin, qui l'Esté passé s'en estoit allé en France, reuenoit, aiant, quant & soy, plus de cent gendarmes d'eslite, qui d'vn mutuel accord, l'auoient choisi pour chef, & qui aux saínctes exhortatións des venerables hommes l'Euesque Tolosain, & Abbé des valées s'estoient munis de la Croix, & auoiént prinses les armes auec la gendarmerie de Iesu-christ. Ceux cy di-je, tout cest yuer perseuerans au seruice de Dieu, erigeoient l'affaire qui souuent estoit en grande depression. Le Conte aduerti de leur venue, leur alla au deuant à Carcassonne, ou estans paruenuz, fut faicte grande ioie entre les nostres. De la, nostre Conte vint, quant & eux, iusques à Fan-

iaux: ou estant, fut aduerty que le Conte de Foix tenoit assiegé le Fort d'vn certain Gentil-homme natif du païs nommé Guillaume d'Aure, adherant aux nostres, & qui les secouroit de toutes ses forces. Ores estoit son Chasteau pres la terre du Conte de Foix, & auoit desia demeuré quinze iours à l'expugner: mais estãt aduerti que les nostres se hastoient au secours, laissant la ses machines, & leuant le siege, se retira auec grande confusion & les nostres rauageans son païs lui destruisirent quatre Chasteaux, & de la retournans à Fan-iaux, se hasterent pour aller aissieger vn certain Fort au diocese de Tolose, nommé Pommarede: lequel aiant expugné quelques iours, vn iour de feste entre autres par assaut remplirent le fossé: Mais la nuit d'apres, n'aiant moien de le prendre, les ennemis de dedans se voians prins, saperent la murailles & sortirent à caphette. Cela fait, le Conte fut aduerty que le Chasteau d'Alberdum, au diocese de Narbonne, s'estoit retiré de son obeissance: ou s'acheminant, le seigneur luy vint au deuant, se soubmettant & luy & son Fort à sa volonté.

Comme Guy, frere du Conte Simon, arriua d'outre Mer vers son frere, & de cestui-ci sont descenduz tous les Montfortz qui possedent aujourdhuy terre au diocese Alby.

CHAP. LXXXXI.


ES choses passées, le Conte arriua à ce noble Chasteau, ou estant aux festes de Noé, son frere Guy le vint trouuer arriuant d'outremer: auec lequel

il y auoit esté. Mais le Conte retournant, Guy si arresta, & print femme de royalle extraction, seigneuresse de Sidon, qu'il amena quant & soy, & les enfans qu'elle auoit eus de luy: & est à noter que certains Forts qui s'estoient reuoltez contre le Conte Simon au terroir d'Albigeois, se rendirent à Guy à son arriuée. Il est impossible d'exprimer l'alegresse qu'eust le Conte Simon à la venue de son frere. Peu de iours apres, les nostres se hasterent d'aller assieger Tudelle, fort du mesme diocese, appartenant au Pere de Gerault de Peplos, ce tresmauuais trahistre, que les nostres assaillirent & prindrent peu de iours apres, & mirent presque tous ceux de la dedans au fil de l'Espée, euadant le seul pere de Gerault, qui fut baillé à Eschâge pour Drochon, gendarme & parent de Robert de Mau-voisin, que le Conte de Foix tenoit prisonnier.

Du siege de Cauzac & des Contes de Tolose, de Foix, & de Commenge, mis en fuitte par le Conte Simon de Mont-fort.

CHAP. LXXXXII.



CELA fait, nostre Conte se hasta pour aller assieger Cauzac au terroir d'Albigeois, ou estant, au milieu de l'Hiuer, cõtre la coustume, tenant le siege, mesmes accompagné de peu de gens, par beaucoup de trauaux & d'ennemis, finalement emporta le fort les Contes de Tolose, Foix, & de Commenge suiuis d'infinie

multitude d'hommes, estans pour l'ors à Gaillac, qui manderent à nostre Conte qu'ilz s'en venoient le combatre, mais s'estoit pour luy faire leuer le siege. Car le luy aiant mandé par diuerses fois, n'oserent, pourtant, si en venir. Ce que voiant nostre Conte, dist aux siens, vraiement puis qu'ilz ne viennent, ie les iray visiter, & prenant quant & soy d'hommes armez, s'achemina vers Gaillac, auec desir de combatre, de quoy estant aduerti le Conte Tolosain & les siens se retirerent au fort de Montagut qui estoit la prochain, iusques ou nostre Conte les poursuiuit. Ce que voiant les ennemis, s'en sortirent, & s'acheminerent vers Tolose, & nostre Conte, voiant leur couardise, s'en retourna au lieu d'ou il estoit party.

Du siege de sainct Marcel, & de la venue des Cõte de Tolose, de Foix, & de Commenge, pour le deffendre.

CHAP. LXXXXIII.



ES choses deuement faictes, nostre Cõte mãda à l'Abbé de Cisteaux, qui estoit à Alby, le priant de luy donner conseil sur ce qui estoit à faire: l'aduis duquel fut que le Conte deuoit assieger sainct Marcel, prochain d'Alby de trois lieues, fort qui auoit esté cõmis à ce traistre Gerault de Pepios, ou estant arriuez, les nostres l'assiegerent d'vne part, n'aiant moien de le camper de tous costez, pour la grãdeur

du

du Fort & petitesse du nombre, qu'ilz estoient. Soudain, la machine dresée, commencerent à le batre rudement. Quelques iours apres arriuerent la les Contes de Tolose, Commenge, & de Foix, qui, auec incroiable multitude d'hommes, entrerent dedans pour faire teste aux nostres & leur deffendre le fort. Et d'autant qu'ilz estoient en grand nombre, & si tresgrand que la ville, tant fut grande, ne les pouuoit contenir, furent contrains se camper de lautre costé du Fort, les nostres, toutesfois, n'arestoient pour cela de combatre en'i eux, au contraire, de se deffendre au possible. Chose admirable & digne d'effray, veu que, pour le deuoir, ceux qui assiegent, doiuent surpasser, en nombre & force, les assiegez. Toutesfois ilz estoient au double plus que les nostres, qui n'estoient en nombre plus que de cent, & eux cinq cens ou d'auantage. Oultre infinis hommes à pied les nostres n'en aiant aucuns ou bien peu. O grand faict! O nouueauté inexperimentée! Toutesfois est à remarquer que iamais les ennemis ne feirēt sortie sur eux, sans auoir ésté brauemēt repoussez: mesmes vn certain iour, que le Conte de Foix sortit bien accompagné pour ruiner nostre machine, les seuls valetz luy feirent teste à coups de pierres, & l'eurent plustost rembarré dedans le Fort, que noz Soldatz ne fussent en armes.

Voient ici ceux qui tiēnent la populasse pour neāt si Dieu s'ē sçait aider.

Comme le Camp fut leué de sainct Marcel, à faute de viures.

CHAP. LXXXXIIII.

RANDE cherté suruint au Camp, les nostres priuez du moien d'auoir des viures d'ailleurs que d'Alby, & oultre ce noz ennemis tenoient tous les chemins, pour la grande multitude qu'ilz estoient: de maniere qu'il n'i auoit celuy qui osast s'acheminer, si le Conte ne leur enuoioit la pluspart de ses gens pour les conduire. Vn mois passé à ce siege, le Conte sçachant que s'il diuisoit le peu de Soldatz qu'il auoit pour en enuoier vne partie aux viures & retenir l'autre partie à soi, l'ennemy, qui estoit fort, combatroit ou l'vne ou l'autre partie. Contraint doncques & perplex par si euidente necessité, apres auoir long temps enduré le deffault de pain en son Camp leua le siege. Et n'est à obmettre qu'a ce iour, solempnité du grand Vendredy, il fit celebrer le seruice de la Passion de Iesu-chist à sa Tente, tant il estoit Catholique, & subiect au seruice de Dieu. Les Heretiques d'autre costé oiant noz prebstres qui chantoient, monterent sur la muraille pour se mocquer d'eux & de nous, par vrlements furieux, qu'ilz iettoient & faisoient toutes autres derisions. O peruerse infidelité, & infidelle peruersité! Que si d'auenture on considere diligemment, nostre Conte à reçeu plus d'honneur à ce siege, qu'a la prinse d'autre lieu, tant fut il fort: car dez ce temps là, sa probité esclaira, & sa constance reluisit plus que iamais. N'est à oblier, d'abondãt, qu'au leuement du siege, les ennemis n'oserent iamais monstrer le nez pour venir, tant fust peu, combatre les nostres. En ce temps la aduint vn miracle à l'Eueschè de Rodes qui

Ce n'est en vain q̃ Crespin tient ceux ci pour freres des Caluinistes.

qui est digne d'estre recité, & que ie ne voudrois passer soubz silance: Car vn certain Abbé de Bonaual, de l'ordre de Cisteaux, preschoit vn iour de dimanche en vn fort, d'ou l'Eglise estoit si petite, qu'elle ne pouuoit contenir le peuple: à ceste cause tous estoient sortis hors de l'Eglise, pour ouir la predication, sur la fin de laquelle, l'Abbé voulát exhorter le peuple à prendre la Croix, feut veue en l'air vne grande Croix qui sembloit tandre vers le quartier de Tolose, miracle que i'ay ouy reciter audict Abbé, homme de grande authorité.

Miracle aduenu en Reergue.

Les deux Abbez esleuz en mesme saison, celuy de Cisteaux en Archeuesque de Narbone, & celuy des valées Sernay en Euesque de Carcassonne, de qui lescriuain de ceste histoire estoit nepueu.

CHAP. LXXXXV.



E Conte leuant le Camp du siege de sainct Marcel, le mesme iour la veille de Pasques, vint à Alby, en deliberation d'y passer les festes: la estoient arriuez, de France, le venerable Abbé des valées sernay, dont à esté souuent parlé, par ce qu'il estoit esleu Euesque de Carcassonne, lequel aiant esté receu en ladicte Cité, chascun en fut grádement ioieux: Car on l'aimoit affectionnemét: aussi auoit il esté tresfamilier au Conte, & des long temps, mesmes s'estant des son ieune aage le Conte soubmis à ses conseilz, & conduit à sa volonté. En mesme temps aussi, l'Abbé de Cisteaux Arnauld de

qui à esté souuent tenu propos, auoit esté esleu Arceuesque de Narbonne. A mesme iour de Pasques, le Conte de Tolose & ceux de sa suitte, sortans de sainct Marcel s'acheminerent vers Gaillac, distant d'Alby de trois lieues. Nostre Conte, pour ne donner à penser aux ennemis, qui eussent peu attribuer la victoire des nostres, & voulant monstrer apertemẽt qu'il ne craignoit leur visaige, le landemain de Pasques s'en vint a Gaillac inuitant ses ennemis à la guerre: mais comme ilz n'oserent sortir contre lui, s'en retourna à Alby, ou estoit L'esleu de Carcassonne de qui à esté touché cy dessus & moy quant & luy: Car il m'auoit amené, pour cõpaignie, de Frãce en terre estrangere. Bien que ie fusse religieux & son nepueu.

Du siege D'hault Poul & expugnation tresforte d'iceluy, par le Conte de Mont-Fort.

CHAP. LXXXXVI.



CERTAINS iours passez à Alby, le Cõte & les siens s'acheminerent & allerent camper vn certain fort qui estoit entre Castres & Cabaret, nommé Hault-Poul, fort, qui, durant le temps du siege de Chasteau-neuf, s'estoit rendu au Conte Tolosain. Allant donc, à Castres vn certain iour, de Dimanche, quinziesme iour d'apres la Pasque, vinsmes audit fort. Les ennemis qui s'estoient introduictz la dedans, pour le deffendre, auec grande arrogance, sortans du fort se meirent en

Digitized by Google

en debuoir de molester les nostres, qui les rẽbarrãs par violence dedãs le fort, se camperent d'vne part d'iceluy. Ilz estoiẽt en petit nombre, & le fort assiz sur des haultes Roches & presque iaccessables: & estoit le lieu de tresgrande força, comme l'experiẽce m'a faict veoir & tãt que, biẽ qu'il n'i eust poinct de resistence, ores seroit il moleste & facheux, d'y marcher & paruenir iusques à la haute Tour. Les nostres donc se meirent en debuoir d'aprester vne pierriere, dõt trois iours apres ilz batirent la Tour du Chasteau, & le mesme iour les mesmes se meirẽt en armes & descendirent à vne valée, voulant monter au Chasteau, pour, s'il eust esté possible le prandre d'assault: mais est aduenu qu'estãs entrez au premier bourg ceux des forts, mõtans sur les murailles & toictz des maisons, commencerent à iecter force pierres sur les murailles, & les autres mirent le feu au lieu par ou les nostres estoient entrez. Cogneu dõc, le peu de proffit qu'on faisoit, partie par ce que le lieu estoit presque inacessible. Oultre ce, que les nostres qui ne pouuoiẽt endurer les coups de pierres, & s'en sortirent passantz parmy le feu, non sans grande iacture.

De la trahison des hommes de Hault-Poul enuers vn gendarme du Conte, filz du pais, & de la braue prinse dudit fort & ruine d'iceluy.

CHAP. LXXXXVII.



IL m'a semblé bõ de n'obmetre la trescruelle & tresmauuaise trahison que brasserent ceux dudit fort de sainct Poul. Nostre Cõte auoit vn certain gendarme, filz du pais, parent

d'vn certain traiſtre qui eſtoit en ce fort la, qui, auſsi en partie, auoit eſté Seigneur de Cabaret. Ceux du fort, manderent à noſtre Conte qu'il luy pleuſt leur enuoier ce ſoldat la, pour parlementer auec eux & tracter de compoſition, à fin que par ſon moien le Conte feuſt aduerty de leur volonté. Ou eſtant allé le ſoldat auec la licence du Conte, comme il parlamentoit auec eux, fut griefuement bleſſé d'vn coup de traict eſtant à la porte du fort. (O treſcruelle trahiſõ) qui toutesfois ne tarda gueres à eſtre paié: Car le iour ſuiuãt, le proditeur qui auoit braſſé de le faire venir, au meſme lieu fut grieuement bleſsé à la cuiſſe par quelqu'vn des noſtres. O iuſte meſure de la diuine vengeance! Ce pendãt noſtre pieriere batoit ſans ceſſe la Tour du Chaſteau: mais le quatrieſme iour apres le ſiege, eſtant furuenu vn grand brouillas ſur le Soleil couchant, aiant obtenue occaſion de pouuoir fuir, commencerent à euader, d'ou s'aperçeuans les noſtres, crierẽt l'a l'arme & ſe gettãs deſſus les ennemis, en tuerẽt tãts qu'il leur fut poſsible d'en rencõtrer. Des noſtres ſe meirent en debuoir de les pourſuiure, eſtãt ſur la nuit obſcure, & en prindrẽt aucuns. Le iour ſuiuãt, noſtre Conte y feit mettre le feu, & ruiner le fort. Ces choſes faictes, ceux qui eſtoient venuz de France auec Robert de Mal-uoiſin, ſe delibererent de s'en retourner vers leurs quartiers, comme ils firent apres auoir trauaillé tout l'hiuer auec le Cõte.

De la malice des Narbõnois ſeſleuans, ſans cauſe, Contre Almaric filz du Conte de Mont-fort.

CHAP. LXXXXVIII.

Digitized by Google


IL ME semble bon de rediger en e-script les crimes que perpetrerent en ce temps la les Citoiens de Narbonne, hommes tresmauuais, & mal affectez au negoce de Iesuchrist, bien que par son moiē ilz aient obtenuz infiniz biens. Vn certain iour Guy frere du Conte & Almeric son filz aisné allerent à Narbonne: ou estās arriuez, mesmes l'enfant, s'allerent esbatre au Palais d'Almeric, seigneur de Narbōnne, qui estoit vn Palais vieil & presque, pour l'antiquité, reduit en solitude & desert. Et comme Almaric toucha quelque fenestre du Palais pour l'ouurir, elle soudain, pour l'antiquité tomba par cas fortuit, & cela faict, il se retira à la maison dez Templiers ou il estoit logé, son oncle Guy estāt chez l'Archeuesque. Les habitans de Narbonne bien aises de trouuer occasion de faire mal, imposerēt à Almeric qu'il estoit voleu entrer par violence au Fort d'Almeric. Petite, certes, occasion d'vn crime si desloial, voire nulle. Soudain les Citoiens s'armerent & se rendirent au lieu ou estoit l'enfant, s'efforçās d'entrer à la maison par violence: Mais le filz voiant qu'on cherchoit à le faire mourir, s'arma promptement, & se retira en vne Tour de la maison dez Templiers, & se retirāt de la face dez ennemiz se cacha, & eux par diuerses foix agresserent la maison, & s'asseurans de tous les François qu'ils peurent saisir, en meirēt à mort plusieurs: mesmes deux propres Escuyers d'Armes qui estoient au Conte, le frere duquel, Guy, n'osoit sortir de l'Archeuesché, craignant la fureur du peuple irrité iusques à celā, aprez qu'ils eurēt par diuerses

 fois

ſois cõbatue la maiſon, au moiẽ d'vn certain Citoiẽ meirent fin à leur combat. Ainſi l'enfant, par la grace de Dieu, deliuré d'vn grand peril, euada ſain & ſauf. Retournons à preſent à ce qu'auons delaiſsé.

De la reparation d'aucuns Fortz qui auoiẽt eſtez perdus, & ruinez d'autres: meſmes du meſpris dont vſa la Ville de ſainct Anthônin contre le Conte de Mont-Fort.

CHAP. LXXXXIX.



S'EN allant le noble Conte, du Chaſteau de Haut-Poul auec peu de gendarmes, entra en la terre du Conte Toloſain & lui ſuruindrent, peu de iours aprez, pluſieurs Pelerins d'Auuergne & d'autres endroictz, qui, par les predications de Guillaume Archidiacre Pariſien, & de Maiſtre Iaques de Vitriac s'eſtoient croiſez. Et par ce que ne pourrions exprimer par le menu, comme Dieu miſericordieux, auãça deſlors merueilleuſement ſon affaire, dirai, briefuemẽt, que noſtre Cõte en peu de iours força beaucoup de Fortz, & en occupa d'autres qu'il trouua vuides, le nom deſquelz, meſmes de ceux qu'il a recouurez dans trois ſepmaines, s'enſuiuẽt. Cuc, Mõtmaur, ſaincte Felix, Cazer, Mont-ferrant, Auignon, Sainct Michel, & pluſieurs autres. La gendarmerie eſtant à ſainct Michel, diſtant vne lieue ou d'auantage de Chaſteauneuf, ſuruint l'Eueſque de Carcaſſonne Guy, qui auoit eſté Abbé dez Valées, & moi quant & lui: Car aprez la priſe de Haut-poul, aiãt

eſté

esté esleu, s'en estoit allé à Narbonne, pour estre cõsacré quant & l'Abbé de Cisteaux, qui auoit aussi esté esleu Archeuesque de Narbonne. Les Forts de Sainct Michel ruinez, le Conte se delibera d'assieger Puy-laurens, qui s'estoit reuolté l'année precedente. Ou estans paruenuz, fichasmes noz tentes à deux lieues de la: ou, le mesme iour, arriua le Preuost de l'Eglise de Cologne, homme puissant & noble, suiui de plusieurs Allemans. Le Conte de Tolose estoit pour lors à Puy-laurẽs, auec infiniz routiers: Toutesfois oiãt les aproches des nostres, ne feut si hazardeux de les attẽdre: Mais sortant promptemẽt du Fort, amenant quant & soi tous les habitans d'icelui, s'en fouit à Tolose, laissant le lieu vuide. O couardise & contemptible lacheté d'entendement! Le l'endemain grãd matin, venãs la dedans & trouuans le Fort vuide, passasmes outre, & posasmes le Camp à vne vallée: ce pendant Guy de Lutée, à qui le Conte auoit desia donné le Fort de Puy-laurens, entra la dedans & le munit de ses soldatz. Cela faict, la gẽdarmerie demeura deux iours en ladicte vallée, ou le Cõte receut nouuelles de la venue de plusieurs Pelerins, mesmement des Normans, entre lesquels estoit Robert Archeuesque, & l'Esleu de Lodun Robert, ensemble le venerable Guillaume Archidiacre Parisien & plusieurs autres, tant nobles que innobles qui venoient de France à Carcassonne. Le Cõte, voiãt que sa gendarmerie se renforçoit d'heure à autre, apres meure deliberation, enuoia Gui son frere, & Gui Mareschal au deuant desdicts Pelerins à Carcassonne: à fin que dressans nostre Cãp à part,

se peussent acheminer à quelques autres endroictz pour l'auançement du negoce de Iesu Christ. Cependant le Conte faisoit marcher le Camp à Rabastenx. Et pour obmettre toute superfluité & m'acheminer aux choses plus vtiles, disons briefuemẽt, que ces trois nobles forts de Mont-agut, Rabastenx, & Gaillac, dont a esté souuent faicte mention, se rendirent alors, & en mesme iour, sans siege & sans difficulté aucune. Dequoi aduertiz les bourgeois de S. Marcel, & mesmes de ce q̃ nostre Cõte, aprez auoir recouurez plusieurs forts, s'acheminoit pour les cãper, lui vindrent au deuant tous effraiez, le prier de les vouloir reçeuoir en paix, à la charge qu'ils lui rẽdroient le fort à sa volonté: Mais le Conte, reduisant en memoire leurs crimes & peruersitez non ouyes, ne voulut rien composer auec eux: mais leur renuoiant les messagers leur manda qu'il leur estoit impossible d'obtenir aucune paix ni concorde de lui, ni par prieres, ni par priz. Ce qu'aiant ouy les aduersaires fuians laisserent le fort vuide. Ou estãs arriuez, le Conte y feit mettre le feu & razer la Tour & les murailles, iusques aux fondemens. Et de la en hors paruinsmes à la Guepie, ou estans paruenuz, le Conte manda qu'on y mett le feu & qu'on la ruinast. Et de la en hors s'achemina à Saint Anthonin: mais le Conte Tolosain auoit donné ce fort à vn certain gendarme, homme tresmauuais & peruers. Et est aduenu que, comme nous y allions, l'Euesque d'Alby nous preceda pour leur offrir la paix & les persuader de se rendre au Conte: auqui respondit le tres-superbe Capitaine de la dedans auec grande indignation

tion, sçache, dit il, le Cõte de Mont-fort que iamais Bourdonniers ne peurent prendre ma Ville, appellant Bourdonniers les Pelerins, par ce que les Pelerins ont acoustumé de porter des bastons qu'on nõme vulgairement Bourdons.

Mesmes Cõte tiennent auiourd'hui les Heretiques & politiques du peuple.

Du siege de sainct Anthonin, & comme on se rendit au Conte de Mont-fort.

CHAP. C.



N certain iour de Dimanche aux octaues de la Pẽtecouste, paruinsmes à saint Anthonin, & l'aiant assiegé, posasmes d'vne part noz Tentes, deuant les portes de la ville, ville tresnoble, assise en vne certaine valée, au pied d'vne montaigne, lieu tres-fertil: ou entre la montaigne, & la ville, coule vne riuiere plaisante: de lautre part y a vne plaine fort belle & fertille d'ou les nostres s'emparerent. Les ennemis qui estoient la dedans, sortirent sur nous, & ne cesserent de nous molester tout le long du iour. Sur le tard s'esgarerent du Fort & s'auancerent plus que iamais, & si tres tant, que les coups des fleiches paruenoient jusques dans nostre Camp, & dedans noz mesmes Tentes. Dequoy grandement indignée nostre gendarmerie, qui pour la confusion ne peust plus endurer cela, agresserent les ennemis & d'vne telle furie, qu'ilz les contraignerent se rembarer dedans la ville. Grand bruit fut fait au Camp, les Pelerins & pauures desarmez y arriuerẽt, & mesmes sans le sçeu ou aduis, de nostre Cõte, n'i de ses Soldatz, commencerent à combatre le Fort, tellement & auec si incroiable prouesse, que dez assiduz

Voi cõbiẽ peut vn peu ple conduict du zele de Dieu.

coups de pierres qu'ilz iettoient, donnerent vn tel effray aux ennemis, qu'en fin leur osterẽt dans vne heure, trois Barbecanes (ou Bolcuartz) O quelle guerre, sans fer! Dieu me tesmoignera qu'apres la redditiõ du Fort ie suis entré la dedans, ou i'ay trouué les toitz des maisons toutz ruinez des coups de pierres qu'auoient iettées les Pelerins. Ceux de la ville, donc se voiant priuez de leur Barbecanes, commencerent à passer la riuiere & s'en fuir: dequoi s'aperçeuãz les Pelerins, se meirent à les poursuiure & mirent au fil de l'espée tous ceux qu'ilz peurent trouuer. Les Boleuars prins, donc, les nostres se retirerent de l'assaut, la nuit estant prochaine. Le Capitaine du Fort se voiant, presque, prins, manda au Conte qu'il estoit prest à luy rendre le fort, pourueu qu'il pleut lui dõner euasion: laquelle condition ne luy estant accordée se soubmist finalement à la volonté du Conte. Le lendemain grand matin fut commandé, à tous les habitãs sortir du Fort, & auisé par meure deliberation, que de meurtrir les habitans qui estoient gens rustiques, eust esté randre le lieu inhabitable: mais qu'il seroit meilleur de saisir les chefz & tous les Soldaz, & lacher le peuple, comme fut fait, le Capitaine & ses gendarmes, amenez à Carcassonne, & mis en vn fond de basse fosse, ou ilz demeurerent long temps.

Comme le Conte reçeut gratuitement la Cité d'Agen des mains de l'Euesque, & des Citoiens: & des preparatiues que feit Hugues du Fau, du Chasteau de Penne en Agenois, en faueur du Conte Tolosain.

CHAP.

CHAP. CI.



EN ce temps là estoient au Camp les Euesques Vticense, Tolosain, & celuy de Carcassõne, qui ne s'en estoit point departy. Nostre Conte aiant communiqué auec eux, fut auisé que le Camp s'achemineroit vers le pais d'Agenois: attẽdu que l'Euesque d'Agen quelques iours auant, auoit mãdé au Cõte qu'aux prieres des habitans de la ville luy pleust se transporter iusques en ses quartiers, auec tous ses parens & alliez hommes puissanrz, pour, de toute leur force, secourir la Cité noble, assise en vn fort beau lieu & fertil, entre Tolose & Bordeaux: Cité qui, dez long temps, auoit esté au Roy d'Angleterre: Mais quand Richard donna sa seur au Conte Tolosain, en faueur des nopces luy donna ladicte Cité. Or auoit nostre Cõte reçeu mandement de sa saincteté d'expugner par les Croisez, non seulement les Heretiques, mais, encor', les fauteurs d'iceux. Adonc commença le Camp, partant de saint Anthonin, de s'achеminer vers Mont-chuc, Chasteau appartenant au Conte Tolosain. Et n'est à taiser que les munitions par ou nous passions, estoient toutes abandonnées des habitans, pour la peur qu'ilz auoient des nostres, d'ou pouuoit sortir quelque grand dõmage: car le Conte faisoit tout renuerser & mettre à feu. Vn certain Fort prochain de sainct Anthonin nommé Quay-lux, que le Conte Tolosain tenoit, fut rendu au Conte Simon, par l'industrie du

bon Baldouin, noble & fidelle Conte : il est vray que ce Chasteau auoit esté au parauant à nous: mais il s'estoit, l'année precedante, reuolté: les habitans s'estans rendus au Conte Tolosain. Ceux de Mont Cue aduertis de nostre venue, s'en fouirent & abãdonnerent le Fort, bien qu'il feust tres-beau & assis en tres-fort lieu. Nostre Conte le donna à Baldouin frere du Conte Tolosain, & de la paruinsmes à Pennes en Agenois, deux liues de la. Le Conte Tolosain auoit commis ce Fort à vn sien certain Seneschal qui se nommoit Hugues du Fau, Nauarrois, à qui il auoit donnée vne sienne fille: qui auerti de nostre venue, amassa tous les routiers qu'il peut & les plus forts & mieux en point, iusques au nombre de quatre cens ou enuiron, & les meit dedans le Chasteau rempli de viures & toutes choses apertenantes à la guerre: apres en auoir chassé tous les habitans, depuis les plus grands iusques aux plus petitz se mettãt en deuoir de deffence. Dequoy aduerti le Conte, apres meure deliberation, se proposa aiant reçeue la Cité d'Agen soubz sa puissance, d'aller camper ce Fort la: & prenãt les Soldatz qu'il voulut amener quant & soy, le reste du Camp l'atendant à vn certain lieu, s'achemina vers Agen ou estant paruenu, fut reçeu honorablement & constitué, par les Citoiens qui luy presterent serment de fidelité, Seigneur de la Cité, qui la lui baillerent en sa puissance. Lesquelles choses deuemẽt acheuées le Conte, auec son Camp, s'achemina vers Pennes pour l'assieger.

Disposition

Disposition du Fort de Pennes & preparation de munitions pour resister.

CHAP. CII.



L'AN de l'incarnation de nostre Seigneur mil deux cens & douze, & le troisiesme iour de Iuing, qui estoit vn dimanche, grand matin, arriuasmes deuant Pennes, pour l'assieger & destruire, moiennant l'aide de Dieu. Hugues du Fau Capitaine du Fort, d'ont est cy deuant parlé, voiant nostre gendarmerie croisée aprocher, mettant le feu au bourg, se retira auec ses routiers au Chasteau, qui estoit tresnoble, assis au terroir d'Agenois, entouré d'vne belle & riche plaine, & de fort belles prairies, ensemble de beaux bocaiges & ardans vignobles doué d'vn air autant salubre & d'vne alaigresse de fleuue si grande, qu'on sçauroit desirer. Le Chasteau assis sur vne Roche naifue & fort grande, & tellement enuironné de murailles, qu'il n'i auoit celuy, qui ne l'estimast imprenable, Richard Roy d'Angleterre à qui auoit esté le Chasteau, l'auoit rendu fort: mesmes y auoit fait faire vn puys, par ce que c'estoit la clef, & comme le chef de tout le pais d'Agenois. Et, d'abondant, Hugues Capitaine, à qui le Chasteau auoit esté dôné, l'auoit tellement muni d'hommes, de viures, & de machines pierrieres, de bois, de fer, & autres choses propres aux deffences, qu'il n'i auoit celuy, qui

eut peu croire la prinse de ce Chasteau, sans auoir esté longuement campé. Il auoit mesmes fait dresser deux boutiques de forgerons la dedans, vn four & vn moulin, & ainsin diuersement fortifié attandoit sans s'estonner le siege.

Du siege de Penne & deffence de ceux qui estoient la dedans, contre les Gaulois.

CHAP. CIII.



NOSTRE Camp arriué, planterent leurs pauillons tout à lentour du fort: mais à l'assiette du Camp les ennemis sortirent sur nous & molesterent grandement les nostres, à coups de fleiches. Peu de iours apres, les nostres dresserent leurs Pierrieres dans le Bourg, qui estoit bruslé, pour batre le Chasteau: à ceste cause les ennemis dresserent les leurs, au moien desquelles ilz gettoiét des gros & asiduz coups de cailloux pour empescher & molester les nostres, comme ilz faisoient à bon escient. Cela fait, les nostres dresserent plusieurs pierrieres, au moien desquelles, bien qu'ilz ruinassent les logis, toutesfois endomageoint les murailles du Chasteau bien peu, ou point: & estiós au temps des grandes chaleurs, aux enuirons de la saint Iehan. Et n'est à taiser, à ce que ie croy, que nostre Conte auoit bien peu d'hommes aguerris, bien qu'il eust plusieurs pietons pelerins: à cause de quoy, comme il bailloit vn assaut, les ennemis estás guerriers & bien acoors, on auáçoit bien peu! Mes-

mes

mes vn iour comme on combatoit le Fort, les nostres s'estás emparez d'vne barriere qui estoit au deuant de la porte, en furét chassez à coups de pierres. Retirez à leurs Tẽtes les ennemis sortirent, au plus hault du iour, auec feu, estouppes, & autres choses combustibles, pour mettre le feu à noz machines: mais deffendues des nostres n'i eust celuy qui les peut aborder, & ne fut-ce vn iour seul, mais toutes les fois qu'ilz en auoient le moien.

De la venue des gendarmes & Pelerins, au secours du Cõte de Mont-fort, & de la forte expugnation de Penes, & finalement comme il fut rendu.

CHAP. CIIII.

EN ce siege là estoit le venerable Euesque de Carcassonne, dont auons souuent parlé (& moy quant & luy) qui exerçoit au Camp du Seigneur de Mandagot Archeuesque de Narbonne (qui auoit esté Abbé de Cisteaux, & estoit Legat, vsãt de son office auec ardeur d'esprit & sans estre lassé du labeur) l'office de predicateur & seruoit à tout ce qui pouuoit appertenir au Cãp. Et pour dire brief nous sentions pressez d'vne si grãde multitude d'affaires, qu'a-peine auions nous vn peu de relasche pour manger & penser à nous mesmes. Et n'est à obmettre que le Conte estant au siege de Penne, la noblesse du Pais le vint trouuer, pour luy faire hommaige & recognoistre leurs terres de luy. Les choses mises en l'Estat, Guy de Mõt

fort, frere de nostre Conte, & l'Archeuesque de Rouen nommé Robert, & Guillaume Archidiacre Parisien & M. à qui nostre Conte auoit donné la pluspart des terres du Conte de Foix, ensemble plusieurs autres Pelerins, qui partirẽt de Carcassõne & s'acheminerẽt vers Foix. Estans paruenuz en vn chasteau qui se nomme Auellanes, & le prindrent soudain par assaut & saisirẽt les ennemis qui estoiẽt la dedans, qu'ilz firent tous mourir, de quoy auertis les Forts des enuirons se meirent à fouir de la face des nostres & meirent le feu par tout. Les nostres allans par tous ces Fors, les ruinerent tout oultre, mesmes plusieurs lieux tresfors vers le quartier de Tolose, sans qu'ilz trouuassent depuis la prinse d'Auellanes celuy qui leur osast resister, attandu q'vne grande peur auoit saisi tous les habitans de ce pais la. Cõme les susdictz Seigneurs se portoient si vaillemment, nostre Conte les manda venir vers luy à Penne, à cause que les Pelerins, apres auoir serui leur quarantaine, s'en voulurent retourner à leur pais, ce qu'ilz firent à grande diligence. Vn certain iour ilz arriuerent à vn tres-fort Chasteau nommé Penne, en Albigeois, Chasteau qui resistoit à la chrestiẽté & estoit tousiours plain de routiers, qui, estans arriuez les Pelerins au deuant du Chasteau, leur acoururent dessus, & tuerent vn Soldat d'iceux: mais par ce que les nostres auoient mandemẽt du Conte de venir promptement, ne se voulurent amuser plus longuement à la prinse de ce Fort la: ains se contenterent, au depart, de leur gaster les bledz & vignes des enuirons. Ceux du Chasteau

apres

Digitized by Google

apres le depart des nostres sortirét de la & allerent au Sepulchre du Soldat meurtri qu'ilz desterrent, & apres l'auoir traisné par les Carz-fours l'exposerent à pasture aux bestes. O rage malheureuse & nō encores ouye cruauté! Les Pelerins paruenuz à nostre Conte, qui estoit au siege de Penne, ont esté receus de sa part auec grande ioie, & soudain les troupes diuisées d'vn costé & dautre, planterent les Tātes pres du Chasteau: Mais le Conte, auec ses Soldatz, se campa vers Occident ou estoient dressées les machines: & Guy son frere dressant la machine vers Orient ou il estoit campé, commença à cōbatre rudement le Chasteau. Que dirai-ie plus? Ores on dresse plusieurs machines & les nostres, plus que iamais, s'ataquent à lexpugnation du Fort. Et par ce que n'aurions moien de racompter par le menu tout ce qui est aduenu à ce siege, est bon de se disposer au sommaire. Nostre Conte voiant que noz machines n'auoient moien de ruiner leurs murailles, se delibera d'en disposer vne qui excederoit en grandeur, toutes les autres. Et comme on l'aprestoit, l'Archeuesque de Rouan, & lesleu de Lodun ensemble tous ceux qui estoient quant & eux, leur quarātaine acheuée deliberent s'en retourner chez eux: de maniere que tous les iours s'en retournoiēt quelques vns, & n'en venoient aucuns ou bien peu. Le Conte, doncques, se voiant demeurer presque seul, & constitué en gāde angoisse, aborda les principaux de leur armée & les pria de n'abādōner l'affaire redigé en si extreme necessité: ains demeurer encor quelque peu de temps. Aussi disoit on que

quelque grande trouppe de Pelerins venoit de Frãce, & estoit desia à Carcassonne, comme estoit vray. N'est à taiser que le Preuost de Colongne auec toute la trouppe des Allemans qui estoient en grand nombre, s'estoient desia retirez du Camp. Lesleu de Lodum aiant ouies les prieres du Conte, ne les voulut exaucer: qui pretendant certaine maladie ne peut en façon quelconque estre retenu, n'i les autres, excepté l'Archeuesque de Rouã, qui s'estoit porté louablement au seruice de Dieu, tenant quant & soi beaucoup de Soldatz à ses despens, & vn grand train de seruiteurs, lequel acquiesça benignement au Conte, & demeura quant & luy iusques à l'arriuée des Pelerins: auquel temps il s'en retourna auec honneur & au gré du Conte, lesleu de Loudum s'en estant allé auec la plus part de la gendarmerie. Le venerable Archidiacre Guillaume homme de grande constance & d'admirable bonté, commença à se trauailler tres-instamment à l'endroit des choses qui pouuoient apartenir au siege. Et pendant que la grande machine, dont est cy dessus parlé, se preparoit, l'Euesque de Carcassonne s'en estoit allé pour certains affaires à Carcassonne. Aprestée donc qu'elle fut, l'Archidiacre la fit dresser en vn certain endroit pres du Chasteau. Ores estoit elle grande & gettant des grandes pierres, au moien de dequoy peu, à peu, la muraille du Chasteau commença à se debiliter. Peu de iours apres, arriuerent les susdictz pelerins, & entre-eux l'Abbé de Soissons, ensemble le Doien d'Auxerre qui mourut peu apres, & l'Archidiacre de Chaalons, hommes

grans

grands & lettrez, suiuis de plusieurs pelerins. Ou estans arriuez le venerable Archeuesque de Rouan, auec la volonté du Conte s'en retourna à son pais & ceux qui estoient arriuez commencerent à trauailler diligemment à combatre le Chasteau. Vn certain iour noz aduersaires chasserét du Chasteau toutes les femmes & tous les pauures qu'ils auoiét, & pour ne consumer leurs viurez, les hazarderent à la mort: mais nostre Côte ne voulut tuer les chassez: ains les rembarra dedans le Chasteau. O noblesse de Prince! attédu qu'il n'a daigné tuer ceux qu'il n'auoit prins, ne pençant obtenir gloire au moien de ceux qu'il n'auoit acquiz par victoire. Noz machines, donques, aiant ietté plus longuement dedãs le Chasteau & destruites les loges de la dedans: & d'abondant, la grande machine aiant debilité la muraille, ceux de la dedans, se voians priuez de resistẽce, & si d'autre part le Chasteau estoit prins, en dãger d'estre mis tous au fil de l'espée, destituez du secours qu'ils pouuoiét esperer du Côte Tolosain, traicterent auec les nostres de composition, en ceste maniere. Premierement qu'ils randroient à nostre Conte le Chasteau, sauf qu'ils pourroient euader auec leurs armes. Ce qu'aiant oui le Conte, tint conseil auec les siens, pour veoir s'il deuoit recepuoir telles conditions. Les nostres, donques, voiant plusieurs Pelerins prochains de leur retour pour auoir acheué leur quarantaine, & le Conte en danger de se trouuer presque tout seul, mesmes que ceux du Chasteau auoient encores dequoi resister plusieurs iours: outre plusieurs affaires bien grans

que le Conte auoit, sans auoir esgard à l'hiuer qui estoit prochain: à cause dequoi, tout feut bien consulté, & par le cõseil feut donné aduiz au Conte d'aquiesçer à la cõpositiõ que les ennemis lui offroiét.

Comme Robert de Mau-voisin reçeut Marmande au nom du Conte, & comme Chasteau-Biron se rendit, ou fut prins Martin Algetz Espagnol & pandu comme traistre.

CHAP. CV.



L'AN de l'incarnation du verbe diuin 1212. au mois de juillet, & jour saint Iaques, les ennemis chassez, le noble Conte reçeut le noble Chasteau de Penne. Le lendemain vint le venerable Archeuesque de Reins Alberic, homme de grande bonté, & qui embrassoit l'affaire de Iesu christ d'vne tres-deuote affection. Quant & luy vint, aussi, le châtre de Reins & quelques autres Pelerins. Et n'est digne d'estre obmis, que le Conte, durant le siege de Penne, pria Robert de Mau-voisin de s'acheminer à Marmande ville tres-noble, & qui auoit esté au Conte Tolosain, pour la reçeuoir & garder de sa part. C'est homme tres-noble, bien que trauaillé d'vne tres-griefue maladie, ne recusant le labeur n'i se pretendant fasché d'infirmité volontiers & liberallemẽt y acquiesça. De sa prouidence bien aduisée, & tres-salutaire conseil dependoit le Conte, voire tout le negoce de Iesu-christ. Robert arriuant à ladicte ville, fut honorablement Reçeu des Bourgeois, bien qu'aucuns seruiteurs du Conte Tolosain, qui gardoient

la

la munition du Fort, ne se voulurent rendre: ains commencerent à resister & deffendre la Forteresse. Ce que voiant Robert soudain fit eriger vn mangonnel contre le Fort, qui aiant iectez certaines Pierrieres, soudain les seruiteurs rendirét le Fort: & demeura Robert en la ville quelques iours, s'en retournant puis apres, vers nostre Conte à Penne

Le Chasteau de Penne prins & muni, le Conte se proposa d'aller camper Chasteau Biron, que le Conte de Tolose auoit donné à vn certain traitre nommé Martin Algetz, qui, comme auons dit cy dessus, auoit quelquefois esté auec nostre Conte. Mais apres auoir faicte vne trahison, s'en estoit retiré. Cestuy-cy faisant arrest audit Chasteau, voulut par vn iuste iugement de Dieu, attandre la venue des nostres, ainsin que l'issue montra. Les nostres arriuez audit fort, le camperét, & apres l'auoir expugné & soufferts beaucoup de labeurs & emploiez mille exercices de prouesses, eschellerent la muraille & s'emparerent par violence du Bourg, & les aduersaires se retirent, soubdain, dedás le chasteau, & se voiant priuez de resistance chercherent la paix pretz à rédre le Chasteau la vie sauue, à quoy le Conte ne vouldit consentir: toutesfois craignant que le traitre, au moien de qui principalement il auoit assiegé le fort, n'euadast secrettemét il offrit aux ennemis que s'ilz le luy vouloient rendre en main, il les garantiroit de la mort qui leur estoit prochaine. De quoy aduertis les ennemis accoururent prendre Martin Algetz, qu'ils baillerent à la main du Conte: Ou estant, suiuant ce qu'il auoit accou-

stumé de faire aux condamnez, lui offrit confeſsiō: & aprez ataché à la queue d'vn cheual & trainé par tout le camp, le feit pendre pour ſes demerites. En ce temps la veint trouuer le Conte vn noble Seigneur de Gaſcoigne nommé Gaſton de Bearn, homme treſ-mauuais, & qui auoit touſiours adheré au Conte Toloſain, pour parlamēter de compoſition: mais noſtre Cōte l'aſſigna à vn certain iour à la ville d'Agen, pour arreſter ce qu'il n'auoit peu compoſer. Ceſt ennemi de paix ſe retirant du pacte de compoſition, ne vouleut venir au iour aſſigné. Comme cez choſes ſe paſſoient, la noble Conteſſe de Montfort & le venerable Eueſque de Carcaſſonne & moi à ſa ſuitte, nous haſtions d'aller trouuer le Cōte, accōpaignez de peu de gēs à pied & Pelerins. Et n'eſt à taiſer que, comme nous paſsions, pluſieurs dez Pelerins pour le feruent ardeur du chaut qu'il faiſoit, defailloient au chemin, que le venerable Eueſque de Carcaſſonne & la noble Cōteſſe, pour la compaſsion qu'ils auoient d'eux, faiſoient porter en croppe ſur leurs cheuaux, & bien ſouuent eux meſmes marchoient vne longue piece de chemin pour en faire porter deux chaſcun à ſa monteure. O deuote compaſsion & d'Eueſque! mais noble humilité de Conteſſe! Eſtans paruenuz à Caors, nous haſtans d'aller trouuer le Conte, fuſmes auertiz qu'il y auoit, la prez, certain Chaſteau ou habitoiēt dez voleurs ennemiz de la foy. Et comme nous alliōs en petit nōbre auſdicts Chaſteaux par œuure de la Diuine clemence aduint que les ennemiz eſtonnez & fouians noſtre face, nous delaiſſerent pluſieurs & de treſ-

Bonté fort notable.

Epitete digne d'Heretiques.

fortz chasteaux vuides: apres la ruine desquelz nous vinsmes trouuer le Conte à Penne.

Du siege de Moissac, fort combat & grande deffence d'iceluy, & de la cruauté dont les ennemis vserent enuers les corps des tuez.

CHAP. CVI.



CES choses deuement acheuées, le Cõte aiant tenu conseil auec les siens se delibera d'aller assieger Moissac, qui estoit en la puissance du Conte Tolosain. Arriuez donc, audit Fort, la veille de l'Assumptió nostre Dame, l'asiegeasmes Et est assis au pied d'vn mont, en vne certaine plaine pres du fleuue de Tarn, lieu grandement fecond & delectable s'appellant Moissac de la diction mois, qui est à dire eau, par ce qu'il est abondant, dedans, en tres-doulces fontaines. Les habitans du Fort auertis de la venue dez nostres, appellerent à soy tous les routiers & plusieurs habitans de Tolose, pour, à leur aide, nous pouuoir faire resistance: & estoient ces routiers hõmes tres- mauuais, & peruers. Aiant dõc esté le Fort de Moissac dez long temps excõmunié par les Legatz du Pape, pour auoir fauorisez les Heretiques, & combatue l'Eglise auec le Conte Tolosain, les routiers susdictz, en mespris de Dieu & de nous faisoient tous les iours sonner solemnellement les cloches d'vne tresample Eglise qui estoit la, ou le Roy Pepin auoit fondé vn monastere

Digitized by Google

Fondation du Roy Pepin memorable.

de mille Moines. Peu de iours aprez, le Conte feit preparer, & eriger certaines machines pres du Fort, qui cõmencerent, quelque peu, à debiliter les murailles. Les aduersaires, aussi, feirẽt dresser les leurs, & faisoient ietter contre les nostres: mais les venerables gouuerneurs & maistres de cest affaire, trauailloiẽt tres-instamment à tout ce qui pouuoit appartenir au siege: mesmes l'Archeuesque de Reins, qui estoit la, administrãt bien souuent & volontiers, aux pelerins la parolle de Dieu, & s'opposant volõtiers à tout ce qui peut appartenir au siege, & estoit necessaire à l'affaire de Iesu-Christ. Vn iour, les ennemiz sortirent du Fort, & commençerent à venir pour debiliter noz machines: mais le Cõte y accourant, accompaigné de quelques gens-darmes, les cõtraigneit de se rembarrer dedans le Fort. En ce conflict quelqu'un dez ennemiz blessa nostre Conte au pied, d'vn coup de fleche, ensemble saisirent vn certain ieune neueu de l'Archeuesque de Reins, qu'ils depeçerent, & nous ietterent les piedz à trauers. Le venerable Archeuesque son oncle, bien que l'aimat vniquement, monstra deuant tout le monde, pour l'honneur de Iesu-Christ, vn admirable exemple de patiẽce, portant constammẽt la mort de son neueu. Et ne faut taiser qu'au commençement de ce siege pour le peu de Pelerins qu'auiõs, n'aiant moiẽ d'enuironner le Chasteau, les ennemiz montoient tous les iours sur vn rocher plus eminẽt que le Chasteau, pour, de la, vexer les nostres auec vne grande superbe, ou montoient noz Pelerins pour les combatre: desquelz, soudain, qu'ils en pouuoient atraper

Bon Prelat.

quelqu'vn

quelqu'vn, aprez l'auoir meurtri chacũ d'eux y plãtoit son espée, estans si cruelz de ne pouuoir veoir mort aucun dez nostres sans, aprez son trespas, luy donner nouuelles playes, perçer, & reperçer le corps du trespassé de leurs couteaux. O guerre contemptible! mais rage d'hõmes iniques. Ces choses estãt en l'estat, commençerent à venir de Françe certains Pelerins, entre lesquelz estoit Renaud Euesque de Thunes. Le nombre desquels estoit accreu, occuperent ladicte montaigne, & cependant les Pelerins arriuoient petit à petit, à l'accoustumé: de maniere qu'ils asiegerent le Fort de toutes parts. Et n'est à omettre qu'ores que l'Euesque de Carcassonne preschoit à nostre Camp, les ennemiz montoient sur la roche, pour molester les nostres à coups de traitz d'Arbalestre: mais par la grace de Dieu ne leur feut iamais possible d'attaindre personne. Et par ce que ne sçauriõs exprimer tout ce qui est aduenu durant ce siege, venons au sommaire. Aprez que noz machines eurent longuement ietté & debilité aucunement les murailles du Chasteau, nostre Conte feit faire vne machine qui se nomme vulgairement Catarre, qu'il feit conduire au fossé du Chasteau, qui estoit grãd, & profond, & plein d'eau, hors duquel les ennemiz auoient faict dez barrieres de bois, & deuant les barrieres encor' dez fossez, de maniere qu'ils demeureoient tousiours entre deux fossez, & de la vexoient les nostres. Cependant on trainoit ladicte machine dedans le fossé toute couuerte de peaux de Beuf toutes fresches, à fin qu'on n'y peut mettre le feu, les aduersaires, au contraire, iettoient

d'vne pierriere contre nostre machine pour l'endommager. Et cóme la nostre estoit sur le premier fossé sans qu'il manquast rien, fors que de la remplir: lez ennemiz sortirent vn iour aprez Soleil couché, portans feu, boiz, chaume, estoupes, huile, graisse, & toutes autres choses propres à boute-feux, qu'ils ietterent dessus, pour brusler nostre machine: aiant d'abondant, dez Arbalestriers pour offençer lez gardes d'icelle, qu'ils blessoient griefuement. Quoi plus? la flame s'esleua de plus en plus, dont nous feusmes grãdement estonnez. Nostre Conte & Guy, son frere estoient à la machine pendant que l'ennemi y mettoit le feu: & eux auec grand trauail à y ietter eaue, vin & terre: d'autres auec instrumens de fer retiroiét du feu les pieces de chair, & vases d'huile q̃ les ennemiz iettoient sur la machine. Ainsin les nostres par incroiables labeurs de chaleurs & anxietez (chose qui ne se peut dire sans larmes) preseruerent ladicte machine du feu. Le lendemain les Pelerins s'armerent agressans le Chasteau de toutes parz, & par beacoup de trauaux & prouesses tresgrandes, s'emparerent du premier fossé, & meirent à sac les barrieres. Ce pendant les ennemiz se defendoient entre les bouleuars & barrieres, autãt qu'il leur estoit possible. L'Euesque de Carcassonne, durãt l'assaut, discouroit, & moi quant & lui, par tout le Camp, pour donner couraige aux soldatz. Et l'Archeuesque de Reins, ensemble les Euesques de Tulles & Alby, l'Archidiacre Parisien & l'Abbé de Moissac auec quelques Moines, & le reste dez Prestres du Camp estoient au pied de la roche, pieds nudz, & habillez de

de blanc, auec la Croix qui precedoit: portans les reliques des Saincts, & demandans secours à Dieu en chantant l'Hymne qui dit, *Veni sancte Spiritus*. Et ne leur manqua le Cõsolateur: ains comme ils furẽt au verset qui commençe, *Hostem repellas lougius*: *&c*. Qu'ils repliquerent trois fois, les ennemiz furent si effrayez sur la tierce repetition, qu'abandonnãs leur barbecanes se rembarroiẽt promptement dans le fort.

Deuoirs dignes de bons Prelatz.

Comme le Conte de Mont-fort print paisiblement Chasteau Sarazin & Verdun, & comme Moissac se rendit à luy par craincte.

CHAP. CVII.



CEPENDANT les bourgeois de Chasteau Sarrasin qui estoit prochain, s'ẽ vindrent vers le Conte & luy rendirent le Fort. Et deslors enuoia Guy son frere & Balduin frere du Cõte de Tolose, auec d'aultres Soldatz, à vn noble Fort qui estoit au Cõte Tolosain, distant cinq lieues de Tolose, sur la riuierere de Garõne nommé Verdun: duquel les habitans se rendirent sans aucune condition, cõme feirent aussi tous les Fortz des enuirons, excepté Mont-auban. Dequoy aduertis les Bourgeois de Moissac, mesmes destituez de deffence manderent prier le Conte de Paix, qui voiãt le lieu assez fort & imprenable sans meurtre de plusieurs dez nostres, aiant aussi esgard que la Ville qui estoit aux Religieux & estoit riche, feroit toute rauagée, oultre ce que tout le monde y feroit meurtri indi-

Ce n'est des auiourd'hui que Mõtauban est Heretique & opiniatre.

feremment se delibera de les reçeuoir à la charge qu'ilz luy rendroient en main tous les routiers qui de Tolose s'estoient mis dans le fort, & que, d'abondant, ilz iureroient sur le sacré & saint Euágile, de ne faire iamais plus la guerre aux Chrestiens. Lesquelles choses ainsi transigées, & les routiers Tolosains deliurez entre ses mains, le Conte print la ville, & la restitua à l'Abbé, sauf & reserué ce qui pouuoit apertenir de droit, au Conte Tolosain. Ce pendant noz Pelerins prindrent les routiers, & les feirent mourir d'vne grande affectiõ. Et ne me semble deuoir estre taisé, que la ville de Moissac, qui fut asiegée la veille de l'Assumption nostre Dame, fut aussi prise le iour de sa Natiuité, à fin qu'on congneust qu'elle y auoit besongné. Le Conte partant de Moissac, se delibera d'aller asieger Sauerdun, ville du Diocese de Tolose, & prochaine de Foix, qui s'estoit retirée de luy, & rendue au Conte Tolosain, qui par ce moien donnoit beaucoup d'ennemis à ceux de Pamies. Ce pendant certains nobles Pelerins vindrent d'Alemaigne à Carcassonne, que Nigrain de Boues, à qui le Conte auoit concedé vne partie de la terre du Cõte de Foix, ioint à certains aultres Soldatz qui estoiẽt dez garnisons du pais de Carcassonne, conduisit iusques à Pamies. Ce pendant les Contes de Tolose, & de Foix estoient à Sauerdun, ou s'acheminérent les nostres auec les Allemans, dequoy aduertis les ennemis s'en fuirent de la, ainsi Nigrain reprint Sauerdun sans guerre, ou contradiction aucune. Durant ces entrefaictes, nostre Conte partant de Moissac auec sa gendar-
merie

merie, alloit vers Sauerdun : d'ou estant prochain, enuoia son Camp, & passa oultre iusques à Pamies, ou estoient les Allemans, qu'il print pour aller deuant le Chasteau de Foix: d'ou reuint trouuer sa gendarmerie qui s'estoit acheminée de Sauerdun à Haute-Riue. Les habitás de Haute-Riue s'en estãt fuis de la face des nostres, & auoient laissé le Fort vuide; qu'il feit munir, par ce que estans situé entre Tolose, & Foix, luy pouuoit seruir pour vexer les ennemis. Cela fait, le Conte se proposa d'inuader la terre du Conte de Commenge, & vint à Muret, pres de Tolose, lieu fecond & assis sur la riuiere de Garonne: D'ou estans prochains les habitans de la ville, de peur qu'ilz auoient de nous, s'en fuirent dedans Tolose: aucuns d'entre-eux mettant le feu au Pont qui transuersoit la riuiere (& estoit fait de bois) par ou il nous falloit passer. Estans doncques paruenuz deuant le Fort, le Pont bruslé, & nous, par ce moien, priuez de pouuoir passer, le Conte & plusieurs autres se meirent dans la riuiere, non sans grand danger, & estant roide & profonde, & la passerent: & le Camp planta ses Tentes aupres de la riuiere. Le Conte, soudain, auec plusieurs des siens accoururent au Pont d'ou à grãde peine, ils estaingnirent le feu. Soudain suruint vne si grande abondance de pluie, que la riuiere en acreut: de maniere qu'il n'i auoit celuy qui la peust passer sans danger de sa vie. Le soir arriué, le Conte voiant que tous ses plus-forts soldatz & les plus aguerris, presque, aiant passé la riuiere: s'estoient retirez dans le Fort, & les pietons moins forts & priuez du moien

de pouuoir passer, demeurez dela campez sur le riuage appella son Mareschal & luy dit, ie veux retourner au Camp. Que dictes vous? dit le Mareschal, ne sçauez vous que toute la force du Camp est dedans ce fort? Et que de la l'eau, il n'ia que les pietons & Pelerins? D'abondant l'eau est si grosse & si forte, qu'il est impossible de la pouuoir passer. Oultre-ce, les Tolosains pourroient venir & vous meurtrir, & à vous & tous les Pelerins. A quoy le Conte respondit ia n'aduienne (helas) que ie suiue vostre aduis. Les pauures de Iesu-christ sont exposez au couteau, & ie demeureray icy? La volonté de Dieu soit faicte de moy: Car pour certain i'iray auec eux, & y demeureray. Soudain partant de la ville trauersa la riuiere & retourna au Camp des pietons, ou il demeura auec bien peu, c'est à dire, quatre ou cinq gendarmes ou enuirō, iusques à ce que, le Pont rebati, le Camp passa. O grande probité de Prince! Mais vertu inuincible de celuy qui ne voulut demeurer dedans le Fort, pendant que les pauures Pelerins estoient exposez au danger.

Bonté digne d'vn bō chef de guerre.

Cōme le Conte de Mont-fort print paisiblement saint Gaudens, & vexa Tolose de tous costez, le Conte Tolosain se retirant au Roy d'Aragon, pour auoir secours.

CHAP. CVIII.



E Conte estant à Muret suruindrent les Euesques de Cōmenges & Couzerans, hommes venerables, & esquelz Dieu habitoit, & qui aimoient vniquement l'affaire de Iesu-

Iesu-christ:par l'aduis & industrie desquelz le Cõte estoit venu en ses quartiers, qui l'admonesterent de passer plus oultre, pour, sans aucune hostilité, s'emparer de la plus part de la Gascongne: ce qu'il feit, s'acheminant à saint Gaudens, Fort apartenãt au Conte de Commenge, d'ou les habitans le reçeurent ioieusement & luy baillerent la ville. La vint la noblesse du pais qui luy feit hommage, & reçeut les terres de luy. D'abondant trauersant les montaignes vers Foix, ruina la pluspart du terroir de Roger de Commenge, nepueu du Conte de Foix. Ce pendant l'Euesque de Carcassonne & les Pelerins, qui estoient demeurez à Muret quant & luy, se penoient à renforçer le Forrt ou le Conte, aiant despechez les affaires pour lesquelles il estoit allé en Gascongne, retourna, n'aiant de gendarmes Pelerins que le Conte de Thules & quelques autres en bien petit nombre: & bien qu'il fut mal accompagné si alloit il, toutesfois, bien souuent courir iusques aux portes de Tolose, d'ou les habitans, bien que innumerables, n'oserent iamais sortir sur luy, qui, ce pendant, leur ruinoit toutes les forteresses d'alentour deuant les ieux. Ores estoit la ville de Tolose plaine, oultre mesure, du peuple de Besiers & de Carcassonne, d'ou les heretiques routiers & fauteurs d'iceux, aiant perdu leurs terres & Seigneuries, s'estoiẽt retirez la dedans & l'auoient tellement remplie que mesmes les cloistres & monasteres, les chanoines chassez, estoient emploiez à estables & parcz de cheuaux, & de brebis. O Tolose mere d'heretiques! O tabernacle des larrons!

Bona verba quæso.

Et

Et n'est à obmettre qu'elle estoit pour lors affligée & comme campée, nostre Conte estant d'vne part à Muret & certains soldatz d'autre, à Verdun: d'autre costé Balduin. & Gui, frere du Conte, d'vn autre. Tous ceux-cy enuironnans Tolose, venoient presque tous les iours batre l'estrée iusques aux portes d'icelle. Le Conte Tolosain, pour l'exigence de ses crimes, auoit desia perdue toute ceste terre la, excepté Tolose, & Mont-aulban, & auoit eu recours au Roy d'Aragon, pour auoir conseil & secours de luy au recouurement d'icelle. O iuste iugement de Dieu tres-iuste Iuge! O sentence vengée du tressainct Frere Pierre de Chasteau-neuf! Qui souloit dire, comme iay entendu par ceux qui lont ouy de luy, que iamais l'affaire ne reussiroit bien à ses quartiers qu'au prealable quelcun des Predicateurs ne mourut pour la deffence de la Foy. Et à la mienne volonté, disoit il, que ie reçeusse premier le cousteau du persecuteur. Voici doncques ce miserable Conte qui, aiant faict mourir ce tressaint homme, par ce qu'il le reprenoit au visage des impietez qu'il auoit commises: pensoit, par sa mort, estre eschappé & auoir recouurée sa vie: mais Dieu retribuant vengence & reuengeant le sang de son martir, lui feit recouurer grande perte d'ou il pansoit auoir du gaing, & en raporta dommaige irreparable. Et est aussi à noter diligemmẽt, que ledit miserable Conte aimoit grandement & auoit reçeu familierement le meurtrier de c'est hõme de Dieu: de maniere que l'amenant par les Citez & Chasteaux cõme par admiration & grande singularité

gularité, disoit à chascũ, cestui-ci seul m'aime, seul s'acorde à mes voix. Cestui-cy me deliura de l'ennemy, esleuant c'est homme icy trescruel, que mesmes les bestes muettes auoient en horreur, ainsin qu'auons entendu au raport veritable de plusieurs chanoines de l'Eglise de Tolose: Car depuis le iour qu'il feit ce meurtre la, en detestation de si tresgrand crime, iamais chien ne daigna prendre pain de sa main. O chose admirable! que i'ay voulu inserer icy pour monstrer combien iustement le Conte de Tolose à esté exheredé. *Cas fort notable.*

De la fraudulente mort & cruelle captiuité de sept Pelerins, faicte par Roger Bernard, filz du Conte de Foix, pres de Lesignan.

CHAP. CIX.



LES choses posées en l'Estat, Roger bernard filz du Conte de Foix, cheuauchoit auec ses routiers, passant pres de Carcassonne & alant vers Narbonne: pour veoir s'il pourroit atraper des Pelerins & les amener à Foix, ou les comdempner à trescruelle mort. Aduint, donc, que quelque petit nombre luy en vint au deuant, qui venant de France, s'en alloient vers nostre Conte, lesquelz voiant venir les ennemis, ne se soupçonnans pas d'eux leur allerent au deuant sans aucune peur: Ce pendãt les traistres susdictz, preuoians à leurs affaires marchent le grand chemin: mais à petit pas, à fin quil n'i eust celuy qui se peut, facilement aparceuoir qu'ilz ne fussent des

noftres. Mais s'eſtant aprochez les vns des autres, ſoudain ſes bourreaux treſcruelz s'eſleuerent ſur les Pelerins qui eſtoient en petit nombre & deſarmez: & qui ne doubtoient d'aucune trahiſon. Deſquelz pluſieurs furent meurtris & demembrez, & les autres tenuz en priſon, & les depeçoient par tormētz tresfortz helas! qu'ilz inuentoient tous les iours, auec grande ſolicitude pour affliger les captifz cōme i'ay oui dire à vn ſoldat qui auoit eſté priſonnier entr'eux, & les auoit veu gehenner auec ſi treſgrande malice, qu'elle meriteroit d'eſtre preferée à celle de Diocletian & de Maxime: à fin que ie taiſe innumerables preſtres & tractateurs du miniſtere qu'ilz pandoient le plus ſouuent. Quelquefois (choſe horrible à ouir dire) les trainoient auec des cordes atachées aux parties Genitales. O cruauté inhumaine & rage non ouie.

Ainſi plantent les Caluiniſtes leur Euangile.

Du colloque que le Conte de Mont-fort tint à Pamies auec les Prelatz & ſes Barons, ſur les couſtumes qu'il falloit ordonner pour la reformation de la terre, qu'il iura & les ſiens d'obſeruer.

CHAP. CX.



'AN de l'incarnation de noſtre Seigneur 1212. & au mois de Nouembre, le noble Conte de Mont-fort aſſembla à Pamies les Prelatz & Gentilz-hōmes de ſa terre, pour celebrer vn colloque general, de qui l'occaſion eſtoit, à ſçauoir que noſtre Conte deuoit

debuoit estre tenu de faire instituer aux bonnes meurs le pais qu'il auoit acquis & subiugué à l'obeissance de l'Eglise Romaine, l'heresie chassée, qui l'auoit tout corrumpu, au bien duquel deuoiēt estre plantées de bōnes coustumes, par ce que tout, des long temps, auoit esté abandonné aux rapines & larcins, le puissant opprimant l'infirme & le fort le debile. Le Cōte, doncques, voulut iustement poser certaines bornes, qu'il ne seroit licite trāsgresser: au moyen desquelles la Noblesse peut viure de ses droicts & randre aux subiectz le deuoir & le moindre peuple, aussi, viure soubz les dons deuz aux souuerains auec toute modestie. Et furent esleuz pour ordonner dez coustumes douze hommes, qui iurerent sur les saints Euagiles, de poser, de toutes leurs forçes, telle coustume que l'Eglise Catholique en demeureroit en ses libertez & la terre en seroit confirmée en meilleur estat. De cez douze esleuz quatre furēt Ecclesiastiques, sçauoir deux Euesques de Tolose & de Couzerans, ensemble vn Templier & vn Hospitalier, & quatre soldatz François: ensemble quatre habitans du Pays, deux soldatz & deux bourgeois, par lesquelz lesdictes coustumes furent assez competemment postes & confirmées. Et à fin qu'elles fussent gardées inuiolablement, nostre Cōte & tous les gensdarmes iurerēt auant qu'elles fussent pronōçées, de ne les oser iamais violer: & pour leur donner plus d'authorité, furent redigées en escript & seellees dez seaux de tous les Euesques & du Conte.

Voici nostre miserable saison.

Comme les Tolosains sortirent sur le pais de Gascongne, & de l'election de Guillaume l'Archidiacre de Paris en l'Euesché de Besiers, sans qu'il voulut y iamais acquiescer.

CHAP. CXI.



OMME les affaires se passoient ainsin, vers Pamies les ennemis de la foy commenserent à sortir sur la Gascongne, & y faire tous les maux dont se pouuoient aperceuoir. Le venerable Euesque de Commenge ayant prins quant & soy certains gendarmes des nostres, s'achemina vers le pais de Gascongne qu'il deffendit virilement contre les ennemis de la Foy. Ce pendant le Conte s'achemina vers le pais de Carcassonne & de Besiers, pour assembler certains Prelatz & deliberer des affaires de la Foy. Estant paruenu à Besiers, le siege Episcopal vaquant fut esleu par la commune volonté de tout le chapitre, le venerable Archidiacre Parisien, qui ne peut par aucune raison estre persuadé, à cõsentir à l'election.

Election de l'Euesque p le Chapitre.

Comme le Roy d'Aragon arriua en Tolose & assembla des Soldatz, & du Colloque tenu entre luy, les Prelatz & le Conte de Mont-fort, entre Tolose & la Vaur.

CHAP. CXII.



NVIRON la feste des Rois le tresmauuais Roy d'Aragon, enuieux sur le negoce de la foy, arriua en Tolose, ou il

Digitized by Google

dressa des soldatz communicant aux excómuniez & heretiques. Ou estant, manda à l'Archeuesque de Narbonne, Legat du saint siege Apostolique, & à nostre Conte qu'il vouloit parlementer auec eux de la paix & composition d'entre luy & les ennemis de la Foy. Et fut assigné iour d'vn mutuel cósentemét, & lieu entre Tolose & la Vaur, ou le colloque se tiendroit. Estant paruenu au lieu du Colloque le Roy, commença à prier l'Archeuesque de Narbóne & tous les Prelaz, de vouloir restituer les terres aux Contes Tolosain, de Commenge & de Foix, & à Gaston de Bearn. A quoi l'Archeuesque de Narbonne respondit qu'il redigeroit en escript ses demãdes & les enuoieroit toutes seellées aux Euesques qui estoiét à la Vaur. D'autre part, le Roi, apres auoir amadouez le Conte & son filz, les pria, durant les huit iours du Colloque, de ne vouloir faire mal à ses ennemiz. Qui respondit, & vraiement, dit il, ie ne cesserai point de mal faire (estimant estre mal faict de ne poursuiure point les heretiques) ains pour l'amour de vous cesserai tous ces huit iours de bien faire, & promit aussi, le Roy au contraire, que de la part des ennemis ne seroit aussi durant ces huit iours, donné aucun ennuy aux nostres. Mais ces ennemiz infidelles, aduertiz que les nostres s'estoient assemblez au colloque, bié qu'ils nous eussent asseurez par le Roy d'Aragon, commencerent à discourir par noz terres vers le pays de Carcassóne & gaster tout, ou ils tuerent aussi plusieurs personnes. O meschante tromperie! Trois iours apres que le Roy fut entré en Tolose, enuoia au colloque de la

Faict fort notable.

Vaur ses demandes escriptes en la forme qui s'ẽsuit

Demandes du tresmanuais Roy d'Aragon enuoiées aux Euesques du colloque de la Vaur en faueur des Contes Tolosain, de Foix & de Commenge, & du Seigneur Gaston de Bearn.

CHAP. CXIII.



PAR ce qu'on enseigne nostre saincte mere Eglise n'auoir seulement des parolles, mais encor des coups: A ceste cause le filz deuot de l'Eglise, par la misericorde de Dieu Roj d'Aragon, demande tres-humblement & prie tres-instamment vostre saincteté en faueur du Cõte Tolosain, qui desire retourner au sein de l'Eglise Catholique en faisant personnelle satisfaction de tous excez commis dommages & interestz diuers inferez aux Eglises & prelatz: que selon l'aduis de l'Eglise & sa clemẽce acoustumée il soit misericordieusement remis & restitué aux possessions & autres biens, qu'il à perdus. Et si d'auẽture l'Eglise le trouue indigne d'vn si grand bien, le Roj prie qu'il soit exaucé en faueur de son Filz ieune, sans pourtant qu'il soit tenu à la personnelle restitution: mais que le Cõte soit tenu d'aller aux frõtieres faire la guerre aux Sarrazins au secours des Chestiens, & son filz, cependant, entretenu en fidelle garde soubz la main de l'Eglise Catholique, iusques à ce qu'il produise signes notoires de sa bonté. Et par ce que le Conte de Commenge ne fut iamais Heretique ains à tousiours chassé les heretiques, & n'a perd

Demãde premiere pour le Cõte Tolosain.

Seconde demande en faueur du Cõte de Comẽge politique

Digitized by Google

perdu son pais, que pour auoir fauorisé à son cousin le Conte Tolosain, & luy auoir assisté, demande aussi le Roy & prie en sa faueur, luy estant vassal, qu'il plaise à l'Eglise le restituer en ses biens en satisfaisant selon le commandement de l'Eglise à tout ce, dont sera trouué coulpable. Et d'abondant le Conte de Foix n'estant, n'i aiant iamais esté heretique, le Roj prie pour luy, comme pour vn sien parent trescher, à qui sans honte il ne sçauroit faillir au besoin, à ce qu'en sa faueur soit restitué en ses biens, satisfaisant cependant à l'Eglise, & à tout ce en quoi par elle il auroit esté auisé qu'il seroit coupable. Et pour Gaston de Bearn son vassal, demande aussi & prie tres-affecteusement, qu'il soit restitué en ses terres & feautez de ses vassaux, mesmes estant prest de restituer tous dommages faicts à l'Eglise au iugement d'hommes non suspects, si d'auanture ne vous est loisible d'ouyr & expedier sa cause. En toutes ces choses premises a semblé bon au Roy, la misericorde deuoir estre preferée au iugement. A ceste cause enuoient à vostre clemence ses Clercs & Barons, tenant pour faict tout ce, qu'il vous plaira accorder quant & eux, vous suppliant d'auoir en ce faict vne si grande prouidence, que ce cours puisse estre donné aux affaires de l'Eglise Catholique en Espaigne, à l'honneur de Dieu & dilatation de nostre saincte mere l'Eglise, & hóneur & auancement du Conte de Mon-fort & de tous les Barons. Donné à Tolose le dix-septiesme auant les Calendes de Feurier, mil deux cens & douze.

Demande pour le Conte de Foix politique.

Demande pour Gaston de Bearn.

Digitized by Google

Responce dez Prelatz assemblez au colloque de La Vaur, aux demandes faictes par le Roy d'Aragon en faueur dez Contes susdictz.

A TRES-AIME ET ILLVSTRE P. par la grace de Dieu Roy d'Aragon, Conte Barchinonense. Le Colloque congregé à La Vaur, salut & sinçere dilectió en nostre Seigneur.



OVS auons veues les demãdes, que vostre Serenité a proposées auec prieres en faueur du Cõte Tolosain & de son filz, & dez Contes de Commenge & de Foix, ensemble de Gastõ de Bearn. Ausquelles lettres nous vous lisons aussi, filz deuot de l'Eglise, dont rendons graces à Dieu & à son Filz Iesu-Christ, ensemble à vostre Royale grandeur: à la charge qu'en tous les endroitz à nous selon Dieu possibles, pour la mutuelle dilection, auec laquelle vous embrassez l'Eglise Romaine, & que nous apportons à elle & à vous, ioincte à la reuerence deue à vostre Royale excellence, exaucerons volontiers voz prieres.

Responce à la premiere demãde, faicte en faueur du Conte Tolosain.



T sur ce que demandez & priez pour le Conte de Tolose & pour son filz, nous a semblé bon de respondre à vostre Royale serenité, que tant

la

Digitized by Google

la cause du Conte que celle de son filz, qui depend du faict paternel, nous est ostée, comme euocquée soubz certaine prescripte forme à Maistre Theodose, par authorité du Pape: Et croiõs que n'auez oublié: ains retenez de fraische memoire, combien sa saincteté a eslargi de graces audict Cõte, aprez auoir commiz beaucoup d'excez: & d'abondant, sçauez cõbien de grace, à noz prieres & intercessions, le venerable pere Archeuesque de Narbonne Legat, pour lors, du Siege Apostolique, & Abbé de Cisteaux, lui faisoit & de biẽ deux ans y a, s'il se feust voleu rãger à tout bien, attẽdu que ledict Legat vouloit, que toutes ses Seigneuries & proprietez lui demeurassẽt entieres & sãs lesiõ: & que mesmes les droits, qu'il auoit sur les fortz dez autres Heretiques, qu'il defendoit & n'estoient pourtant à son Fief, lui demeurassent sans Albergue, sans Queste, & sans Caluacate: & dez Fortz, qui estoient aux autres Heretiques & hors de son Fief aussi, que ledict Conte disoit estre cinquante ou enuiron, vouloit le Legat, que la quatriesme partie, voire troisiesme lui en demeurast. Mais aiant mesprisee vne si grande grace de l'Eglise de Dieu, de sa saincteté & de ses Legatz, venãt directement cõtre tous iuremens, qu'il auoit faictz le temps passé entre les mains dez Legatz, & adioustant iniquité à iniquité, crime à crime, mal à mal, faisant la guerre à la Chrestienté, & ioinct aux Heretiques & routiers, expugnant la foy & la paix, s'est rendu indigne de toute grace.

Seconde responce à la demande proposée en faueur du Conte de Commenge.



T quant à ce que demandez en faueur du Conte de Foix, nous a semblé bon de vous respondre, qu'auons entendu pour certain, qu'aprez plusieurs excez commiz par lui, aiant transgressé le iurement & cõtracté pacte auec les Heretiques & leurs fauteurs, il a aussi faict la guerre auec ces pestilens sans iamais en auoir esté occasionné pour dõmaige qu'on lui eust faict: mesmes qu'aiant esté diligemment admonesté de se deporter de telles actes & retourner à soy, se reconcilier à l'vnité de l'Eglise, neantmoins il demeura en son impieté. Toutesfois s'il i exhibe pour estre absoubz, & aprez s'il est querellé de quelque chose, l'Eglise ne luy deniera point Iustice.

Responce à la demande faicte en faueur du Conte de Foix.



OSTRE Royale grãdeur a faict aussi demãde en faueur du Conte de Foix. A quoi nous respondons, que nous sommes aduertiz, qu'il a esté dez long temps le receptacle des Heretiques, mesmes estant certain que ceux, qui entre eux se disent croyans, doibuent estre tenuz pour telz: principalement, qu'aprez plusieurs excez & plusieurs iuremens precedans, aprez plusieurs obligations tant de personnes que de biens aprez s'estre ingeré d'auoir mises les mains sur les Clercz & les auoir emprisonnez. A cause de quoi il auroit esté frappé du cousteau d'Anateme, mesmes qu'aprez la grace que le Legat lui faisoit à voz prieres, il a excercé toutes cruautez sur les hommes de marque, tant laiz que gens d'Eglise, qui s'achemi-

noient

uoient auec toute simplicité & pauureté au seruice de Dieu contre lez Heretiques de la-Vaur ; & nous asseurons que vostre grandeur Royale n'ignore pas, combien estoit grande la grace que le Legat luy faisoit à vostre contemplation, & ne manqua qu'audict Conte, que telle composition n'ait demeuré en son entier. Et d'abondant nostre Conte a dez lettres sellées de vostre seel Royal, ou est contenue ceste clause. Que si le Conte de Foix se veut arrester à son plaisir, & ne veut escouter noz prieres aprez, protestons ne tenir son party. Et de la les nostres on t grandement disputé, toutesfois s'il veut doner ordre d'estre absouz, estãt aprez querellé de quelqu'un, l'Eglise ne lui deniera point Iustice.

Quatriesme responce à la demande faicte en faueur de Gaston de Bearn.



OVS auez aussi demandé & prié, que Gaston de Bearn feut restitué en ses terres & Feautez de ses vassaux. A quoy nous respondons, pour ne nous arrester à plusieurs, mais presques infinies choses qui luy touchent, que nous mettons à present souz silence, disans qu'il a esté confederé auec les Heretiques recellateurs & defenseurs d'iceux contre l'Eglise Catholique & les Croisez, estant persecuteur dez Eglises & personnes Ecclesiastiques, comme est tres-notoire, & que mesmes est venu au secours des Tolosains au siege de Chasteau-neuf, meurtrier de Frere Pierre de Chasteau-neuf Legat du sainct Siege Apostolique, entretenant quant & soy dez long temps les routiers mesmes, en admena l'annee passée aucuns en l'Eglise

Cathedrale d'Auxoire, qui coupée la corde ou pendoit la Custode du sainct Sacrement, la feirent tõber en terre & espandirent le Sacrement du Corps de Iesu Christ (chose indigne d'estre ouye, mais plus d'estre faicte) sur le paué: & aiãt transgressé les iuremens, ietta ses mains violentes sur les Clercz. A cause de quoi, & pour plusieurs autres raisons que nous taisons à present, ledict Gaston a esté anathematizé & excommunié. Toutesfois, s'il veut satisfaire, suiuãt le deuoir à l'Eglise, & obtenir benefice d'absolutiõ, se plaignant aprez de quelqu'un, lui sera faict droit sur ce qui lui appartiẽdra. Que si d'auanture vostre Royale maiesté vouloit interceder pour personnes constituées en tel estat, il ne nous seroit conuenable, ny permiz, de respondre, autrement en tel cas, ny pour telles personnes. A ceste cause, admonestõs vostre Royale Serenité, & l'exortons à se souuenir, au nom de Dieu, & reduire en memoire l'honneur qu'a faict le sainct Siege Apostolique, & faict à present à vostre beau frere le Roy de Cicille: & mesmes de ce que luy auez promiz à vostre sacre, & dez commandemens qu'auez receuz. Prions Dieu vous vouloir long temps conseruer à son honneur & de l'Eglise Catholique. Que si d'auenture par ceste nostre responce ne vous est entierement satisfaict, nous, à vostre contemplation, & pour la reuerence que vous deuons, communiquerons le tout à sa Saincteté. Donné à La-Vaur le quinsiesme dez Calendes de Feurier.

Comme le Roy d'Aragon pria les Prelatz de faire tresues auec les Heretiques iusques à la Penthecouste, ou Pasques prochaines, ce qu'il n'obtint: dont en apella au siege Apostolique.

CHAP. CXIIII.


E Roj d'Aragon oiant les responses des Euesques, & par icelles voiant le refus de toutes ses demãdes, se voiant, mesmes, priué du moien d'exerçer sa trahisõ: trouua vne autre espece de trõperie. Il enuoia des messagiers aux Euesques, leur priant vouloir induire le Conte de Mont-fort à donner tref-ues au Conte Tolosain & au reste des ennemis de la foy, iusques à la Penthecouste prochaine, ou, pour le moins, iusques à Pasques. Ce qu'oiant noz Prelatz, se prenants garde que le Roy d'Aragon ne tendoit ailleurs qu'a faire entendre en France que la deuotion estoit refroidie entre les croisez, mespriserent ceste condition comme les precedentes. Et par ce qu'il seroit long à reciter ce qui auint d'vn costé & d'autre, me contenteray de dire que l'intention du Roy n'estoit autre que de faire restituer les biens au Conte de Tolose & aux ennemis de la religion, cõme à esté amplement mõstré cy dessus: mais les nostres qui estoient hommes bien aduisez & constans, ne voulurent, n'i leur rendre les terres, n'i leur donner trefues. Le Roy voiant le peu de prouffit qu'il faisoit, reçeut, au grand despens de son honneur & bon renom, soubz sa protection & sauuegarde, tous les excõmuniez, & les terres qu'ilz tenoient. Et pour mieux pallier sa malice, appella au siege Apostolique comme d'abus: mais noz Prelatz ne reçeurent aucunement son appellation, qui estoit, pour diuerses causes, friuole, & sans vertu, & luy enuoia l'Archeuesque de Narbonne Legat du siege

Digitized by Google

ge Apostolique des lettres, en la forme & maniere que s'ensuit.

L'Archeuesque de Narbonne, Legat du sainct Siege Apostolique, inhibe au Roy d'Aragon, de fauorir Tolose & autres terres exposées aux croisez, sur peine d'excommunication.

A TRES-ILLVSTRE. P. SEIGNEVR. P. PAR LA GRACE DE Dieu Roy d'Aragon, frere .A. par la diuine misericorde Archeuesque de Narbonne, Salut en charité d'esprit, & entrailles de Iesu-christ.



OVS auons entendu, non sans grand regret, & amertume d'esprit, que vous vous disposez de receuoir soubz vostre protection & sauuegarde la Cité de Tolose, & fort de Mõt-aulban: ensemble toutes les terres baillées à Sathan & tirees de la communion de l'Eglise pour les crimes d'heresie, & beaucoup d'autres meschansetez à cause dequoi elles auroient aussi esté exposées. Laquelle chose estant vraie ce que Dieu ne vueille permetre, il est impossible que ce soit sans iacture de vostre honneur & preiudice de la dignité Roialle qui est en vous. Nous doncques ialoux de vostre salut gloire & honneur, supplions de toutes entrailles de dilection vostre Roialle grandeur, la conseillons, admonestons, & exhortõs en nostre seigneur, & en la puissance de sa vertu, & de la part de Dieu nostre redempteur Iesu-christ, &

authorité

authorité de son tressainct Vicaire nostre Euesque & Pōtife premier, mesmes par la legation à nous commise, vous inhibons que vous n'aiez n'i par vous, n'i par autres, à receuoir ou deffandre lesdictes Terres: & vous desirons & souhaitons si prouident que ne conuersant auec les heretiques excommuniez maudictz & leurs fauteurs ne contractez quant & eux & encourez la tache d'excommunication, & desirons que scachez que s'il vous semble bon de laisser quelques vns des vostres pour la tuitiō & deffence de ladicte terre, qu'estans tous excōmuniez de droict nous ne faudrons à les faire denōcer pour telz.

Comme le Roy d'Aragon receut, soubz sa protection & sauuegarde le Conte Tolosain & ses complices, qui luy presterent serment de fidelité.

CHAP. CXV.



E Roy d'Aragon, ne se prenant garde à rien, finit ce qu'il auoit mal commencé en pis receuant soubz sa protection les Contes Tolosain, de Commenge, & de Foix, ensēble Gastō de Bearn & tous les gēdarmes Tolosains & Carcassonnois, bannis par les crimes d'heresie, les receuant tous à iurement, mesmes la Cité Tholosaine qu'il presuma, bien qu'elle fust au Roy de France, s'aproprier, & tout le pais que les heretiques auoient occupez. Et n'est à obmettre que comme les nostres estoient au colloque de la Vaur, le Conte de Mont-fort leur aiant accordées trefues durant le temps du colloque, & le Roy d'A-

ragon à nous le mesme, ilz ne cesserent pourtant de marcher d'vn costé & d'autre, & dõner mil ennuiz aux nostres, desquelz ilz prindrent plusieurs, & d'autres meirent à mort, brief ilz nous feirent infinies facheries: sur la reparation desquelz maux, le Roy d'Aragon, bien souuent requis, n'en feit, pourtant, faire aucune satisfaction. S'aperçeuantz, les nostres, doncques que les detenoit auec ses messagiers, lettres, & appellations superflues: & mesmes du temps du colloque qu'il permettoit, les nostres estre vexez appartemẽt des heretiqnes qu'il fauorisoit, mirent fin au colloque. Et apres auoir escrit à sa saincteté de tous affaires, & nomement de cestuy cy, se retirerent de la Vaur.

Comme le concile de la Vaur escripuit au Pape les maux que le Coote Tolosain faisoit à l'Eglise.

A TRES SAINT ET HEVREUX Pere en Iesu-christ, leur Seigneur, Innocẽt, par la grace de Dieu souuerain Pontife, ses deuots & humbles seruiteurs, Archeuesques, Euesques, & autres Prelatz, assemblez au Cõcile de la-Vaur, pour l'affaire de la saincte Foy, desirent, de toute leur affection, longue vie & salut.



ESTITVEZ du moien de pouuoir rendre digne graces à vostre soucieuse Paternité, n'aiãt langue n'i plumes propres pour les exprimer, n'auons sçeu uous faire que de prier le souuerain retributeur de tous biens, de vouloir, en c'est endroict, supplir nostre default

faulte, & vous rendre le bien qu'il vous à pleu eslargir, & à nous & aux nostres, & à toutes les autres Eglises de noz quartiers. L'heresie semée de longue main, aiant tellemẽt preualeu en ces quartiers, que le seruice de Dieu y est tombé en mespris & honte, & les routiers y violentent le Clergé, & rauissent les biens Ecclesiastiques, voire tous, tãt nobles que vulgaires, reduictz en sens reprouué, ayant desuoyé de la rectitude de la foy. A ceste cause vostre Saincteté a iustement ordonné le camp dez Croisez pour la repurgatiõ de ceste peste, & mesmement le Conte de Mon-fort luiteur inuincible, & combateur braue pour la guerre de Dieu: au moien de qui l'Eglise, qui estoit presque destruicte en cez quartiers, commença à se releuer & eriger la teste: mesmes les aduersitez & erreurs pour la plusspart destruictes, & presques tous les chefz de telles erreurs acablez. Restent encores quelques reliques de ladicte peste, mesmes en la cité Tolosaine auec certains fortz, & le Conte Tolosain qui, dez long temps, comme vostre Saincteté sçait, a esté fauteur & protecteur dez Heretiques, pour lesquelz il combat ordinairement l'Eglise de toutes ses forçes, s'opposant aux vrais Catholiques, pour lez ennemiz de la foy: mesmes despuis qu'il reuĩt de vers vostre Saincteté, auec commãdement par lequel oultre & hors ses merites, vous estez deporté misericordieusemẽt en sõ endroit, Satan entra, comme est notoire, en son cœur, & randu ingrat des graces à luy conferées, n'acomplit rien de tout ce qu'il auoit promis à vostre Saincteté, augmentant les peages outre mesure, ausquelz il auoit renonçé, & se ioignant à tous ceux qu'il a cogneus ennemiz de l'Eglise & de nous, menaçãt par l'opinion qu'il auoit que Othon feut rendu ennemy de Dieu, & de l'Eglise, de prandre ses forçes & souz sa confiance la renuerçer, chasser & extirper le Clerge de tout son pays, s'e-

Le mesme se permettét & poursuiuent les caluinistes

studiant plus ardamment que iamais, à nourrir & caresser tous les Heretiques & voleurs, qu'il auoit souuent abiurez: mesmes ores que le Siege estoit à la Vaur, ou estoit la chaire de Satan & presque le magazin de ceste erreur. Il enuoya des soldatz & protecteurs à cez peruers, mesmes à vn sien Chasteau qui se nomme Casser, furent trouuez par lez Croisez plus de cinquãte Croyans Heretiques, qui furent bruslez. Et d'abondant, contre l'Eglise Catholique & sa gendarmerie, implora l'aide de Sauaric ennemy d'icelle, Seneschal du Roi d'Angleterre, auec lequel il entreprint d'aller camper le Conte de Mont-fort à Chasteau-neuf d'Arry. Mais la dextre de Dieu y besoignant promptemẽt, sa presomption feut proprement reduicte en confusion: de maniere que peu de Catholiques chasserent vne grande multitude d'Arriens. Et ainsi fraudé sur la confiance qu'il auoit à Othon & au Roy d'Angleterre, comme ayant tenu vn roseau pour baston, songea pour dernier refuge, vne abominable impieté: enuoyant dez messagers au Roy Marochien, implorant son secours, nõ seulement pour la ruine de nostre terre: ains encores de tout le Christianisme. Mais la misericorde de Dieu empescha ses desseins. D'abondant ayant chassé l'Euesque d'Agen de son siege, le priua de ses biens, & tint lez Abbez de Moissac & de Montauban, long temps prisonniers, voire euuiron vn an, & qui plus est les routiers ses complices affligerent innumerables Pelerins, tant Clercz que laiz, par diuers tourments, & en ont tenuz & tiennent encores plusieurs. Pour tous lesquelz actes sa fureur n'est point destournée, mais encor' sa main est estendue, de maniere que, pour estre faicte pire que soimesmes, il besoigne, tant par soi, que par son filz & cõplices, les Contes de Foix & de Commenge, & par Gaston de Bearn & autres routiers hommes tres-mechans & peruers,

Estrãgers introduitz en France par les heretiques.

Arriens. Albigeois.

Autant en ont fait les Caluinistes enuers le Turc, Reistres & Anglois.

tout le

tout le mal qu'il peut contre l'Eglise de Dieu. Et comme par diuine vengeance & censures Ecclesiastiques, le Conte tres-chrestien a iustement occuppées leurs terres presque toutes, comme terres dez ennemiz de Dieu & de son Eglise, encores eux perseuerans en leur malice, & mesprisants de s'humilier soubz la puissante main de Dieu, se sont nouuellemẽt retirez au Roy d'Aragon, auec intention de deceuoir vostre clemence & subiuguer l'Eglise de Dieu, & l'ont admené en Tolose quant & nous, du temps que par le commandement dez Legatz nous estions assemblez à la-Vaur, pour tenir vn colloque, ou, est qu'il nous a proposé & ce à quoi nous luy auõs respondu, pourra plus amplement cognoistre vostre saincteté, à qui nous ennoyons le tout scellé. A cause de quoy, tous d'vne mesme volõté & accord, vous en auons voleu certiorer, deliurant noz ames par telles significations: à fin qu'a faute de ce, chose qui appartienne au negoce de la foy, ne soit obmise. Sçachez aussi pour certain, que si ce qui leur a esté osté iustement, & auec si grande effusion de sang Chrestien, leur est restitué, que, non seulement l'erreur empirera, mais aussi, de la en dependra la ruine inestimable du Clergé & de toute l'Eglise. Et atẽdu qu'il me seroit impossible de coucher par le menu toutes les enormitez abhominables & crimes de cez penduz, sans acroistre le volume de ce Liure plus que du deuoir: à ceste cause, auõs commandé aux porteurs de vous faire rapport de bouche, de quelques choses qui restent, par le moyen desquelz, vostre Sainctété pourra entendre la plus-spart du demeurant. Donné au Conseil de la-Vaur, le dousiesme dez Calendes de Feurier.

Des Ambassadeurs du Concile de la-Vaur ennoiez à sa sainctetés de qui ilz impetrerent, pour le Conte de Montfort, tout ce qu'ilz voulurent.

CHAP. CXVI.



ES deputez pour apporter les lettres à sa saincteté, estoient les venerables Euesque de Couzerás, l'Abbé de Clairac, & l'Archidiacre Parisien, ensemble maistre Theodose, & vn certain Clerc qui auoit longuement esté correcteur en court de Romme, nómé Pierre marqui. Ou plustost qu'estre arriuez, le Roy d'Aragon auoit tasché de tromper l'Apostolique simplicité, ayant desia obtenue prouision, par laquelle estoit commandé au Conte Simon de Mont-fort de restituer les terres aux Contes de Tolose, de Commenge, & de Foix, ensemble à Gaston de Bearn: Et escripuit, aussi, sa saincteté à l'Archeuesque de Narbonne des lettres, par lesquelles luy sembloit reuoquer les indulgences données à ceux qui s'estoient croisez contre l'Heresie Albigeoise. Ou estant arriuez les nostres, trouuerent le Pape assez dur, pour la foy qu'il auoit adioustée aux embassadeurs du Roy d'Aragon: mais aiant apres entendu la verité du fait, cassa & reuoqua, tout ce qu'il auoit faict, luy escriuant en la maniere qui s'ensuit.

Lettres du Pape au Roy d'Aragon, par lesquelles luy enioint d'abandonner les Tolosains, luy probibant de s'oposer, en façon, quelconques au negoce de la Foy.

Innocent

INNOCENT SERVITEUR dez seruiteurs de Dieu, à P. Illustre Roy d'Aragon.



ELVY en la main de qui sont les coeurs de tous les Rois, t'inspire. Humblemẽt te supliõs à fin qu'aiant aceez auec prudẽce aux reprehensions, obsecrations, & increpations qu'il nous conuient faire, suiuant le commandement Apostolique, tu puisses aussi receuoir par vne filiale deuotiõ, celles que par mesmes deuotion & affection paternelle nous produirõs en toy, & à fin qu'obeisses aux salubres admonitiõs & conseilz, & que receuant la correction Apostolique, tu demonstres auoir eue vne sincere affection en ce, en quoy sans aucun doubte, appert que tu as failly: Car pour certain tout le monde sçait, & croy, que ta serenité ne l'ingnore point n'i l'oseroit nier, qu'entre tous Princes chrestiens nous nous sommes estudiez à t'honorer peculierement, au moien de quoy, tes traces & bon bruit se sont accreues, à la mienne volonté que la deuotion se feut quant & quant augmẽtée: car ne te seroit moins expedient qu'a nous agreable. Mais en cela tu es remarqué, pour n'auoir sçeu preuoir à toy, ny nous deferer à nous. Et ores que les Citoyens Tolosains, cõme membres pourriz ont esté retranchez par le cousteau de l'excõmunicatiõ, & la mesme Cité par Ecclesiastique interdict, par ce qu'aucũs habitãs d'icelle sont heretiques, & autres croyans, fauteurs & protecteurs d'iceux: de maniere que cela a occasionnez ceux que l'Exercite de Iesuchrist, mais Iesu-christ mesmes enuoyé ont abandonnez leurs pays, pour à ceste occasion s'acheminer vers Tolose. Et toy

ayant oubliée la craincte de celui, qu'il semble que tu veuilles vaincre, ou destourner sa main de sur eux, bien que leurs demerites la requierent, estandue ta protectiõ sur eux & defence, excerçãt impieté soubz ombre de pieté, & à l'escãdale du peuple de Iesu-christ, les as reçeuz au grand detriment de ton honneur. Aiant donques nouuellement ouy ce que nostre venerable frere l'Euesque Segobience, & nostre bien aimé filz Colomb, tes Ambassadeurs, ensemble ce que les Legatz nostres nous ont faict entendre, & mesmes le Conte de Mõtfort, estant quant & eux en nostre prouince, & lettres d'vn costé & d'autre adreßées à nous, pleinement entendues, mesmes aiant prins l'aduiz de noz freres, desirãt pouruoir à ton honneur & touchant la renommée & touchant l'indemnité de ton salut, mesmes quant à la terre. A ceste cause nous a semblé bon t'enioindre en vertu du saint Esprit, & au nom de saincte obedience, que n'ayes à donner conseil, faueur ou secours ausdictz Tolosains: ains les laißer, quelque promesse que leur ait faicte ta Serenité, ou autre obligation quelconques paßée au preiudice de la discipline Chrestienne: & ce durant le temps qu'ils perseuereront en leur pertinacité. Que si d'auenture le Conte Tolosain a voulonté de retourner en l'vnité de l'Eglise, suiuant le rapport que tes Ambaßadeurs nous en ont fait: nous donnons mandement & authorité à nostre frere l'Euesque de Tolose, homme de sincere opinion & entiere vie, & qui a bon tesmoignage, non seulement en ce qui est d'interieur: mais encores par dehors, de choisir deux hommes, legitimes cautions & dignes tesmoins de telle acte, & le reconcilier à l'vnité de la foy. Et, au contraire, faire exterminer tous ceux qu'il trouuera pertinaces, & perseuerans en leur impieté, & publier leurs biens, de maniere qu'ils ne soient iamais reçeuz en la Cité, si premier

par

par inspiration diuine, ils ne produisent œuures qui les tesmoignẽt vrais & Catholiques Chrestiẽs. Et ainsin la Cité reconciliée & purgée, entendons que demeure soubz la protection du Siege Apostolique, sans estre plus molestée du Conte, ni autres Catholiques. Mais plustost defendue & entretenue. Et sommes bien esmerueillez que pour la restitution de la dicte terre des nobles hommes, les Contes de Foix & de Commenge, & de Gaston de Bearn, qui pour plusieurs crimes sont iustement excommuniez, diant par tes Legatz supprimée la verité, & subrogé le mensonge, tu as furtiuement obtenu mandement en leur faueur. A ceste cause, nous le reuoquons entierement, que s'ils desirent d'estre reconciliez à l'vnité de la foy, comme ils font semblant, nous donnons mandement à l'Archeuesque de Narbonne nostre Legat, par lettres expresses, que non seulement il reçoiue la caution de iurement qu'ils ont desia rompu: mais aussi toutes autres telles qu'il cognoistra estre expediẽt. Lesquelles choses deuement premises, pour vrais indices de deuotion nous donnerons ordre de deputer quelqu'vn de nostre costé homme prouident & ferme, & qui ne panchera d'vn costé ni d'autre, ains marchera le droict chemin, & qui approuuera ce qu'il trouuera de bon, corrigeant, cependant, ce qui manquera: & qui fera rendre Iustice tant aux nobles qu'autres complaignans. Cependant nous commandons tresues solides & fermes estre posees entre toy & le Conte de Monfort, & entre tes terres & les siennes: mandons d'abondant au susdict Conte, que pour la terre qu'il tient de toy il te rẽde reueremment le deuoir: & ne voulons estre caché à ton Excellence que, si d'auenture les Tolosains & nobles susdictz se deliberent de perseuerer en leur erreur, que nous par les indulgences desia innouées, excitons tous les Croisez

& autres fideles Catholiques, à leur courir suz, pour (moiennant la faueur & grace de Dieu) l'extirpation de ceste peste, & autant rudement contre les Contes susdictz, que contre quelconques autres, qui les reçoiuent ou defendent, plus dommageables que les mesmes Heretiques. A quoy les exhortons au nom du Dieu dez batailles. Admonestons & prions ta Serenité, au nom de Dieu, à ce que promptement elle accomplisse, de toutes ses forces, les choses premises estant aduertie qu'auenant le contraire de ce que nous croyons, qu'outre la diuine indignation que pourras rappeller sur toy, encores t'en attend vne ruine irreparable: mesmes que tant soit que nous aymions ta personne, si ne pourrions te deferer contre la foi & la religion. Que les exemples, donques, tant anciens que modernes te facent voir les dangers qui t'attendent, empeschant vne si saincte œuure. Donné à Latran le dousiesme dez Calendes de Iuin & de nostre Pontificat l'An 16.

Politiques nonmoins dõmageables q̃ les heretiques

Comme le Roy d'Aragon manda au Conte de Mont-fort de s'en venir parlementer auec lui prez de Narbonne, pour le faire prendre à sez ennemiz.

CHAP. CXVII.



E Concile dez Euesques tenu à la Vaur, le Roy d'Aragõ sorti de Tolose, aprez y auoir laissez plusieurs de ses suiectz pour la deffendre, manda quelques iours aprez à nostre Conte, qu'il vouloit parlementer auec lui prez de Narbonne: Qui, lui voulant rendre le deuoir d'vn bon vassal, le lui acorda. Mais le Roy ne se trouua point au lieu asigné, cõme il n'auoit aussi deliberé

de

defaire: mais y enuoia plusieurs Routiers tant dez siens que dez Tolosains, & se craignoit on qu'auenant le Conte ils ne le prinsent proditoirement, de quoi aduerti se retira promptement du lieu assigné pour parlamenter.

Comme le Roy d'Aragon deffia le Conte, & le Conte à luy, par Lambert de Tureyo son Herault.

CHAP. CXVIII.



EV de iours apres, le Roy d'Aragon enuoia ses Heraults vers le Conte, auec lettres contenantes le deffei, le menassant au possible: Toutesfois quelque deffei qu'il y eust, nostre Conte ne luy voulut iamais porter domaige à ses terres, bien que touts les iours il endurast beaucoup de maulx en icelle. Mesmes les Tolosains entroient ordinairement en noz terres & les endomageoient de toutes leurs forçes.

Peu de iours apres nostre Cõte luy enuoia Lambert de Tureye bon soldat & discret, lui demandãt par lui, s'il se deuoit aprester à resister au deffei que ses heraults luy auoient annonçé ce qu'il n'auoit encores deliberé faire: ains estoit en bonne volonté de luy rendre tout office de bon vassal: lui offrãt d'abondant que s'il se plaignoit de ce que sa sainctété luy auoit conferées, des terres des Heretiques, secouru par les croisez, & il si sentoit greué, qu'il estoit prest à en demourer iugement de la Court de sa Sainctété, ou de son Legat l'Archeuesque de Narbonne, & bailla aussi audit gen-

darme certaines lettres, pour luy presenter, ou & quant il perseueroit en son obstination, le contenu desquelles estoit que, sans salutation aucune le Conte presentoit au Roy, pour auoir mesprisées tout offres de paix, & demeures en son obstiné defi & mesprisé tant de cōditions de paix, il le defioit aussi, luy disāt que doresenauāt il ne luy estoit tenu à seruice aucū, & qu'il esperoit, moiennāt l'aide de Dieu, se deffendre & à luy & à ses complices. Le gēdarme, donc, susdict à arriué vers le Roy, luy recita fidellement, deuant tous ses Barons, tout ce, dont, il estoit chargé par le Conte de Mont-fort, auec vne grande promptitude & prouidence : & le Roy obstiné mesprisa tout moien de paix, & ne voulut reuoquer defi prononcé contre le Conte. Soudain le herault luy presenta les lettres de defiance, que le Conte luy enuoieoit, pour le defier, qui furēt, quant & quant, leuës deuant tout le mōde. Cela faict, le Roy & tous les siens furent surprins d'vne grande fureur, & apres tirerent le messager de la salle, & le mirent en seure garde, le Roy demandant auis sur ce qu'il en deuoit faire, & luy fut dit qu'il le deuoit renuoier au Conte, pour, par son moien, luy commander de s'en venir luy rendre le deuoir de vassal. Ce que ne voulant faire le iugeroient digne de mort. Le lendemain le messagier fut reintroduit en la salle du Roy, repliquant plus diligemment que iamais, & auec plus grande audace, les propos du iour precedent, qui ioignant, dabondāt que s'il y auoit celuy des gēdarmes du Roy qui voulust soustenir que le Conte de Mont-fort

eust

eust iniustement offencé le Roy, ou qu'il fust aucunement infidele en son endroit, il estoit prest à soustenir le contraire au combat. Mais n'i aiant celuy qui l'osast prédre au mot, chascun criant apres luy, fut toutesfois, apres beaucoup de dangers de sa vie, lasché par le Roy, aux prieres d'vn soldat Aragonnois qui le cognoissoit, & ainsin s'en retourna vers le Conte. Desslors le Roy, qui auparauant n'auoit persecuté le Conte, qu'ocultement, commença, ouuertement à le poursuiure & fascher en toutes choses.

Comme Loys filz du Roy de France Philippe, se croisa, & le Roy d'Aragon ennoia en France pour empescher la venue des croisez.

CHAP. CXIX.



L'AN de l'incarnation mil deux cens & douze au mois de Feburier, Loys filz du Roy de france, iouuençeau tres-doux, & adolescent de bonne nature, se croisa contre les heretiques: de quoy aduertis infinis Soldats & pour l'amour de luy, & prouocquez par mutuelle emulation, prindrent la Croix. Mais oiant le Roy de France que son filz estoit croisé, en fut grandemét dolent, & ne touche à nous d'exprimer la cause de sa douleur. Le premier iour, donq', du karesme, le Roy assembla vn colloque general en la Cité de Paris, pour ordonner des forces de son filz, & sçauoir qui, & combien de gens, marcheroient quant

& lui: Et estoiet pour lors à Paris, les Euesques Tolosain & Carcassonnois, hômes de toute saincteté, qui pour lors estoient venuz en France pour auançer le negoce de la foy, entre les Heretiques fascheux. Et le Roy d'Aragon qui, au possible, empeschoit le negoce de la foy, enuoia ses Ambassadeurs au Roy de France, l'Euesque de Barcellone accópagné de certains gendarmes, qu'il y enuoia pour deux causes; la premiere, par ce qu'il sollicitoit le Roy de luy dõner sa fille en mariage, voulant laisser sa femme legitime, fille de Guillaume de Mont-Espã, ou il l'auoit desia delaissée. Mais elle s'estoit adressée au Pape, se complaignant du tort qui luy estoit fait. Sa sainctetéaiant cogneu plus à plain la verité, donna sentence contre le Roy, & confirma le mariage entre lui & la Royne. Le Roy d'Aragó vouloit auoir la fille du Roi de France, pour, par ce moiẽ, l'alecher à soy, & reuocquer son coeur de la dilection du negoce de la foy, & secours du Conte de Mont-fort: Mais estant notoire aux Ambassadeurs, qui estoient pour lors à la Court, que le Pape auoit confirmé son mariage, n'oserent faire mẽtion de contracter celuy par lequel ilz estoient venuz en court. La seconde cause de telle legation estoit: par çe que le Roy d'Aragon auoit reçeu la Cité Tolosaine, qui, des long temps, auoit esté la tresmere & cloaque des Heretiques: & reçeust il auec lesdictz Heretiques & tous leurs fauteurs en sa protection & sauuegarde, communiquant auec les excõmuniez heretiques. Ce qui estoit pour ammoindrir le zele des Croisez & faire cesser la deuotion

dez

des Pelerins. Assez trauailloient lesdictz deputez exerçantz impieté soubz ombre de pieté, voulant le Roy d'Aragon la Cité Tolosaine & certains autres Forts des enuirons, demeurer sans dommaige, pour, par ce moié, vouloir destruire, & du tout dissiper tout le negoce de la saincte foy. A mesme fin enuoia il certaines lettres au Roy de France, à la Contesse de champaigne & à plusieurs autres, toutes cachetées des cachetz de plusieurs Euesques de sa terre, par lesquelles sembloit auis, q̃ le Pape reuoquast l'indulgence donnée contre les heretiques. Ces lettres faisoit il publier par la France, pour destourner tout le monde de la peregrination. Ces choses briefuement reduites, poursuiuons à parler de sa malice. l'Euesque de Barcelone & autres ambassadeurs du Roy d'Aragon enuoiez pour trauailler à l'empeschement de la venue des Croisez contre les heretiques, voiant que le filz du Roy & plusieurs autres nobles s'estoient croisez, n'oserent sonner mot de la reuocation des nostres touchant la peregrination, & par ce moien furent cõtrainctz s'en retourner sans rien auançer de tout ce, d'ont ilz estoient chargez. Et le Roy de Frãce, qui cõme dit est, auoit eassemblé son colloque à Paris, ordonna en l'assemblée de ses Barons, le voiage de son fils, asignãt le iour de son partemẽt, dãs les octaues de la resurrection nostre Seigneur. Quoy plus? chascun entre les Chrestiens se resiouist, & n'ia entre les heretiques, que dueil, & crainte grãde. Mais ô misere! peu apres nostre Lire se conuertist en pleurs, & les pleurs des ennemiz en ioie: car l'ancien

ennemi de l'humain lignage Sathan voiant, que l'affaire de Iesuchrist, moiennant le labeur & industrie des croisez, estoit pres de sa consummation, inuentant nouueau artifice d'endomager, voulut empescher ce, dont la consummation luy estoit facheuse, & suscita au Roy de France tant de guerres & si grandes occupations, qu'il luy falust retarder son filz & les croisez de lexecution de la peregrination posée.

Comme Manasses Euesque d'Orleans & Guillaume Euesque d'Auxerre freres germains se croiserent, & vindrent au secours: du degast des maisons Tolosaines & assemblee des gentilzhommes à la feste du nouueau Gendarme Almeric.

CHAP. CXX.



N CE mesme temps Manasses Euesque d'Orleans & Guillaume Euesque d'Auxerre, freres germains, hommes en tout & par tout louables & constans, deux grandz, voire principaux luminaires, prindrent la Croix contre les heretiques, apres auoir veu l'arrest de la multitude des Croisez, qui auoient laissé le negoce de la Foy en danger bien estroict: par ce que par la demeure des Pelerins, les heretiques auoient dressé les cornes plus cruellemẽt que de coustume. Ayant, assemblé, donc, quãt & eux les Soldatz que leur fut possible, d'vne ardeur d'esprit & vertu admirable prindrẽt leur chemin cõtre les heretiques, preparez, non seulement à y emploier leurs biens: mais

mais encores, au besoing, la perte de leur propte vie pour la cause de Iesuchrist. Se hastans, doncques, ces hommes plains de Dieu, paruindrēt à Carcassonne, de l'aduenement desquelz feurent grandemēt ioyeulx le Conte & tous ceux qui estoient auec luy, qu'ilz trouuerent à Fan-iaux: ou ayant demeuré quelques iours, le Conte s'achemina vers Muret, & de la parueint vers Tolose: à fin que les Soldatz de Iesuchrist domtassent, plus souuent, les ennemis de la foy, & les siens. Mais vn certain Soldat nōmé Almand d'Estrepia, suiui de peu d'autres non gueres affectionnés à l'affaire, ne volut aller quant & luy: & le Cōte n'ayant gēdarmerie capable pour asieger Tolose, ou autre fort de resistance, se delibera de faire souuēt des courses, auec le peu de gendarmerie qu'il auoit, ne fust que pour ruiner les fortz, qu'ilz auoient aux enuirons, desraciner leurs Arbres & vignes & gaster leurs metiues, desquelles la saison estoit prochaine: ce qu'il executa suiuant sa deliberation, acompaigné des susdictz Euesques, qui, pour le seruice de Dieu, s'exposoient tous les iours aux dangers. Ilz donnoient des grands dons, de leurs biens, à leurs Soldatz, & si racheptoient les captifz, exerçans largement, sainctement, & auec toute solicitude, tous offices de bonté, & tels, qu'il nous seroit impossible de les exprimer par le menu: ie dy cecy briefuemēt, qu'en peu de iours les nostres renuerserent dixsept forteresses, & ruinerēt la pluspart des vignes, arbres & moissons de Tolose. Et n'est à taiser, que comme les nostres couroiēt deuant Tolose les routiers, qui estoiēt la dedans au

double plus que les nostres sortoiẽt, pour, de loing molester les nostres : mais ô combien de fois les nostres les ont desirez entre les forteresses, qu'ilz ruinoient! mesmes en certain fort assez foible & mal muni, qui estoit prochain de Tolose, que certains gensdarmes d'adextre bonté, sçauoir Pierre de Sissy & Simon de Tisanes, Robert Disartis, qui auoient des le commencement porté auec le Conte le Pois de la guerre, qui en demãder au Cõte le leur vouloir delaisser pour, ordinairemẽt, faire des courses deuãt Tolose, & molester plus souuent les Tolosains. Ce que le Cõte, vaincu par leurs prieres, leur accorda, bien qu'a regret. Aux enuirons de la feste de sainct Iehan baptiste, le Conte voulut son filz aisné estre faict noueau gendarme, & ordonna, que telle solẽnité seroit faicte le iour de la Natiuité sainct Iehan en vn chasteau, qui est entre Tolose & Carcassõne: durant lesquelles entrefaictes arriua Guy, frere du Conte Simon, venant du siege de Pech-celsis, qui est au diocese d'Albigeois, se hastant d'arriuer à Chasteau-neuf Darry pour la cause susdicte, accompaigné de plusieurs Barons, & gensdarmes de sa suite, & de la terre du Cõte, le iour de telle solemnité estant prochain. Et nous à semblé bon d'exprimer le moien de telle solemnité, & comme Almeric fut faict nouueau Soldat, comme estant chose rare & du tout non ouie.

Cõme Almaric filz du Cõte, feut par ses parens, offert aux deux Euesques susdictz, qui, le iour de la sainct Iehan, luy ceignirent à, Chasteau-neuf Darry, la ceinture militaire.

CHAP

CHAP. CXXI.



L'AN de l'Incarnation du verbe diuin 1213. le noble Conte de Mont-fort, ensemble plusieurs Barons & gendarmes, s'assemblerent le iour de la sainct Iehan à Chasteau-neuf D'arry : & auoit le Conte quant & luy deux venerables Euesques susdictz & certains gensdarmes estrangers. Le Conte treschrestien voulut prier l'Euesque d'Orleans de voloir, ce iour là, faire son enfant gendarme de Iesuchrist, & luy bailler la ceinture militaire. A quoy lõguement resista l'Euesque : toutesfois, vaincu par les prieres & des nostres, y acquiesça. Et par ce q̃ le fort de Chasteau-neuf n'estoit capable pour contenir si grande multitude, mesmes estant temps d'esté, ayant le fort desia esté destruict par deux fois, feit faire, en vne plaine bien prés de là, force Pauillons. Et le iour de la Natiuité sainct Iehan baptiste l'Euesque d'Orleans, orné de ses habitz põtificaux, celebra la messe en vne des tentes, ou chascun s'assembla tãt Clercz, que gensdarmes, & durant la celebration d'icelle, le Conte, prenant son enfant par la main dextre, & la Contesse par la senestre, s'en allerent au deuant de l'Autel, pour l'offrir à Dieu, & prier l'Euesque de le vouloir faire gẽdarme de Iesuchrist. Quoi plus? Soudain les Euesques d'Orleans & d'Auxerre, les genoux flechis deuant l'Autel, ceignirent l'enfant de la ceinture militaire, Commãçants à chãter en grã de deuotion, l'Hymne, qui dict. *Veni creator spiritus.*

Façõ de faire dez Croisez & soldatz de Iesu-Christ.

O telle pieté de noblesse ou es tu allée?

O nouueau & non experimenté moien de faire Soldatz! Mais qui se pouroit icy contenir de plurer en ceste maniere de faire? Et suiuant l'ordre susdict l'Enfant, auec grande solemnité fut faict nouueau gendarme. La solemnité acheuée, peu de iours aprés le Cōte auec les Euesques & son filz, partist de Chasteau-nenf & s'en alla deuāt Tolose, ou ayant prins quelques Tolosains, s'acheminerēt vers Muret: ou feut visité par plusieurs gentilzhommes de Gascogne, qu'il auoit faict appeller pour faire hommaige à son filz, comme ilz firent. Peu de iours aprés, s'achemina vers la Gascogne, pour randre son filz possesseur d'vne partie d'icelle, qui lui estoit acquise, & dōner ordre, moiennant la grace de Dieu à luy acquerir le demeurant. Mais les Euesques demeurerent à Muret, qui, trois iours aprés, en retournerēt en leur pays. Car s'ilz auoiēt accomplie, leur peregrination par quarante iours tresque louablement & comme louables en toutes choses, non sans grands labeurs & despens, Le troisiesme iour aprés, doncques, partans de Muret, marcherēt vers Carcassonne, les heretiques Tolosains estans auertis, que nostre Conte & son filz alloiēt en Gascongne, & les Euesques auec les pelerins s'en retournoiēt en leur pays, ayāt obtenue occasion de seureté, sortis de Tolose auec leur gendarmerie, qui estoit grande, se delibererent d'aller asieger Pierre de Sisy, & Simon de Lesesue, & Roger des Yssarts, accōpaignez de bien peu de Soldatz, qui estoient, comme à esté dict cy dessus, en vn fort assez debile & mal muny, qu'ilz tenoiēt prés de Tolose. Les aduersaires doncques s'acheminātz
audict
Digitized by Google

auditt fort commencerent à combatre duremẽt les noſtres, & ſe defandirent les aſsiegez, autant qu'il leur fuſt poſsible: Mais peu de iours aprés priuez & deffence & de peu de ſecours, pour ce que le Conte eſtoit allé en Gaſcongne, & les Prelatz chez eux, aprés beaucoup d'ennuis ſe rendirent aux ennemis, la vie ſauue & les membres non mutilez. Et n'eſt à obmettre, que les bons Eueſques aduertis du ſiege de noz Soldatz, admoneſterent & ſuplierent les Pelerins, qui eſtoient quant & eux, de les vouloir ſuiure pour leur donner ſecours. O hommes par tout recommãdables & vertueux! Tout le mõde acquieſça: & partis de Carcaſſonne ſe haſtoient pour venir au ſecours des aſsiegez: Mais arriuez qu'ilz furent à Chaſteau-neuf d'Arry, leur fut dict, que les Soldats ſ'eſtoient renduz, comme eſtoit vray. A cauſe dequoy ſ'en retournerent bien marris (helas) vers Carcaſſonne. Ce pẽdant les ennemis conduirent les Soldatz à Toloſe, ou randuz infidelles ne deſferans en rien au iurement, qu'ilz leur auoient faict & ſobz iceluy promis de leur ſauuer la vie & les mẽbres; Toutesfois les feirent trainer aux queues des cheuaux par les Carrefours de la ville, & aprés pendre. O grief genre de cruauté & trahiſon. Le noble Cõte, qui eſtoit en Gaſcongne, ou il auoit deſia, par la grace de Dieu, aquis pluſieurs forts Chaſteaux, aduerty que les Toloſains auoiẽt campez ſes Soldatz, laiſſa là ſon filz, & vint au ſecours: mais auant y pouuoir paruenir ilz eſtoient prins & conduictz en Toloſe.

Telz ſont les iuremẽs & promeſſes dez Caluiniſtes,

DEZ Empechements donnez par la fause sugestiõ du Roy d'Aragon enuers le Pape, & cruaulté d'iceluy trop grande en cest endroict.

CHAP. CXXII



'Hiuer estant passé, le Roy d'Aragon auoit enuoié des messagiers à Romme, signifiant à sa saincteté, par fauses suggestions, que le Conte Simon de Mont-fort auoit iniustement occupé ses terres aux Contes de Comẽgé, de Foix, & à Gastõ de Bearn, disant que ses trois Gentilz-hommes n'auoient iamais esté heretiques, bien qu'il fust certain qu'ilz les auoient fauoriz & entretenuz, & expugnée la sanicte Eglise à la veue de chascun. Mettoit, d'abõdant, en faict, que le negoce de la Foy estoit consõmmé cõtre les heretiques, qui estoient chasses, & du tout exterminez au pays d'Albigeois: persuadãt sa saincteté de reuoquer les indulgences conferees aux Pelerins, qui s'acheminoient pour telles affaires, & les transferer ou contre les Païens Espaignolz, ou au secours de la terre saincte. O non ouye impieté soubz ombre de pieté! Cela disoit ce mauuais Roy, non qu'il se souciast des angoisses & necessitez de l'Esglise saincte: Mais à fin que l'affaire de Iesuchrist, qui auoit esté conduict miraculeusemẽt par plusieurs annees, nõ sans grãde effusion de sang, feust, par son moien, delaissé, & d'estruict en vn moment, comme il monstra par signes euidents. Et le souuerain Pontife par trop

Cautele politique.

croiant

Digitized by Google

croiant aquiesça facilemēt aux fauçes suggestiōs du Roy, enuoiant des lettres au Conte de Mont-fort, par lesquelles luy commandoit de randre les terres aux Contes de Commenge, de Foix, & à Gaston de Bearn, hōmes tresuicieux & perduz: Terres, di. ie, que par vn iuste Iugement de Dieu & secours des Croisez il auoit acquises: reuoquant, d'abōdant, la Bulle qu'il auoit faicte en faueur de ceux qui s'acheminoient contre les heretiques. Et si oultre-ce, enuoia son Legat en France, maistre Robert de Corescon Anglois, auec plusieurs paires de lettres & Indulgences, pour les faire prescher au secours de la Terre Hierosolymitaine. Lequel arriué en Frāce d'vne nō paresseuse solicitude s'acquitāt de la charge à luy commise, commensa à discourir par le païs ce, & assembler les colloques des Archeuesques & Euesques, instituer les predicateurs, & par tous moyens auancer l'affaire de la terre Saincte: mesmes osta les predicateurs qui auoient la charge de prescher contre les heretiques, & les fist prescher pour le susdict voiage. Ainsi, suiuant l'humain Iugement, le negoce de la Foy contre les Pestilentz Heretiques, fut presque reduict à neant, n'y aiant en toute la France celuy, qui procurast l'auancement d'vn tel affaire, que le seul venerable Euesque de Carcassonne, homme d'excellente saincteté. Car il discouroit auecques grande instance par toute la Frāce, & donnoit ordre par tous moiens à luy possibles, qu'vn affaire de si grād poix ne veint en oubly. Ces choses cy deuant mises touchant l'estat de la Frāce, retournons à l'ordre de nostre narration.

Ainsi les Caluinistes faisoient prohiber aux predicateurs catholiques, de ne les tanser sur peine d'estre appellez seditieux, l'ā 1562.

De la reuocation de ce que le Pape auoit concedé à la suggestion du Roy d'Aragon, & comme le Chasteau de Roche-fort en Gascongne, se rendit à Almeric, Filz du Conte de Mont-fort.

CHAP. CXXIII.


ES Letres apostoliques estant issues de la Cour de Rome, par lesquelles estoit cõmandé au Conte de Mont-fort de restituer aux trois nobles susdicts leurs terres, Le Cõte treschrestié & les Euesques du pais d'Albigeois, escriuerent à sa saincteté, & deputerẽt l'Euesque de Cõmẽge & l'Archidiacre parisien Guillaume, ensemble, l'Abbé de Clairac, hõmes nõ moins prouidés, que fermes; quant & eux s'acheminerent en venãt de Rome les deux clercz, q̃ sa saincteté auoit enuoyes de son costé au Conte, scauoir maistre Theodose & Pierre marchî notaire du Pape & natif du Diocese de Nimes, Ceux cy arriuez en la Court, la trouuerent assez dure & difficile en leur endroit: d'abondant trouuerent les Ambassadeurs du Roy d'Aragon, Desquelz les aulcuns habitoient, la pour par fauses suggestions attirer à soy les cœurs, presque, de tous. Tant ya, qu'apres Plusieurs trauaulx sa saincteté, cogneue la verité, enuoia des lettres au Roy d'Aragon par les messagers du Cõte de Mõtfort, l'increpant, tresaspremẽt, pout auoir receus, soubz sa protection & sauuegarde les Tolosains & autres heretiques, Et luy ce enloignist tresestroi-

ctemẽt

ctemēt en vertu du saint Esprit, de s'en separer sans delay, & ne leur exhiber au reste, ni faueur ni conseil. Et, d'abondāt, se complaignoit sa sainctetė par ses lettres, de ce que par fauces suppositiōs on auoit extorqué lettres de restitution dez biens aux Contes Heretiques, lesquelles il reuoquoit, comme obtenues au desrobé. Mandoit d'abondant, aux citoiēs de Tolose, de retourner à l'vnité de l'Eglise, & faire telle satisfaction de leurs impietez, que seroit auisé par le conseil de l'Archeuesque de Narbonne, deputé Legat en ce pais: à la charge, que s'ils n'obeissoiēt, il commandoit, suiuant les indulgences à cez fins données, à toutes nations, de s'esleuer contre les heretiques Tolosains & fauteurs d'iceux. C'estoit le sommaire de sdictes lettres, lesquelles obtenues, soudain noz ennemiz vuiderēt le bourg. Mais le noble Conte de Mont-fort & ceux de sa troupe, estoient pour lors, en grande perplexité: Car ils estoiēt presque seuls & du tout desolez: par ce que, aucuns Pelerins, ou bien peu, ne les venoiēt secourir dez quartiers de la France, &, comme nous auons desia touché, le negoce de la Foy estoit desia venu en oubly pour la nouuelle predication, que le Legat enuoié en Frāçe auoit installée pour l'affaire de la terre saincte: de maniere, qu'aucun ne se croisoit cōtre les pestilens Heretiques. Cependāt le Roy de Frāçe pour les guerres intestines qu'il auoit, ne permettoit pas que ceux qui estoient dez long temps croisez, vinssent au secours dez nostres, & s'armassent contre les Heretiques, ains s'en seruoit à sa volonté, à ce qu'ō disoit, au pays d'Albigeois. Desia le bruit couroit,

que le Roy d'Aragon s'armoit pour venir forçer nostre terre, & chasser d'icelle tous noz Pelerins: durant lequel danger, nostre Cõte manda à son filz, qui estoit au siege de Roche-fort, que leuant le siege, le vint promptement trouuer, craignant que, le Roy entrât en Gascoigne auec ses forçes, ne s'emparast de lui, n'aiant quant & soy, que bien peu de François. Et ainsi l'ordonna le piteux Seigneur Iesus, qui donne secours à l'oportunité & tribulation, & feit que, l'enfant obeissant à la volonté paternelle, n'eut hôte de leuer le siege, & s'en venir le trouuer. Le soir mesme, que les lettres arriuerent à Almeric, les asiegez demanderent la paix preparez à rendre le fort, & les prisonniers qu'ils tenoient la dedans en nombre de soixante, ou enuiron: pourueu qu'ils eussent la vie sauue: ce que leur aiant Almeric accordé pour l'vrgente necessité, rêforça le fort de quelques soldatz, se hastant d'aller trouuer son pere. Desia toute la terre d'Albigeois estoit en grãs troubles, attendu que les ennemiz de la foy, & soldatz du Roy d'Aragon, auoiẽt desia longuemẽt demeuré à Tolose, algaradant deuant noz fortz, pour semondre les habitans du pays à se reuolter, comme plusieurs firent, qui, pour l'asseurance qu'ils auoient au Roy d'Aragon, attendu en grande deuotion, se retirerent de nous, & perdismes par ce moyen grãd nombre de fortz Chasteaux.

Voici le mesme fruict q̃ fût en nostre tẽps les politiques en France.

Dez tergiuersations, dont le Roy d'Aragon vsa à l'endroit du commandement de sa Saincteté, & de sa venue en Gascoigne auec son camp, retour en Tolose pour aller contre Simon de Montfort & les siens à Muret.

CHAP

CHAP. CXXIIII.

N ce temps la, le noble Conte de Montfort & les Prelatz Albigeois enuoierent deux Abbez au Roy d'aragon, pour luy apporter les lettres de sa saincteté, & le prier de se vouloir, suiuant le commandement Apostolique, deporter de donner secours aux heretiques: mesmes d'expugner le Christianisme. A quoy le Roy fraudulent & trompeur respondit, qu'il obeiroit volontiers aux commãdements de sa saincteté. Toutesfois, quelque promesse qu'il feit, si ne voulut il iamais, pourtant, coniectier les soldatz qu'il auoit entretenuz l'hiuer pasé à Tolose, pour, par leur moien, ioint auec les Tolosains, expugner la religion Catholique: ains, au cõtraire, en faisant nouueau amas par toutes ses terres, les enuoioit à Tolose: voire iusques (à ce qu'ay ouy dire) à engager vne partie de ses terres, pour auoir dequoy tenir à gaiges ceux qu'il enuoioit au secours des heretiques à l'expugnatiõ du christianisme. O trescruelle trahison! Car bien qu'il fist amas de gens de toutes ses forçes, si nous promettoit il tousiours d'acomplir le mandement de sa saincteté, &, suiuant iceluy, abandonner les heretiques & nous rendre du tout asseurez: Mais qu'il soit ainsin qu'il n'ia n'i conseil n'i prudence qui se puisse s'opposer à Dieu, l'issue de l'affaire le monstra. Au mesme temps, le Roy d'Aragon, pour enfanter l'iniquité qu'il auoit conçeue contre Iesu-christ & les siens, partit de sa terre auec infinie multitude de Cauallerie, entra en

Ainsi nous tiennent en Frãce les politiques le bec en l'eau

Digitized by Google

Gascoigne, pour remettre soubz sa puissance les terres qui, par la grace de Dieu, & moien des croisez, auoient esté subiuguées, auec volonté de les remettre entre les mains des heretiques. Estant entré en Gascongne, s'achemina vers Tolose, &, passant, reprint plusieurs Chasteaux qui se rendirent à luy de peur. Le bruit estoit par tout de la venue du Roy d'Aragon, & mesmes les habitans du pais se preparoient pour se reuolter. Ce mauuais Roy, apres auoir enuironné les forts, d'vn costé & d'autre, s'achemina vers Muret, noble fort, mais assez mal renforçé, distant de trois lieues de Tolose: lequel estant flac de muraille & de fossé, n'estoit muni que de trente gendarmes, & bien peu de gens à pied, que le Conte y auoit laissez pour la garde de la ville: lesquelz, sur tous, faisoient la guerre aux Heretiques Tolosains, que le Roy d'Aragon amassa, estant arriué à Tolose auec tous les heretiques pour le aller assieger.

Autant en font en ce têps tous les charnels.

Comme les Soldatz François furent campez à Muret par le Roy d'Aragon, accompaigné des Contes Tolosain de Commenge & de Foix, & de toutes les forçes de Tolose, ensemble de la prompte venue du Conte de Mont-fort au secours des nostres.

CHAP. CXXV.



L'AN mil deux cẽs & treize, & le treiziesme de Septembre, apres la natiuité nostre Dame, le Roy d'Aragon aiant cõgregez les Contes de Tolose, Commenge, & de Foix, auec grande

grande multitude de gendarmerie Tolosaine, & Arragonnoise, assigea Muret, fort, assis sur le fleuue de Garonne, vers la Gascongue à trois lieues de Tolose: ou, de premiere arriuée, les ennemis semparerēt du premier bourg, les nostres pour le peu qu'ilz estoient, destituez du moien de le pouuoir deffendre se retirerent à l'autre bourg, vn peu plus fort: manderent, promptement au Conte de Mont-fort, pour le randre certain de leur assiegemēt, & le prier de les vouloir, promptement, secourir, destituez de viures & priuez de pouuoir sortir pour en auoir. Nostre Cōte estoit alors à Fan-iaux, en deliberatiō d'aller munir Muret & d'hōmes & de viures, se d'outant de l'entreprinse du Roy d'Aragon. Le mesme soir de son partement sembla à veoir à la Contesse, par songe, qu'elle voioit couler grande abondance de sang de sez braz, dont elle feut grādemēt estonnée, & en feit rapport au Conte son mary, qui luy respondit, vous parlez comme vne dez femmes sottes, pensez vous, qu'a la mode dez Espaignolz, ie m'amuse aux songes & augures? Ie vous puis asseurer que si i'auois en nuit sōgé que ie deusse estre tué à la guerre, que me suis proposé, i'i irois plus hardiment, & ne feut que pour m'opposer à ses resueries Espaignoles. Cez choses dictes, le Conte partist de Fan-iaux, se hastant, & s'achemina vers Sauerdun. Estant en chemin, lez assiegez qui estoient à Muret lui enuoierent vn messager auec lettres, par lesquelles luy tesmoignoient, que l'ennemy auoit renforcé le siege deuant Muret: dequoi les nostres, pour l'espoir de la future victoire, se resiouirent grandemēt. *Vision notable.*

 Soudain

Soudain le Conte manda à la Contesse qu'elle se retirast de Fan-iaux auec assemblée de plus de soldatz qu'elle peut congreger, & si pria d'abondant vn certain gentil-homme de Frãce Viconte Corbolien, qui, aiant acheué sa peregrination, s'en retournoit à son pais, de vouloir reculler au secours du Conte, qui lui acquiesça benignemẽt & promist de s'en retourner volontiers, accompagné des Soldatz qu'il auoit, & du peu de ceux que la Contesse auoit peu amasser, vindrent à Fan-jaus. Ce pendant nostre Conte auec sa compagnie s'acheminãt à Sauerdun, arriua à l'Abbaie de Bolbonne, ou logeant, entra en l'Eglise pour prier Dieu, & se recommander & les siens aux prieres des Religieux: Ou estant en Oraison, print son espée qu'il auoit à la ceinture, & la posa sur l'autel disant. O bon seigneur! O begnin Iesus! qui m'as esleu, bien qu'indigne à tes guerres, ie mets à ce iour, mes armes sur ton autel & les prés de toy: à fin que faisant ta guerre, ie reçoiue, aussi, les armes de ta main. Ces choses dictes, le Conte s'achemina vers Sauerdun.

De l'excommunication des Contes Tolosain, de Foix, & de Cõmege, & de leurs protecteurs p sept Euesques qui estoient à Sauerdun, & de l'entrée du Conte auec sa gendarmerie à Sauerdun.

CHAP. CXXVI.


E Conte auoit, quant & soy, sept Euesques que l'Archeuesque de Narbonne, Legat du siege Apostolique auoit fait congreger pour parlementer de Paix & de concor-

de

de auec le Roy d'Aragon: &,d'abondant, quarante soldatz ou enuiron estoient venuz de France, pour accomplir le veu de leur peregrination, entre lesquelz estoit vn certain ieune gendarme frere du Conte vers la mere, nõmé Guillaume de Batris(ces choses ont estéz faictes par la main de Dieu), lesquelz arriuez à Sauerdun, le Conte appellant ses gens-darmes, leur demanda aduis sur ce qui estoit à faire,aspirant,entieremẽt,à ce qu'il me dit depuis, d'entrer ce soir la à Muret, pour secourir les siens, tant leur estoit fidelle & soucieux de leur salut: mais les soldatz lassez & ieusnes, voulurẽt ce soir reposer à Sauerdun, Craignans qu'en l'estat il ne leur eut fallu conbatre l'ennemi au chemin: à quoy acquiesça le Conte, bien que contraint, n'estant coustumier de faire quelque chose sans conseil. Le lendemain grãd matin, appella son chappellain, & aiant fait confession ordonna son testament, qu'il enuoia signé & seellé à l'Abbé de Bolbonne, le priant, si d'auẽture Dieu permettoit qu'il mourust à la guerre, qu'il fust enuoié en Romme pour estre cõfirmé par sa sainčteté. Estant iour, tous les Euesques qui estoient à Sauerdun, ensemble le Conte & toute sa suite, s'asemblerent dans l'Eglise, ou vn des Euesques, vestu des ornements Pontificaux, se disposa pour celebrer la messe à l'honneur de Dieu, & deuotion de la benoiste vierge marie. A laquelle les Euesques, aiant chascun sa chãdelle allumée, excõmunierent le Conte Tolosain, & le Conte de Foix son filz, & le Conte de Commenge son filz, ensemble tous leurs fauteurs, cõducteurs, & protecteurs.

Tesmoignage fidele de l'Autheur.

En laquelle sentence, pour seur, le Roy d'Aragon estoit enuelopé: &. bien que les Euesques, industrieusement, eussent taisé son nom: toutesfois l'excõmunication estoit laschée pour luy, par ce que, nõ seulement il estoit l'aide desdictz Contes, ains encores motif & autheur principal du siege de Muret. La messe celebrée, le Conte & les siens s'armerent, &, sortis de Sauerdun, disposa ses trouppes au nom de la saincte Trinité, en vne belle plaine pres du fort, & de la paruindrent à haulte-Riue, qui est entre Sauerdun, & Muret. Passans oultre vindrent en vn Lac dfficile à passer, qui est entre Muret & haulte Riue: ou le chemin estant estroit & boueux, les nostres pensoient rencontrer les ennemis. La au pres estoit vne certaine Eglise, ou le Cõte, suiuãt sa coustume, entra pour prier Dieu, auquel temps pluuoit abondamment, non sans ennuier grandement noz Soldatz: Mais le gendarme de Iesu-christ nostre Conte, faisant son oraison la pluie cessa, & fut changé le temps nebuleux en serain. O desmesurée bonté du createur! Le Conte leué d'oraison, chascun remonté sur son cheual, passerent ce Lac, sans qu'il y eust celuy des ennemis qui si opposast. Et de la vindrent iusques bien pres de Muret, deça la Garonne: & le Roy d'Aragon, & tous ceux qui estoient de sa trouppe, multipliez sur la rene de la mer, auoient asiegé le fort, du costé de la riuiere, & noz gendarmes qui estoient affectionnez, sollicitoient le Conte de combatre ce iour la les ennemis, à quoy il ne voulut acquiscer, par ce qu'il estoit tard & que les hommes & les cheuaux

Digitized by Google

estoient lassez, & les ennemis frais: oultre ce, le Conte vouloit offrir toute humilité au Roy d'Aragon, & le prier de paix, à fin que se ioignant aux ennemis, il ne s'opposast à l'Eglise de Dieu. Les nostres donc passerent le pont, & entrerent à Muret. Soudain noz Euesques enuoierent plusieurs messaiges au Roy d'Aragon, pour le supplier d'auoir compassion de l'Eglise de Dieu: mais comme tres-obstiné il ne voulut acquiesçer à aucunes de leurs demandes, n'y faire responce paisible, comme est cótenu cy dessoubz. Le mesme soir le Vicóte Corbolien & peu de Soldatz François, dont a esté cy dessus parlé, qui venoient de Carcassonne, entrerent à Muret, de la venue desquelz le Conte & ceux qui estoient quant & luy furent grandement ioieux. Et n'est à obmettre, qu'au fort de Muret n'i auoit viures pour nourrir les nostres vn iour, comme feut verifié ce mesme soir.

De la tres-adextre bataille, & glorieuse victoire, que le Conte de Mont-fort & les siens obtindrent à Muret, contre le Roy d'Aragon, & autres ennemis de la Foy Chrestienne.

CHAP. CXXVII.



Le lendemain grand matin le Conte entra en sa chappelle, pour ouir la messe, & le reste des soldarz feirent le semblable, à l'Eglise du Bourg, ou la Messe dicte, le Cóte s'en vint pour auoir aduis des siens, qui durát ce colloque estoient desarmez, par ce que les Eues-

ques traitoient aucunement de faire la paix auec le Roy. Soudain les Euesques, par le commun consentement des nostres, voulurent aller vers le Roy piedz nudz, pour le prier de ne vouloir combatre l'Eglise. Et comme ilz y eurent enuoié message, qui annonçast celle venue des Euesques, voici arriuer plusieurs des ennemis à cheual, & arriuez entrerent dans le Bourg, ou estoient les nostres: aussi estoient les portes ouuertes, le Conte ne voulant permettre qu'on les fermast. Soudain le Conte dit aux Euesques, ne voiez vous que vous ne proufitez rien? Et qu'il y a tumulte? Nous auons assez & plus que du deuoir supporté, il est temps que Dieu nous donne licence de combatre, ce que les Euesques, pour l'vrgéte necessité, leur concederét à lors les nostres se departirent de la, & s'en allerent chascú chez soy pour s'armer. Et cóme le Conte entroit dedans le fort pour s'armer, & passoit deuant la chappelle, soudain entreueit l'Euesque Vticense, celebrant la messe, & disant apres l'Euangile à l'offrande, Dieu soit auec vous, soudain y accourut comme Seigneur tres-chrestien, & les genoulx fleichis en terre, & les mains ioinctes deuant l'Euesque, dist, ie consacre ce iour mon corps, & mon ame à Dieu. O deuotion de Prince! Cela fait, entrant au Chasteau, s'arma, & reuenant r'entra de rechef à la Chapelle, & la s'offrit à Dieu de rechef, & ses armes. Mais comme il s'agenouilloit deuant l'Autel, les pieces d'ou dependoient ces cuissails de fer, feurent rompues par le milieu, de quoy il ne s'estonna aucunement, ains commanda qu'on luy en aportast d'autres

d'autres. Ce qui fut fait, & sortir, quant & quant, de la Chapelle, à l'issue de laquelle son cheual luy fut amené, ou voulant monter, le Cheual leuant la teste le frapa, & le feit aucunement chanceller. Ores estoient ilz en lieu eminét, & pouuoient estre veuz des Tolosains, qui, s'apercevans de cela, se mirét à hurler: ausquelz nostre Cõte respondit vous mocquez vous de moy en criãt? I'espere que, vainqueur, ie crierai apres vous, iusques aux portes de Tolose. Cela dit, monta sur son Cheual, & s'en vint trouuer ses Soldatz, qui estoient au bourg, qu'il trouua armez & prestz à combatre, & luy donna vn soldat par auis de nombrer ses gendarmes, pour veoir cõbien ilz estoient. A qui le Conte respondit, nous sommes assez, Dieu aidant, pour vaincre noz ennemis, & n'est besoin de faire desnombrement. Et n'estoient les nostres d'hõmes à Cheual, tant maistres que seruiteurs, plus haut de huit cens: & si auoient bien peu de gens à pied ou aucuns, ausquelz nostre Cõte auoit deffendu de sortir au combat. Et cõme le Conte & noz Soldatz parlementoient ensemble, & traitoient de la guerre, voici venir l'Euesque Tolosain portant sa mitre en la teste, & en la main vne Croix. Soudain les nostres descendirent des Cheuaux, & la baiserent. l'Euesque de Commenges, homme d'admirable saincteté, voiant qu'on faisoit, par ce moien, grand delai, prenant la Croix de la main de l'Euesque Tolosain: s'en monta en vn lieu eminent, & donna la benediction sur tous, disant, allez au nom de nostre seigneur Iesu-christ, & ie vous serai au iour du iugement, tesmoing, comme

dez à present suis caution, promettant à quiconque mourra en ceste glorieuse & iuste guerre, la gloire de Paradis, sans aucune peine de Purgatoire, & sera coronné de Martyr, estant confez & cõtrit, ou ayãt ferme propos de ce faire, deliuré de la guerre. Laquelle promesse repetée souuent à l'instance dez nostres, & souuẽt confirmée par les Euesques, soudain commencerent à se purger par contrition de cœur, cõfession de bouche, se pardonnerent les vns les autres en tout ce qu'ils se pouuoient estre offencez, sortent du fort & aprez auoir disposé trois esquadrons, au nom de la saincte Trinité, procederent sans peur contre l'ennemy. Cependant les Euesques entrerent à l'Eglise prier Dieu, pour ses seruiteurs, qui s'estoient librement exposez à la mort eminẽte, lesquels en leurs prieres criant iettoiẽt pour la prochaine angoisse si grands mugissemens vers le Ciel, qu'on eust peu les dire plustost hurler, que prier. Les gens-darmes de Iesu-Christ lors, alloient au lieu du combat ioyeusement, preparez pour à son nom endurer non seulement contumelies, mais encores la mort. Lesquels sortiz du fort, à la plaine du champ aoignant de la, veirent leurs ennemiz comme tout vn monde, prestz à combatre. Soudain le premier esquadron dez nostres s'enfonça au milieu dez ennemiz, & soudain le second le suiuit, qui penetra les ennemiz cõme le premier, & mourut la le Roy d'Aragon, comme estãt tres-superbe ensemble plusieurs soldatz Aragonnois, aussi s'estoit il miz à la seconde troupe, contre la coustume dez Rois, qui se mettent communement à la derniere: & si auoit, d'abondant

Deuoir de bons Prelats

d'abondant changé d'armes, & prins telles d'autrui. Nostre Côte voiant ses deux troupes plongées au milieu dez ennemiz, sans qu'il cópareust, se rua à gauche sur les aduersaires, qui lui estoiét opposez en nombre innumerables & estoient la ordonnez au combat prez d'vn fossé, qui estoit entre eux & nostre Conte. Soudain se ruant sur les ennemiz, bien qu'il ne peut voir aucune voie pour les aborder, toutesfois diuinement, comme ie croi, rencótra vn bié petit sentier, par ou passant les gésdarmes de Iesuchrist, hómes tresfors, les penetrerét brusquemét Et n'est à taiser, que voulant se iecter sur eux, ilz le chargerent au costé dextre si apertement, que pour les grands coups qu'on luy donna on luy rompit son cuissal senestre. A lors nostre Conte ne peut piquer des esperons, la couuerte de son cheual: ains lesperon rompu s'osta du pied, à cause de quoy il ne tomba pas du cheual: ains rechargea brusquement ses ennemis. Vn certain des aduersaires frapa nostre Conte sur la teste, qui fut soudain rechargé par luy d'vn coup de poing sur le menton, si rude, qu'il le feit tumber du cheual. Quoy voiant ses compaignons, qui estoient presque infinis, voire le reste de tous noz aduersaires vaincus, & du tout confus, commancerent à chercher le secours de la fuite. Ce qui estát cogneu par la premiere trouppe des nostres, voire par la seconde aussi, les poursuiuirent si rudement en leur fuite, que frappant les derniers d'entr'eux, en tuerent plusieurs milliers. Nostre Conte & ceux qui estoient de sa trouppe, les suiuoient expressemét au petit pas, à fin que si d'a-

uenture les ennemis se ramassoient, & reprenoient leurs espritz pour resister, les nostres, qui à la poursuitte s'estoient diuisez les vns des autres, eussent le moien d'auoir recours au Conte. Et est à noter, qu'il ne daigna en meurtrir aucun, dés qui les veit en fuitte. Comme ces choses se passoient, les Citoiens de Tolose, qui estoient demeurez au Camp en multitude infinie, pres à combatre, se penerent fort à expugner Muret. Ce que voiant l'Euesque Tolosain, qui estoit dedans le fort, homme bon, & benin, & qui auoit compassion de leurs miseres, leur enuoia vn homme religieux, les admonestant, & donnant conseil, de vouloir laisser les armes, & se conuertir au seigneur Dieu: leur promettant de les deliurer de la mort qui leur estoit prochaine: en asseurance de quoy, il leur enuoia sa cucule, estant moine. Mais eux, tres-obstinez & diuinement aueuglez, respondirent que le Roy d'Aragon auoit du tout defait les nostres, & que l'Euesque auoit volonté de les tuer, & non pas de les sauuer. A cause de quoy, apres auoir raui la cucule au porteur, le blesserent griefuement. Cependant noz gendarmes retournoient auec vne glorieuse victoire, & venans aux Tolosains, en tuerent plusieurs miliers. Apres le Conte commanda à quelques vns qu'on les conduisit au lieu ou le Roy d'Aragon estoit mort, ignorant du tout & le lieu, & l'heure de sa mort. Venant, donc, au lieu le trouua couché sur la plaine tout nud, ayant esté despouillé par noz pietons. Le Conte trespiteux descendant du cheual, voiant le Roy couché en terre, representa en soy vn second

Dauid

David pleurant Saul. Ces choses duement faictes, apres la mort d'enuiron vint mille ennemis, meurtris, tant par le couteau, que par subuersió, le Cõte tres-chrestien cognoissant tel miracle auoir esté faict par la vertu de Dieu & non par forces humaines, des le lieu ou il descendit de son cheual, s'achemina tout piedz nudz, iusques à l'Eglise pour rendre graces à Dieu tout puissant, de la victoire obtenue, donnant aussi ses armes & son cheual aux pauures. Et à fin que la verité de ceste admirable guerre & glorieuse victoire s'imprime plus à plain aux cœurs des auditeurs, il m'a semblé bon d'inserer à mon oeuure, les lettres que les Euesques & Abbez, qui estoient presents, adresserent à tous fideles Chrestiens. *Vint mille Heretiques meurtriz à Muret.*

Letres des Prelatz qui estoient à Muret, ores que le Conte de Mont-fort triõpha à la memoire perpetuelle des ennemis de la Foy.

CHAP. CXXVIII

GLOIRE à Dieu ez lieux treshaults, & paix en la terre aux hommes, qui aymét de bonne voloté l'Eglise saincte. Le seigneur fort & puissãt en guerre, le feudi des octaues de la Natiuité nostre Dame, à concedé à l'Eglise saincte, les ennemis de la Foy Chrestiéne deiectez miraculeusement, la victoire & gloire, en triomphe magnifique, en la maniere que s'ensuit. Apres l'affectueuse correction procedante d'un zele paternel, faicte di-

ligément par sa sainctété au Roy d'Aragon, & tres-estroictes inhibitions de n'exhiber secours aux ennemis de la Foy, ny conseil ny faueur, luy commandant de s'en retourner promptemét & auoir tresnos tresfermes auec le Conte de Mont-fort, ensemble certaines lettres obtenues par surprinse en faueur des heretiques, cõtre le Conte de Mont-fort, pour la restitucion des terres aux Contes de Foix & de Comenge, & à Gaston de Bearn: & apres la verité cogneue, les ayát sa sainctété cassees & randues de nulle valeur, le Roy ayant receu indirectement la correction de sa sainctété, & cõtreuenu au mandement de l'Eglise Apostolique, superbe & regimbant, comme ayant le cœur plus fort endurcy, bié que les venerables Peres, l'Archeuesque de Narbõne Legat du siege Apostolique, & l'Euesque Tolosain, suiuant le mandement de sa sainctété, eussent enuoié les maux, qu'il auoit desia conceus: toutesfois il les volut peu apres enfanter: Car il entra auec sa gendarmerie, en la terre, qui par la vertu de Dieu, & ayde des Croisez, auoit esté trousé de la main des heretiques, & acquise attéptant auant le commandemét de sa sainctété à l'assubiectir à soy & restituer aux ennemis de la Foy mesmes en ayant ce priué vne grãde partie, & disposé ses forces, pour y ioindre la demeurãt, preparé à quelque renolremét, ayant congregé les Contes de Tolose, de Foix, & de Commenge, ensemble la grande gendarmerie Tolosaine, la troisiesme ferie des Octaues de la Natiuité de la vierge Marie, posa le cãp deuant Murete. De quoy aduertye la congregation des Peres que

l'Arche-

l'Archeuesque de Narbõne Legat de sa saincteté a-
uoit assemblez, pour le negoce, & qui estoiét venuz
brauement, selon Iesuchrist, pour, auec toute dili-
gence, traicter de la paix: ayãt Simon de Mõt-fort,
quant & soy, aucuns nobles & puissantz Croisez, ar-
riuez nouuellemẽt de Frãce, pour le secours de l'af-
faire de Iesuchrist: ensemble sa famille, qui, en l'af-
faire de Iesuchrist auoit longuement trauaillé quãt
& luy s'acheminerent promptement au secours du
dict fort. Et comme le Mardy desdictes Octaues, la
chrestienne gendarmerie arriua à Sauerdun, l'Euesque
que Tolosain, à qui par sa saincteté auoit esté com-
mise la reconciliation de Tolose, bien qu'il les eust
trois ou quatre fois semons à reconciliation, &
qu'ilz eussent tousiours refusé d'y entendre, si vo-
lut il pourtant en escrire au Roy d'Aragõ, & à ceux
qui, desia, estoient au siege de Muret, leur signifiant
la venue des Prelatz, pour diligemmẽt traicter de la
paix, & cõcorde, demãdant aussy asseurée cõduicte.
Le lẽdemain Mecredy suiuãt, nostre cãp pressé par
la mesme necessité, sortit de Sauerdũ, & se hasta pour
le secours de Muret: toutesfois les Prelatz susdictz
se delibererẽt d'arester à haulte Riue, pour attendre
message qui leur venãt de la part du Roy d'aragõ, leur
annõçast, qu'apres leur arriuee le Roy n'auoit vo
lũté de leur bailler autre asseurẽce, ni cõduite, & n'a
uoit il pourtãt moiẽ d'y aller autremẽt, sãs se mettre
en dãger, eu esgard à la fureur de la guerre. Et cõme
les Euesques & tout le camp Catholique s'approche
rãt de Muret, suruint le Prieur de l'Hospital de To
lose, apportãt lettres de leur part. Par lesquelz ilz se de-

m claroient

clairoient auoir volōté d'obeir en tout & par tout aux commandements de sa saincteté, & leur en eut biē prins, s'ilz eussent cōpansées les parolles par les actes. Mais le Roy declaira au Prieur, qu'il ne bailleroit aucune conduite à l'Euesque: Mais que s'il auoit enuie d'aller à Tolose pour parlamenter auec les habitans, il le luy promettroit (cela disoit il par moquerie) à quoy l'Euesque respondit qu'il n'estoit pas bon que le seruiteur entrast en la Cité, dou son maistre à esté banny, & ne sera pas dict, que ie r'entre en la Cité d'ou le Corps de Iesuchrist à esté tiré, & n'i retournerai-ie, iusques à ce que mon Seigneur, & mon Dieu, y rétourne. Le mesmes iour de Mecredy les Prelatz auec tout le camp, entrerent à Muret, qui enuoierent diligemment deux hommes religieux au Roy d'Aragon, & aux Citoiens de Tolose, ausquelz fut respondu, qu'ilz voloient parlamēter auec luy, pour quatre ribauldz que les Euesques auoient amenez quant & eux, se moquants par ce moien des Croisez: & d'autre part les Tolosains respōdirent aux deputez qu'ilz leur rendroiēt raison de l'affaire le iour suiuant, iusques au quel temps ilz les retindrent.

Sentēce graue & notable.

Le lendemain qui estoit Ieudy, leur respondirent qu'ilz estoient confederez auec le Conte Tolosain, sans la volonte duquel, ilz ne pretendoiēt rien faire. Les deputez ayant faict raport de tous, les Euesques & Abbez se proposerent d'aller vers le Roy d'Aragon, piedz nudz, & ayant enuoié certain Religieux pour annoncer leur venue, les portes du fort estant ouvertes, le Conte & les Croisez desarmez pour les

entrefaictes de la paix, Pour laquelle les Euesques & Abbez parlementoient, les ennemis armez arrogamment & auec grande trōperie s'essaierent d'entrer auec impetuosité dans le Fort. Toutesfois ilz furent, par la grace de Dieu, frustrez de leur desir. Le Conte, & tous les Croisez, ayant cogneues leurs superbes, & voyans qu'ilz ne pouuoient plus differer sans peril & grand dommaige, s'aprestèrent par contrition de cœur, & cōfession de bouche, estans vrais culteurs de la Foy Chrestienne, nettoyez salutairement de leurs pechez, à s'armer virilement de leurs armes. Ores arriuerent au susdict Euesque de Tolose, les deputez par l'Archeuesque de Narbonne, pour demander licence d'agresser les ennemis. Et par ce que l'affaire estoit constitué en grande extremité, la licence leur feut donnée, mesmes par contrainte, par ce que les ennemis, ayāt dressées leurs machines, combatoient desia la maison ou estoient logez les Prelatz, & se hastoient de l'expugner auec Arbalestres, traictz, Iauelotes, & lances, qu'ilz iectoient de tous costez. Ce que voyant les soldatz de Iesuchrist, munis du signe de la Croix, au nō de la Saincte Trinité se disposerent en trois troupes, bien que les ennemis en eussent plusieurs & bien grandes, qui desia armées sortirent de leurs tantes, que soubdain la vertu du treshault brisa à vn moment, par la main de ses seruiteurs. De maniere que tournans le dos feurent contrainctz de fouir vilainement, (comme dict Dauid) comme la posiere deuāt le vent, l'Ange de Nostre Seigneur les poursuiuant. Ceux-ci fuians vilainement euaderent le peril de la mort, d'aultres desgai- Psalm. 34.

nans leurs cousteaux tomberent au peril, mesmes plusieurs qui furent mis au fil de l'espée, voire de ceux du Roy d'Aragon, lequel y fut tué aussi, non sans grand regret, attendu que s'il eust voulu il auoit moié d'estre, pour le debuoir, beaucoup vtile à l'Eglise de Dieu: Mais (ô grand regred?) ioinct aux ennemis de Iesus Christ, tachoit à l'empescher iniustemẽt & a luy & aux siens. Au reste comme les nostres retournoient de telle tuerie triomphans, & victorieux, l'Euesque Tolosain, ayant compassion en son cœur de son pauure peuple, desirant sauuer ceux qui deliurez du peril, habitoient aux Tantes, pensant que chastiez par les fouëtades de si grãds fleaux, feussent amenez à correction & amendement, & à viure & demeurer en la Foy Catholique, leur enuoiãt le froc dont il estoit habillé, par vn homme religieux, leur manda qu'ilz laissassent des lors les armes, & qu'ilz s'en vinsent le trouuer, mise à part leur cruaulté, à fin qu'il leur sauluast la vie. Lesquelz, perseuerans encor en leurs malices, & bien que vaincus constituez en opinion d'auoir vaincu le peuple de Dieu, mesprisèrent d'obeir a ses admonitiõs, mesmes & le messagier apres luy auoir oste le froc. Ce pendent le cãp de Iesus Christ, algaradant par toute la terre, mist à mort tous ceux qui se retiroient aux tantes des heretícques, & fut le nombre des meurtris d'entre les ennemis si grand, qu'il fust impossible de le sçauoir. Au contraire des nostres n'y en eut qu'vn de meurtry, au conflict, auec bien peu de seruiteurs. Que tout le Peuple Chrestiẽ dõc, rende graces à Dieu, d'entẽdemẽt deuot, & affectiõ de cœur grãde, pour vne si grãde

Fait bõ battre glorieux qui iamais ne s'en vantent

Miracle notable.

de victoire, veu qu'il luy à pleu qu'vne si petite multitude de ses seruiteurs ayt surmonté innumerables ennemis, & conceder que son Eglise Saincte triomphast fidelement de ses aduersaires. A luy soit honneur & gloire au siecle des siecles, Amen.

NOVS Euesques de Tolose, de Nimes, Vticense, de l'Oudun, de Besiers, Agatense, & de Comminge, ensemble les Abbez de Clairac, de Villemanie, & de sainct Tibery, qui par le commendement du venerable Pere l'Archeuesque de Narbonne, Legat du Siege Apostolique, estions venuz auec grand desir & extreme dilligence, pour traicter la paix & concorde qu'il brassoit, Tesmoignons de toutes choses que nous auons veues, à cause de quoy auons le tout seellé de noz seaux, comme choses dignes d'estre renuoieez à la posterité. Dóné à Muret, le l'endemain de la Glorieuse Victoire, Vendredy des Octaues de la Natiuité nostre Dame. 1213.

Comme les Tolosains, voulurent, apres la victoire, bailler ostages aux Prelatz, pour leur reconsiliation, & du recounrement de Rabastenx.

CHAP. CXXIX.

APRES la susdicte victoire, non ouie, les sept Euesques & trois Abbez, qui estoient à Muret, creurent que les Citoyens de Tolose, estonez par vn si grand miracle, & fleau de Dieu, pourroyent plustost & plus facilement estre reuocquez de leurs erreurs au signe de l'Eglise Catholique leur mere, selon le commendement Apostolique

lique, qui les incitoit à compassion, de rechef parlementerent auec eux, les prierent & admonesterent, pour veoir mesmes si par menaces, s'ilz les pouroyẽt amener en l'vnité de l'Eglise. Et comme les Tolosains leur promettoint de viue voix, d'obeir aux cõmandemenz Apostoliques, les Prelatz leur demanderent deux cens des Habitans de la Ville, pour suffisantes Cautions : affin que le mandement Apostolique feut obserué, d'aultant que leur simple iurement n'auoit moien de les contenter: par ce que pour mesme faict, ilz auoient souuent estéz pariures. Finalement & apres toutes contestations, les Bourgeoys, promirent de leur bailler, pour cautions soixante de leurs Citoyens: mais les Euesques, pour plus grande seureté, eu esgard à la grandeur de la Cité, trompeuse & indõptable multitude de peuple, ioinct qu'autre fois pour mesme faict, ilz auoient faict semblables promesses, de deux Cens des plus riches Citoyens: A ceste cause, tous ensemble perseueroiẽt tousiours à la demãde des deux cens. Et eux au contraire, cerchans des euasions & subterfuges, se disoient n'auoir moien d'en bailler plus de soixãte. Soubdain les Prelatz, pour les rendre inexcusables, & destituer de moien d'vser de subterfuge, ou palier leurs erreurs, respondirent qu'ilz recepuroient les soixante Citoiẽs, qu'ils leur auoiẽt offerts pour ostage, & par ce moien, promettoient les reconcilier & conseruer, en l'vnité de la Foy, & en la paix de l'Eglise Catholique. Mais eux ne pouuant plus celer leur malice, respondirent qu'ilz ne bailleroient ostage en façon quelconque, descouurans apertement qu'ilz n'a-

uoient faict telle promesse, sans intentió de tromper. Ici fault ioindre que les habitans de Rabastenx, qui, peu de iours au parauant, s'estoient separez de nous, aprez auoir ouye la victoire, tous estõnez s'en fouirent, & laisserent le fort vuide, que Gui, frere de nostre Conte, reprint, comme lui apartenant, & le renforça d'aucuns de ses soldatz.

De l'inuasion que le Conte feit dez terres du Conte de Foix, & rebellion de Narbonne & Montpellier.

CHAP. CXXX.

PEV de iours aprez, arriuerent de la France quelques pelerins, mais en petit nõbre, sçauoir Rodolphe Euesque d'Arras, & peu d'hommes d'armes, ensemble de pietons quelques vns. Nostre Conte auec toute sa suite, marcha vers le pays du Conte de Foix, ou il gasta tout ce qu'il trouua sans resistence, mesmes, brusla le bourg inferieur de Foix. Aprez ces choses, feut aduerty, qu'aucuns gentils-hommes, de Prouuençe, s'estoiēt reuoltez & troubloient le repos de l'Eglise de Dieu, mesmes, guettants les voyes publiques, donnoient tous les empeschemens à eux possibles, aux Pelerins qui venoient de Françe. Aprez meure deliberation, se proposa d'aller en ces quartiers là, pour opprimer les perturbateurs de la paix, & rendre les chemins accessibles. S'acheminant peu à peu, arriua à Narbonne auec les Pelerins qui estoient quant & lui, & ne feut iamais possible de persuader les Narbonnois,

qui auoient en tous temps en haine le negoce de la foy, auquel s'estoient souuent opposez occultemẽt, de receuoir le Conte auec ses pelerins en la Cité, ny mesmes les Pelerins seuls, & feurent les nostres cõtrainctz passer la nuit par les jardins & bocaige dez enuirons. Le l'endamain vindrent à Besiers, & dela à deux iours arriuerent à Mon-pelier, d'ou les habitãs, semblables à ceux de Narbonne, en malice, ne voulleurent en façon quelconque, permettre que le Cõte ny les siens, entrassent pour loger ce soir en leur Ville: ains imitterent entierement ceux de Narbonne. Partans de Mont-pelier vindrent à Nismes, & voleut de premiere arriuée le Conte de Nismes, imitter les autres, & prohiber l'entrée de la Ville au Cõte. Toutesfois aprez auoir cogneu sa fureur, le receut benignement & à tous les siens, & leur feut fait, par les habitans, beaucoup de bon traictement. Dela vindrent à Baignolles, ou il feut, par le Seigneur du fort honnorablement receu, apres vindrent à Ville-argentée, par ce qu'en ces quartiers y auoit vn certain Gentil-homme, nommé Ponce de Mont-laur, qui troubloit de toutes ses forces les Prelatz & l'Eglise Catholique. Desia tous les Croisez s'estoient retirez, & n'auoit nostre Conte, quant & lui que biẽ peu d'hommes à gaiges, & l'Archeuesque de Narbonne. Oyant le susdict Ponce la venue du Conte, surprins de peur lui vint au deuant, soubsmettant & tant qu'il auoit & soimesme à sa volonté. En ce quartier la estoit d'abondant, vn certain mauuais noble, nommé Ademar Poicteuin, qui auoit tousiours adheré au Conte Tolosain, & par mesme moyen, eu en

detest

detestation le negoçe de la Foy. Cestui-ci aduerti de la venue de nostre Conte, renforça tous ses forts, à l'vn desquelz il amassa le plus de gens qu'il lui feut possible, pour, aduenant que le Conte passat la prez, se ruer dessus & le combatre: mais ores que le Conte passast deuant son Fort, bien qu'assez mal accompaigné, il n'osa, tant feut grande la troupe de ses gens, agreder les nostres.

Comme Ademar de Poitiers rendit ses Fortz au Conte de Mont-fort, ensemble de l'inuasion de la terre du Conte par les Aragonnois & routiers, de son retour en Tolose, & predication pour la Foy en la France.

CHAP. CXXXI.



E Conte estant en ces quartiers, lui suruint Odo Duc de Bourgoine, hõme puissant & bõ, & qui embrassoit l'affaire cõtre les Heretiques, d'vn fort grand desir, & qui, d'abondant, aimoit fort nostre Conte. Et vindrent quant & lui, les Archeuesques de Lyon, & de Viẽne. Arriuez qu'ils feurent à Vienne, Ademar feut asigné des deputez de la Court Romaine pour parlamenter, lequel vint, toutesfois en vain: Car ne voleut en rien consentir au Duc ou au Conte, en ce qui concernoit la paix. Le Conte voiant cela, feut grandement irrité contre lui, au moyen de quoi, Ademar vint à eux, se soubmettant entierement à leur volonté, & leur bailla certains fortz pour asseurance, que le Conte meit souz la protectiõ du Duc. Cepẽdãt, le venerable pere l'Archeuesque de Narbõne

homme prudent en conseil, & du tout vertueux, & aux prieres de qui, le Duc de Bourgoigne s'estoit acheminé aux parties de Vienne, commença à traicter auec le Duc, de l'affaire, pour lequel il l'auoit occasionné de venir: qu'estoit le mariage, d'entre Almaric aisné de nostre Cõte, & la fille du Dauphin, qui estoit Prince puissant, & frere du Duc de Bourgoigne. A quoy Othon acquiesça, & succedãt du tout, à la volonté de l'Archeuesque, & promist de s'employer volontiers pour telle affaire.
Durant ces entrefaictes, les routiers Aragnonnois & aultres ennemis de la foy, commencerent à discourir par les terres de nostre Conte, venans à Besiers, firent tous les maux dont se peurent apparçeuoir: mesmes plusieurs gend'armes de la terre du Conte, periures, recidiuerent en leur infidelité, se separans de Dieu & de luy, qui, apres auoir expedié les affaires qu'il auoit en Prouence, veint en sa terre, ou estãt arriué, soubdain agressa celle des ennemis, susdicts s'acheminãs vers Tolose: ou, durãt l'espace de quinze iours, il ruina plusieurs fortz dez enuirons. Pendant ce temps, Maistre Robert de Corçeon Cardinal, & Legat du Siege Apostolique, qui (comme a esté dict ci dessus) faisoit prescher noz predicateurs pour la terre saincte, à la persuasion & conseil d'aucuns hommes bons & prudens, non seulement nous restitua aucuns dez predicateurs pour prescher cõtre les Heretiques: ains encores lui mesme se croisa, pour l'expugnation dez Heretiques Tolosains. Que dirai-ie plus? Deslors reprint vie la predication pour la Foy, & se croiserent plusieurs, dont le Conte &
tous

tous les nostres feurent grandement resiouiz.

De la tres-mechante trahison brassée contre le Conte Balduin, au Chasteau d'Oulme, au diocese de Cahors, par Ratier de Chasteau-neuf.

CHAP. CXXXII.



E n'ay deu ne voulu taiser, la trahison trescruelle qui fut brassée en ce mesme temps, contre le Conte Balduin. Cestui-cy frere du Conte de Tolose, & cousin du Roy de France, estoit bien loing de la malice de son frere, & s'emploioit de toutes ses forces à la guerre de Iesu-christ, & ioint auec le Conte de Mont-fort, s'estudioit à ramasser la chrestienté: mesmes contre son frere, & autres ennemis de la Foy. Vn certain iour donc, lundy du premier dimanche de karesme, ledit Conte vint en vn certain Chasteau nommé Oulme au diocese de Cahors. Soudain les Soldatz du fort qui estoient audit Conte, enuoierent aux routiers aucuns de leurs soldatz habitans du pais, tresmauuais traistres, qui estoient à Mont-leonard, fort, assez prochain de la, pour donner aduertissement que le Conte Balduin estoit à Oulme, & leur mandoient qu'ilz vinsent sans aucune difficulté: car il le leur bailleroient. Le mesme feirent ilz sçauoir, secretement à vn tresmauuais traistre nommé Ratier de Chasteau neuf, qui desia auoit faicte alliance auec le Conte de Mont-fort, & luy auoit iuré loyauté: de

maniere que, le Conte Balduin se fioit de luy comme d'vn amy. Que dirai-ie plus? La nuit suruint, à laquelle le Conte se tenant assuré, comme entre les siens, s'endormit. Ores estoit, quant & luy, vn certain gendarme François, nommé Guillaume de Cõtrice, à qui le Conte de Mont-fort auoit donné la ville de Chasteau Sarrasin, ensemble vn autre qui auoit en garde la ville de Moissac. Eux, doncques, endormis en diuers logis, le Seigneur du Fort print les clefz de la chambre, en laquelle dormoit le Cõte Balduin, & aiant fermé la porte, se hasta d'aller trouuer Ratier auec ses routiers: ausquelz il dit, leur montrant la clef, que tardez vous tant? voici nostre ennemi en mes mains, hastez vous, & ie le vous liurerai desarmé & endormi, non seullement luy, mais encores plusieurs de noz ennemis. Dequoi auertis les routiers, s'en reiouirent grandement, & accoururent tant, qu'ilz arriuerent aux portes d'Oulm. Soudain le seigneur du fort, qui estoit gouuerneur de ceux qui vouloient atraper le Conte, comme vn second Iudas, aiant secrettemét appelle les habitans du fort, s'informa diligemment d'vn chascun d'eux, pour sçauoir combien chascun d'eux auroit d'hostes logez chez soy. Cela cherché diligemment, meirent à la porte de chaque logis, beaucoup plus de routiers qu'ilz n'estoient dedans d'hommes endormiz & desarmez. Soudain, les chãdelles allumées, fut fait vn cry inenarrable, & se ruerent les ennemis sur les nostres, qu'ils prindrent au despourueu desarmez. Cependant Ratier de Chasteau-neuf, ensemble le Seigneur du fort aborderent

Guillaume de Contrice Seigneur de Chasteau-Sarrazin.

Digitized by Google

aborderent la chambre, ou le Conte Balduin dormoit, & le saisirent tout nud. Aucuns des nostres estoiet par le fort meurtris, d'autres prins, & d'autres sauuez par la fuitte. Et n'est à taiser qu'un certain des nostres, qu'ilz auoient prins tout vif, apres luy auoir iuré de luy sauuer la vie, & ne le mutiler en ses membres, le trouuant caché en l'Eglise, fut tué. Apres noz aduersaires prindrent le Conte Balduin, qu'ilz conduisirent à son Chasteau de Mouenes, au terroir de Quercy, dont les hommes estoiét tresmauuais routiers, qui reçeurent prisonnier leur Seigneur volontiers &, luy dirent soudain qu'il leur fist rendre la tour du fort, que certains gensdarmes François tenoient de sa part: Mais le Côte inhiba tres-estroictement ausdictz soldatz, bien qu'ilz le vissent pendre en vn gibet, de rendre ladicte tour, leur commãdant de se deffendre iusques à la venue du secours du noble Conte de Mont-fort. O vertu de Prince! O admirable force d'entendement! Leurs routiers, apres auoir entẽdu cela, furent grãdement couroussez, & le firent ieusner l'espace de deux iours, lesquelz passez, le Conte Balduin feit appeller vn sien prestre & se confessa. Cela fait, demãda le corps de Iesu-christ. Mais comme le chappellain luy aportoit le saint Sacrement, vn certain routier suruint, tres-mechant, iurant & contestant fermement, que le Conte Balduin ne mangeroit n'i boiroit iusques à ce, qu'il rendroit vn certain routier qu'il auoit prins, & faisoit tenir en prisõ. A qui le Conte respondit, O tres-cruel, dit-il, tai-ie demãdé abondance de pain ou de vin, ou quelque piece

Pieté digne d'vn vrai Gen-tilhõme.

Cestui-ci deuoit estre Caluiniste.

de chair? n'aiant rien demandé à la sustentation de mon corps: mais seulement pour le salut de mõ ame la cõmunion du diuin mistere? de rechef ce bourreau commença à iurer, affirmant qu'il ne mangeroit, n'i boiroit, n'i feroit ce qu'il demandoit. A qui de rechef le noble Conte dit. Puis, doncques, qu'il ne mest permis de communiquer, au moins que ie voie le saint Sacrement ou est mon salut: à fin qu'en ceste vie ie puisse veoir mon Sauueur. Et l'Hostie leué haut luy estant monstrée, le Conte adora Iesu christ en icelle. Durant ces entrefaittes, ceux qui estoient en la tour se rendirent, de peur, aux routiers: apres auoir reçeu iurement des ennemis, qu'ilz les lairroient aller sains & saufs: Mais les tres-mauuais traistres, apres auoir mesprisée la religion du iurement, les condemnerent à estre panduz.

Encores estoiẽt les Albigeois plus modestes q̃ les Caluini-

Du fratricide commis par le Conte Tolosain, enuers le Conte Balduin, pandu à vn Noier.

CHAP. CXXXIII.



CELA fait, prindrent le Conte Balduin & l'amenerent à Mont-auban, fort, qui estoit au Conte Tolosain: ou le tenant en prison attendoient sa venue. Peu de iours apres il arriua, accompagné des tres-mauuais proditeurs le Conte de Foix, & Roger de Bernard son filz, ensemble d'vn certain soldat Aragõnois nommé Bernard de Portelles. Soudain, par le commandement

Montauban ne commẽcera pas auiourd'hui tels actes.

Digitized by Google

du Conte Tolosain, le noble Conte Balduin fut tiré de Mont auban. Mais qui sera celuy qui pourra, sans larmes, reciter ce qui s'ensuit? Soudain le Conte de Foix & son filz, non degenerans de la malice paternelle, ensemble Bernard de Portelles l'atascherent, d'vne corde, au col, pour, suiuant la volonté, ouy le commandement du Conte de Tolose, le pendre. Ce que voiant le Conte Balduin tres-chrestien, requist tres-instamment & auec toute humilité la confession & communion. Mais ses chiens trescruelz luy denierent l'vn & l'autre. Ausquelz ce bon soldat de Iesu-christ dit, d'autát qu'il ne m'est point permis de me monstrer au Prestre, Dieu m'en sera tesmoing, & le Conte de Mótfort ensemble toute l'Eglise Catholique, poursuiuról le tort qui m'est fait, desirant d'vne promptitude d'esprit mourir pour si iuste cause. A peine auoit il acheué ces propos, que trois pendars l'esleuerent en l'air, & le pendirent en vn Noier. O cruauté non ouie! O autre Cain, mais pis que Cain, ie dis le Cóte de Tolose là qui ne suffit d'auoir meurtri vn tel frere, sans le faire mourir d'vne mort presque inouie.

Comme Aimeric & les Citoiens de Narbonne reçeurent les ennemis du Conte, à cause dequoy luy & les siens les combatirent.

CHAP. CXXXIIII.



NVIRON mesmes temps, Aimeric seigneur de Narbonne ensemble ces Citoiens, qui n'auoient iamais aimé l'affaire de Iesu-christ: à fin qu'ilz peussent enfanter la malice

tice conçeüe, se separerent, manifestemẽt, de Dieu, & reçeurent en leur Cité les routiers d'Aragon & de Catalongne: à fin que par leur moien ilz eussent de quoy chasser le Conte de Mont fort. Les Aragonnois & Catalõnois poursuiuans le Conte, pour la vengeance de leur Roy, les Narbonnois d'autre part exerçans telle impieté, non pour matiere que le Conte leur en eust baillée, qui ne les auoit en façon quelconque, offencez: Mais seullement pour l'espoir qu'ilz auoient que les croisez ne seroient plus de retour: Mais celuy qui atrappe les sages en leurs finesses, en disposoit autrement: Car comme ilz estoient congregez à Narbonne, pour exercer leur impetuosité d'vn mutuel consentement, cõtre nostre Conte, & peu de gens qui estoient quant & luy, voici inopineement, arriuer de la France vne bonne trouppe de Pelerins, Conduictz par Guillaume de Bars, homme experimenté aux armes, lesquelz, ioints auec nostre Conte, vindrent pres de Narbonne, discourans & gastans toute la terre d'Aimeric, & luy prindrent, presque, tous ses forts. Vn certain iour, le Conte se delibera d'aller algarader deuant Narbonne, & aiant disposé tous ses gens-darmes en trois esquadrons, se meit au premier, & aprocha de la porte de la Cité, deuant laquelle estoient sortis les ennemis, & demeuroient la debout. Mais ce gendarme inuincible, le Conte de Mont-fort, se meit par la voie presque inaccessible, pesle, mesle, parmi eux: mais les ennemis, qui estoient en lieu eminent le repousserent par tant de coups de lance, qu'en fin la selle de son cheual rom-

Digitized by Google

pue, il tomba du Cheual. Soudain les ennemis l'enuironnerent de tous costez, pour le faire mourir, ou pour le moins, le reprendre prisonnier, & au cōtraire, les nostres à le deffendre qui, finalemēt moiēnāt la grace de Dieu, le rehausserent. Aprez ce, Guillaume, qui estoit au dernier Esquadron, se desbenda & se mesla tellemēt parmy les ennemiz, qu'il les cōtraignit, bon gré mal gré, se remettre dans la Cité. Cela faict, le Conte & les nostres s'en retournerent au lieu dont ils estoient partiz.

Comme maistre Pierre Beneuentain, Cardinal et Legat du siege Apostolique, reconcilia les Contes de Foix, & de Commenge, & comme le Cōte de Mont-Fort, recouura Moissac, & cōbatit le Mas en Agenois

CHAP. CXXXV.

DVRANT Ces entrefaictes, Maistre Pierre Beneuētain Cardinal & Legat du saint siege Apostolique, enuoié de sa saincteté, s'acheminoit vers le pays de Narbonne, pour ordōner de tout ce qui appartiēdroit, & à la paix, & à la Loy. Et ayant entendu l'estat ou estoient cōstituez les Narbonnois, leur manda tresestroittemēt, qu'ilz eussent à garder inuiolables trefues auec le Conte de Mōt-fort, iusques à son arriuee, le meime, aussy, manda il à nostre Conte. Peu de iours apres, ayant diligemment conferé auec luy, entra à Narbonne. Soudain les ennemis de la Foy, l'aborderēt, sçauoir les Cōtes de Foix & de Commenge, qui pour leurs

demerites auoient esté exheredez, à fin d'estre resti tuez en leurs patrimoines: Mais le Legat, hôme saige, & discret, les reconcilia tous, recepuãt, non seulement leurs cautions iuratoires: mais encores certains forts qui leur estoyẽt iusques à lors demeures. Les choses disposées en la façon, les Habitans de Moissac baillerent proditoirement leur ville au Cõte Tolosain, & ceux qui tenoient pour nostre Cõte se retirerẽt au fort de ladicte ville, biẽ qu'assez flac & debile, que le Conte de Tolose, suiuy de grande multitude de routiers, oppugna l'espace de trois sepmaines. Mais les nostres cãpez, biẽ qu'en petit nõbre, se defendirent virilement: dequoy auerty le noble Conte, se hasta pour secourir les campez: Mais le Cõte Tolosain, & ceux de sa trouppe, mesmes plusieurs habitãts de Moissac, coupables d'vne telle trahison, preuoyans sa venue s'enfuirent, & abandonnerent le siege qu'ilz auoient si longuement tenu. Ce pendant nostre Conte, & ceux de sa trope, auertis de la fuite des ennemis, descendirent vers le pais d'Agenois, pour prendre d'assaut s'il estoit possible, le Chasteau du Mas, qui auoit ceste année la, apostaté, Le Roy d'Angleterre Iehan (qui s'estoit tousiours opposé à l'affaire de Iesuchrist & de nostre Conte) estant entré durant ceste année en ces quartiers la, & aiant seduictz plusieurs gentils-hõmes, qui esperant par trop en son secours, se separerent, & de Dieu, & de la subiection du Conte de Mont-fort. Mais ilz furent apres par la grace de Dieu, frustrez de leur vaine esperance: Car le Cõte auec son camp se acheminant promptement, arriua

Iean Roy d'Angleterre heretique entré ẽ Frãce

Noblesse sotte, qui se laisse tromper à l'estrãgier.

en vn

Digitized by Google

en vn lieu,ou il lui falloit passer la garõne,n'aiãt tou tēfois,que biē peu de petites nasselles, & mal equippées,&, qui plus est,les habitãs de la Reule(fort aptenant au Roy d'Angleterre) estoient mõtez auec plusieurs nefz armées pour prohiber le passaige. Les nostres entrans en l'eau,passerent bon gré,malgré,la Riuiere,& vindrēt deuãt le Chasteau,qu'ilz combatirent l'espace de trois iours:Mais pour autant que nostre Conte n'auoit point de machines, ioinct aussy qu'il n'auoit le loisir de les tenir longuemēt campez, par ce qu'il l'en falloit retourner suiuant le commãdement du Legat,vers Narbõne, leua son camp & s'y achemina.

Du retour de l'Euesque de Carcassonne,reuenant de france auec grande multitude de Pelerins, auquel temps vint aussy maistre Pierre Beneuentain Legat de sa saincteté.

CHAP. CXXXVI.

'AN de l'incarnatiõ du verbe diuin mil deux cens quatorze,le venerable Euesque de Carcassonne, qui discourant auoit trauaillé toute l'année procedēte,preschant cõtre les heretiques aux parties de la France, reprint son retour aux enuirõs de l'octaue de la resurrectiõ nostre Seigneur,suiui tant de ceux qu'il auoit croisez,que de ceux que Maistre Iacques de vitriac,hõme de toute part louable,& autres auoient persuadez à prendre la Croix:de maniere que quinze iours

Digitized by Google

apres la Pasque, ilz deuoient partir tous ensemble, pour aller en Lyonnois contre les pestilens Heretiques: mais maistre Robert de Corseon, Legat du siege Apostolique, ensemble le venerable Guillaume, Archidiacre Parisien, auoient donné iour prefix de quinzaine, auquel tẽps, passans par autre chemin, ilz se deuoient rendre à Besiers. L'euesque de Carcassonne, ensemble tous les susdicts Pelerins, partants de Neuers, à droit chemin vindrent à Mõtpellier & nous, à la suitte de l'Euesque de Carcassonne, trouuasmes la l'Archidiacre Parisien, ensemble les pelerins qui estoient venuz quant & luy. D'aultre part, le Cardinal Maistre Robert de Corseon estoit asses, occupé à certains affaires. Nous, ce pendant, partant de Mont-pellier arriuasmes à sainct Tybery, fort assez prochain de Besiers, ou nous vint au deuant le Conte de Mont-fort. Et estions tant gens de pied que de cheual enuiron cent Pelerins, entre lesquelz vn des meilleurs estoit Viconte de Chasteau d'Vn, suiui de plusieurs autres qu'il n'est besoing de compter par le menu. Passans outre des parties de Besiers, vinsmes à Carcassonne, ou seiournasmes peu de iours. Notablement tout, l'euenement de ceste année, est à remarquer pour miracle, comme auons dict ci dessus, à la venue de Maistrre Pierre Beneuentain. Les Aragonnois, & Cathalonnois estoient congregez à Narbonne contre la Chrestienté, & le Conte, mesmes priué, par ce moyen, de pouuoir abandõner les quartiers de Narbonne, craignant que, quant & quant, ses ennemiz ne lui rauageassent tout le Pays dez enuirons pres-

sé

sé d'autre part, par les Tolosains, Arragonnois & Quersinatz qui luy brassoient guerres de beaucoup d'endroitz, loing de la, grandement facheuses. Toutesfois ce bon soldat de Iesu-christ constitué en telle tribulation, n'a esté destitué du secours de celuy qui est aditeur aux oportunitez en l'aduersité: car en vn mesme instant, luy arriuerent & le Legat de Rome, & les Pelerins de France. O grande multitude de la misericorde de Dieu! Car selon l'auis de plusieurs, ny les pelerins sans le Legat, n'eussent beaucoup auancé, ny le Legat sans Pelerins n'eust tant parfaictement besongné; car si les ennemis de la foy n'eussent craintz les pelerins qui vindrent pour lors, ilz n'eussent point obey au Legat, & au contraire si le Legat ne fust venu, les pelerins, qui pour lors estoient arriuez contre tant & de si grands ennemis, eussent proufité bien peu. La diuine prouidence, doncques, feit misericordieusement qu'apres que le Legat allechoit les ennemis de la Foy, qui estoient congregez à Narbonne, & les reprimoit par vne saincte tromperie, le Conte de Mont-fort ensemble les Pelerins qui estoient venuz de France, auoient moien de s'acheminer aux parties de Quercy, & d'Agenois, pour combatre leurs ennemis, voire les ennemis de Iesu-christ. O saincte deception de Legat! O piteuse fraudulence!

Nous auons bien peu de tels Prelatz en France, en vn plus grãd besoin

Comme Guy de Montfort & les Pelerins ruinerent la terre de Ratier de Chasteau-neuf, & de la celebration des nopces d'Almaric filz du Conte, auec la fille du Dauphin.

CHAP. CXXXVII.



APRES que les Pelerins eurent reposé à Carcassonne quelques iours, le Noble Cõte de Mont-fort, les pria auec l'Euesque de Carcassonne, & Guy de Mont-fort, frere du Cõte, de se vouloir acheminer aux parties de Rouergue & de Quercy: pour assubiectir les terres tant de Ratier, de Chasteau-neuf, qui auoit trahi le Tresnoble Conte Balduin, que aussi des aultres ennemis de Iesuchrist. Ce pẽdant s'en alla luy & son filz aisné Almeric iusques à Valence, ou il trouua le Duc de Bourgougne, & le Daulphin. Apres auoir conferé & arresté du mariage, le temps n'estant asses propre pour la celebratiõ des nopces, ny luy de loisir, pour les grandes occupations de la guerre qui le pressoiẽt Print la fille quant & soy, & la mena à Carcassonne, ou les nopces furẽt celebrées. Desia les Pelerins estoient sortis de Carcassonne, & entrez en Quercy, ou ilz gasterent les terres des ennemis, qui de peur les auoient abandonnées.

Comme Maurilhiac, au Diocese de Rodes, fut cõbatu par les François, & se rendit au Legat: & sept Vauldois qui furent trouuez la dedans, furent bruslez, ensemble du recouurement de Mont-pezat.

CHAP. CXXXVIII.



N'EST à obmettre qu'ores que nous passions par Rouergue, arriuasmes à Maurilhac: ou les habitans du lieu, nous voulurent resister, pour ce qu'il estoit grandement

Digitized by Google

ment fort, voire presque inaccessible. En nostre cāp estoit Maistre Robert de Croccon, Legat du siege Apostolique, qui, cōme dict est, estoit arriué du pais de France. Soubdain qu'il fut arriué, les nostres marchent droict le chasteau, pour le combatre, & se voient les campéz destituez des moiens propres pour eux deffendre, se rendirent lé mesme iour, à la volonté du Legat, suiuant laquelle, les nostres ruinerent du tout le fort. Et n'est à taiser, que nous trouuasmes la dedās sept heretiques Vauldois, lesquelz amenez au Legat, confesserent, à plain, leur incredulité. Qui saisis de noz Pelerins, furent quāt & quant bruslez, & apres nous fut annoncé qu'il y auoit certains soldatz d'Agenois, qui l'Année passée, s'estoint separez du Conte, & auoient muny vn certain fort nōmé Mont-pesat. Quoy plus? nous y allasmes pour les asieger: mais aduertis de nostre arriuée, s'en fuirent & laisserent le Chasteau vuide que les nostres saisirēt & le ruinerent du tout.

Comme le Conte de Mont-fort, recouura Marmande, que le Roy d'Angleterre auoit occupée.

CHAP. CXXXIX.



LE Conte s'acheminant à Mont-pesat, delibera de passer plus oultre dans le pays d'Agenois, pour recouurer les fortz, qui lannée precedente s'estoient separez de luy: Mais tous les ennemis auant son arriuée se rendirēt à luy: exceptez ceux de la ville de Marmande. Le Conte doncques,

Digitized by Google

pour les priuer du moien de se pouuoir reuolter de rechef comme ilz auoient acoustumé, leur faisoit ruiner, presque, toutes les Tours & murailles des fortz, exceptez bien peu des plus solides Chasteaux, qui volut munir tãt pour soy que pour les François. Venant donques le Conte à Marmande, le treuua muny contre soy. Vn certain gendarme du Roy d'Angleterre, ayant introduictz, la dedans, certains seruiteurs, & mise son enseigne sur la plus haulte Tour, se meit en deffence contre les nostres, qui abordans le fort, apres quelque peu de resistance, contraignirent les ennemis à s'en fouir: lesquelz se mirent dans de Nefz, pour promptement, se rendre à la Reule, Ville prochaine de la, tenue par le Roy d'Angleterre. Ce pendent les seruiteurs du Roy d'Angleterre, se retirerent, pour se deffendre, dans vne Tour, & les nostres, entrez dans la ville, la saccagerent, & laisserent aller les seruiteurs du Roy d'Angleterre, qui estoiẽt en la Tour, sans leur fere dommage, quelcõques. Cela faict, fut donné aduis au Conte, de ne ruiner entierement le fort, par ce qu'il estoit assez Noble, & mémes, asis sur la frontiere de son Pays. Et fut auizé, qu'il renforçeroit la Tour plus grande, & ruineroyt les murailles de la ville. Cela faict, s'en retourna en Agenois.

De la dispostition & aßiette, de Cassenole, & des aprestes pour l'aßieger, ensemble de la resistence des ennemis, qui estoient la dedans.

CHAP. CXXXX.

Le



E noble Casteau de Cassenoles, tresfort estoit asſis, en vne fort belle plaine, au pied d'vne Montaigne, enuironné de naturelles roches, & que l'asſidu coulis des eaux enuironnoit, Ores estoit en ce fort-la, vn des ſieges principaux & plus anciens des heretiques: d'ou les habitans estoient, la pluſpart volleurs, & remplis de toute impieté, qui s'estoient, desia deux fois, renduz à l'Egliſe Catholique, & croy-ie que c'estoit la troiſieme reuolte de ce lieu. La estoit Souuerain Hugues de Rouiniā, frere de l'Eueſque d'Agen, qui par cy deuant auoit esté grandement familier de noſtre Conte: mais rompant le ſerment & familiarité pour vne trahiſon, s'est ce meſme an, ſeparé de Dieu, & du Cõte. Au meſme fort s'estoient aſſemblez, auſsi pluſieurs aultres traiſtres: ou estant arriué noſtre Conte, l'aſsiegea d'vne part ſur la roche, n'aiant moien, pour la petiteſſe de ſon camp, de l'aſsieger de toutes parts. Cela fut la veille des Apoſtres, Sainct Pierre, & ſainct Pol. Peu de iours apres, ſuruenans aulcuns Pelerins, le Conte deſcendit d'enhault, & s'alla camper à la plaine pres du Chaſteau, laiſſant vne partie de ſa troupe ſur la mõtaigne & ſon filz Almaric, enſemble le venerable Eueſque de Carcaſſõne, qui, vſant de l'office de Legat, trauailloit inſtamment, à l'expugnation & prinſe du fort. Le Conte feit dreſſer, à la plaine, des pierrieres, qui iour & nuit debilitoiēt la muraille de l'ennemy. Vn certain ſoir ſur la minuict, pluſieurs des ennemis ſortirent ſur ceux, qui eſtoint campez ſur le mont, & meſmes aborderent le Pauillon ou Almaric dourmoit, auec volonté de le faire mourir, ou

Voici les enfans de dieu des Caluiniſtes.

pour le moins de s'en saisir. A quoy les nostres s'opposerent si diligemment, qu'en fin les cõtraignirent retourner dedans le fort. Durant ces entrefaictes, Iehan, Roy d'Angleterre, marri de l'exheredation de son nepueu, (qu'estoit le filz du Cõte Tolosain,) enuioit le bon succes de noz affaires: à cause de quoy il s'estoit aproché en ses quartiers iusques à Perigueux, auec grande gend'armerie: car plusieurs s'estoiẽt retires à luy, qui, pour leurs demerites auoiẽt estez exheredez, & par vn iuste iugemẽt de Dieu: lesquelz il reçeut & retint longuement, nõ sans grande iacture de son honneur. Ce pẽdant ceux qui estoiẽt assiegez, luy enuoioient souuent demander secours, & luy, par mesmes messagiers, les encourageoit au possible. Quoy plus? le bruit courut entre les nostres qu'il auoit bonne volũté de se ruer sur nous: ce qu'il eust faict s'il eust ose. Mais le tres fort Cõte de Mõtfort, ne s'estonnant de rien, estoit deliberé, se voiant agressé, de ne leuer le siege pour cela: ains de se deffẽdre au possible & le combatre. Mais le Roy, suiuant meilleur conseil, n'atempta rien de ce qu'il auoit possible deliberé. Et n'est à taire que maistre Robert de Corseon, Cardinal, & Legat du Siege Apostolique, vint au camp de Cassenolles, ou estant appelle ailleurs pour les affaires de la legation, apres auoir faict ce que luy estoit possible, il ne s'arresta longuement & ne peust attendre la prinse du fort.

Du tres-laborieux combat de Cassenolles, de la prinse & ruine par les François.

CHAP. CXXXXI.

LES


LES nostres se penans beaucoup à ce siege la, aprez auoir grandement debilitées les murailles du Fort, vn certain soir nostre Conte appella à soy dez premiers du Camp, & quant & eux vn Charpentier, pour demander, auis comme il seroit possible, de pouuoir aborder les murailles du Fort, destituez du pont, pour le prendre d'assaut. Or y auoit il force eaue entre le Fort & le Camp, qu'il failloit passer à gué, si d'auanture les nostres, vouloiẽt aborder la muraille. Aprez plusieurs auis, suiuãt l'opinion du Charpẽtier, chascun s'accorda qu'on feroit vn põt de claies, par ou, trainé sur dez murs, & poussé dans l'eau, passeroient grand nombre d'hommes. Soudain le venerable Euesque de Carcassonne, qui trauailloit, plus qu'on ne sçauroit croire, à tout ce qui apartenoit au Siege, appellant la troupe dez Pelerins, feit apporter force bois, pour faire le pont: lequel estant faict, les nostres armez pour aller à l'assaut, & poussans le pont, l'ammenerent dedãs l'eaue, qui, soudain, pour la pesanteur, mesme le riuaige du fossé estant bas s'enfonça: tellemẽt qu'il feut impossible de l'en retirer, & ainsin tout le labeur employé à la constructiõ de ce pont, feut perdu en vn petit momẽt. Peu de iours aprez, les nostres disposerent vn pont d'vne autre façon, ensemble de petites nasselles, non sans grand danger. Toutes choses disposees les nostres s'armerent, & commancerent à trainer le pont vers l'eaue, les autres monterent aux nasselles. Ce pendant ceux du fort, qui auoient plusieurs pierrieres, iettoient, sans cesse contre nous. Quoi plus? les nostres iette-

rent le pont sur l'eau: mais en vain, car il estoit trop court, d'ou les nostres feurent grandement marriz, & au contraire les ennemiz bien ioyeux. Mais le Conte tres-constãt & ferme, ne d'esperant par tout cela, ramassa ses artisans, & les cõsolãt, leur cõmẽda d'inuenter certaines machines pour passer l'eau. Le maistre des artisans inuenta vne nouuelle façon de machine: car il feit apporter force grãd bois, sur le quel il batist comme vne maison ample, couuerte de claies, ayant le toict plain, & non aigu, & aprez sur le milieu erigea comme vne grãde tour, ayant cinq estaiges en haut, ausquels les Arbalestiers peussent demeurer: aprez ce, aux enuirons de ladicte tour, il feit faire comme vne muraille, ou plusieurs dez nostres pouuoiẽt demeurer, pour deffendre ladite tour, ayans de l'eau dedans de grans vases, pour estaindre le feu, aduenant que les ennemiz leur en iettassent. Et affin que les ennemiz n'eussent moyẽ de l'aborder, il la feit armer par deuant de peaux de Bœufz. Ces choses disposées en la façon, on commença à traisner la machine, les ennemis à ietter des gros cailloux, & assidus coups de leurs pierrieres, mais en vain: car par la grace de Dieu ilz n'endommagerent point les nostres, ou bien peu. Nostre machine poussée iusques à leau, les nostres aportoient force terre dedans des panniers, & force bois, pour ietter dedans l'eau, & ce pendant que ceux qui estoient au plus bas estaige, remplissoient le fossé, les Arbalestriers, qui estoient au plus haut, empeschoiẽt que les ennemis ne les pouuoient offençer. Vn certain soir les enemis auoient remplie vne

Stratageme.

nasselle

nasselle, de lard, de graisse, & autres matieres propres à mettre le feu, en deliberation de venir brusler nostre machine, mais ne leur fut possible : Car noz mesmes seruiteurs meirẽt le feu à leur nasselle. Quoy d'abondant? Comme les fossez se remplissoient, nostre machine s'auançoit à sec & sans dommaige, & tant qu'on les remplissoit, autant on la pousoit. Vn certain iour de dimanche, noz aduersaires voiant leur prinse prochaine par le passaige de nostre machine, commançerent à y getter du feu: Mais les nostres l'estainirent promptement, & estoient desia si Prochains les vns des autres, qu'ilz se pouuoient combatre au long bois. Nostre Conte se craignant que la nuit on ne luy bruslast la machine, fit, ce mesme iour de Dimanche sur le tard, armer ses gens & sonner l'assaut aux trompettes. Ce pendãt l'Euesque de Carcassonne, & touts les clerz, qui estoient au Camp, s'assemblerent en vn lieu eminent pres le fort, pour crier & prier Dieu pour noz combatans. Soudain les nostres arriuez entrerent dedans la machine, & les Claies de deuant rompues d'vne prouesse grande passerent le fossé, pendant que les clercz chantoient l'himme qui commence, *Veni creator spiritus.* auec vne grande deuotion. Au contraire les ennemis voians les nostres qui se ruoient sur eux, se rangerent sur la muraille, d'où, à grands coups de pierres, ilz les vexoient, d'vne estrange façon, sans qu'il fut possible aux nostres, destituez d'Eschelles, & mesmes estant nuit, de pouuoir forçer la muraille, à cause de quoy, s'arestans à certaine plaine qui estoit entre le fossé &

Digitized by Google

la muraille, se contenteront, pour ce soir, de prendre les Barbecanes des ennemis, basties hors les murailles. Le lendemain noz manouuriers trauailloiét à faire des eschelles & autres engins, pour, le troisiesme iour, pouuoir donner l'assaut. De quoi auertis les routiers qui estoient dedans le fort, s'armerent, & montez à Cheual, faisant semblant de vouloir agresser les nostres, iouerent des talons. Et suiuis de plusieurs des nostres ne fut posible d'e natraper aucuns. Ce pendant les nostres entrerent sur la minuit dans le fort, ou ilz meirent le feu, & tous ceux qui furent trouuez dedans au fil de lespée. Dieu soit benist en tout, qui à baillé les meschans, bien que non pas tous. Cela fait, nostre Conte fit esgaller les murailles du fort au bas de la terre, & ainsin à esté prins & ruiné Cassenoles, le treiziesme des Calendes de Septembre, à la louange de nostre Seigneur, à qui est honneur & gloire aux siecles des siecles Amen.

Ceux-ci n'auoiēt pas les gouttes aux talons.

De la ruine du fort de Doulme, au diocese de Perigueux appertenant à Bernard de Casnac tresmauuis tirant.

CHAP. CXXXXII.



es choses ainsin passées, nostre Conte fut auerti qu'au diocese de Perigueux, auoit certains forts ou habitoient les ennemis de la paix & de la foy. Comme est vray, & se proposa le Conte d'i aller, & inuader les forts, à fin que par la grace de Dieu, & secours des croisez, il peut chasser les

routiers

routiers, laisser la paix à toutes les Eglises de Perigueux. Mais les ennemis auertis de la prinse de Cassenolé, n'oserent atandre, tant furent espouuantez, en quelque forteresse que ce fut, la venue du Conte, & de son Camp. Nostre Camp doncques partant de Cassenoles vint à vn desdictz fortz nommé Doulme, qui fut trouué vuide & sãs qu'il y eust celuy qui le defendist. Et estoit ledit fort asis sur la Dordoigne, en lieu fertil, & defensable. Soudain nostre Conte feit ruiner la plus haute tour du chasteau, bien grande & tresque belle, faicte iusques en haut de massonnerie, laquelle sapée il renuersa promptemẽt. A demie lieue de la, estoit le Chasteau fort par admiration nommé Mont-fort, d'ou le Seigneur, qui s'appelloit Bernard de Casnac, homme trescruel & tresmechant, s'en estoit fouy de peur, laissant la place vuide, & estoiẽt si grands & en si grand nombre ses larçins, cruautez & impietez, qu'il seroit imposible de les croire ou penser. Estant tel, le diable luy auoit procuré vn aide semblable à soy, sçauoir vne femme, seur du Vicointe de Touraine, vne seconde Iesabel, la pire de toutes les femmes, & qui passoit son mari en infidelité & malice. Tous deux donc, estans tres-mechans, despouilloient les Eglises, inuadoient les pelerins, desmembroient les pauures innocens, de façon qu'en vn seul conuent de moines noirs, nommé Sarlat, furent trouuez par les nostres, cent cinquãte hommes ou femmes, qui auoient eu les mains, ou les Pieds coupez, les ieux creuez, ou autres mẽbres du corps mutillez, voire meurtris par les mesmes Tyrans

Selon le pot l'escuelle.

Ce sont les precepteurs dez Caluinistes.

Digitized by Google

rans & sa femme. Ceste malheureuse femme aiant oublié toute compassion, faisoit bien souuent arracher les murailles aux femmes, & quelque fois les poulces, pour les rédre ineptes au labeur. O cruauté non ouie! Mais obmettant ces choses, & n'aiant moiẽ d'exprimer la millieme partie des malices de ce tirant & de sa femme, reuenós à nostre propos.

Cruauté de femmes.

De la ruine des trois forts sçauoir Mont-fort, Chasteau-neuf & Bainac.

CHAP. CXXXXIII.



E fort de Doulme ruiné & réuersé, nostre Conte voulut aussi ruiner le Chasteau de Mont-fort, apertenant au susdict tyrant. Soudain l'Euesque de Carcassonne qui s'emploioit entierement aux labeurs, prenant quát & soy vne partie des Pelerins si achemina, pour le faire ruiner, comme il fit, & estoit la muraille si forte, le çiment s'estant endurci auec la bricque, qu'i y fallust emploier plusieurs iournées, auant que d'en pouuoir venir à bout, & y alloiét les Pelerins de grand matin, & le soir reuenoient au camp, qui n'estoit encores bougé de Doulme, d'ou le lieu estoit plus apre & conuenable à nostre gendarmerie. Pres de Mont-fort estoit vn autre Chasteau nommé Chasteau-neuf, non moindre que les autres en malice, que les ennemis, pour la crainte de nostre gendarmerie, auoient laissé vuide. Et se delibera nostre Côte de locupper & tenir, pour auoir moien de chastier les perturbateurs de la paix, cô-

me il fit. Pres de la, y en auoit aussi vn autre assez fort, nommé Baynac, d'ou le seigneur estoit tres-mauuais, & tres violent opresseur d'Eglise. Et lui donna le Conte le chois de l'un des deux, ou bien que dans le temps qui luy seroit prefix, il rendist ce qu'il auoit mal prins, ou qu'il abaissast les murailles du fort: & pour ce faire luy donnerent long espace: mais n'aiant dans le temps faicte restitution des larrecins, nostre Conte voulut, pour le deuoir, demolir les murailles de Baynac, ce qu'il fit, mesmes fit abaisser vne grande tour qu'il auoit, au grãd regret & l'armes du Tyran, allegant qu'on ne luy deuoit point abaisser la tour, attendu, qu'en ce cartier, n'y auoit celuy qui secourust le Roy de France, que luy contre le Roy d'Angleterre. Mais le Conte cognoissant telles allegations friuolles & vaines, ne se desista de son propos, mesmes estant certain que le Tyran auoit faictes telles plainctes, au Roy de France, qui n'i auoit voulu entendre. En ceste façon ont esté captiuez ces quatre forts, sçauoir Doulme, Mõt-fort, Chasteau-neuf, & Bainac. En ces quatre forts auoit esté des long temps le siege de Sathan, d'eux estoit sortie toute l'iniquité sur la façe de la terre. Ceux-ci captiuez par le labeur & prouesse trescertaine du Cõte, la paix à esté rendue, non seullement en Perigueux: mais encore par touts les pais de Rouergue, Quercin & Limosin, au moins pour la plusspart.

Voy cõbien de pais, le mal auoit desia occupé

De la ruine des forts du pais d'Agenois, de la prinse de Caddenac, & hommaige que le Conte de Rodez feit au Conte de Mont-fort.

CHAP. CXXXXIIII.



ES choses acheuées à l'hõneur & gloire de Dieu, le Cõte auec sõ Cãp s'enretourna, vers le pais d'Agenois, pour, l'occasion s'offrant, faire demolir touts les forts d'iceluy. Cela fait vint à Figeac, pour, representãt la personne du Roy, de qui il estoit lieutenant, ouir & faire droit sur les questions des habitans du pais: ou estant corrigea plusieurs choses, qui luy vindrẽt en notice, & en eust corrigées dauantage: mais ne voulut exceder sa commission. De la s'achemina vers le diocese de Rodez, ou il occupa vn tres-fort Chasteau prochain de Figeac, & qui dez long tẽps auoit esté la tanniere dez voleurs & routiers, qui se nomme Caddenac, d'ou partant, s'en alla vers la Cité de Rodez, auec sa gẽdarmerie. Ores commandoit nostre Conte au Conte de Rodez, luy estant hommager, non toutesfois sans contradictiõ: car l'autre allegoit pour subterfuge, qu'il tenoit la pluspart de sa terre, du Roy d'Angleterre. Quoi plus? Aprez plusieurs contestations, il recõgneut tenir toutes ses terres de nostre Conte, & luy feit hommage, & par ce moyen feurent faictz d'accord & amiz.

Le Conte va à Figeac.

Prinse de Caddenac prez de Figeac.

De l'occupation du Bourg de Seuerac par Guy de Mont-fort, siege & combat d'icelluy, & de la reddition par composition.

CHAP. CXXXXV.

PRES

PRES de Rodez est le fort de Seuerac, ou habitoient plusieurs voleurs & perturbateurs du repos, & s'en sortoient tant de maulx, qu'on ne le sçauroit bonnement dire, & exprimer: car ilz vexoient non seulement la Cité de Rodez, mais encores tout le païs, voire iusques à nostre-Dame du Puy. Nostre Conte, donques, estant à Rodez, manda au Seigneur de Seuerac, luy rendre le fort. Mais luy se confiant en la force de son Chasteau, mesmes voyant que le Conte n'auoit (ce luy sembloit) moien de le camper, estant en plain hiuer, le lieu, pour l'assiete qui est entre les montaignes estant froid, ne volut se rendre. Vne certaine nuict, Gui Frere du Conte de Mont-fort, prenant, quant & soy, certains gendarmes, & les valetz, sortant de Rodez, marcha toute la nuict, de sorte qu'il arriua sur la pointe du iour à Seuerac, & comme l'aube du iour cõmensa à paroistre, il se rua promptement sur le bourg inferieur, qu'il print & occupa des l'instãt. Mais ceux du bourg se retirerent à la plus haulte forteresse, Située au hault de la Roche. Ce pendant on aspiroit au bourg de dehors, qui estoit le long de la descente, & l'occupa Guy: à fin qu'a la venue du Camp, l'ennemy n'i meit le feu. Le Conte donques arriuant à Seuerac, trouua le bourg tout entier, & plusieurs maisons propres pour loger sa gẽdarmerie, desquelles s'emparant, assiegea le Fort, & fut-ce vne œuure de Dieu, qui secourt au vrai, à la necessité, & pouruoit au besoing. Peu de iours passés, on dressà vne machine pierriere, qu'on faisoit ietter contre le Fort: Les auersaires, au contrai-

re,feirent le femblable,& vexoient les noftres de leur machine au pofsible. Et n'eft à obmettre que Dieu extenua tellement les ennemis par faulte de viures,qu'ilz eftoiēt reduitz en extreme necefsité. D'abondant le froit & rigueur de l'Yuer les vexoit fort,par ce qu'ils eftoiēt mal veftus:de façon qu'ilz ne fçauoient de quel bois faire fleches:que fi d'auẽture quelqu'vn admire leur pouureté, eft à fçauoir qu'ilz feurent furprins par les noftres, & fi inopinéement, qu'ils n'eurent moien des'emparer des viures,auffy ne penfoient ilz qu'on les afsiegeat au milieu de L'hiuer. Peu de iours apres affligez de fain,de foif,& de froict,demanderent la paix. Quoy plus ?apres longue & diuerfe tractation de paix,fut accordé par l'auis des gens de bien,que le Seigneur de Seuerac rendroit le Fort à noftre Conte, & que noftre Conte le bailleroit en garde à l'Euefque de Rodez, ou à fon nom à vn certain gendarme, nōme Pierre Bremont,comme fut faict. Soubdain le noble Conte rēdit,de pure generofité,au Seigneur de Seuerac,tout le refte des terres que Guy fon Frere luy auoit occupées:à la charge qu'il ne feroit aucun dōmage à ceux d'entre fes fubiectz qui feftoiēt renduz à Guy fon Frere: Mefmes luy rendit,apres, le Fort de Seuerac, s'en referuant l'hommage & ferment de fidelité,& d'eflors il fut mis en la grace & familiarité du Conte. Et n'eft à taifer que ce fort la randu,tout le Païs fut mis en repos & tranquilité. Dieu doibt eftre loué en toutes chofes,& fon tresfidele feruiteur le Conte de Mont-fort, homme trefchreftien,embrafsé.

De

Digitized by Google

De la solemnelle celebration du Concile celebré à Mont-Pellier par le Legat, ou assisterent cinq Archeuesques & vingt huict Euesques, sur l'affaire de la Conqueste d'ou le Conte de Mont-fort, par mutuel consentement de tous, fut eslen Prince et Monorque.

CHAP. CXXXXVI.



ES choses, deuement acheuées, Maistre Pierre Beneuentain Legat du sainct siege Apostolique, d'ont à esté parlé cy deuant, reuenu d'Aragon, ou il auoit esté longuement occupé, pour grandes occasions, congregea vn trescelebre Cócile à Mont-pellier, dans la quinzaine apres la Natiuité nostre Seigneur, L'an Mil deux cens & quatorze, La furẽt appellez de sa part, les Archeuesques, & Euesques à fin de pouuoir par leur conseil, ordonner des affaires de la Foy: la s'assemblerent cinq Archeuesques, sçauoir celuy de Narbonne, D'aix en Prouence, D'ambrum, D'arles, d'Aux, ensemble vingt & huict Euesques, & plusieurs Barons du Païs qui si, trouuerent. Mais le Cõte de Mont-fort n'entra poinct auec eux à Montpellier, par ce qu'il demeura durant le temps du Cõcile, en vn certain fort, appartenant à l'Euesque de Magualonne, aussy estoit il hay des habitans de Mont pellier, qui estoient hommes tres-superbes & mauluais, & si auant ennemis du Conte & des François qu'ilz leurs prohiboient l'entrée de leur Cité. A ceste cause il n'entra poinct la dedans, comme dict est, bien qu'il vint tous les iours au logis des

Freres Templiers hors les murs de la ville, Ou sortoient quant besoing estoit, les Archeuesques, & Euesques. Les Prelatz donc se congregeans à Mõt pellier, en l'Eglise nostre Dame des Tables, le Legat leur harangua, & appella apres à son logis, les cinq Archeuesques, & vingthuict Euesques, ensemble innumerables presque Abbez, ou Prelatz, de l'Eglise. Lesquelz assemblez, leur parla premierement en ceste façon, ie vous requiers & demande, soubz l'obtestation du diuin iugement, & obedience, à laquelle pour le debuoir estés obligé, & loyauté deue à l'Eglise catholique, que, deposée toute crainte, faueur ou haine, vous me dõnez fidele conseil, suiuant vostre capacité, pour veoir à qui sera meilleur, & plus ytile, à l'honneur de Dieu, & à la saincte Eglise catholique, repos du Païs, & nettoiement de l'heretique vilenie, de conceder & assigner Tolose, que le Conte Tolosain à tennue, ensemble, les autres terres occupées par les Croisez. Surquoy les Archeuesques & Euesques, eurent longue & diligente deliberation, chascun auec ses Abbez, & clercz, plus domestiques de son Diocese, redigeãs en escript leurs auis & opinions Tant ya que les auis de chascun congneuz & mis en lumiere, fut trouué que le Conte de Mont-fort estoit choisy pour Prince & Monarque de tout ce païs la. Chose admirable attẽdu que s'il falloit eslire quelque Euesque, ou Abbé, à peine peu de personnes se trouueroient condescendre à l'auis d'vn : & toutesfois à l'lection du Prince d'vn tel pays, tant, & de si grandes personnes, cõfirmerent leurs volontez sans aucune cõtrouerse à

ce

Digitized by Google

ce petit seruiteur de Iesuchrist. Acte digne d'admiration deuant noz yeux. L'election faicte soubdain les Archeuesques, & Euesques, prierent le Legat de vouloir bailler au Conte, quant & quant, le pays susdict. Mais apres auoir eu recours aux lettres de sa saincteté, fut auisé que le Legat ne le pouuoit faire, sans le luy auoir communiqué. A cause dequoy, par commun auis, tant du Legat, que des Prelatz, Bernard archeuesque d'ambrum, homme de grande science & plain de toute bõté, fut enuoyé à Rõme, accompaigné d'aulcuns Clercz, & aportant letres, tant du Legat que des Prelatz, par lesquelles ils suplioient treshumblement sa saincteté, de leur voloir conceder, le Conte de Mont-fort, esleu d'vne commune voix, pour Seigneur & Monarque du pays. Et n'est à taiser qu'ores que le Concile se celebroit à Mont-pellier, estant nostre Conte, dehors la Ville appellé par le Legat, pour les visiter & aux Prelatz, soubdain y entra auec peu de ses gensdarmes, & comme les gendarmes discouroient par la Ville, nostre Conte, & ses deux enfans estans auec le Legat & Euesques, soubdain ceux de la Ville, hõmes tresmechãs, s'armerẽt pour la plusphart secretemẽt, & entrans à l'Eglise nostre Dame, par ou le Conte estoit entré, guettoient tout le long de la Rue par ou ilz pensoient qu'il deust repasser, auec volonté, s'ilz eussent peu, de le mettre à mort : mais le Dieu misericordieux l'ordonnoit autremẽt, & beaucoup mieux. Cela vint à la notice de nostre Conte, qui, sortant par autre chemin, euada les embusches qui luy estoient preparées. Ces choses deuement faictes,

Election du Conte Simõ.

 &

& le Concile celebré par plusieurs iours, chascun des Prelatz, s'en retourna chez soy : & le Legat & nostre Conte reuindrent à Carcassonne. Ce pendãt l'Euesque Tolosain feut deputé, par le Legat, pour aller à Tolose, s'emparer & munir du Chasteau Narbonnois (ainsy s'apelloit le Palais du Conte Tolosain): ce pendant les citoiens de Tolose pour obeir au commandement du Legat, ou plustost pour la crainte qu'ilz auoient de luy, firent sortir le filz du Conte Tolosain du Chasteau Narbonnois, qu'il auoit, iusques la tenu, & le baillerent, par auctorité du Legat, à l'Euesque Tolosain, lequel entrant la dedans, l'occupa & renforça de gensdarmes & valetz, aux despens, toutesfois, des Citoiens.

De la premiere venue du tresillustre Loys filz du roy de Frãce Philippe, suiuy de plusieurs Prelatz & gentils hommes de France.

CHAP. CXXXXVII.

L'An de l'incarnatiõ du verbe diuin 1215, Loys filz aisné du Roy de France, qui s'estoit desia trois ans deuãt Croisé cõtre les heretiqs: mais auoit esté empesché, par plusieurs & ardues guerres, lesqlles pour la pluspart assopies, print son chemin vers les parties d'Albigeois, pour accomplir le veu de sa peregrinatiõ. Quant & luy vindrent plusieurs gentilshommes, qui s'assemblerent à Lyon, au iour qui leur auoit esté asigné, sçauoir le iour de la Resurrection nostre Seigneur: là se trouuerent l'Euesque de Beauuais, le Conte de sainct Paul, & Gaultier

tier

Digitized by Google

tier Conte de Pontinyle Conte Sagience, le Conte d'Alençon, Robert guiſgard de beau-ieu, Mathieu de Mont-mauriac, le Vicôte de Melun, & pluſieurs autres bons & puiſſants gensdarmes. La ſe trouua auſſy l'Eueſque de Carcaſſonne, qui, aux inſtantes prieres de noſtre Conte, s'en eſtant allé en France, pour le negoce de la Foy, reuenoit auec Loys de qui il eſtoit vniquemēt aimé, enſemble de tous ceux de ſa troppe: & ni auoit celuy qui n'acquieſçaſt à ſa volonte, & à ſes conſeilz. Le lendemain de Paſques, l'Eueſque auec ſa ſuitte, partant de Lyon, arriua à Vienne, Ce pendant noſtre Conte remply de ioye & alaigreſſe, allant au deuant de Loys, deſcēdit iuſques à Vienne. Et ne ſeroit facile à exprimer, combien grande feut la ioie d'vn tel rencōtre, Partant Loys auec ſa trope de Vienne vint à Valence, ou maiſtre Pierre Beneuentain Legat du ſiege apoſtolique, luy vint au deuant. Ores auoit il abſouz, ſelon ſon prouident & ſecret conſeil, les Citoiens de Toloſe, & de Narbonne, & autres ennemis de l'Egliſe, & du Conte de Montfort Ce voiant, dōcques, tenir les Citez de Toloſe, & de Narbonne, & autres forts des ennemis de Ieſuchriſt, ſoubz ſa protection, il ſe craignoit que Loys, qui eſtoit aiſné du Roy de France, & Seigneur principal de toute la terre que le legat tenoit, ne voluſt, d'authorité, faire quelque choſe contre ſa volonté & ordonnance: ou occupant les forts qu'il tenoit, ou les ruinant: à cauſe dequoy, à ce qu'on dit, & eſt vray ſemblable, la venue de Loys n'eſtoit pas fort agreable au legat, & n'eſt pas de merueilles: car eſtant tout le pays, par diuerſes fois du venin de l'im

Digitized by Google

Notable remarque pour nostre saisō.

pieté heretique, le Roy de France cōme souuerain, souuent auoit esté admonesté & requis, d'appliquer sa main expulsiue en vn si grand mal, & entendre à purger son Royaume de l'Heretique vilenie. Mais il n'i appliqua iamais, comme il debuoit, ni secours, ni conseil. A ceste cause la terre ayant esté acquise par le Pape, au secours des Croisez, il ne sembloit pas auis au Legat, que Loys deust, ou peust attempter quelque chose contre son ordonnance: & d'abondāt il venoit la comme croisé & Pelerin: à cause dequoy il ne deuoit contreuenir à sa disposition. Mais Loys comme debonnaire & tresbening, respondit au Legat, qu'il se gouuerneroit entierement par ses cōseil & volonté, qui partant de Valence, arriua à la Ville de sainct Giles, ou estant arriué, & le noble Cōte de Mont-fort quant & luy, suruindrent ceux que les Prelatz du Concile de Mont-pellier auoient deputez vers sa saincteté, pour luy demander le Noble Conte de Mont-fort pour souuerain Seigneur du pays. Et enuoioit sa saincteté letres au Legat & Prelatz, ensemble au Cōte, soubz mesme forme. Ausquel les estoit contenu, qu'il commandoit la garde de toutes les terres apertenantes par le passé, au Conté Tolosain, ou autres acquises par les Croisez, ou tenues soubz la main des legatz, en quelque sorte que ce fust, au noble Cōte de Mont-fort iusques à ce, que au Concile general, commandé aux Calendes de Nouembre en Rome, fust plus à plain ordonné desdites terres. Ce qu'aiāt ouy Loys & nostre Conte, auertirent le Legat de la venue des deputez, qui alors estoiēt pres sainct Giles, accompaignez de plusieurs

Eues

Euesques, en la Cité d'Arles.

Forme des letres du Pape, au Conte de Mont-fort, par lesquelles toute la terre acquise luy est baillée en garde, de la part du Pape Innocent troisieme, Iusques au Concile general.

CHAP. CXXXXVIII.

INNOCENT EVESQVE SERVITEUR des Seruiteurs, à son Amé filz noble homme Simon Conte de Mont-fort, Salut & Apostolique benediction.



OVS louons ta noblesse par dignes louäges, de ce que, par vne dilection pure, entẽdement sincere, & forces nõ lassées, cõme vray & a dextre gendarme de Iesuchrist, voire inuincible propugnateur de la Foy Catholique, tu batailles louablement aux guerres de nostre Seigneur. A cause de quoy le bruict de la Foy & pureté, sõt espanouis, presque, par toute la terre, & espandues sur ta Teste plusieurs benedictions, pour t'acquerir plus grande grace: voire se cõgregent pour toy, les prieres de toute l'Eglise, à fin que multipliez les intercesseurs, la coronne de gloire te soit rendue t'estant conseruée par le iuste Iuge à l'auenir. A cause dequoy, nous esperons que t'estant deue, elle t'est aussy preparée es Cieux. Sus doncques Soldat de Iesuchrist, accomply ton ministere, courant à la lice qui t'est proposée, insques à ce que tu emportes le pris, sans iamais defaillir aux tribulations: Estant certain que le Dieu des batailles t'assiste, flanc à flanc: ce Dieu des exercites & Prince de la gendarmerie Chrestiẽne. Garde toy de torcher ta guerriere sueur, sans pre-

 mien

Digitized by Google

mier emporter la palme de victoire: mesmes qu'aiant bien cõmancé, & poursuiuy le milieu, auec grande perseuerance, il te fault estudier à consummer le tout, plus louablement que iamais, par vne tresbonne fin, sachant, suiuant la parolle de l'Apostre, qu'aucun ne sera coroné, que celuy qui aura legitimement bataillé. Nous ayant semblé bon doncques, de mettre en tes mains toutes les terres que le Conte Tolosain à tenues, & autres, tãt acquises par les Croisez, que gardees par nostre Legat, iusques à present, Iusques au Concile general, auquel, par l'auis des Prelats, nous puissiõs plus à plain y ordõner: à fin que tu les conserues, gardes, & deffendes, te concedãt les reuenuz & proffitz d'icelles, auec la iustice, & autres choses appartenãtes à la iurisdictiõ d'icelles: attandu que tu ne peux, ni doibs batailler a tes propres despens: sauf et reserué, ce qui appartient à la munition des forts tenuz par nostre commandement. Nous incitons auec toute diligence ta noblesse, & te mandons, au nom de Dieu, de toutes noz affections, de grace, & soubz obtestation d'un don diuin, t'eniongnons en remission de pechez, à ce que, n'ayes à recuser pour Iesuchrist, ceste legation: veu qu'il ne s'est desdaigné, ayant prinse la legation de son pere, de courir, comme vn geant, iusques à la mort, au suplice de la Crois. Mais qu'estant entieremẽt voué au seruice de Iesuchrist, ne deffailles, iamais, lassé ny recreu iusques à la fin, d'exercer bonne guerre pour Iesuchrist: moins entre en ton cœur d'obuier à si doulces & paternelles admonitiõs, & commandements: ains que, de tout ton desir & affection, embrassez ce que nous te mandõs afin que sois entretenu à iamais, par les acolades de Iesuchrist, par lesquelles il te tend les bras. Veuilles dõcques, sans iamais te lasser, par vne prouidente deliberation, diligemmẽt te prandre garde: à fin que tu n'ayez couru en vain, & trauaillé

uaillé, si d'auenture les sauterelles, qui sorties du profond puys d'enfer, ont esté par ta diligence chassees, reuiennēt de rechef par ta negligence (ce que n'aduienne) occuper la terre, à la grande ruine du peuple de Dieu. Nous donc esperons pour certain, que soucieux de ton salut, ne contrauiendras iamais aux commandementz Apostoliques. A cause dequoy, nous auons commandé aux Barons, seigneurs, Consulz, & aultres dudit pays, en vertu du sainct Esprit, à ce qu'entendans plainemēt aux commandemētz cy dessus exprimez, sur l'affaire de la Foy, & de la paix, ilz procurent inuiolablement, l'obseruatiō d'iceux, te donnent conseil & secours contre tous perturbateurs, de la Foy catholique, & expugnateurs de la paix: a ce q̄ par leur secours, l'affaire de la paix se puisse salutairemēt conseruer. Commandons d'abondant au Legat, d'ordonner sur cest affaire, tout ce qu'il congnoistra y estre expedient: & face obseruer inuiolablement, tout ce qu'il aura sur ce faict ordonné, te donnant au besoing conseil & secours, s'il ia quelques contredisans ou rebelles, osté tout obstacle de contradiction, ou opposition quelconques, les ayt à contraindre tresestroictement, à tout ce qu'il verra estre expedient. Donné à Latran le quatriesme des Nones d'Apuril, & de nostre Pontificat l'An dixhuictiesme.

Comme les Cytoiens de Narbonne, se soubmectēt à la volonté du Tresillustre Seigneur Loys: & de quelque different, d'entre l'Archeuesque de Narbonne, & de nostre Conte, sur la ruine des murs de Narbonne.

CHAP. CXXXXIX.



PARTANT Loys de Sainct Gile vint à Mont-pellier, & de la à Besiers, quatre lieues loin de Narbonne seulement. Les habitans de la Cité, auertis de sa venue, commencerēt,

amenez de peur, à luy mander le desir qu'ilz auoient d'obeir, totalement, à sa volonté. Et n'est à taiser, qu'Arnaud Archeuesque de Narbonne, trauailloit de toutes ses forces, à empescher la demolition des murs de la Ville, estant à ces fins venu au deuant de Loys iusques à Vienne : amenant, par ses raisous, que la Ville, pour la pluspart, estoit à luy, comme estoit vray : l'Archeuesque s'ayant des long temps vsurpée la Duché de Narbonne, que le Conte Tolosain auoit tenue. Et nonobstant que l'Archeuesque eust telle preeminence sur la Cité, si auoient les citoiẽs, pourtant, faicte la guerre au Conte de Mont-fort, combatans à plaine veue d'œil, Iesus-christ mesmes: & pour ce faire, d'abondant, introduisirent en leur ville les ennemis de Iesu-christ, & les tindrent longuement : non sans auoir donné, de grandes fraieurs de mort au mesme Archeuesque, qui ce penoit tant, pour la cõseruation de leurs murailles: d'ou estoit auis à chascun, que l'Archeuesque faisoit contre l'vtilité de l'Eglise, & sienne propre, poursuiuant la conseruation des murailles de Narbõne. A ceste cause ne seruiroit de rien de rafrechir la controuerse qui, pour ceste occasion & aultre, s'estoit interuenue entre l'Archeuesque & le Cõte de Montfort: car n'y auoit, presque, celuy à qui ne semblast auis, que touchãt les choses susdictes, l'Archeuesque ne preuoioyt pas bien pour l'aduenir.

Comme le Seigneur Loys, par auctorite du Legat, feit desmolir les murailles de Narbonne.

CHAP. CL.

COMME

Digitized by Google

OMME le Legat & Loys estoient à Besiers, ensemble le Conte de Mont-fort, suiuis pe plusieurs Pelerins, fut ordonné à l'aduis des Prelatz, qui estoient la en grand nombre, que Loys par auctorité du Legat feroit demolir les murailles de Narbonne, Tolose, & de plusieurs aultres fortz des enuirons: par ce-que par telles forteresses estoient venuz de grands maux en la Chrestieté, luy inhibant, ce pendent, de molester, en façon quelconque, les habitans desdictes villes ou forteresses, hors la ruine des murailles. Et aux habitans de Narbonne de vouloir, eux mesmes, à l'aduis de deux gens-d'armes qu'il leur enuoieroit, faire la demolition des murailles dans trois sepmaines, sur peine, s'ilz n'obeissoient à son commendement, d'en estre griefuement punis. Les citoiens donques de Narbonne, se meirēt en deuoir de faire la demolition de leurs murailles: & Loys, partant auec sa trouppe de Beziers, s'en vint à Carcassonne, ou s'estāt arresté quelqs iours, suruint le Legat, qui, vn certain iour, appella tous les Prelatz, ensemble Loys, le Conte de Mont-fort, & la noblesse, en la maison de l'Euesque de Carcassonne, lesquelz assemblez bailla la charge, suiuant le mandement de sa Saincteté, de tout le pays, au Conte de Mont-fort iusques au temps du Concile. Cela faict, Loys partit de Carcassonne, & sen vint à Fan-iaux, ou il s'arresta peu de iours.

Le mesme fent aßez bien cōmencé à Orleās, Montaubā, Millau & S. Anthonin, mais mal poursuiuy l'an 1565.

Comme le Legat mist Foix soubz la charge du Conte de Mont-fort, & de la ruine des murailles de Tolose, iurement de loyaulté des habitās d'icelle, & retour du Legat en Rōme.

Digitized by Google

CHAP. CLI.


N, ce temps, le Legat & Conte de Mont-fort s'achemineret vers Pamies, ou le tres-mauuais Conte de Foix, vint trouuer le Legat, nostre Conte ne le daignant veoir. Cependent le Legat bailla au Conte la charge de Foix, qu'il auoit longuement tenu en sa main, & y enuoia, quant & quant, des soldatz & le renforça. Et n'est à taire, qu'auāt que le Legat & Loys partissent de Carcassonne, nostre Conte auoit enuoié Guy son frere auec des gēs-d'armes vers Tolose, pour, de sa part l'ocuper. Cela faict, prindrent le serment de fidelité des habitans, leur commādent de faire la demolition de leurs murailles: à quoy ilz obeirēt par force, non sās grand regret, estans plus amenez de crainte, que d'amour. Ilz commencerent, donques, la demolition, & deslors commença à estre humiliée la superbe Tolosaine. Apres doncques que le Legat eust mise, en la main du Conte la forteresse de Foyx, luy ensemble Loys, & le Conte de Mont-fort, ensemble les Pelerins, s'acheminerent vers Tolose, d'ou Loys, & les siens, acheuée la quarantaine de leur peregrination, s'en retournerēt en France: mesmes deslors le Legat print son chemin vers Carcassonne, ou le Conte de Mont-fort, peu de iours apres, l'alla trouuer. Ayant donques le Legat demeura long temps au Pays d'Albigeoys, & s'estant honnorablement aquité, comme homme prouident, & bien auisé de la legation à luy cōmise, tout le Pays, par auctorité de sa sainctété, commiz

mis soubz la charge du noble Cont de Mont-fort, descendent vers la Prouence, s'en retonrna au souuerain Pontife, & l'accompaigna le Conte de Montfort, depuys Carcassonne, iusques à Sainct Antoine pres de Vienne. Et le Legat de la en hors s'en alla en Romme. Ayant le noble Cõte seiourné peu de iours en Prouençe, retourna vers Carcassonne, ou s'estant peu de iours arresté, se transporta vers les quartiers de Tolose, & Agenois, pour visiter les terres, & y corriger tout ce qui seroit digne de correction. Desja la pluspart des murailles de Tolose, estoit desmolie. Peu de iours apres Bernard de Casnac, homme meschãt & trescruel, d'ont à esté parle cy dessus, auoit recouuré au Diocese de Perigueux, par trahison, la forteresse de Chasteau-neuf, quy auoit esté à luy, Vn gend'arme François, à qui la charge du lieu auoit esté commise par le Conte, l'aiant assez mal m'vny. De quoy auerti Casnac, le vint assieger, & l'ayant prins, feit pendre tous les gens-d'armes de la dedans.

Du Concile genral celebré à Romme, ou la souueraineté du pays, acquis des mains du Conte Tolosain & autres, feut confirmée par sa saincteté au Conte do Mont-fort.

CHAP. CLII.


L'AN de l'incarnatiõ du verbe diuin. 1215. & au mois de Nouembre, le Pape Innocent troisiesme, ayant appellez les Patriarches, Arcbeuesques, Euesques, & aultres Prelatz de l'E-

glise, celebra Cócile general en l'Eglise de Latran en la Cité de Romme: ou entre aultres choses traictées & deliberées, feut conferé du negoce de la Foy contre les heretiques Albigeois. La vint le Conte Raymond, quelquesfois Conte de Tolose, & son filz le Conte de Foix, euidents perturbateurs de la Foy & de la paix, supplier le Concile pour le recouuremét de la terre, qu'ilz auoient perdue par la diuine ordónance, & aide de la censure Eclesiastique, & secours des Croisez. D'aultrepart le Conte de Mont-fort, y enuoia sõ frere Guy, & d'aultres loyaux & discretz Ambassadeurs: mais (ó chose deplorable) il y auoit quelques vns mesmes des Prelatz, qu'est plus grief que d'aultres, qui trauailloiét à faire restituer le Conte Tolosain. & les aultres heretiques en leurs biens: mais (Dieu mercy) le conseil d'Achitophel ne preualeut pas: ains le desirs des malins fut freustré: car sa Saincteté ordonna, suiuant l'aprobation de la plus saine & grande partie du Concile, dudict affaire, en la maniere qui sensuit. Sçauoir que la Cité Tolosaine & aultres terres acquises par les Croisez, seroiét cófirmées en la main du Conte de Mont-fort, pour s'estre virilement & loyallement emploié à l'affaire de Iesu-christ. Ordonnant ce pendant, que toute la terre que le Conte Tolosain auoit en Prouençe, fut gardée, pour de la en partie, ou du tout, donner prouision a son Filz: pour-ueu qu'il donnast certains indices de loyaulté, & bonne conuersation, se monstrát digne d'vne diuine misericorde. Mais nous monstrerons cy apres, comme il s'en est deporte: & combien il s'en est faict veoir indigne, conuertissant la miseri-

Pleust à Dieu q̃ nous n'eussions point de tels Prelatz en France.

corde

corde à luy faicte en obstination.

Comme le Conte de Mont-fort s'en alla en France, ou il fut, tant du Roy que des Contes, reçeu honorablement.

CHAP. CLIII.


PRES le retour de Guy, & des deputez, venants du Concile, le Conte de Mont-fort, suiuant l'auis des Prelatz qui estoient au pais d'Albigeois, s'en alla vers le Roy de France, pour receuoir de sa main la terre qui estoit de son fief, & me seroit impossible descrire, & à vous de croire, l'honneur qui luy fut fait en France, n'i aiant ville par ou il passast, d'ou le Clergé, & le peuple ne luy vint au deuant, s'escriãt: Benist celuy qui viẽt au nom de Dieu, car telle & tant grande estoit la deuote religion du peuple en son endroit, qu'il n'i auoit celuy qui ne se sentist heureux, de pouuoir toucher la borne de ses acoustremẽs. Arriuant vers le Roy, fut reçeu de luy benignemẽt, & auẽc grand hõneur, & l'inuestit, apres ioieux propos, ornez d'vne agreable familiarité, & confirma au Duche de Narbonne & Conté de Tolose, pour soy & ses heritiers: emsemble toute la terre que les croisez auoient acquise en son fief, des mains des heretiques & de leurs protecteurs.

Comme la terre de Prouuence se separa de l'obeissance du Conte de Mont-fort, & le filz du Conte Tolosain, regeut le fort de Beaucaire, apres y auoir aßiegé les gens du Conte de Mont-fort.

CHAP. CLIIII.



STANT le noble Conte en France, Raimond filz du Cõte Raimond quelquefois le Conte Tolosain, enfant non d'aage, mais plustost dentendemẽt cõtreuenant diametralement aux commandements de sa saincteté, & mesprisant d'abondant la grande grace qui luy auoit esté eslargie, & misericorde que le siege Apostolique luy auoit, bien qu'indignemẽt, faicte, s'en alla vers la Prouuençe, pour faire vne coniuration contre Dieu, & contre tout droit diuin & humain : occupant, par le conseil & secours des habitans d'Auignon, de Tarrascon, Marseille, & quelques Gentilz-hommes du pais, la terre de Prouuençe, que sa saincteté auoit mise soubz la charge du Conte de Mont fort. Ce qu'aiant fait passa la riuiere & s'en vint à vn certain fort en Frãce assis sur le riuaige du Rhosne, & au Royaume d'Arles. Vray est que ce fort la auoit esté au Conte Tolosain, mais l'Eglise romaine l'auoit concedé & le Roy confirmé au Conte de Mont-fort, ensemble d'Arles, à qui estoit la moindre iurisdiction dudit fort, & qui le luy à concedé, comme vassal à fief, aiant prins à ses fins hommaige de luy. Venant dõc Raimond à Beauçaire, estant appellé par les ennemis de ce fort la, qui mesmes auoient preste hõmaige à nostre Conte, fut reçeu au bourg. Soudain suruindrẽt en abondance, quelques Nobles de la Prouuençe, ensemble les citoiens d'Auignon, & les Bourgeois de Marseille, & d'abondant les desloiaux & malins habitans de Tarascon: au moien desquelz il assiegea le Seneschal du Conte de Montfort,

Ce sont dez colloques des fideles Caluinistes.

fort, ensemble les gens-darmes & valetz qui estoient quant & eux, commença aigrement, à les combatre: dequoy auerti Guy frere de nostre Conte, & Almaric son filz aisné, ensemble le reste des Barons & gens-darmes du Conte, qui estoient vers Tolose, se hasterent promptement pour les aller secourir à Beaucaire. Quant & eux estoit aussi le venerable Euesque de Carcassonne, ardent, comme à esté cy dessus exprimé, pour le negoce de la foy.

Comme les nostres vindrent à Beauuais au secours des assiegez & mesmes Guy, Almaric, & finalement le Conte camperent les assiegeans sans rien auancer.

CHAP. CLV.

GVY frere du Conte, & Almaric son filz, se hastans d'aller vers Beaucaire, vindrent à Nismes, Cité loing de Beaucaire de quatre lieues, ou ilz demeurent vne nuit. Le lendemain matin, apres auoir confessé & communié, montez à cheual sortirent de Nismes, & disposez en bataille se hastoient vers Beaucaire, & n'auoient autre desir que de pouuoir aborder en plaine campaigne les ennemis. Auint qu'estans au chemin, nous fut dit que sur nostre passaige, y auoit vn fort nommé Bellegarde, qui s'estoit rēdu aux ennemis, non sans pouuoir grandement offencer le grand chemin: à cause dequoy, par l'aduis des Gentilhōmes, nous destournasmes vn petit vers ce Chasteau la, auquel estant, apres y auoir reposé vne nuit seul-

lement, le lendemain grand matin, apres auoir oui messe, nous acheminasmes promptement vers Beaucaire, & marchoit nostre Camp disposé en trois trouppes au nom de la saincte Trinité. Les nostres arriuants à Beaucaire, y trouuerent vne infinité d'ennemis qui tenoient noz gens-darmes & valetz campez dans le fort, & bien qu'ilz fussent infiniz presque, & les nostres au respect d'eux en petit nõbre, si n'oserent ilz pourtant iamais nous agreder, & sortir des murailles plus basses du fort, bien que les nostres, demeurans longuement debout deuant eux, les inuitassent à la guerre. Les nostres donc ayant veu que les ennemis ne sortoient point (tant estoient hardis) pour les combatre, apres les auoir longuement attenduz, s'en retournerent à Bellegarde, auec volonté d'y retourner le l'ẽdemain. Et comme nous estions la, le noble Conte de Mont-fort venant promptement à Beaucaire, à son retour de la France, arriua à Nismes, & le lendemain partant de la, & nous de Bellegarde pour aller à Beaucaire, les asiegeasmes, le Conte d'vn costé & nous d'vn autre. Voiant le filz, qui souloit estre du Conte Tolosain, que le Conte de Mont-fort auoit asiegé Beaucaire, appella tous ceux qu'il peut d'Auignon, Marseille, & Tarascon, & des enuirõs de Mont-pellier, ensemble plusieurs de tous les fors & villes de ceste gent postatrice, lesquelz assemblez contre Dieu & son oinct le Conte de Mont-fort, vexoient au possible, les nostres, asiegez dedans la forteresse, & n'auions nous pas seullement asiegé Beaucaire, ou les Citez &

Chasteaux

Chasteaux susdictz : Mais bien presque toute la Prouuence. Ores auoient fait les ennemis par dehors & deuant la forteresse vne tranchée, & vne muraille: à fin que les nostres ne peussent auoir accez à eux, & de là ilz combatoient la muraille à coups de pierrieres, & donnoient de durs & assiduz assaultz aux nostres, qui estoient dedãs le fort: Mais les nostres se deffendoient virilement & merueilleusement, non sans tres-grand carnaige des ennemis, qui, finalement, feirent vn mouton d'admirable grandeur; au moien duquel, appliqué contre la munition, ilz offençoient grandement la muraille, sans l'industrie des nostres, qui trouuerent moien d'empescher leurs coups, de maniere que leur machine ne debilitoit aucunemẽt, ou bien peu, la muraille. Les aduersaires feirent d'abõdant plusieurs autres & diuerses machines, mais les nostres campez, meirent le feu par tout. Cependant nostre Conte, non sans grand danger & grande despence, tenoit le siege dehors, & toute la terre aiant corrõpue sa voie, nous estoit impossible de recouurer viures dailleurs, pour lentretien du Camp, que de Nismes, & de sainct Gile: & d'abondant, ores qu'en falloit recouurer, il falloit departir des gens armez, pour conduire les viuandiers, & falloit necessairement, que, tant de iour que de nuit, la troisiesme partie du Camp demeurast en armes, partie pour la peur qu'on auoit que les ennemis se ruassent inopinement sur nous, ce qu'ilz n'oserent iamais attanter, & partie aussi pour la garde des machines. Le noble Conte feit semblablement faire

vne pierriere, qui batoit la premiere muraille du Bourg, & n'en pouuoit auoir plusieurs, destitué de gens à pied qui fussent du pais: ioint que ceux la estoient tiedes, peu ou rien proufitans à la gendarmerie de Iesu-christ: & au cōtraire, ceux qui estoient auec noz ennemis, estoiēt hardis & audacieux. Et n'est à taire que soudain que noz ennemis pouuoient happer aucun des nostres, fussent ilz laiz ou clercz, les condempnoient à tres-vilaine mort, les aucuns meurdrissoient quant & quant, & les autres desmembroient. O guerre ignomineuse! Vn certain iour prindrent quelcun de noz gens-darmes, lequel prins ilz tuerent, & l'aiant tué, le pandirent, &, pandu, luy coupperent les mains & les pieds. O cruauté non ouie! Ilz prindrent d'abondant les pieds d'un gēdarme, qu'ilz ietterent auec le Mangounel, dedans la forteresse, pour estoner & irriter les nostres, qui estoient campez.

Mesme maladie regne en nostre tēs

Comme les aßiegez de Beaucaire, furent deliurez par composition, au moien du Conte Tolosain, & comme le Cōte de Mōt-fort s'achemina vers Tolose, disposée à reuoltee.

CHAP. CLVI.



E pendant Raimond, quelquefois Conte de Tolose, discouroit par la Catalogne, & Aragon, pour par leur moien, entrer en nostre pais & s'emparer de Tolose. Et estoient les Citoiens de Tolose meschans, & prets à le receuoir s'il venoit. D'abondant

dant les viures estoient faillis aux pauures assiegez de Beaucaire: car, sans cela, les ennemis n'eussent eu jamais moien de les auoir. Nostre Conte feut auerti de leur necessité, qui, cõstitué en grande perplexité ne scauoit que faire, ne pouuant d'vne part les deliurer, & d'aultre ne les voulãt laiser exposez à la mort D'abondãt la Cité Tolosaine & terres qu'ilz tenoient estoient en grand danger de perte. Ces choses diligemment considerées, le Conte se pena grandement à la deliurãce des siens. Quoy plus? les nostres parlerent aux ennemis par personnes interposées, & feut faicte telle deposition (pour ne l'appeller composition) Car il feut ordonné que les nostres lairroiẽt le fort de Beaucaire, & les ennemis les laisseroiẽt sortir, bagues sauues: Comme il fut faict. Que si on considere les circõstances de se siege, on verra que, bien que le Conte n'en ayt rapportée la victoire de la prinse de Beaucaire, si en à il portées les marques d'vne fidele noblesse, & noble fidelité.

Partant doncques de Beaucaire auec les siens, vint à Nismes, ou delaissant les hommes à cheual pour garder la ville, & discourir par tout le pays, s'achemina promptement vers Tolose.

Ce qu'oiant Raymond (quelquefois Conte de Tolose) qui venoit pour s'en saisir, s'en fouit tout confus, n'en approchãt: Le Noble Cõte y enuoia deuãt quelques vns de ces gend'armes: mais les Citoiens infideles & disposez à trahison, les prindrẽt & tindrẽt clos en vne maison, dequoy auerty le Conte, courroussé s'esmerueilla grandement, & voiant que les TOLOSAINS luy vouloient faire resistance, feit

t mettre

Autant en fut fait l'an 1562. que les Caluinistes tenoient la maison de la Ville en Tolose.

mettre le feu en vn coing de la ville: à cause de quoy les Citoiens s'en fuirent au Bourg auec la deliberation de resister à cela: mais auertis que le Conte les vouloit auoir d'assault, intimidez, s'exposerẽt eux & la Cité en tout & par tout à sa volonté. Mais le Conte feit desmolir les murailles, & tours de la Cité iusques aux fondements, & si print, d'abondant, certains Citoiens, pour pleiges, qu'il meit en ses forts, pour estre gardez. Cependant les habitans de saint Gille, apostatz & infidelles, reçeurent en leur ville Raimond filz du Conte (qui souloit estre) de Tolose, mesmes contre la volonté de l'Abbé & des moines de ladicte ville. Ce que voiãt l'Abbé sortant de l'Eglise, auec le corps de Iesuchrist, abandonnerent la ville, apres l'auoir interdicte & anatematizée Le Conte aiant passé quelques iours à Tolose, s'en alla en Gascongne, ou fut cõtracté mariage, entre Guy son frere Puisne, & la Contesse de Bigorre, & peu de iours apres s'en retourna vers Tolose.

Comme le Conte de Mont-fort aßiegea Montgranier ou estoit le filz du Conte de Foix.

CHAP. CLVII.



EN ce temps l'Ancien Ennemi de Iesuchrist & persequteur non lassé, le Conte de Foix, cõtreuenant aux commandements du souuerain Pontife, & rompant les trefues, qui auoiẽt esté arrestees sur la paix, auoit basty quelque fort nommé Mont granier, bien pres de

de Foix, & estoit assis au haut d'une montaigne, de maniere que par humain iugement, le lieu estoit non seulement imprenable, mais encores inaccessible: & la habitoient les perturbateurs du repos publique, & infracteurs de la paix, & subuerseurs de la Foy, la les ennemys de l'Eglise auoient leur refuge & recours. Nostre Conte, donc, auerty que de la procedoient infinis dommaiges & griefz, & que si d'auenture n'y estoit promptement remedié, l'affaire de Iesuchrist pouuoit estre grandement endommagé se delibera d'assieger ledict fort, comme il feit, l'An de l'Incarnation du verbe diuin, Mil deux cens setze, & le treziesme de Feburier. Ores estoit dans ledict Fort, Roger filz de Bernard Cõte de Foix, vray sectateur de la malice paternelle, & quant soy plusieurs aultres gensd'armes & valetz, n'ayant opinion qu'il y eust celuy entre les mortelz, qui non seulemẽt eust moien de prandre ledit fort, mais encores qui l'eust osé l'assieger en temps d'hyuer, qui domine grandement en ce lieu la: mais le tresfort Conte, se fiant à celuy qui domine & aux eaues, & aux vents, & qui donne l'issue auec la tentation, ne s'estonnant poinct des tourbillons des vents, ny de l'aspreté des neiges, moins de l'abondãce des pluies, boues & froids, fichant son camp, commẽça à combatre rudement le Fort assiegé, & ceux du Fort, au contraire, à se deffẽdre à veue doeil. Et par ce que à grãd peine pourriõs nous reciter par ordre, toutes les difficultez & angoisses de ce siege: à ceste cause me contenteray de dire, brefuement, que tout l'estat d'iceluy ne doibt pas tant estre appellé trauail que martyre.

Cõme le Fort de Mont-granier se rendit au Conte de Mont-fort par composition.

CHAP. CLVIII.



PRES plusieurs iours l'eau faillit aux assiegez, ausquelz, par deffaut de viures, le cœur faillit aussy : & d'autre part les nostres, qui les tenoiét assieges, leur fermoient, non sãs grande dificulté, les passaiges: à fin qu'ilz n'eussent moien d'en recontrer ny mesme sortir du Fort, pour venir puiser de l'eau. Affligez donc de ces angoisses commençerent à parler d'apoinctement. Les nostres peu auertis de leur estat, furent occasiõnez d'acquiesçer plus facilement à leur demande. Et estoit le pacte, que les ennemys offroient, tel. Sçauoir qu'ilz rédroyét le Fort, pourueu qu'ilz eussent moien de sortir auec leurs armes. D'ou sorty Roger Bernard auec sa troppe, iura au Conte de ne luy faire guerre d'vn an: & monstrerons nous cy apres, combien mal il à gardé son iurement. Ce Fort doncques, feut rendu la veille de Pasques, & le renforça nostre Conte de seruiteurs, & apres s'en alla à Carcassonne. Au diocese de Narbonne, & pres des Thermes, i auoit certains fortz, ou habitoiét les Routiers, qui, pour leurs desmerites, auoient estez bannis de leur pays. Ou se transporta nostre Conte, & feit tant qu'aulcuns se rendirent par forçe & d'autres sans contradiction.

Comme le Conte de Mont-fort descendit en Prouençe, ou, punissant les malfacteurs, s'empura d'aucuns Forts, & de la venue du Seigneur Bertrand, Cardinal & Legat en Prouençe, ensemble de l'Archeuesque de Bourges suiuis de plusieurs gens d'armes à leur retour de France.

CHAP.

CHAP. CLIX.



ES choses diuersement faictes, nostre Conte paruint à Nismes attendu que la Ville de sainct Giles, ayant faict alliance auec Auignon, Beaucaire, & plusieurs autres Forts du Diocese, de se rëdre la mesme annee à Raimond filz de Ramond quelque-fois Conte de Tolose, se separans de Dieu, & de l'Eglise Catholique. A la persuasion donc de l'Abbé, qui auoit toute puissance en la Ville, & à cause du voyage aussy, le Conte y estant paruenu ne peut auoir permissiõ des habitans d'y entrer, ains luy fermans les portes de la Ville, appellerent au Seigneur Bertrand Cardinal, & s'en departit nostre Conte comme homme noble & deuot pour le respect de ceste appellation. En ce temps la, estoit arriué en Prouençe, maistre Bertrand, prestre Cardinal, soubz les tiltres de sanct Iehan & sainct Paul, deputé Legat par sa saincteté, aux quartiers de Prouençe, Vienne, Arles, Ambrun, Aix, & Narbonne, pour la ordonner de tout ce qui appartiendroit à la Foy & estoit en la Ville d'Orange, de la le Rosne. Ce pendant, les Citoiens d'Auignon, & de Marceille, ensemble, les hommes de sainct Giles, Beaucaire, & Tarascon, reduictz en vn sens reprouué, ne vouloient prester obedience, seduictz en vne Apostasie. Au mesme temps le Conte reduisoit en sa main les forts qui auoient, la mesme annee apostaté, comme dict est, au Diocese de Nismes & les cõbatoient brusquement. Au secours de qui, vindrent

t iij Geraud

Geraud Archeuesque de Bourges, & l'Euesq̃ de Clarmont, hommes puissantset qui, l'Annee precedēte, s'estoient Croisez, cōtre les perturbateurs de la paix, & ceux qui renuersoient la Foy, suiuis de plusieurs gēs d'armes & autres auanturiers. Desquelz nostre Conte secouru, assiegea vn certain fort, pres sainct Giles, nommé Postaire, Lequel Prins, peu apres, il assiegea Bremic, lequel combatāt virilement il vainquit, faisant, apres la victoire, pandre plusieurs de ceux qu'il trouua la dedans pour leurs desmerites: ce qui espouenta tellemēt tous les apostatz de ce pais, qu'abandonnant tous les forts de la, s'en fouirent, n'osans comparoistre deuant la face de nostre Conte, & laissoiēt les places vuides, & n'i auoit aux anuirōs du Rosne fort qui tint contre les nostres, excepté S. Giles, Beaucaire, & bien peu d'autres forteresses.

De l'honneur faict au Legat en Prouence, par les heretiques, & reuerence que luy rendit le Conte de Mont-fort, ensemble de la demolition de la Tour de Draconel, vraye spelunque de larrons.

CHAP. CLX.



ES choses faictes, le Cōte s'achemina vers le port sainct Sernin: ce pendēt le Legat s'achemina vers Viuiers, voulant voir le Cōte de Mont-fort, & parlementer quant & luy des affaires de la Foy: & n'auoit on alors facile acces en ses quartiers la, par ce que les ennemis dominoiēt sur la riuiere du Roshe, & empeschoient, par ce moiē telles

les deliberations & enteprinses, le Legat mesme se plaignant qu'on l'auoit tenu asiege à Orange: mesmes qu'estant venu à Sainct Sernin, il receut des Ennemis de la Foy, l'iniure qui sensuit, nõ petite: car estant asis au pres du Rosne, ayant quãt & soy plusieurs tãt laiz que Prestres, les ennemis de la foy, qui auoient renforce le fort, luy ietterent sept ou huict quarrelletz: mais Dieu l'ayant preserué sans dõmage, le trotier du Pape en feut griefuemẽt blessé. Ce pendent le Conte vint promptement veoir le Legat, non sans grande alaigresse, & ne seroit facille à exprimer la reuerẽce qu'il luy rendit. Aux enuirons de mesme tẽps, l'Archeuesque de Bourges, & l'Euesque de Clermõt, apres auoir acheuée la quarantaine de leur peregrination, s'en retournerent chez eux. Ce pendent le Conte asiega la tour de Draconnet, asise sur la Riuiere du Rosne, qu'il print virilement & la ruina du tout, ayant prins tous ceux qu'il trouua dedans & captiuez en prison.

Comme le Conte passa le Rosne, & par le commendemẽt du Legat print Montil, & asiegea Creste. De la composition entre le Cõte & Ademar de Poictiers, & mariage des enfans de tous les deux.

CHAP. CLXI.



TOVTES choses passées le Cardinal feut d'auis, & de faict volut, que le Conte passat le Rosne, & reprimast en Prouençe les perturbateurs de la paix, entre lesquelz estoit Raimond

Filz du Conte (qui estoit quelquefois) Tolosain, Ademar de Poictiers & leurs cõplices, qui, de toutes leurs forces, troubloiẽt la paix & la religion en ses quariers. Nostre Conte obeist au Cardinal, & se feit preparer à Viuiers des bateaux, pour passer le Rosne. Dequoy auertis les ennemis, s'assemblerent par terre, pour leur empescher le passage: mesmes les Auignonois qui venoient par le Rosne, auec mesme deliberation: mais ayãt veu quelques vns de nostre Cõte passez, comme par vn diuin miracle, furent grandement estonnez: de maniere que, surprins de peur, cercherent le secours de la fuitte. Et furent tellemẽt en tout ce païs la estonnez tous les ennemis du Conte, qu'ilz furent contrainctz d'abandonner plusieurs forteresses vuides. Nostre Conte donc passa la riuiere auec sa trouppe, & s'en vint à Monteil, & le Cardinal quant & luy, obeissant entierement à sez volontez & commendement: & estoit bastie la Tour pour estre vne spelunque de larrons, propre pour voler tous les passans, tãt par le Rosne, que par terre. Orez Guitault Ademar Seigneur de Mõteil, pour la plus-part auec les aduersaires du Conte, qui, bien que vassal du Pape, ne voulut en estant requis, rẽdre le fort, qu'il auoit faict spelunque de larrons, au Cardinal. Toutes-fois les habitans se rendirent au Conte, qui, peu de iours apres, alla assieger Chreste, au diocse de Valence, qui appertenoit à Ademar Poiteuin. Ademar doncques estoit ennemy du Conte, & grant perseruteur de l'Euesque de Valence, de qui la Cité auoit tousiours adheré au Conte, Luy arriué à Chreste l'assiegea, & estoit vn fort tresnoble, & de grãde

resistance, oultre ce bien muny de gend'armes, & auâturiers. L'aiant donques, renforcé le Conte, commençea à les combatre rudement & eux à se deffendre de toutes leurs forces. Ores auoit le Conte quât & soy, cent Euesques ou enuiron, que le Roy Philippe, luy auoit enuoié de diuers endroictz de la Frâce, pour seruir l'espace de six mois : feut traicté, durant ledict siege, de faire la paix, entre le Conte & Ademar. Finalement, apres longue pratique & composition, feut ordonné, que le filz d'Ademar prendroit la fille du Conte de Mont-fort, & luy bailla d'abondant ledict Ademar pour l'asseurer qu'il ne lui fairoit plus la guerre, vne certaine forteresse. Aussi se rendit au Conte en mesme façon Draconet, Gentilhomme de ce Païs, qui l'Année passée s'estoit reuolté. Oultre ce feut faict accord entre l'Euesque de Valence & Ademar, & côme Iesuchrist auançoyt miraculeusemēt son affaire en ces quartiers, l'ancien ennemy, voyant cela, & enuioient vn tel heur, volut empescher ce, de l'auâcemēt dequoy il estoit dolēt.

De la reuolte de Tolose, contre le Conte de Mont-fort, retenant Raymond Conte (quelquefois) d'icelle.

CHAP. CLXII.



EN mesme temps les habitans Tolosains, (mais plustost dolosains) agitez d'vne instigation diabolique, apostatans de Dieu & de l'Eglise, se separans du Conte de Mont-fort, receurēt en leur Cité Raymond (quelquefois

quefois) leur Conte, qui, pour ses desmerites, auoit esté par auctorité du Pape, voyre du droict Concile de Latran, exheredé & chassé, & estoiét alors au chasteau Narbonnois en ladicte Cité, la Noble Contesse femme du Cõte de Mont-fort, ensemble les femmes de Guy son frere & d'Almaric & Guy ses enfans. Dessors commeçerét les habitans de Tolose, à renforçer leur ville de plusieurs fossez & barrieres. Guy de Mont-fort frere du Conte, & Guy filz du Cõte, auertiz de la trahison de Tolose, qui estoient à Carcassonne pour la garde du païs, partirent diligémment pour se rendre à Tolose dans le Chasteau Narbonnois, ou estoit la Contesse aux maisons de dehors ou ilz se meirent: à-fin qu'a l'aduenir on n'eust pas le moien de les assieger.

Du second siege de Tolose posé par le Cardinal & le Conte de Mont-fort, & resistance des assiegez.

CHAP. CLXIII.



Ostre Cõte deuemẽt auerty de l'apostasie des Tolosains, passa le Rhosne pour si en venir promptemẽt, cóme feit aussy, le Cardinal qui, par ensemble, l'assiegerent l'An Mil deux cens dixhuict. Ores estoit la Cité grande & grandement peuplee, mesmes de plusieurs Routiers & aultres secretz Ennemis du Conte de Montfort, qui s'estoient la retirez pour la deffandre cõtre Dieu & le Conte; mesmes contre l'Eglise Catholique, pour la deffence de laquelle il trauailloit de toutes ses forces. Plusieurs gentilshommes auoient con

senti

senty à ceste trahison, promettans Valence en temps & lieu. Nostre Conte estant armé deuant les fossez de Tolose, la volut prẽdre d'assault: mais fut viuemẽt repoussé des habitans, & posa son cãp pres du chasteau Narbonnois, Mais Tolose, ne pouant estre seurement assiegee sans poser gendarmerie vers la Gascongne, de la la Garõne, qui renforsoit la ville de ses quartiers, & leur prohiber l'issue qu'ilz auoient au moien de deux Pontz quy trauersoient la Riuiere: à ceste cause le Conte accompaigné de plusieurs si en alla, laissant son filz deça la Riuiere bien accompaigné, & demeura la le Conte plusieurs iours, estant ia auerty du peu de moien, qu'Almaric son filz auoit de resister aux ennemis, passa la Riuiere, Pour de deux Camps flacs, en faire vn robuste & asseuré: & à fin que Dieu soit tousiours & en tout magnifié n'obmectrai poinct vn Miracle qui feut faict à ce retour. Car nostre Conte, voulant, tout armé & son cheual auec, entrer dedans vn Bateau, pour passer la Riuiere: il tomba dedans, le lieu estant grandement profund, & l'ayant chascũ perdu de veue, tout le monde feut saissy de peur, de tremblement, & de regretz, Rachel comme dict l'escriture, plorant son enfant: & d'aultre part, l'enfer se resiouissant, vrloit contre les nostres qu'il appelloit Orphelins, le Pere viuant encores. Mais celuy qui, aux prieres d'Elie, volut faire nager la cognee sur l'Eau, leua aussy nostre Prince de labisme de l'eau, ayant les mains deuotement ioinctes vers le Ciel, & soubdain les nostres le prindrent du Bateau, & garderẽt sain & sauf à l'Eglise, pour laquelle il s'exposoit. O inenarrable

clemẽce du sauueur. Ce pendant les Tolosains dressent plusieurs machines, pierrieres & mangonnels: pour abatre le Chasteau Narbonnois, & couurir de Pierres la dedans le Seigneur Bertrand, Cardinal & Legat du Siege Apostolique: voire lapider en luy l'Eglise de Dieu. O combien de fois ledict Cardinal eust peur de mourir la dedans! qui comme prouidét ne refusa pas de viure pour le negoce de Iesuchrist.

De la trahison brassée par les haitans de Mont-auban contre le Seneschal d'Agenois, & autres François, & de leur virile resistance.

CHAP. CLXIIII.



V mesme temps le Conte auoit prins hostaige des habitans de Mont-auban, se doubtant que, ioints auec les Tolosains, ilz ne brassassent quelque tromperie, aussi portoient ilz le miel à la bouche, & le fiel dans le cœur, cõme l'effait feit comparoistre. Car estant arriué l'Euesque de Laitore, & le Seneschal d'Agenois, de la part du Conte, à Mont-auban, la mesme nuit comme ilz dormoient fort & ferme, voici ceux de Mont-auban, qui vont mander à Tolose au Conte Raimond, & le prient de venir, à la charge qu'ilz luy bailleroient le Seneschal en main, & couperoient la gorge au reste de ses compaignons. Raimõd y enuoia deuant cinq cens hommes armez, qui le mesme soir entrerent dedans le fort, assez prochain de Tolose, & suiuant l'auis

Voici la maladie de Mõtauban.

de

des habitans de la ville, meirent obstacle & empeschement en mille endroictz de la ville, mesmes gardes d'hommes armez aux portes des maisons, ou le Seneschal & ses compaignons dormoient: & à fin qu'ilz ne peussent euader, porterent force bois au pres des portes, pour auoir par feu ceux qu'ilz ne pourroient vaincre autrement. Cela fait les Tolosains se mettent à crier, & sonnans les trompettes grand bruit & remuement fut fait. Les François se leuent sommeillans & estourdis, ne se confians de leurs forces, mais plustost presumans du secours de Dieu, s'arment promptement, & bien que diuisez par la ville, furent, toutesfois touchez d'vne mesme volonté, confiance, & de mesme esperance, de triompher, sortans de leurs maisons, & se ruerent sur les ennemis, en bouche de Lion impatiente, les mirent en fuitte, les aucuns d'entr'eux tombent au lacqs qu'ilz auoient preparez, d'autres se iettant de la muraille en bas, sans qu'il y eut celuy qui les poursuiuit, bref les nostres s'emparerēt presques de tous leurs meubles, & bruslerent le demeurant.

Faict genereux.

Du tres-fort combat de Tolose faict par les François & audacieuses repousses des Tolosains, en laquelle mourut d'vn coup de pierre, comme sainct Estienne, le noble Conte de Montfort, l'an mil cinq cens dixhuit, & le l'endemain de la natiuité sainct Iehan Baptiste, de qui l'ame puisse reposer en Iesus Christ.

CHAP. CLXV.


E Noble Conte de Mont-fort, aiant passés neuf mois, ou enuiron, au siege de Tolose, le lendemain de la Natiuité de saint Iehan, les Tolosains selon leur accoustumée cautelle pendent que d'entre les nostres, les aucũs dormoient & les autres estoient occupez, à ouyr le diuin seruice, se disposerent à la pointe du iour, pour nous donner promptement vn assault: & pour nous vexer plus aigrement, comme despourueuz & mal munis. Ilz i deputerent quelque vns de la garde des machines, & d'abondant, fut auisé qu'vne partie d'eux se rueroit d'vne part sur les nostres, & l'autre se ietteroit sur le reste de la gendarmerie: à cause dequoy, comme dit est, munis des deux Costez, les nostres combatuz des deux pars, furent les plus foibles, & moins habilles & forts, pour soustenir doubles assauts. Le Conte qui oioit matines fut aduerti que les ennemis estoient en armes, cachez au bas de la forteresse, pres le fossé, oiant le bruit commanda qu'on luy preparast ses armes, desquelles vestu, s'achemina promptemẽt à l'Eglise, pour ouir messe, ou estant, priant Dieu deuotement, & auec grande attention, voici grande multitude de Tolosains, qui sortis, par meats secretz de leurs fossez, se ruerent, les Estendars dressez, sur les nostres, auec grand bruit, qui gardoient les machines pres du fossé, aucuns sortis d'autre part dresserent leurs trouppes vers nostre gendarmerie, grand bruit fut fut fait au camp, les nostres se mettent promptemẽt en armes, toutesfois auant que fussent armez, le peu de ceux qui estoient deputez à la garde des machi-

Digitized by Google

ses & du camp, bataillans hardiment contre les ennemis, endurerẽt de telles & si grandes plaies, qu'il ne seroit facile de l'exprimer. Des l'issue des ennemis vint vn messagier au Conte, qui, comme dit est, oioit la messe, le sollicitant de vouloir sans differer, secourir les siens. A qui l'homme deuot respondit, laisse moy, dit il, ouir le diuins misteres, & voire plustost le sacrement de nostre redemption. Et cõme il parloit arriua vn autre messagier, qui luy dit, hastez vous monsieur: Car la guerre est tellement agrauée, que les nostres ne peuuent plus soustenir: à quoy il respondit, ie ne sortirai point sans premier auoir veu mon redempteur. Mais comme le prestre esleuoit, suiuant la coustume, l'Hostie de la saincte consecration, l'homme tres-deuot, aiant les genoulx flechis, & les mains esleuées vers le Ciel, laisse à present, dist il, Seigneur tõ seruiteur en paix, suiuant ta parolle: car mes ieux ont veu ton salutaire, & y adiousta, allons, & si besoing est, mourons pour celuy qui à daigné mourir pour nous. Ces choses dictes, l'homme tres-inuincible se hasta au combat: car la guerre s'agrauoit, & desia y en auoit plusieurs d'vn costé & d'autre de blessez, & aucũs de morts. Mais venant le gendarme de Iesu-christ, les forces & audace redoublées aux nostres, les ennemis furent repoussez & r'enclos iusques dans les fossez. Nostre Conte & les siens se retirant quelque peu, pour la gresle des pierres, & pluye des fleiches que les ennemis iettoient, demeurerent deuant les machines & poserent des claies deuãt eux, pour se deffendre des pierres & fleiches, attandu

que les ennemis iettoient grande abondance des cailloux sur les nostres, auec deux trebuchetz, vn mangonnel, & plusieurs matafonds.
Mais qui sera celuy qui pourra, ou scrire, ou ouir ce qui s'ensuit? qui, di-ie, le pourra reciter sans douleur? mais qui le pourra, sans sanglotz escouter? qui di-ie, ne se resouldra & descoulera du tout oyant la vie des pauures estre brisée? celuy lequel couché, toutes choses sont foulées & par la mort de qui tout est mort, n'est-ce pas la cōsolatiō des tristes? & la force des debilles? c'est le refrigere en l'affliction & le refuge des miserables. Poursuiuōs dōc, ce ppos lucubre. Nostre Conte tresfort, estant, comme dict est, auec les siens deuant les machines empeschant que l'ennemy ne sortit de rechef pour les ruiner: voicy vne pierre gectée par le mangōnel des ennemis, qui frappa le gend'arme de Iesuchrist en la teste: lequel ayāt receu le coup mortel, frappant deux foys sa poictrine, se recommandant à Dieu & à la Benoiste Vierge Marie, se rendāt imitateur de la mort de Sainct Estiēne, lapidé comme luy en son pays, s'ēdormit. Et n'est à taiser que ce tresfort gēd'arme de nostre Seigneur (mais affin que ne soions deceuz tresglorieux martir de Iesus-christ) auāt auoir receu le coup mortel de la pierre, auoist esté blessé, à la similitude de son Sauueur, pour lequel il enduroit patiēment la mort de cinq coups de flechés: à cause de quoy nous le croions regner heureusement auec luy. Et luy succeda son filz aisné Almaric, Iouuēceau bon & adextre, imitateur de la bonté & prouesse paternele: à qui les gens-d'armes François ausquelz son pere auoit dō-

Successeur de Simon de Mont-fort.

nées les terres en garde, presterent hommage & serment de fidelité. Peu de iours apres, voyant le nouueau Conte qu'il n'auoit moien de tenir longuemét le siege deuant Tolose: ioinct que plusieurs, pour auoir ouye la mort du Conte, habitans du pais, tres-mauuais apostatz, se separoiét de luy, oultre-ce qu'il estoit tout espuisé, pour les fraiz: & que mesmes les viures failloiét au camp à cause de quoy les pelerins s'en vouloient retourner en leur pays. Maistre Guillaume de Puy-laurens abandonnant le siege & resignant le Chasteau Narbõnois qui ne le pouuoit tenir & le Cõte Aimaric aporta le corps de son Pere, orné à la mode de France, à Carcassonne.

Lettres que le Noble Conte escriuit à son Seneschal, en faueur de sainct Dominique.



SIMON par la prouidence de Dieu Duc de Narbonnois, Conte de Tolose, Visconte de Lycestre, Besiers & Carcassonne, à ses aymez & fidelles Seneschaux de Carcassonne, & Agenois, Salut & dilection. Nous vous mandons & commandõs, à ce que voue ayez à garder & deffendre les maisons et biens, de nostre tres-cher frere Dominique, comme les nostres. Donné au Siege de Tolose, le treisiesme de Decembre.

FIN.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT AV, LECTEVR BENEVOLE ET CATHOLIQVE par M. Arnaud Sorbin P. de Monteig Translateur.

C'EST vn grand bien, helas ! que d'auoir cognoissance
Des ieunes ans, coulez soubz la doulliette enfance:
Mais las ! plus grand est il d'auoir le souuenir
Diligent à preuoir les maux de l'auenir:
Car sans cela, d'auoir souuenance du temps,
Et n'en sçauoir cueillir qu'un ioyeux passetemps,
Et n'en sçauoir fouir le malheur qui nous meine
Vn eternel soucy, vne eternelle peine,
C'est à faire à tout ceux que ne sçauent iamais
Preuoir le mal futur de plus loing que du nez:
Et qui, sans nul seiour,
Empirent nuit & iour.
Ah! si tu eusses sceu, Montauban, prendre garde
D'vn œil bien auisé à tout cecy, n'a garde
Qu'on t'eust veu raieunir l'ensepuely malheur
Du passé, ny vestir ton antique fureur:
Et moins reniure en toy le mespris de ton Prince,
Ny le rauagement, las ! de nostre Prouince.
On ne t'eust veu de Dieu ny de sa saincte Eglise
Mespriser, arrogant, tout ce que chascun prise
Entre les bien heureux: & n'eusses tu le flanc
De nostre France ouuert, pour en tirer le sang:
Chascun seroit, chez soy,
Amateur de la Foy.
Ny toy Sainct Anthonin, ny toy Millau, encore,
Castres, ny Puy-Laurens, vous ne series pas ore
De telle rage espris: ny toy Gaillac aussy,
Tu ne serois surprins n'i comblé de souci:
Qui pour n'auoir suiui l'honorable prudence

Digitized by Google

Des braues Tolosains, recommances la danse
De l'Albigeois erreur, & encor' surpassez,
En cruaulté, tous ceux qui vous ont deuancez:
Raportez deuant tous le vieil erreur, qui donne
Les mesmes maux passez, & qui nous enuironne,
Pour, par vostre moien,
Rendre la France à rien.

Ah! si vous eussiez sceu, promptement, deslier
Le nou de vostre erreur, Nismes & Mont-pellier,
Et suiure lequité & preudhomie bonne
Des deux aultres Citez, Carcassonne & Narbonne.
De Chasteau Sarazin, & de Moissac aussi:
Mais de nostre Monteich, opprimé du soucy
De l'vn & l'autre temps: sans iamais recognoistr
Qu'vne religion, n'i qu'vn Roy, pour son maistre:
Voz temples seroient tous entiers, comme deuant.
Et vostre honneur ne fust mis au plaisir du vent.
Pour vous faire tenir
Marquez, pour l'auenir.

VOUS villes & Citez (qui d'vne prompte cure
Auez estudié pour preuoir l'auenture,
Mais le malheur chasser, auquel voiez surprins
Ces veaux estudians, lesquelz n'ont rien aprins,
Fors à bien rauager, à faire d'entreprinses,
A brasser des complotz, des meutres, de surprinses,
A despouiller, de nuit, tous noz temples sacrez,
Apres auoir, dedans, noz prestres massacrez)
Euittez, promptement, & repoussez, à force,
L'erreur qui voz enfans à vous rauir s'efforce,
Aymez Dieu et sa loy,
Et seruez vostre Roy.

PLVS BIEN QVE RIEN.

A. DARDENE TOLOSAIN A Monsieur Sorbin, precheur ordinaire du Roy Sonet.



ORBIN, ie suis ioieux, que le Docte te donne
(pour auoir translaté de latin en François
La malice & la mort des errans Albigeois)
L'honneur, qu'on va donnant aux sçauans pour coronne:

IE me pers de plaisir, que l'vniuers entonne
La chorde de ton los aux oreilles des Roys,
Mais plus doux & plus haut en celles de Valois,
Et que de sa faueur vn chacun te guerdonne.

PVIS, i'admire à bon droit, ce los & cest honneur
qu'on te faict dignement, pour t'estre fait sonneur
(Subiet digne du temps) de l'Histoire Albigeoise:

MAIS ie n'admire assez l'honneur, qui se bruira
De Sorbin, en ce temps que ta plume escrira
L'erreur, l'horreur, la guerre & la fin Caluinoise.

A LVY MESMES ET AV LEcteur Sonet.

COMME vn braue guerrier ne se contente pas,
combatant l'ennemi, de se donner la gloire
de l'auoir combatu, ains poursuit sa victoire,
Iusqu'a ce qu'il l'a mis dans l'horreur du trepas.

Digitized by Google

AINSI, tant seulement Sorbin, tu ne combas
Desus la saincte chaire, ou ton honneur s'engloire,
L'heretique insensé, mais encor' par l'Histoire
Tu le rues vainqueur, en l'Enfer le plus bas.

CAR l'Albigeois tenoit les mesmes heresies,
dont noz fiers Huguenotz, ont les ames saisies,
La mesme intention, & le mesme soucy:

ET Toutesfois Lecteur, le grand Dieu de la guerre
Elança desur eux, son foudroiant tonnerre:
Il faut donq' esperer, qu'il desfaira ceux-cy.

Faultes plus notables suruenues à L'impresſion.
La lettre f. veult dire feuille p, page. l, line.

f, 3. p, 2. l. 1. lises pedagogie. & au caier. a. f. 1 p. 2. line, 5. adioustes apres pere, grand f. 6. p, 2. l. 19. lises le recheoir. f. 24. p. 2. line. 5. lises sembloit. f. 74. p. 2. line. 17. aptes (ioignes ouit, feuil, 103. p. 1. line 4. lisez cómencerent. feul. 105, l, 10 lises l'assumption. feuil. 106, line 5. lises Chaume. f. 42, p, 2 line. 19. lises D'oulme. f. 157. p, 1. line. 21. lises Se voyant. f, 160, p. 2. line 15. lises demeuré. f. 138. p, 2. line. 6. lises (o grand regret !) f, 145, p, 2. line, 26, lises, plusieurs. f. 152. p. 2. line, 3. lisez mammelles.

Digitized by Google

TABLE DES CHOSES PLVS Notables contenues en ceste presente Histoire.

La lettre f. signifie feuille, p. page. 1. premiere 2. seconde.

A

Bont

B

C

Digitized by Google

H

I

Digitized by Google

L'his

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Theolo-

Digitized by Google

FIN.

Digitized by Google

CESTE presente Histoire, à esté acheuée d'imprimer à Tolose, chez Arnaud, & Iaques Colomiés, freres, Imprimeurs iurés de l'Vniuersité, le cinquiesme iour de Feurier, Mil cinq cens soixante neuf.

Auec Priuilege.

Digitized by Google

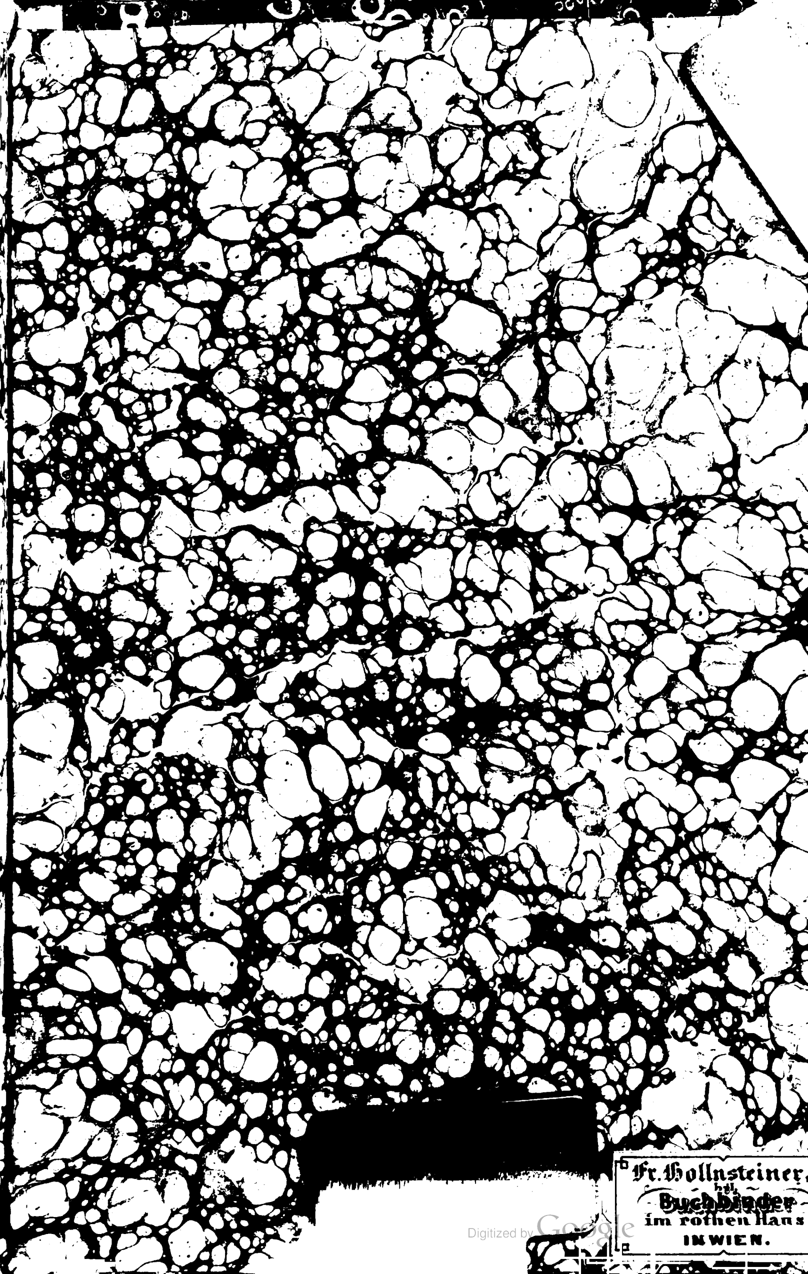
Digitized by Google

Digitized by Google

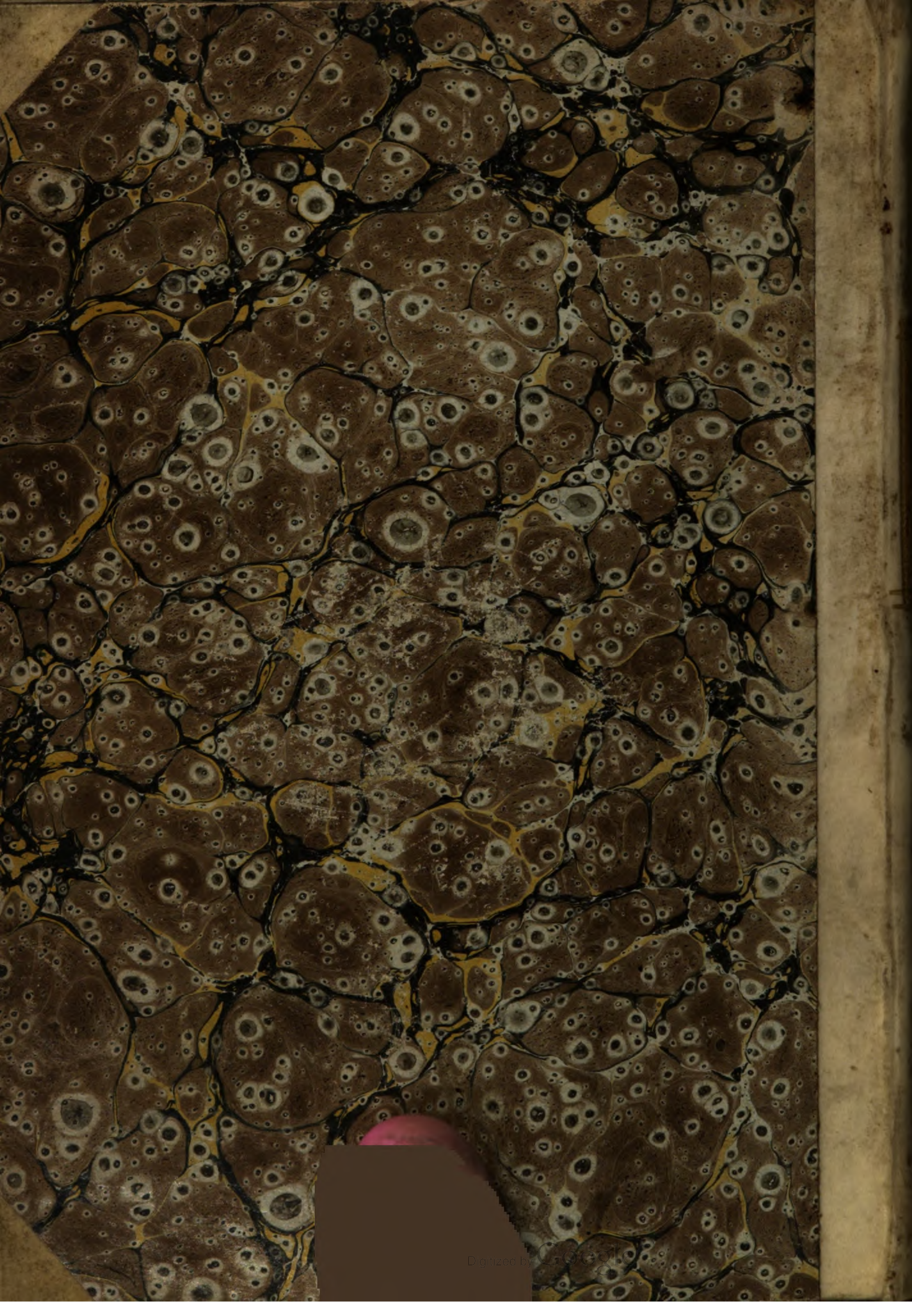

Österreichische Nationalbibliothek
+Z167405209
Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google



Digitized by Google